

COLLECTION MICHEL LÉVY

ÉMILE

PARIS.—IMPRIMERIE WITTERSHEIM
RUE MONTMORENCY, 8.

ÉMILE

— AU HASARD —

PAR

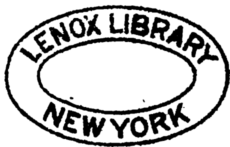
ÉMILE DE GIRARDIN

Malheureux le mortel, en naissant isolé
Que le doux nom de fils n'a jamais consolé!
Il cherche vainement un appui sur la terre,
Et l'ennui vient s'asseoir sous son toit solitaire,
Le temps blanchit sa tête, et les ans l'ont vaincu.
Hélas! il a vieilli, mais il n'a pas vécu!...

DELILLE.



PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
RUE VIVIENNE, 2 BIS
1827 — 1839 — 1854 — 1860


LENOX LIBRARY
NEW YORK

AVIS DE L'ÉDITEUR

L'auteur de ces fragments, lorsqu'il les écrivit, n'avait pas vingt ans; nous les réimprimons tels qu'ils furent publiés en 1827, sans additions ni retranchements. Les faits racontés sont supposés, mais les impressions décrites sont vraies.

PRÉFACE

« On y voit presque partout un malheureux qui cause avec lui-même, dont l'esprit erre de sujets en sujets, de souvenirs en souvenirs, qui n'a point l'intention de faire un livre, mais tient une espèce de journal régulier de ses excursions mentales, un registre de ses sentiments et de ses idées.

» Le *moi* se fait remarquer chez tous les auteurs qui, persécutés des hommes, ont passé leur vie loin d'eux.

» Le vicomte de Chateaubriand. »

INTRODUCTION

Paris, 23 mars 1822.

A M. ***, CONSEILLER A LA COUR ROYALE DE PARIS

Un arrêt que la loi dispense de motiver est sans appel. Votre caractère ne me permet pas de discuter celui que vous avez rendu dans cette affaire dont tout Paris vient de retentir, et de décider ici si les droits de la société peuvent être justes lorsqu'ils sont subversifs des droits de la nature. L'imperfection est le sceau qui s'attache à toutes les œuvres des hommes comme pour en attester l'origine, et il n'est point d'institutions qui ne soient injustes ou incomplètes.

Monsieur, nos devoirs sont différents : les miens

sont plus faciles, je n'ai besoin pour les remplir que de l'impulsion de mon cœur ; toutes les lumières de la raison sont nécessaires au repos de votre conscience. Vous jugez les droits des hommes, prononcez sur le sort des coupables : pour les plaindre, je n'ai point à examiner leurs torts, et ceux que vous condamnez, je puis encore espérer de les absoudre.

Vous avez désiré que le manuscrit que j'ai pris l'engagement de publier vous soit communiqué; je vous l'adresse et je saisis cette occasion de soumettre à votre avis les réflexions et les détails que j'ai cru nécessaire d'y ajouter pour former la conclusion d'un triste récit dont les circonstances ont changé le dénouement prévu. La Providence est une puissance mystérieuse à laquelle il faut passivement se soumettre, car en cherchant à la définir on augmente son malheur sans parvenir à l'expliquer.

Cet ouvrage fut écrit à la hâte, c'est le trop-plein d'une âme ardente, d'une imagination exaltée ; ce

que l'auteur sentait sans pouvoir toujours l'exprimer, il le jetait sur le papier, et si le papier ne partage pas, comme un ami, les sentiments et les douleurs dont il a le secret, en retour c'est un confident vis-à-vis duquel l'expansion n'est jamais retenue par la crainte d'abuser de sa patience.

C'est à vingt ans, c'est à l'âge où l'homme naît seulement pour le monde, que l'auteur de ces fragments, en décrivant la situation douloureuse qui tourmentait son imagination et désespérait son cœur, n'a pas craint d'aborder une haute pensée de morale et de civilisation. C'est l'audace de l'inexpérience.

Pour atteindre le but que doit se proposer tout auteur en commençant un livre : être utile ; pour atteindre ce noble but, il fallait ici peindre les souffrances de l'homme abandonné par ses parents, le danger d'une position qui le livre sans guide et sans appui à tous les périls, à tous les entraînements du monde ; il fallait montrer l'homme poussé sur les

bords d'un abîme et le voir y tomber; il fallait le peindre luttant corps à corps, et contre la nature qui le réprouve, et contre les lois qui le proscrivent, et contre l'égoïsme de la société qui l'isole, cédant aux piéges tendus par le vice à son inexpérience, coupable des écarts les plus grands; mais justifié par cet abandon de ses parents; il fallait que le bruit de son horrible chute vînt éveiller en sursaut le terrible remords dans la conscience d'un père se retranchant derrière le rempart légal de la société contre la nature. Pour compléter la leçon, il eût fallu demander à l'abandon le compte annuel de ses victimes. Mais comment les compter quand les hospices ne suffisent plus à leur nombre, quand les conseils généraux de nos départements déclarent que les moyens et les secours leur manquent pour satisfaire aux besoins les plus stricts de toutes ces créatures nées de la honte? Comment compter ces enfants perdus au coin des bornes, jetés dans les égouts ou recevant la mort avant la lumière du

jour et le premier cri de la nature? Et quand on saurait le nombre de ces infortunés, des hospices qu'ils encombrent, il faudrait les suivre dans les prisons, les suivre encore dans les bagnes qu'ils peuplent, et là il faudrait les interroger. Ils répondraient : « Après avoir lutté contre la misère et » le besoin, nous avons été arrêtés comme vaga- » bonds parce que nous n'avions pas de domicile, » parce que nous n'avions pas de parents dont nous » puissions justifier; et d'erreurs en erreurs... Nous » n'avions rien à perdre, nous n'avions pas de nom » à compromettre, et cette pensée qui fait frémir le » criminel à sa dernière heure, celle du déshonneur, » du désespoir de toute une famille, loin de nous » retenir, nous exaspérait, nous excitait... »

Ce n'est pas, monsieur, sans un sentiment de douleur que j'ai passé rapidement à travers cette masse flottante de population qui n'a ni origine, ni liens, ni abris, qui porte le crime en son sein et le dépose dans la société. Cette masse peut être

grossie par quelques jeunes gens arrachés à leur famille dans un instant d'oubli; mais qui la compose, qui l'alimente? Ce sont tous ces enfants de la honte, sacrifiés par l'hypocrisie de la vertu à la pudeur du crime, car le crime aussi a sa pudeur et son fard. On appelle crime dans la société l'acte qui consiste à s'ôter volontairement l'existence, et on n'appelle pas crime l'acte qui consiste à donner la vie à une nouvelle créature pour l'abandonner! Si on blâme un infortuné dont j'ai partagé les souffrances, si on blâme Émile d'une malheureuse tentative sur son existence, sans prétendre la justifier, je répondrai : « On compte un suicide et mille meurtres ; » je répondrai : « Quand l'homme est dégoûté de la vie au point de briser tous les liens qui l'y retiennent, peut-être est-il plus près du crime qui doit le conduire à l'échafaud que de la mort qu'il se destine. »

Un auteur a dit :

« Là où on compte plus de suicides, il y a moins

d'assassinats, de crimes de tout genre... Dans une certaine proportion, le nombre des suicides ne doit-il pas être regardé comme une preuve de l'énergie des mœurs et de la dignité de l'homme? »

Qu'on blâme la mort volontaire, moi je plaindrai le malheureux qui se la donne!

Je terminerai ici cette lettre sans entrer dans le détail des causes qui tendent à augmenter le nombre des enfants abandonnés, des enfants naturels et adultérins ; il faudrait se livrer à un examen approfondi de nos lois, qui, en interdisant au fils la recherche de ses parents, semblent protéger les coupables contre la victime et n'avoir de rigueur que pour le malheureux innocent de son existence; il faudrait peser les considérations sociales sur lesquelles ces lois s'appuient; il faudrait faire justice de cette fausse honte qui dérobe la connaissance d'une faute par un crime; il faudrait réconcilier avec l'estime publique, qui ne flétrit pas le père qui abandonne son fils, la mère qui répare dignement

le tort de l'ignorance, de la crédulité ou de la faiblesse.

Mais ce qu'il faudrait trouver, ce sont des moyens répressifs contre l'adultère qui, sans troubler l'union des familles par le scandale, atteignissent les coupables et non les victimes.

L'adultère est un crime fécond qui pour un grain semé pousse un épi.

La législation actuelle a tranché la difficulté sans la résoudre; elle a privé le fils du droit naturel de protester contre l'abandon de ses parents, comme si leur indifférence n'était pas déjà un malheur assez lourd à porter.

Le Code civil s'exprime ainsi :

« Art. 335. La reconnaissance ne pourra avoir » lieu au profit des enfants adultérins. »

« Art. 342. Un enfant ne sera jamais admis à la » recherche soit de la paternité, soit de la mater- » nité, dans les cas où, suivant l'article 335, la re- » connaissance n'est pas admise. »

« Art. 762. Les dispositions des articles 757 et » 758 qui déterminent les droits de l'enfant naturel » à l'égard de la succession de ses parents ne sont » point applicables aux enfants adultérins. — La loi » ne leur accorde que des aliments. »

« Art. 764. Lorsque le père ou la mère de l'en» fant adultérin ou incestueux lui auront fait ap» prendre un *art mécanique*, ou lorsque l'un d'eux » lui aura assuré des aliments de son vivant, l'en» fant ne pourra élever aucune réclamation contre » leur succession. »

« Art. 353, 354, 355, 359. Après avoir entendu le » procureur du roi et sans autre forme de procé» dure, le tribunal prononcera, sans énoncer de » motifs : *Il y a lieu ou il n'y a pas lieu à l'adop» tion.* »

La conséquence qui ressort de ces dispositions est celle-ci : le fils seul supporte la culpabilité des auteurs de son existence. Simple artisan, privé de travail par le chômage, il peut expirer de besoin à

la porte de l'hôtel somptueux de son père sans être fondé à réclamer de lui d'autres secours que l'aumône accordée au mendiant, comme si dans le temps où nous vivons tout enfant n'avait pas également droit à l'affection de ses parents et au partage de leur fortune.

C'est à vous, monsieur, à réfléchir sur ce que notre législation peut avoir sur ce point d'injuste et d'incomplet. L'homme d'honneur doit trouver un frein dans son honneur même; les femmes n'ont qu'à le chercher dans leur cœur, et il se soulèvera à la monstrueuse pensée d'une mère qui abandonne son enfant et d'un père qui ne craint pas de faire peser tout le poids de sa faute sur son fils innocent.

L'abbé de Latour.

ÉMILE

I

Mathilde, une vie sans affection languit sans bonheur; vous le savez, la nature ne m'a pas donné de parents.

Une santé délicate priva mes premières années de la distraction des jeux, et je connus la tristesse avant de savoir son nom.

C'est, je crois, en sortant des bras d'une nourrice que je fus mis en pension : mes souvenirs sont confus, altérés par de longues souffrances que les soins d'une mère n'essayèrent jamais d'abréger.

L'activité de mon imagination m'attirait vers l'é-

tude, mais il y avait déjà dans mon existence ce vide qui désespère le cœur et désenchante l'esprit, et ce vide, l'étude ne le remplissait pas.

A seize ans seulement je m'expliquai la cause d'une tristesse qu'on m'avait reprochée si souvent comme un tort, que je l'avais attribuée à mon caractère comme un défaut.

Le jour impatiemment attendu de la distribution annuelle des prix dans le collége était arrivé; j'obtins le prix d'honneur, et le jeune Albert de Surimont eut le premier accessit : lorsqu'on proclama son nom, je vis sa mère s'élancer vers lui, le presser sur son cœur avec transport et pleurer de bonheur... J'eus l'âme déchirée! Je compris alors qu'il manquait à mon triomphe une mère pour le partager, je m'aperçus que je n'existais qu'à demi : le nom de parents expira sur mes lèvres, j'allai cacher mes larmes et me soustraire à des louanges qui me flattaient si peu, qu'elles me semblaient une insultante pitié ou une amère ironie.

J'ignore si la piété filiale est le plus vif des sentiments, mais je doute qu'il y ait des maux plus affreux que cet isolement au milieu de la foule, et que ce silence au milieu du bruit.

Une famille est une patrie dans la patrie, et lors même qu'il est admis dans la société, l'homme né sans parents semble encore s'y être glissé furtivement; qu'il détourne la tête quand on demandera son nom, s'il craint de rencontrer le regard involontaire du mépris ou le sourire prémédité du dédain.

A l'âge où les facultés sont usées, où une expérience stérile a détruit les plus douces illusions, l'homme, en société avec son égoïsme, peut rechercher l'isolement et s'y complaire; mais à vingt ans les affections qu'il faut comprimer sont une fosse où l'on est enterré vivant.

L'homme jeté dans la vie sans parents naît dans le monde sans place précise. Qui recevra ses premières caresses? une nourrice mercenaire qui ne

les lui rendra pas; et lorsqu'il entendra retentir autour de lui le nom de père et qu'il demandera le nom du sien, que lui répondra-t-on? « Vous n'en avez pas, il n'a point daigné vous avouer : fils adultérin, la loi flétrit votre naissance et vous condamne à des travaux manuels qu'elle prescrit. »

Grand Dieu! n'est-ce point assez du tourment d'aimer sans pouvoir satisfaire cet impérieux besoin de l'âme? Je l'ai ressenti, Mathilde, cet affreux supplice, et plus je souffrais de l'abandon de mes parents, plus mon imagination se plaisait à me les représenter recevant les soins, les caresses qu'il m'eût été si doux de leur prodiguer, car un sentiment appelle un sentiment. Vous plaindrez cet infortuné abandonné dès sa naissance, dont l'amour filial, heurté dès son premier élan, ne saisit dans ses étreintes qu'un regret déchirant. Le cri d'instinct de son jeune cœur réclamant des parents qui l'abandonnent, invoquant comme des bienfaits la tendresse et les soins qu'ils lui doivent, le cri de la

nature est resté sans réponse et s'est perdu dans le silence.

Je le sais, Mathilde, le récit d'une grande infortune intéresse l'imagination, mais le récit de nos chagrins la fatigue, et si je vous entretiens de mes monotones souffrances, c'est moins pour distraire votre esprit que pour préserver votre cœur des entraînements et des périls à l'épreuve desquels il sera mis.

J'ai fait du malheur de ma naissance la méditation de toute ma vie. Jusqu'à ce jour, tous les jours que je compte se sont écoulés sans fruits : ainsi la jeune plante qui végète à l'ombre dépérit sans donner de fleurs.

J'ai mis dans le mariage toutes mes espérances, tous mes projets de bonheur; Mathilde, vous les réaliserez : mais, je dois vous en avertir, l'union la plus fortunée et la mieux assortie a des périodes de sentiment et des nuances de félicité.

Je cesserai de vivre avant de cesser de croire à

votre amour ; cet amour supplée toutes les affections qui ont manqué à mon enfance, à ma jeunesse, mais cet amour changera de caractère, mon amie. L'expérience arrive trop tard pour être utile, elle survient comme les conseils importuns après l'événement, qui insultent aux regrets par leur impuissance et troublent la douleur par leur orgueil.

L'amour qui s'exalte par le désir s'émousse facilement par la jouissance, mais le sentiment qui le suit dans le mariage est un sentiment mixte qui a tous les avantages de l'amitié sans exclure aucun des priviléges de l'amour; c'est une sympathie qui s'établit sur l'estime, se resserre par l'intimité, s'élève par la confiance, s'inspire par le dévouement, et subsiste par cette communauté si douce d'affections, d'intérêts et de devoirs.

Ce dernier mot, mon amie, renferme tout le secret du bonheur. Je ne suis pas sévère, j'excuserais une erreur de ma femme, mais le remords ne pardonne pas, et souvent c'est moins la faute qu'il

faut déplorer que les funestes conséquences qui la suivent.

Mon existence vous en offrira la preuve. Vous saurez tout, Mathilde, car la confiance qui n'est pas entière est moins utile qu'elle n'est dangereuse.

Il est de certaines époques qui ne justifient ni les écarts ni les excès, mais qui les expliquent. Après les mœurs en dehors du siècle de Louis XIV sont venus les temps de la Régence et de Louis XV, où le vice et la débauche s'enorgueillissaient de leur publicité ; puis le règne de l'infortuné roi qui contint le scandale, mais laissa subsister la frivolité, l'inconséquence, qui préparaient une terrible catastrophe.

La révolution française exalta les idées, excita les passions ; ce temps de délire, propre à féconder les vertus brillantes et patriotiques, n'était pas favorable aux vertus modestes et domestiques.

Ma mère, trop jeune, lorsqu'elle se maria, pour

se pénétrer fortement du sentiment de ses nouveaux devoirs, dut s'égarer et se perdre en suivant les variations d'une morale sans fixité, en s'exposant à la contagion de funestes exemples.

Un autre que son mari fut mon père ; elle crut satisfaire à toutes les obligations que lui imposait le monde en cachant soigneusement ma naissance.

Je fus dévoué à l'opprobre et à l'abandon ; mais, Mathilde, m'est-il permis encore de me plaindre ? Le bonheur adoucira un caractère aigri par les souffrances d'un orgueil blessé, qui m'éloigne d'une société où je ne suis jamais à ma place, et les exigences d'un cœur à qui l'amitié ne suffit pas.

Un matin, le proviseur du collége me fit appeler :

— Vos études, me dit-il, sont finies ; vous êtes libre.

— Libre !... répétai-je, et des larmes roulaient dans mes yeux.

— Venez, reprit-il, venez tantôt chez moi, nous

causerons plus à l'aise; j'ai des papiers à vous remettre.

Il me quitta.

Cette liberté qu'on me promettait effrayait mon esprit; je me la représentais comme un désert immense dans lequel j'allais me perdre. C'était la première fois peut-être que son aspect n'avait pas consolé un malheureux.

Violemment agité par la crainte et par l'espérance se succédant l'une à l'autre, je devance l'heure indiquée, j'entre chez le proviseur; il s'assied, en me voyant, au coin de sa cheminée, m'invite à m'asseoir, me parle de mes études, d'Horace et de sa philosophie; je réponds sans comprendre. Cet entretien semblait l'embarrasser autant que moi; enfin il se lève brusquement, va chercher quelques papiers qu'il rapporte, revient et se rassied près de moi.

— Voilà, me dit-il, une inscription de rentes de deux mille francs qui fut déposée entre mes mains

par les personnes qui vous amenèrent dans ce collége. Cette somme annuelle suffisait aux frais de votre instruction et de votre entretien ; vous en avez dès à présent la jouissance et la disposition. Maintenant voici votre acte de naissance.

Ce que je ressentis à ce mot de naissance, je ne puis le dire. Je saisis cet acte en tremblant, je le parcourus avec trouble. Ma mère avait dissimulé son nom sous un nom supposé, et mon père ne s'était pas fait connaître. Je me croyais orphelin ; j'appris qu'il y avait quelque chose de plus douloureux que la perte de ses parents, c'était leur abandon. Il y a des souvenirs qu'il est pénible de redemander au passé; mais, Mathilde, mon devoir, après le serment solennel qui doit vous unir à moi, est de protéger votre inexpérience et de préparer votre âme, si naïve et si belle, aux dangers qu'elle devra surmonter. Séduite, enivrée par ces hommages fades et trompeurs dont elle est toujours l'objet, une femme ne mesure pas combien peu de distance

sépare l'adultère de la coquetterie ; elle croit avoir réparé le malheur d'une faiblesse parce qu'elle en a dérobé la honte.

Amie, ce mot d'adultère est nouveau pour vous ; je n'ai point hésité à le prononcer. Cette expression peut être réprouvée par le goût, mais la vérité n'est utile que lorsqu'elle est sans voile ; c'est et ce doit être le contraire du vice, qui n'est dangereux qu'autant qu'il se couvre d'un masque. Alors même que la faiblesse de la femme mariée est un simple oubli de ses devoirs et de ses serments, la morale condamne cette faiblesse et la loi la punit. Jugez, Mathilde, lorsque de cette union coupable il naît un enfant, à quelle extrémité sa mère est réduite ! Placée entre les devoirs d'épouse et ceux de mère, sacrifiera-t-elle le fils au mari ou le mari au fils ? Osera-t-elle introduire cet enfant d'un autre père parmi les autres enfants dont il usurperait le nom et la fortune ? Non : le malheureux sera abandonné, abandonné à des soins mercenaires, ou abandonné

dans un hospice. Et croyez-vous, Mathilde, que de jeter ainsi dans la vie, sans guide, sans appui, sans consolation, sans compensation, un enfant innocent de sa naissance, ne soit qu'une faute grave que nos mœurs pallient? Cette victime condamnée au plus triste isolement n'entendra jamais prononcer le nom de parents sans faire un retour de souffrance et de honte sur elle-même et sans mesurer tout ce qui manque à cette incomplète existence.

Les pensées les plus navrantes assiégeaient mon cœur tandis que le respectable abbé de Latour cherchait des paroles de consolation, sans trouver d'autres mots que ceux de courage et d'espérance; enfin il me demanda de lui signer une décharge des objets qu'il me remettait... La douleur est injuste et passionnée :

— Vous voulez une décharge, répétai-je avec ironie; la voilà.

Et je déchirai actes et quittance.

— Vous connaissez sans doute mes parents;

portez-leur ces lambeaux; qu'ils sachent qu'il n'est pas besoin de reçu pour la honte, que c'est un de ces bienfaits dont le ressentiment s'acquitte mieux que la reconnaissance.

Je me préparais à sortir :

— Restez.

Ce mot, l'abbé de Latour le prononça avec cette expression d'une sensibilité profonde qui cherche à se cacher sous l'accent de la dignité composée.

Je restai.

— Ce que vous venez de faire, reprit-il, peut aisément se réparer : ce sont de simples extraits qu'il sera facile de se procurer; je m'en charge. Vous n'avez pas réfléchi, car, sans ressources dans le monde, quels secours accepterez-vous si vous rejetez ceux de vos parents? Les protecteurs seront difficiles et les amis seront rares si vous n'en croyez jamais que le premier mouvement de l'orgueil : ce n'est point un reproche que je vous adresse, Emile, c'est un conseil que je vous donne. Croyez-en mon

expérience, acceptez ce qu'ils vous offrent; ce n'est ni un bienfait ni un dédommagement qu'ils vous accordent, c'est un devoir qu'ils remplissent.

— Vous savez leur nom?...

Et mon visage, à cette simple question, devint pourpre de honte.

— C'est un secret qui m'est confié.

Me pressant la main, il ajouta :

— Lorsque vous serez dans le monde, si vous avez jamais besoin de mes conseils ou de moi-même, venez me trouver avec confiance; je vous suis attaché.... Mais il faut distraire votre âme, votre imagination. Dites-moi, que comptez-vous devenir, et quel état vous plairait?

— Je n'y ai jamais réfléchi, monsieur : quand la douleur absorbe les facultés, on ne cherche pas les remèdes, on les évite.

— Vous avez tort : le découragement est le plus grand de tous les maux ; il use l'âme en lui enlevant l'espérance et l'énergie : ne vous laissez pas abattre,

revenez souvent me voir; nous réfléchirons ensemble sur ce qu'il convient de faire pour assurer votre bonheur.

Ce mot de bonheur est un mot bien extraordinaire; il se place sur toutes les lèvres, se mêle à toutes les souffrances et n'est souvent qu'une douleur de plus, car il ravit à la résignation sa force passive et ne laisse le plus souvent à qui le prononce que l'alternative entre le désir et le dégoût.

Où l'on écrit : Bonheur, lisez : Mensonge.

II

Les âmes passionnées, les imaginations ardentes, ont un caractère mystérieux que la foule juge sans le comprendre ; elle nomme dédain la réserve des sentiments profonds et appelle insensibilité les

dehors froids sous lesquels ils concentrent leur vivacité.

Il n'appartient qu'à l'amour d'une femme, mère, épouse, sœur ou fille, de comprendre ces restrictions infinies d'une extrême sensibilité, ces bizarreries des *caractères en dedans*, de deviner à travers le sourire l'émotion douce qui se dérobe; or, l'amour d'une mère m'avait manqué; je n'avais pas de sœur, et l'ange consolateur de ma vie désolée ne m'avait pas encore apparu sous vos traits, Mathilde!

Je parus dans le monde; on trouva de l'importance dans ma réserve, de la fierté dans ma politesse; on conclut de mon silence que j'avais peu d'esprit, de ma froideur apparente que je devais avoir des prétentions, et je fus accusé d'insensibilité parce que je repoussais des demi-sentiments qui peuvent resserrer les liens de la société, mais non suffire aux besoins de mon cœur.

Mon cœur est exigeant, et pour être heureux il faut

qu'il puisse croire que le bonheur qu'il ressent est la moitié de celui qu'il donne. Quels que soient leurs noms, tous les sentiments le tourmentent s'ils ne sont complets ; mais une affection lui suffit dès qu'elle est absolue.

Mon cœur n'eût rien demandé de plus si la nature m'eût donné une mère, une mère dont mon existence eût comblé tous les désirs et dont le bonheur eût été l'objet de tous mes soins. Mathilde, avant de vous connaître, si une femme m'avait dit : « Je vous aime, votre amour est nécessaire à mon existence, » cette femme, je l'eusse adorée d'amour et de reconnaissance ; cependant la reconnaissance a fatigué mon âme ; un sentiment qu'on éprouve seul est toujours pénible, à moins qu'il ne supplée toutes les affections et ne se nomme l'égoïsme.

Quelle pensée plus désespérante que celle d'être condamné à une sèche gratitude en retour d'une bienveillance commune qui, pour faire oublier la

honte d'une naissance, en rappelle sans cesse la misère !

Elle est toujours là, cette pensée ; elle domine tous mes souvenirs, absorbe toutes mes espérances. Une pitié qui m'accable n'a pas besoin de m'y ramener. Je ne m'abuse pas, ce n'est point seulement un préjugé qui flétrit et désole une naissance illégitime : la morale est la loi de la conscience, on ne l'outrage pas impunément. Les familles sont solidaires ; on a vu le châtiment se perpétuer avec les générations. Tôt ou tard cette loi sévère rejette ceux qui la violent entre le remords qui se cache ou le malheur qui se montre.

J'ignore s'il est des infortunes qui donnent du tact, comme il en est qui hâtent l'expérience, mais je crois avoir deviné le monde avant qu'il m'ait appris à le connaître.

Ce langage double qu'il parle est facile à pénétrer. Des mots qui sont susceptibles de toutes les intérprétations peuvent s'adresser à toutes les per-

sonnes; leur vague laisse libres ceux qui les échangent d'attacher à la plupart de ces banales expressions la pensée qui leur plaît, le sens qui leur convient.

En entrant dans le monde, chacun affecta de protester de l'intérêt que je lui inspirais; mais le regard qui accompagnait ces paroles ne dut me laisser aucun doute; j'aurais préféré qu'on me répétât cent fois : « Vous méritez la pitié, » et qu'on m'épargnât ces ménagements cruels.

Les hommes manquent rarement d'un esprit vulgaire et d'une bonté commune; ce sont les qualités qui leur valent le plus d'éloges. Combien de défauts dont on médit qui sont moins insupportables que ces qualités négatives et banales!

La délicatesse a de l'élévation et de la simplicité comme tout ce qui est sublime; la délicatesse est le génie du cœur. Je ne connais que vous, Mathilde, qui paraissiez ressentir de la reconnaissance pour un bienfait que vous faites agréer; aussi étiez-vous

seule capable de vous charger de mon bonheur et seule capable de le faire. Je le sais, vous vous attachez par les sacrifices que vous faites : mon cœur était vierge d'affections, vous êtes l'objet du premier sentiment qu'il ait éprouvé ! Mais cette proscription qui désole mon existence ne cessera entièrement que lorsque j'aurai des enfants que je vous devrai ; je le sens, j'ai besoin de recevoir le nom de père pour oublier que le nom de fils ne me fut jamais donné.

J'ai été bien malheureux, Mathilde, et cependant cette situation dont je gémis a été quelquefois l'objet de l'envie. J'ai vu envier, comme une précieuse indépendance, ce funeste avantage de n'appartenir à rien. L'homme perdu dans un désert est-il moins à plaindre que l'homme retenu dans une prison ? L'absence de tous liens, l'isolement de tout intérêt, est-ce donc la liberté ?

Je ne le crois pas, je ne crois pas davantage que l'on puisse être heureux quand le seul mot de fa-

mille, retentissant à vos oreilles, vous fait baisser les yeux et battre le cœur, mais comme bat le cœur de ces malades consumés par une maladie lente et que la vivacité de la douleur rappelle tout à coup au sentiment de l'existence. Si je parais rechercher ces souvenirs de mes souffrances avec trop de soin, c'est pour mieux jouir du bonheur que j'espère. J'ai besoin de tracer ces lignes afin de remplir ce long espace de temps qui me sépare encore du jour où vous serez toute à moi, Mathilde : nous les relirons ensemble. Les heures les plus lentes sont toujours celles que l'ardeur des désirs cherche à précipiter ; le plaisir a-t-il donc un éperon qui presse la fuite du temps, et l'attente possède-t-elle une entrave qui en ralentisse la course?

Mathilde, tous mes efforts sont vains pour hâter le moment où j'appartiendrai tout entier à l'affection qui ne fera qu'une vie de la vôtre et de la mienne ; loin de vous, mon imagination reflète votre image et anime votre pensée : je contemple vos traits mo-

biles, votre physionomie est resplendissante de bonheur; votre sourire ineffable rend mon âme radieuse. Jamais les passions ne flétriront ce gracieux sourire; le malheur lui-même le respecterait. Et ces yeux d'un bleu céleste, où tous les sentiments les plus doux se voilent à demi sous des cils si noirs; je le sens, ce regard, il a de l'esprit, de la bonté, il révélerait le secret de votre caractère, si des qualités qui séduisent l'indifférence pouvaient n'être pas appréciées par l'amour. Qu'est-ce donc que l'amour, si ce n'est le désir de posséder tout entière l'âme conquise, d'en connaître tous les replis, d'en rechercher toutes les nuances, d'en découvrir tous les secrets, d'en sonder tous les abîmes?

Je n'ose l'avouer, Mathilde, mais vous me semblez parfaite; et cependant je mets à vous trouver un défaut autant d'attention que j'en prendrais à constater dans un ami une qualité nouvelle.

Lorsqu'on vous reproche une partialité trop grande pour ceux que vous aimez, peut-être est-ce l'excès

d'une qualité, mais l'illusion m'abuse, je n'y puis voir un défaut ; si l'on nomme un tort cette extrême sensibilité qui porte indistinctement votre cœur à la compassion pour toutes les souffrances et vous donne des larmes pour toutes les infortunes, c'est un tort que j'aime ; et si tous les sentiments que l'on vous témoigne vous inspirent une sorte de retour, ce n'est, Mathilde, qu'un heureux penchant de votre cœur à la reconnaissance, dont on exagère les dangers ; c'est à mon amour d'ailleurs qu'il appartient de prévenir les conséquences qui pourraient résulter de cette faiblesse qu'on attribue à votre caractère.

L'événement qui décidera de notre mariage vous rendra riche, vous pourrez satisfaire votre générosité ; mais c'est précisément aux êtres les plus sensibles que les vaines jouissances du luxe sont le moins nécessaires, et les dons ne ruinent jamais. Cet art que vous possédez de faire accepter sans avoir jamais l'air de donner, de secourir le malheur sans

outrager sa fierté, et de partager avec celui qui reçoit le bienfait une moitié de sa reconnaissance, vous embellit trop à mes yeux pour que je vous accuse de prodigalité.

Mathilde, vos succès me feront aimer le monde : il ne peut vous être indifférent, et lorsqu'on admire l'élégance de votre taille, l'expression délicate de votre charmante figure, lorsqu'on loue les charmes de votre esprit, cette grâce infinie que vous avez dans tous les traits, dans tous les mouvements, et que vous mettez dans toutes vos paroles, ce n'est pas votre vanité qui est le plus doucement satisfaite... de pareilles louanges ne sont qu'un encens grossier qui brûle sans parfum ; mais, en déposant sur ce papier mes souvenirs, mes espérances, il me semble que je ne puis trop souvent ramener votre pensée sur les funestes effets de la séduction vulgaire. La sensibilité entraîne moins de femmes que la vanité n'en abuse : l'adulation devient bien vite un besoin, et la coquetterie une seconde nature.

On recherche les hommages, on se lasse des succès ; la résistance irrite plus l'amour-propre que la soumission ne le satisfait ; et, soit par dépit, soit par entraînement, on se livre soi-même sans trouver le bonheur dans une faiblesse qui compromet deux destinées, qui outrage tous les devoirs et qui n'a plus pour excuse le prétexte d'une irrésistible passion.

On s'indigne en réfléchissant que c'est à un de ces sentiments fugitifs appelés dans le jargon du monde tantôt une *occupation*, tantôt un *caprice*, tantôt une *distraction*, que la plupart des enfants adultérins doivent le malheur de leur existence. Mathilde, on s'indigne en y réfléchissant, mais dans l'ivresse de la coquetterie, lorsque l'imagination d'une femme est excitée, les devoirs ne lui paraissent plus qu'un préjugé dont la raison doit s'affranchir, ou qu'un mot ridicule par lequel il serait déplacé de répondre aux discours captieux d'une séduction pressante.

III

Je ne hais pas les hommes; je ne sais pas si je les méprise; mais il me semble que pour les aimer il faut être indifférent et moins ce que l'on nomme heureux que ce qu'on devrait nommer content.

Il y a deux sortes de bonheur, le bonheur de position et le bonheur de sentiment: l'un public, l'autre privé. Le bonheur que l'on trouve soi-même dans son cœur, dans sa conscience, est absolu; celui qu'on cherche dans la vanité et les besoins satisfaits est relatif.

L'homme content est un homme bien établi dans la vie, qui jouit de tous les avantages matériels que lui offre un sort qui suffit à ses désirs; l'homme heureux, tel que je le comprends d'après moi-même, est plus difficile à analyser; pour lui, jouir c'est

sentir; c'est l'accord de l'âme et de l'imagination s'élevant à leur plus grande hauteur, et s'y soutenant l'une par l'autre. L'homme content recherche la société ; l'homme heureux recherche le recueillement ; car le bruit importune également les douleurs et les félicités. Le langage de la foule a je ne sais quoi qui fait mal à l'imagination lorsqu'un sentiment passionné, une émotion profonde, la préoccupent et la dominent.

A vingt ans, le monde est un tableau dont on n'aperçoit que le vernis brillant ; à cet âge, le monde s'était déjà offert à mes yeux tel qu'il est. Il semble que dans ce désert populeux l'isolement soit plus complet et plus pénible que lorsqu'on est seul avec soi-même : retiré et solitaire, je fus plus libre, si ce n'est plus heureux. Un besoin ardent d'aimer entraînait irrésistiblement mon imagination vers des pensées qui la désolaient ; je me complaisais dans le désespérant idéal du sentiment angélique. J'unissais par la plus intime confiance deux êtres doués de

qualités nobles et généreuses ; je ne leur donnais à tous deux qu'une âme, qu'un désir, qu'une espérance, qu'un regard. Ce tableau ne s'achevait jamais sans qu'une larme, en s'échappant de mes yeux, ramenât mes réflexions sur moi-même et sur le vide de mon pauvre cœur. Cruel retour! dans cette sorte de délire, je nommais à haute voix ma mère, j'appelais une femme, mes bras s'ouvraient avec instinct, se recroisaient avec douleur. J'appelais une femme avec une si fervente naïveté qu'aucune certainement n'y eût résisté si j'avais pu lui dire : « Je vous aime, » comme je lui aurais dit : « Aimez-moi. » Mais tout est confusion, désordre, dans une existence placée hors la nature par la loi ; je n'appartiens à aucune des classes de la société : les classes élevées, où se comptent les générations, où s'accumulent les honneurs, me rejetteraient avec dédain si je tentais de me faire jour parmi elles ; le sentiment d'orgueil que donne l'éducation m'éloigne des derniers rangs de cette foule que la misère avilit,

que l'ignorance dégrade. Il reste une classe intermédiaire, mais est-il facile de s'y faire admettre? Là, dans cette classe moyenne, la supériorité n'appartient pas seulement au mérite, comme le disent hautement les partisans de l'égalité : on y conteste, il est vrai, les avantages d'une naissance antique, mais on y accorde tout à l'influence de la fortune acquise, quelque honteuse qu'en puisse être l'origine. Ces niveleurs qui veulent abattre tous ceux qui s'élèvent au-dessus d'eux, qui déclament avec emphase contre l'orgueil d'une ancienne noblesse généreuse et polie qu'ils envient, mais qu'ils n'imitent pas, refoulent avec insolence dans leur petite vanité ceux que l'indigence place socialement au-dessous d'eux. Quand on entre dans le monde sans famille, sans fortune, sans état, il faut attendre tout son bonheur de son caractère, ou compter hardiment sur le hasard pour ne pas se décourager de la vie au premier abord et des hommes au premier contact.

Les sentiments doivent nécessairement se ressentir de tout ce qu'une telle position a de faux, de perplexe et de malheureux. Comment livrer son cœur à une affection passionnée, quand il faut sans cesse la tenir en surveillance par la crainte de blesser une convenance, de heurter un intérêt, de rencontrer un dédain? Et lorsqu'on ne possède de dot à offrir que le malheur d'une naissance qu'on craint d'avouer et qu'on craint de cacher, la délicatesse peut-elle seulement risquer d'encourir le soupçon de séduction intéressée? Cet odieux soupçon enlève à la première pensée de l'amour naissant son charme, et au cœur sa confiance. « J'aime! » ce mot si doux à dire, si doux à répéter, si enivrant à entendre, est interdit; on n'ose pas le prononcer le premier, dût cette réserve de l'honneur être faussement interprétée, appelée sottise ou sécheresse.

Telles peuvent être les conséquences d'une faute originelle, qu'elles s'étendent à toutes les circonstances de la vie, refroidissent tous les sentiments,

gênent toutes les actions, enchaînent les résolutions, paralysent les caractères.

Notre existence se compose de détails de tous les instants, qui, pour la plupart des hommes, sont toute la vie, car ils ont constamment pour objet nos besoins et nos plaisirs; mais ces détails disparaissent dans l'ombre et ne sont plus que des accessoires au tableau, quand un sentiment est assez puissant pour nous les faire oublier: une moitié de la mince fortune que monsieur de Latour m'avait persuadé d'accepter de la part de mes parents était déjà dépensée sans que je m'en fusse aperçu, sans que j'y eusse réfléchi.

Jeté dans le monde sans expérience, j'imaginai, en voyant tant d'hommes tenir si fortement à la vie, qu'elle devait avoir bien des charmes. Et moi aussi, je me créai des goûts, des désirs et des caprices; mais, en les satisfaisant, je n'en trouvai pas moins le vide dans mon existence, et au milieu du tourbillon, je n'en étais pas moins seul. Je

dépensais l'argent sans utilité, sans jouissance, sans regret, sans autre but que de dépenser; je donnais sans que cela me coûtât et sans me trouver plus heureux. J'ai besoin d'être aimé pour ressentir de l'orgueil, comme pour avoir de la vanité j'ai besoin d'être excité par le désir de plaire; le plaisir de me mesurer de faste et de luxe avec des étrangers m'importe peu. Mon existence toute passive s'use dans les entraves qui la gênent; l'ambition ne tourmente mon esprit que pour augmenter mon découragement; quand tout me faisait un devoir de tenter un effort pour sortir d'une fausse position, je cédais à tous les obstacles que j'entrevoyais et je retombais accablé.

En moins d'une année, j'avais dépensé vingt mille francs; je songeai sans effroi à une réforme, et de tous les projets que je fis ce fut le seul que j'exécutai. Il me restait encore mille francs de rente: j'avais cette fierté qui tient plus à l'inexpérience du monde qu'à l'élévation du caractère; je

résolus de conserver mon indépendance et de ne rien devoir à personne. Je me proposais d'aller au fond d'une province cacher mon existence dans une retraite ignorée et paisible; je leurrais mon imagination de toutes les illusions champêtres, de tous les plaisirs agricoles : mais il y a quelque chose qui retient l'homme non-seulement dans sa patrie, mais encore au lieu qui l'a vu naître, et ce lien doit avoir bien de la force, puisque, sans famille et sans patrimoine, je ne parvins point à le rompre. Peut-être aussi une pensée me retenait-elle, et me flattais-je en secret de retrouver un jour mes parents dans l'endroit même où ils m'avaient abandonné!

Ma résolution était prise. J'étais las de ces folies faites avec préméditation, de ces distractions qu'il fallait chercher avec tant de peine, de ces plaisirs dont on devient l'esclave : je rompis sans éclat; mais au lieu de cet air grave qu'on m'avait reproché si souvent, comme me donnant un maintien important et dédaigneux, je conservai le ton railleur et

caustique que j'avais adopté pour me dispenser de répondre directement aux questions de ces amis qui vous interrogent sans intérêt, quelquefois même sans curiosité. On vantait mon esprit, qu'on avait d'abord nié; j'étais peu flatté de ce suffrage: il est si facile d'avoir de l'esprit aux dépens des autres, qu'il ne fallait rien moins que le désir de m'étourdir sur mes propres pensées, et de mettre en défaut ceux qui auraient cherché à les pénétrer, pour me faire prendre un genre d'esprit que je désapprouve et qui peut avoir des suites si fâcheuses.

Dans l'hésitation de mes divers projets de réforme, je me souvins de monsieur de Latour et j'allai le consulter. Il était instruit de toute ma conduite et avait facilement deviné le secret de cette prétendue légèreté dont on m'accusait, et à laquelle peut-être aussi je me laissais entraîner au delà des bornes que je m'étais prescrites.

Les caractères passionnés qui cherchent à se déguiser sont ordinairement inhabiles: ils tombent

d'un extrême dans l'autre; ils se jettent, pour se cacher, précisément dans le contraire de ce qu'ils sont. Ce moyen est trop commun pour qu'il puisse échapper à la pénétration de l'observateur; il ne réussit qu'avec le monde, qui juge sur les apparences.

Monsieur de Latour fut sévère avec moi : « Je vous blâme plus encore que je ne vous plains, me dit-il; un homme a toujours assez de ressources en lui-même quand il a de l'énergie. » Je ne répondis à ce reproche que par une plaisanterie : « Le ton railleur, reprit cet homme excellent, ne sied à personne, encore moins à ceux qui ont de la gravité dans l'esprit, car alors l'ironie a de l'aigreur et n'a plus la gaieté pour excuse. Émile, vous avez tort; dans votre position, il faut presque forcer l'estime pour l'obtenir; moins on offre de garanties et de cautions, plus il faut inspirer de confiance. » La conversation se continua sur mes projets, sur mes relations, sur ma société. En parlant des jeunes

gens que je fréquentais, je nommai le jeune Édouard de Fontenay : « C'est un petit fat, fier de son nom et de sa fortune, à qui j'ai manqué vingt fois de donner des leçons de modestie : nous sommes assez mal ensemble. Il me regarde avec une impertinence qui me déplaît et qu'il ne tardera pas à regretter. »

En regardant le vénérable abbé, je rencontrai ses yeux, qui cherchaient à deviner toute ma pensée. Je fus surpris de l'expression de son visage : « J'avais une meilleure opinion de vous, reprit monsieur de Latour. Le mot de religion a besoin d'être médité, il comprend trop d'immenses pensées pour qu'il soit permis de le prononcer inconsidérément et pour que de jeunes étourdis, qui ne réfléchissent que sur leurs plaisirs, puissent l'entendre sans le trouver ridicule ; l'expression de morale présente une idée moins élevée, mais elle n'est pas davantage à l'abri de leurs plaisanteries ; je ne sais plus maintenant de quels mots me servir avec vous : ceux de religion, de morale, de devoir, quand on a passé un certain

temps sans les entendre, n'ont plus qu'un son étrange et un sens faux, incomplet, que leur prête l'esprit pour les livrer plus facilement à la dérision. Je connais peu les usages qui règlent ce que vous nommez une affaire d'honneur : mais la simple équité, selon moi, s'oppose à ce qu'un homme sans parents puisse en provoquer un autre et se mesurer avec lui, lorsque de la mort ou de la vie de celui-là dépend le bonheur ou la désolation de toute une famille ! Émile, vous niez que l'existence ait pour vous aucun prix ; quel mérite avez-vous donc à risquer si peu contre un jeune homme qui a beaucoup à perdre ? Les armes sont-elles égales ? Avez-vous un nom, des parents, une fortune ? Il faut vous le rappeler, puisque vous l'avez oublié : vous n'avez pas de parents, vous n'avez pas de nom, vous n'avez pas de fortune, et vous vous plaignez de n'avoir pas de bonheur. Ah ! je le vois à la seule expression de votre visage, j'ai encore conservé quelque empire sur votre esprit, et vous n'avez pas

perdu toute votre délicatesse. Émile, vous n'abuserez donc pas d'un secret que je ne dois plus vous taire : ce jeune Édouard est votre frère. Si vous l'eussiez tué ! »

Je restai interdit longtemps sans pouvoir prendre la parole ; l'abbé de Latour rompit le silence le premier : « Cette confidence vient-elle trop tard ? » dit-il. Je rougis, et je m'écriai : « Je suis le plus malheureux des hommes ! » Monsieur de Latour devint pâle : « Que voulez-vous dire ? — De grâce, de grâce, laissez-moi sortir. — Je ne vous retiens pas, allez, monsieur, puisque votre confiance ne répond pas à la mienne. » J'étais prêt à m'éloigner, je restai interdit au ton froid avec lequel monsieur de Latour avait prononcé ces paroles : « Puisqu'il faut vous le dire, sachez qu'hier, dans mon désespoir de n'avoir point de parents, en écoutant cet Edouard s'entretenir complaisamment des siens, je crus venger le malheur de ma naissance en le plaisantant sur la liaison trop connue que sa mère a

cue si longtemps avec le général d'Harcourt.... Les amis d'Édouard furent les premiers à rire de sa confusion. Il prit un prétexte pour sortir, mais en nous quittant il m'adressa un regard expressif auquel je ne fis d'abord nulle attention, tout fier que j'étais de ce honteux triomphe; mais un pressentiment m'assure en ce moment que j'aurai de ses nouvelles. — Malheureux! me dit l'abbé de Latour, c'est à cette liaison de la comtesse de Fontenay et du général d'Harcourt que vous devez le jour. — J'ai donc des parents? repris-je vivement avec un mouvement qui ressemblait à de la joie, mais qui dura moins de temps qu'il n'en fallut pour l'exprimer. Le général d'Harcourt est donc mon père? continuai-je avec embarras. — Émile, me dit monsieur de Latour, il faut envoyer chez vous. — J'irai moi-même; s'il y a une lettre, je reviendrai vous l'apporter; vous me donnerez des conseils. Ah! monsieur, je suis bien malheureux! — Je vous attendrai. » Le vénérable abbé me tendit la main,

je la pressai contre mon cœur et je sortis. J'avais besoin d'être seul.

IV

En retournant chez moi, mille pensées désolantes oppressaient mon cœur et occupaient mon esprit; je me mis par instinct à courir pour m'y soustraire, comme on fuit devant un ennemi nocturne qui vous poursuit.

Plusieurs lettres m'attendaient à mon retour; je les pris avec trouble, et, aussitôt que je fus renfermé chez moi, je me jetai sur un siége et je me livrai à mes réflexions sans avoir le désir de m'assurer si, parmi ces lettres, il se trouvait un défi de cet Édouard que j'aurais eu tant de plaisir à aimer depuis que j'avais appris qu'il était mon frère. Il y a des mots qui ont une puissance irrésistible et un

son magique; on dirait que le secret de notre caractère leur appartient et qu'il suffit de les prononcer pour le gouverner. « Qu'il est doux d'avoir une mère à défendre! m'écriai-je en m'élançant avec transport et en parcourant ma chambre à grands pas; Édouard, que vous êtes heureux! vous ne serez jamais réduit à l'extrémité de mépriser votre mère sans pouvoir l'excuser. C'est un sentiment horrible! Votre amour pour elle s'entoure d'illusions et vous préserve d'affreuses vérités; Édouard, que vous êtes heureux, et que je me semble vil à moi-même! J'expie cruellement ce tort où m'entraîna une honteuse vanité, lorsque je fus assez lâche pour vous insulter dans ce que le cœur doit avoir de plus cher et de plus sacré, la réputation d'une mère! Étais-je alors devenu insensible, avais-je donc oublié l'honneur et la générosité? Erreur funeste! j'aurais dû savoir qu'on n'asservit pas son caractère à des systèmes, et que s'il est facile de se lancer dans un tra-

vers, il ne l'est plus de se retenir; j'aurais dû savoir qu'il n'y a que les êtres sans passion, que la raison et l'intérêt conduisent, qui puissent se composer un maintien sans danger, mais qu'avec de la sensibilité et de l'imagination on n'évite un excès que pour tomber dans un autre, et qu'il n'y a d'efforts à faire que pour se modérer. Il ne manquait au malheur de ma vie que le malheur d'injurier ma mère et l'alternative d'apprendre à son fils, en me nommant, tous les torts de sa conduite, ou de me battre avec mon frère... Édouard ! si je vous donne ce nom, me repousserez-vous? et n'aurez-vous point à me dire : « Si je ne peux désormais estimer ma mère, je puis encore moins vous aimer; j'étais heureux... » Édouard, n'achevez pas; j'ai dû vous paraître orgueilleux, méprisable, envieux; je ne me montrerai point cruel, je fuirai. Le monde m'appellera lâche, peu m'importe; mon existence est dévouée à la honte, je subirai ma destinée; je fuirai. Fuir! et si mon

père un jour, rappelé à la nature par le remords, redemandait le fils auquel il a donné la vie, ne s'empresserait-on pas de lui répondre : « Il a disparu la veille d'une affaire d'honneur. » Oh! c'est alors qu'il pourrait s'applaudir de m'avoir privé de son nom, et croire que je n'étais pas digne d'une naissance autre que celle que j'ai reçue. Que faire? »

N'est-il pas extraordinaire et remarquable qu'après un événement malheureux tous les accidents viennent se mettre à leur place et le compliquer comme si une main invisible prenait soin de les ranger?

J'ouvre une lettre au hasard parmi celles qui me sont remises; toutes leurs suscriptions m'étaient également inconnues; celle que je prends la première est précisément d'Édouard.

Je n'en saisis que quelques mots à travers les larmes qui restaient dans mes yeux et soulevaient mes paupières sans pouvoir en sortir, comme ces chagrins que l'âme a besoin de confier et qu'elle

s'obstine à contenir. Mais, pour deviner le contenu de cette lettre, il m'était inutile de la lire; elle finissait ainsi :

« Le choix des armes m'importe peu, je vous l'abandonne; je me trouverai demain, avec deux témoins, à l'heure et à l'endroit que vous indiquerez. » ÉDOUARD DE FONTENAY. »

Que faire? me demandai-je; et, absorbé par la douleur, je n'avais pas cessé de souffrir, mais je ne me souvenais plus que vaguement de ce qui m'accablait; mes pensées n'avaient plus d'objet, j'étais tombé dans cet état d'apathie qui suspend toutes les facultes de l'âme et ne lui laisse que le sentiment de son mal.

Je ne sortis de cette situation qu'à l'arrivée de l'abbé de Latour, que j'avais oublié et que l'inquiétude amenait. Je lui montrai la lettre, il la lut, et, me regardant avec une émotion qu'il s'efforçait

vainement de cacher : « Que comptez-vous faire? — Je l'ignore. » L'abbé de Latour parut agité : « J'aurais dû, disait-il à demi-voix, lui révéler plus tôt le secret de sa naissance ; c'est à ma discrétion qu'il faut attribuer tous les malheurs qui lui arrivent. Funeste silence!... Émile, reprit avec tristesse cet homme vénérable, je m'intéresse à vous; vos réponses vagues et votre air décidé s'accordent mal ; vous me cachez quelque chose. Comme vous êtes pâle! » Et me prenant la main : « Vous êtes malade? Je resterai près de vous ; mais cette affaire de demain, comment l'éviter? comment l'arranger? Il faut prendre un parti. — Je ne puis parler, je ne puis vous répondre, mes idées sont confuses, je ne sais ce que je ferai, je ne veux point y réfléchir. Eh! monsieur, de grâce, laissez-moi. — Émile! » Ce fut le seul mot que l'abbé de Latour prononça ; mais il y avait dans l'expression qu'il y mit tant de reproche et tant de bonté! Il sortit; je voulus le rappeler, et, comme si j'avais perdu la mémoire, je

ne pus trouver une parole pour le retenir. Je restai seul ; une fièvre ardente brûlait mon sang, et cette fièvre s'augmentait encore de la crainte de ne pouvoir me soutenir le lendemain. On m'apporta les pistolets que j'avais fait demander. J'écrivis sur-le-champ à Édouard une lettre dans laquelle j'indiquai le lieu du rendez-vous et les armes que j'avais choisies ; je pris pour mes témoins ceux qui avaient été présents à l'entretien qui avait provoqué un duel entre deux frères.

Je mis ordre à mes affaires, et il me parut que je devenais plus tranquille ; je me jetai sur mon lit. La lumière m'importunait, j'éteignis ma lampe ; mais l'obscurité me déplaisait encore plus, et je la rallumai. Quand on souffre on change souvent de désirs, car on ne se sent bien nulle part, et l'on cherche à distraire sa douleur par des caprices. A peine étais-je couché, que j'éprouvais le besoin de me relever ; j'allais de mon canapé à mon lit, de mon lit aux pistolets, que j'avais fait mettre sur une

table ; je les examinais, je les retournais, j'essayais les batteries, et absorbé par divers projets, diverses résolutions, qui ne se présentaient encore que dans le vague, j'appuyai sans réflexion sur une détente et le coup partit. La balle renversa la lampe et atteignit mon lit.

La porte s'ouvrit brusquement ; l'obscurité ne laissait rien apercevoir ; mais au seul son de la voix je reconnus l'abbé de Latour. Cet excellent homme, en me quittant, ne m'avait point abandonné et veillait sur moi de la chambre attenant à la mienne. Je tombai dans ses bras, je le rassurai : « Ah ! me dit-il, j'ai cru que vous ne vous étiez soustrait à un crime que par un autre crime, j'ai frémi... » Depuis ce jour la pensée d'un suicide est restée ineffaçable dans mon âme.

Ma distraction, qui pouvait avoir de si funestes résultats, n'eut aucune suite fâcheuse. Cette détonation inattendue remit de l'ordre dans mes idées en leur donnant une forte secousse ; il me fut plus

facile de réfléchir au parti que je devais prendre. L'heure approchait, mes témoins arrivèrent ; je pris la main de l'abbé de Latour, elle était glacée : « Ne craignez rien, lui dis-je, je saurai conserver votre estime. »

La profondeur d'esprit de cet ecclésiastique, ses nombreuses connaissances, ne diminuaient pas la foi qu'il avait dans sa religion, ainsi que la sévérité de son maintien n'ôtait rien à la sensibilité de son cœur.

Ses cheveux gris annonçaient le passage entre la virilité et la vieillesse ; je crois qu'il avait soixante ans : son visage annonçait le recueillement, il y avait souvent de l'onction dans ses paroles et toujours de la dignité. Depuis que je le connaissais, jamais sa conduite n'avait fourni le sujet du plus léger reproche. Au collége où j'étais, jamais il n'avait compromis son autorité par une injustice ; il était toujours juge en dernier ressort.

Son indulgence éclairée pour tous les torts, sa

modération, lui attiraient la confiance, et lorsqu'on voit si souvent l'habit de ministre de la religion livré à une audacieuse dérision, l'abbé de Latour était partout l'objet du respect et de la vénération : sa piété était communicative, parce qu'elle était éclairée et sincère.

J'allais partir... Il avait bien acquis le droit de m'imposer ses conseils; il ne m'adressa aucune question sur mes projets : il connaissait les hommes, et savait qu'on ne les excite pas à la générosité par la méfiance, et qu'il suffit le plus souvent de paraître les croire fermement sur parole pour les engager fortement d'honneur.

Quatre heures sonnèrent. L'abbé de Latour m'ouvrit ses bras, je m'y précipitai en le nommant mon véritable père... Et je partis. Il me semble qu'alors je n'eusse pas été fâché de mourir, tant le regard expressif de cet homme vénérable avait paru me promettre de cette félicité céleste que l'âme pressent alors même que l'esprit n'ose pas y croire.

V

Le mystère qu'il faut mettre à tous les apprêts d'un duel, ces apprêts mêmes, ont quelque chose d'horrible; les soins, les précautions qu'il faut prendre, le secret qu'il faut garder, tout cela ressemble aux préparatifs d'un crime.

Ces préparatifs peuvent n'avoir rien d'horrible lorsque l'homme, altéré par la haine ou le ressentiment, a soif de la vengeance; mais, lorsque le cœur est sans fiel et que l'imagination n'a pas usé toutes les douces émotions, il faut, pour ne pas s'effrayer de la pensée toujours affreuse d'un duel, toute la force d'un préjugé qui résiste aux lois mêmes qui le condamnent.

Exact au rendez-vous, Édouard m'avait devancé de quelques minutes.

Aussitôt que les témoins furent convenus des faits, je m'approchai d'eux. Édouard avait gardé le silence; je laissai préparer les pistolets, et, lorsqu'on nous les remit, je pris la parole, quoique ma voix fût extrêmement émue : « Je ne crois pas qu'il y ait de lâcheté, dis-je à mes témoins, dans l'aveu d'un tort : si monsieur se contente d'excuses, je suis prêt à les lui faire telles qu'il les exigera. » Édouard me tendit la main avec générosité; mais un des témoins dit assez haut pour que je l'entendisse : « Quand on doit faire des rétractations et des excuses, on n'attend pas que l'affaire soit à sa dernière extrémité. — Je vous demande pardon, monsieur, lui dis-je vivement; je ne me suis rendu sur le terrain que pour donner à ma rétractation la solennité qu'elle devait avoir, et, si j'ai attendu que les armes fussent prêtes, c'est afin de n'avoir point d'explication à donner sur ma conduite à ceux qui ne sauraient point la comprendre... Je vous demande, dis-je à Édouard, comme preuve de la sincérité de notre réconci-

liation, de me servir de témoin, puisque je suis obligé d'apprendre à monsieur qu'on peut convenir de ses torts sans manquer de courage. »

On essaya vainement de concilier cette affaire. Mon adversaire était brave, mais plus violent encore; il saisit un des pistolets, s'éloigna de moi de dix pas, donna impérieusement aux témoins l'ordre de faire un signal pour tirer ensemble; mais il ne l'attendit pas, car je ne fus averti de ce signal qu'en sentant une balle déchirer mes habits et me percer le bras gauche, que j'avais appuyé sur la hanche... Une vive souffrance m'excitait à l'emportement. Je fus encore assez maître de moi pour remettre avec un sang-froid apparent entre les mains d'un de mes témoins l'arme que la douleur faisait trembler dans les miennes.

La générosité n'est peut-être pas la manière la moins cruelle de se venger d'un tort et d'humilier l'amour-propre; aussi mon adversaire me contesta vivement le droit d'agir comme je venais de le faire.

Édouard intervint, fit panser mon bras, termina l'affaire par les paroles d'usage, et m'offrit de me ramener chez moi. Je refusai cette avance délicate qui charmait intérieurement mon cœur; nous nous serrâmes affectueusement la main, et je compris en le quittant que ma conduite venait de lui faire oublier ce que mes plaisanteries avaient eu d'inconvenant et de méprisable; car il faut avoir de la bassesse dans le cœur ou de l'ivresse dans l'esprit pour insulter un homme dans une de ses affections. Si tous les sentiments sincères commandent le respect, quel sentiment y a plus de droits que la piété filiale?

VI

Plaisir et souffrance sont les deux seules aiguilles qui devraient marquer les heures et déterminer la

durée des jours. Peut-on assujettir au mécanisme régulier d'une montre les joies ou les douleurs qui composent notre frêle existence? Ce mouvement toujours égal irrite l'impatience, ajoute à l'ennui : que l'on souffre ou que l'on attende, le regard s'attache au cadran, en mesure mille fois le tour avant que l'aiguille trop lente l'ait parcouru une fois ; que l'on soit heureux, le temps a passé avant qu'on ait songé à calculer la course de ce vieillard indompté, qui se dérobe quand on veut le retenir et s'arrête quand on cherche à le presser. Non, les heures n'ont pas la même durée pour l'indifférence et pour l'amour, pour le plaisir et pour la douleur, pour la jouissance et pour l'attente, et quand je voudrai savoir combien de temps j'ai vécu, ce n'est pas ma montre que je consulterai, je demanderai à mon esprit de combien d'idées il a fait le tour, à mon cœur de combien d'émotions il a ressenti l'atteinte.

L'existence la plus longue est cette existence

stagnante qui se corrompt dans la langueur et le dégoût, cette vie incomplète qui se consume en vains désirs.

Quand on ne tient au monde par aucun lien, par aucun intérêt; quand on est condamné, dès son enfance, au plus affreux isolement, forcé que l'on est de se défier des avances des hommes le plus souvent prêts à abuser de la bonne foi et de l'inexpérience, et qu'à vingt ans on n'a pas encore rencontré la femme dans l'âme de laquelle on puisse verser le trop-plein de sa vie, alors quel vide dans l'existence, et comment le remplir? On est perdu si l'on se décourage; mais, pour résister à l'ennui de soi-même, de combien d'énergie le caractère a-t-il besoin d'être doué?

Le malheur d'une naissance illégitime n'est pas seulement le malheur de n'avoir pas de nom, si vivement que l'amour-propre puisse en souffrir: on oublie plus difficilement l'abandon de ses parents, parce que tout le rappelle. Il semble que le

sentier de la vie soit plus difficile lorsqu'il n'a été préparé par nul être qui s'intéresse à votre bonheur; plus on est faible, plus il semble que les obstacles se multiplient, et que moins on a de soutien, plus on éprouve d'injustices; peut-être aussi, quand il faut se guider seul dans la foule, est-on plus défiant parce qu'on ose moins s'abandonner, plus sensible parce qu'on renferme plus en soi ce qu'on éprouve, et plus susceptible parce que l'amour-propre est moins satisfait?

L'être le moins envieux ne peut voir sans un retour pénible sur lui-même avec quelle laborieuse prévoyance, tendresse ou vanité, tant de pères préparent l'avenir de leurs enfants, avec quelle sollicitude une mère embellit leur enfance, quels soins elle met encore à écarter de leur jeunesse les nuages qui peuvent l'assombrir; étranger au milieu de toutes les classes de la société, s'il lui échappe un soupir, ce n'est pas un soupir d'envie, c'est un soupir de regret.

Ce duel, en me faisant rentrer en moi-même, avait rendu au malheur de ma naissance comme une vivacité nouvelle; plus je réfléchissais sur ma position, plus je la trouvais désespérante et désespérée : mon imagination ne découvrait pas de perspectives dans l'avenir, mon cœur pouvait encore moins demander de consolations au passé. Je dus chercher dans mon caractère assez d'énergie pour le délivrer de ce dégoût profond de la vie qui était venu énerver mon existence : c'est alors que ces réflexions furent jetées sur le papier. Mathilde, ne vous étonnez point de trouver dans ces pensées tant d'incohérence : tracées rapidement dans le moment qui les inspira, j'essaye aujourd'hui de les réunir ; ce sont des souvenirs que je cherche à lier, des fragments épars que je retrouve et que je mets en ordre ; ils peuvent être incomplets et diffus, mais ils ne contiennent rien d'exagéré, puisque je n'ai rien à rétracter.

Rousseau, que des êtres froids n'ont pas su com-

prendre et qu'ils n'ont pas craint de calomnier, nous a révélé toutes les souffrances, tous les écarts d'une sensibilité et d'un orgueil trop fortement concentrés... Rousseau fut aussi jeté dans le monde comme un enfant perdu, avec une éducation imparfaite et sans nulle fortune. Coupable de torts qu'il pouvait cacher, on n'a pas craint d'accuser son caractère de bassesse, parce qu'il avait si bien la conscience de sa délicatesse qu'il n'a pas rougi de les avouer. Son orgueil et sa sensibilité avaient trop souffert dans sa jeunesse errante; Rousseau était devenu susceptible et défiant en même temps qu'il devint célèbre. Si longtemps délaissé, il ne fut recherché que lorsque son génie l'eut mis à la mode; mais alors il ne lui était plus donné d'avoir un ami, parce que le cœur, lorsqu'il a pris l'habitude de se replier sur lui-même et de renfermer ses secrets, ne s'ouvre plus à la confiance et n'est plus susceptible d'épanchement. De quoi l'accuse-t-on? d'un excès d'amour-propre. Est-on si coupable de rejeter orgueilleuse-

ment des offres qui ne sont faites que par la vanité d'hommes qui n'aspirent à devenir les bienfaiteurs du génie que pour détourner sur eux un rayon dérobé à son auréole de gloire, et faire arriver à la postérité leur nom monté en croupe d'une grande réputation? Et alors même que ces offres eussent été dictées par l'amitié, un vieillard est-il si coupable de méconnaître la sincérité de quelques avances après avoir été l'objet de tant de calomnies et d'intrigues? Certes il est facile de se tromper, puisque le caractère de Jean-Jacques a pu être si mal apprécié.

Comme lui, la pensée d'une injustice me révolte, et le seul nom de Rousseau, dont je voulais citer un passage, m'a entraîné à faire, non de sa conduite, mais de son caractère, une justification dont il n'aura pas besoin près de vous, Mathilde, quand vous aurez étudié ses ouvrages; car votre cœur bienveillant et votre esprit juste comprendront facilement les erreurs qui naissent d'une imagination

ardente, exaltée par la douleur, et que des parents n'ont jamais pris le soin de diriger par leurs conseils.

Tel est le malheur d'être jeté dans la vie sans guide, que ce n'est qu'en heurtant contre les écueils qu'on apprend à les éviter; et, à l'âge des illusions, livré à la merci des événements, il est bien rare, quand on attend d'eux seuls son expérience, qu'on n'en soit pas toujours la victime.

VII

« Sans doute il y a du courage à souffrir avec
» constance les maux qu'on ne peut éviter, mais il
» n'y a qu'un insensé qui souffre volontairement
» ceux dont il peut s'exempter sans mal faire, et
» c'est souvent un très-grand mal d'endurer un
» mal sans nécessité. Celui qui ne sait pas se déli-

» vrer d'une vie douloureuse par une prompte mort » ressemble à celui qui aime mieux laisser enve- » nimer une plaie que de la livrer au fer salutaire » du chirurgien...

» Celui qui ne tient à rien, celui que le ciel a ré- » duit à vivre seul sur la terre, celui dont la mal- » heureuse existence ne peut produire aucun bien, » pourquoi n'aurait-il pas le droit de quitter un sé- » jour où ses plaintes sont importunes et ses maux » sans utilité? ».

Aucun lien ne m'attache à la vie... Plus que mon sort peut-être, mon caractère est malheureux; une imagination se récréant à se désespérer, un orgueil s'irritant de ses propres souffrances, une ambition excessive stimulée par des souhaits stériles, un besoin ardent d'aimer, de la bizarrerie, de l'exigence... Mathilde, j'arrache une page à mon portrait. Ne pas avouer tous ses défauts, est-ce les cacher?

Si j'analyse mon avenir présumable, j'userai ma

jeunesse à me créer des ressources pour l'âge où je n'aurai plus de jouissances. Au-dessous de cette obscure médiocrité qui rétrécit mon existence, si j'abaisse les regards, je verrai une classe livrée à tout ce que la misère a de plus affreux ; mon cœur sera sans cesse déchiré à la vue d'êtres en proie à tous les besoins sans pouvoir en soulager aucun. Je le demande, n'est-il pas des positions où, même en regardant au-dessous de soi, la comparaison n'est pas un moyen de bonheur?

Si mes regards, au contraire, se reportent plus haut, s'ils s'arrêtent sur un poste éminent occupé par un de ces hommes qui n'arrivent au pouvoir avec d'étroites capacités qu'à la seule recommandation d'un nom ou à la faveur d'un caractère souple et rampant, je ne puis me défendre de cette irritation que donne le sentiment d'une injustice commise.

Le cœur lui-même n'échappe pas à l'obligation de se rapetisser au niveau du sort et de la condition où le hasard a placé l'homme.

Malheur à celui dont l'âme passionnée aura été emportée par delà cette ligne de démarcation tracée par la vanité ou la fortune! Malheur à celui dont les sentiments n'ont pu s'astreindre aux lois des convenances! L'entraînement n'est point une excuse. Un amour malheureux n'excite plus l'intérêt que dans les romans : dans nos mœurs, c'est un ridicule et une folie.

Qu'est-ce donc que cette existence qui suffit à tant d'êtres qui se trouvent heureux?

Les hommes sont partagés en trois classes : la classe privilégiée a mille dégoûts pour une jouissance; la classe intermédiaire, mille privations pour un plaisir; et la dernière?... La dernière classe, avilie par la misère, n'a rien qui mérite le nom ni de dégoûts ni de plaisirs; elle a, pour la plupart des gens qui la composent, l'existence purement animale des brutes. Ces êtres-là sont peut-être les moins malheureux. Si vous avez ce véritable orgueil indépendant des circonstances, cet élan du mérite;

si vous avez un cœur doué de sensibilité, ne souhaitez jamais cet état intermédiaire qui place entre les grands qu'il faut être attentif à ménager et les pauvres que l'on est impuissant à secourir, entre le ton protecteur qui blesse et la prière qui afflige; où l'on ne peut regarder au-dessus comme au-dessous de soi sans qu'il ne naisse de l'un de ces deux rapprochements une de ces tristes pensées qui dépouillent l'existence du charme qu'elle a pour le plus grand nombre.

Besoin est un mot qui, le plus souvent, n'excite que l'incrédulité du riche; il semble que l'indigent qui implore sa pitié ne s'adresse à lui que pour l'abuser. Que de gens qui, depuis qu'ils ont tout ce qu'ils désirent, ne croient plus à la réalité du besoin, et qui, depuis qu'ils sont opulents, rangent la pitié au nombre des erreurs.

Plus l'argent acquiert de valeur, plus les hommes deviennent égoïstes, et plus la vie sociale paraît pauvre et dépouillée.

Au reste, que doit m'importer le monde? je n'appartiens à aucune des classes qui le composent, je ne peux soulager aucun mal, je ne peux faire aucun bien. Enfin que m'importe le monde? Ne lui suis-je pas étranger? Ma mort n'excitera nul regret, ne coûtera aucune larme. Et que suis-je?... Innocent de ma naissance, sans patrimoine et sans nom, je n'ai reçu de la nature qu'un seul droit : peut-on me le contester? La mort, avec son cortége de croyances et de doutes, n'est-elle pas assez terrible? Faut-il, pour effrayer ma conscience, y ajouter encore la pensée d'un crime?

Je le sens, à vingt ans on peut être mécontent de son sort, mais on n'est pas encore détaché de la vie : l'espérance, ce mirage qui nous abuse jusqu'à la tombe en nous y conduisant, glace le courage, enchaîne la volonté. Non, à vingt ans ce n'est pas de la vie dont il est difficile de se défaire, c'est de l'espérance.

VIII

Il n'est pas d'expression dont l'indifférence soit moins avare, et qui donne plus envie de se décourager que cette locution banale : « *Du courage.* » Oh! si ce n'est que pour se dispenser de plaindre celui qui souffre qu'on vient ainsi insulter à sa douleur, il est aussi facile de garder le silence. L'homme doué d'énergie n'a pas besoin de pitié.

Les imaginations ardentes succombent facilement à l'ennui, non à l'ennui qui vient de l'inaction, celui-là n'accable que les sots, mais à cet ennui profond que j'appellerai, ne pouvant mieux le définir, le vertige du vide.

Dans cet état, l'homme, dégoûté de tout, ne jouit de rien ; le breuvage de la vie ne semble plus à son palais malade qu'un calice amer qu'il craint de

vider et qu'il achève lentement goutte à goutte.

Aucun remède n'existe contre cet affreux anéantissement; les jouissances sont sans aiguillon, les plaisirs sans attraction.

Le dégoût de soi-même fait de rapides progrès dans l'isolement, quand il n'est combattu par aucune responsabilité, retenu par aucun nœud. Je dois vous l'avouer, Mathilde, accablé de ma nullité, je fis sur mes jours une tentative que votre bonté chercherait à justifier si vos idées religieuses ne vous faisaient regarder un attentat à sa vie comme une criminelle offense envers Dieu.

Il en était, je crois, de mes pistolets comme de mon existence, ils s'étaient usés dans leur inutilité: depuis qu'ils m'appartenaient, jamais ils n'avaient servi. Je les plaçai tous les deux sur mon bureau, et ce fut pour ainsi dire sous leur dictée que j'écrivis à mon père et à ma mère une lettre fort longue que depuis j'ai déchirée. J'ai oublié ce que ces deux lettres contenaient; je me souviens seule-

ment qu'elles ne renfermaient aucun reproche.
L'arme était appuyée sur mon cœur, et telle est encore la puissance de la vanité humaine à l'instant de la mort, que je n'ai jamais pu surmonter l'horreur de me mutiler le visage en me faisant sauter la cervelle. L'arme rendait à ma main tous les battements de mon cœur : il était agité. Enfin la détente s'abattit ; mais elle s'abattit deux fois sans que l'amorce brûlât. Un instant ma résolution fut ébranlée par ce contre-temps ; je versai quelques larmes, m'éloignai deux fois de mon bureau et deux fois j'y revins. Honteux de ma lâcheté, je saisis le second pistolet. Mon esprit était assiégé de trop de réflexions pour me laisser le calme d'ajuster : le coup partit, et, quoique mes yeux se fussent déjà voilés, je crus voir passer la balle quand je la sentis me déchirer les chairs et traverser mon épaule : c'était précisément le bras où j'avais été blessé en duel, et il était encore soutenu par une écharpe. Je tombai sans connaissance sur le parquet ; mon

premier mot en retrouvant la vie exprima le regret de renaître en quelque sorte une seconde fois sans avoir retrouvé ni mon père ni ma mère.

Toujours la même pensée : le remords seul devrait avoir cette implacable opiniâtreté.

IX

Il y aurait un caractère intéressant à développer dans un roman ; ce serait celui d'un jeune homme né comme moi sans famille, sans fortune, suffisant à tout ce qui lui manquerait par sa seule énergie, et dont les forces croîtraient avec les obstacles ; un jeune homme qui se placerait au-dessus d'une telle position par un tel caractère, qui, loin de se laisser abattre par les difficultés, ne penserait qu'à les vaincre, et, esclave seulement de ses devoirs et de sa délicatesse, aurait su parvenir, en conservant son

indépendance, à un poste assez élevé pour attirer sur lui les regards de la foule, et se venger ainsi de l'abandon. Tracer ce caractère, raconter cette vie, ce serait remonter aux droits primitifs de l'homme, ce serait toucher à toutes les conditions sociales, ce serait appeler l'attention du philosophe et du législateur sur des questions qui n'ont pas encore été soulevées, ou qui, présentées autrefois sous un autre jour, ont reçu des décisions qui ne sont plus dignes des progrès que le siècle a faits dans la science de l'homme et de ses droits.

Un tel caractère serait sans doute un modèle que je me suis plus d'une fois proposé. Mais si nous pouvons modifier notre caractère, je ne crois pas qu'il nous soit donné de le changer : je dois le savoir, car tous mes efforts ont été vains pour ployer le mien docilement au malheur de ma position.

L'homme qui a reçu de la nature une vraie sensibilité peut s'étourdir un instant ; mais son cœur

le ramène avec plus de force à ses méditations. Ce savoir de glisser légèrement sur la vie, de ne s'attacher à rien pour que rien ne retienne; cet art de plaisanter pour se dispenser d'approfondir; ce secret de combler le vide de l'existence en multipliant les détails, n'appartiennent qu'à l'imagination bornée et à l'âme desséchée : et doit-on envier à l'insouciance ce triste privilége d'une philosophie fausse qui se préserve, il est vrai, des épines de la rose en se bornant à l'effeuiller, mais aussi qui la fane sans jouir de son parfum ?

X

Très-affaibli par une perte considérable de sang, je me trouvai étendu sur mon lit quand je revins à moi; j'essayai de soulever mon bras pour me convaincre que mon retour à la vie n'était point un

rêve de la tombe ; j'entr'ouvris les yeux pour me reconnaître, et mes paupières s'abaissèrent pour retenir une larme, lorsque je n'aperçus autour de moi que l'homme qui me servait, et un officier de justice occupé à dresser son procès-verbal.

Le premier mouvement des gens attirés par le bruit de l'explosion avait été d'envoyer chercher un commissaire de police avant de s'assurer seulement si j'existais encore et si j'avais besoin de secours! Je ne puis dire quel sentiment douloureux j'éprouvai à sa vue... Un commissaire de police, lorsqu'il m'eût été si doux de rencontrer le regard d'une mère, dût-il avoir l'expression la plus sévère du reproche le plus mérité! Et quand j'entendis ces mots : « Il n'est pas mort, » prononcés avec ce ton sec et joyeux de l'égoïsme qui échappe à une contrariété ou à un danger, alors j'aurais donné ce qui me restait de sang dans les veines pour pouvoir crier à ces êtres indifférents qui m'entouraient de me laisser mourir en repos.

On pansa ma blessure ; elle était profonde, mais elle n'était pas dangereuse. Le plus grand calme me fut prescrit; mais était-il possible à mon imagination surexcitée !

Je souffrais... je souffrais de la douleur qu'avait laissée le passage de la balle ; cette douleur physique était accablante, mais ce n'était rien, non ce n'était rien près de cette douleur morale que j'éprouvais de n'apercevoir sur le visage de ceux qui m'approchaient que l'expression de cette curiosité avide qui se venge par une stupide ironie des secrets qu'elle ne peut pénétrer.

Que de fois je portai la main à mon épaule fracassée, tenté d'arracher l'appareil mis sur la blessure, en considérant l'isolement où je me trouvais, et que de fois je rougis de cet abandon vis-à-vis de ceux qui me soignaient ! J'aurais moins souffert si j'eusse été seul ; mon cœur n'en aurait pas été moins navré, mais mon orgueil n'eût pas été si durement humilié.

Une fièvre ardente s'empara de mon cerveau. Ce que j'ai su depuis, c'est que dans mon délire je prononçais toujours les mêmes mots : une seule pensée m'occupait, j'appelais mon père et ma mère, et, lorsque le médecin qui me donnait des soins s'étonna de ne voir au chevet de mon lit aucun de mes parents ou aucun de mes amis, on lui répondit qu'on ne m'en connaissait pas.

L'abbé de Latour fut le seul qui vînt me voir, mais sans que je le reconnusse, et lorsque je le revis depuis il ne m'adressa aucun reproche, ne me parla point d'une tentative malheureuse qu'il jugeait sévèrement. Je n'osai m'informer si mes parents en avaient été instruits : son extrême réserve aurait seule interdit la confiance quand son âge l'aurait permise au mien.

Ne dirait-on pas que la mort s'éloigne de l'infortuné qui l'appelle, et qu'elle ne respecte que les victimes que le malheur a marquées de son sceau? Tandis que j'échappais aux dangers d'une fièvre

presque toujours mortelle, — moi dont l'existence n'intéressait personne,—votre sœur, Mathilde, jeune et jolie, dont l'âme pure s'élevait sans cesse vers Dieu pour le remercier du bonheur qu'elle croyait lui devoir, du bonheur même qu'elle espérait, Armandine était retirée de la vie, enlevée à l'idolâtrie de toute une famille que sa perte plongeait dans le désespoir. Ah! la mort choisit-elle donc ceux qu'elle frappe? ou faut-il croire, en voyant les êtres les moins dignes d'estime et de bonheur le plus souvent prospérer et le plus longuement jouir, que l'existence n'est qu'un noviciat, et que le Juge suprême ne leur laisse user cette vie qu'afin de retarder pour eux une vie meilleure qui ne commence qu'à la mort?

Enfin, après un mois de délire et de souffrance, placé pour ainsi dire entre l'existence que je ne pouvais ressaisir, et la mort qui m'échappait, je recouvrai la santé. Mon bras était encore suspendu dans l'écharpe qui le soutenait, lorsque je vous vis,

Mathilde, pour la première fois. A peine mes yeux eurent-ils rencontré vos yeux, que je sentis que mon âme n'était que la moitié de votre âme, et que vous alliez devenir l'arbitre de ma destinée.

Je craignais vos questions, je ne craignais pas moins les conjectures que vous pouviez faire sur l'accident qui me privait de l'usage de mon bras : je craignais de vous paraître querelleur, duelliste; je craignais plus encore que vous n'apprissiez l'attentat d'un homme sur lui-même. Sans doute, malgré les idées communes sur le suicide, il est plus facile de plaindre que de condamner celui qui s'est défait d'une existence qu'il ne pouvait supporter; mais, quand il survit à sa funeste tentative, on est moins disposé à la pitié qu'au mépris. Ah! Mathilde, en pensant ainsi, j'osais me mettre à votre place pour me juger : je rougis, je me troublai, quoique toujours persuadé que le suicide est un bien dès que l'existence est un mal, que Dieu est trop puissant pour punir la faiblesse, et

qu'il s'élève trop au-dessus des hommes pour voir comme eux un crime dans le malheur.

Mathilde, j'adore en vous le mysticisme qui trahit le besoin d'aimer jusqu'à ses devoirs, j'adore ces idées religieuses qui donnent à votre esprit tant d'exaltation et tant de générosité, mais je ne les partage pas.

Je crois que toutes les religions sont bonnes, je crois que, hors le fanatisme, toutes les erreurs des cultes obtiendront grâce devant Dieu, car notre ignorance est aussi son ouvrage ; et si les hommes se trompent dans les hommages qu'ils lui adressent, ce n'en est pas moins la reconnaissance et le respect qui les dictent.

Mathilde, je crois qu'un honnête homme qui fait le bien pour satisfaire à sa conscience peut dire, sans vouloir être rangé dans aucune secte : « J'adopte toutes les idées religieuses qui peuvent élever l'esprit, je rejette celles qui le rétrécissent... » Et, s'il fallait décider entre toutes les religions éta-

blies celle qui me paraîtrait la meilleure, je répondrais : — La plus tolérante.

Dieu existe ! Quiconque a reçu la faculté de sentir et de penser ne peut nier cette mystérieuse assertion; mais quiconque aussi voudra prouver l'existence de Dieu ne pourra l'expliquer qu'à l'aide d'arguments que je m'abstiens de qualifier, parce que toutes les croyances doivent être inviolables, et qu'elles sont toutes sacrées pour moi tant qu'elles ne me sont point imposées. Mon cœur est jaloux de son indépendance ; il refuserait de croire à un Dieu qu'il ne comprendrait pas, et, pour le comprendre, il a besoin de le sentir, il a besoin d'aller chercher lui-même ses inspirations dans le vague où se dérobe l'Être tout-puissant, suprême, infini.

Ah ! si la mort doit commencer pour les hommes l'initiation aux mystères de la nature, est-il raisonnable de craindre que le Créateur rejette de son sein l'être qui s'y précipite pour éclairer ses doutes, et se soustrait aux tourments d'une vie qu'il n'a

point acceptée comme un dépôt, et dont il doit être libre de disposer s'il l'a reçue comme un don? Si le suicide était un crime, quel homme oserait se donner la mort, quand elle le livre à un tribunal inconnu qui juge sans appel pour l'éternité?

Dégoûté de la mort sans être plus content de la vie, retenu chez moi par la faiblesse que m'avaient laissée mes souffrances, je pressurai mon caractère pour en tirer toute l'énergie, et mis à la torture mon imagination pour trouver quelque moyen de me tirer de l'ornière où le sort m'avait jeté; je m'exaltai tellement dans la solitude, que bientôt je devins honteux de m'être découragé. Enfin, à force de tourmenter mon esprit, je me créai quelque chose qui ressemblait à de l'espérance, et n'était que de la folie: mille idées se présentèrent, et je m'étonnai de ne les avoir pas eues plus tôt. En plaçant ainsi projets sur projets, je m'épuisais à élever un échafaudage de bonheur aussi solide au moins que ces châteaux de cartes que l'enfant se donne tant

de peine à construire et qu'un souffle renverse.

La première idée qui me vint, et celle sur laquelle reposait tout mon édifice d'avenir, était d'écrire à mes parents dont maintenant je connaissais les noms, de leur peindre mes souffrances, le malheur de ma position; de leur demander un peu de tendresse, et mes lettres étaient écrites, envoyées, avant que j'eusse réfléchi sur cette pensée.

Je disais à ma mère mon isolement, je lui disais le bonheur que j'aurais à la voir, ne fût-ce qu'un moment, ne fût-ce que pour graver ses traits dans mon cœur et me former l'idée d'une mère.

Je ne reçus aucune réponse.

J'écrivais à mon père combien il était douloureux de vivre dans l'abandon, et de n'avoir pas de nom, mais que je saurais me résigner à ce malheur si celui qui m'avait donné la vie daignait une seule fois me nommer son fils, et m'accueillir dans ses bras.

Le lendemain, je reçus cette réponse :

« Monsieur, l'erreur dans laquelle vous êtes, ou
» plutôt celle dans laquelle on vous a jeté, peut seule
» expliquer la lettre que vous venez de m'écrire;
» aussi je m'empresse de vous désabuser, dans l'es-
» pérance que vous recouvrerez votre caractère et
» votre énergie.

» Vous avez eu raison de penser que l'indifférence
» ne serait pas possible dans une semblable situation,
» même quand elle serait accompagnée du doute. »

Je relus cette lettre dix fois avant de la comprendre; j'appris depuis que le général d'H***, ayant eu des torts graves à reprocher à ma mère, quoiqu'il ne pût douter des droits que j'avais à sa tendresse, avait défendu qu'on lui parlât jamais de moi, au moins tant qu'elle existerait.

J'étais resté immobile de douleur et d'étonnement, quand le valet de pied chargé d'apporter cette lettre fit demander s'il y avait une réponse. Je saisis une plume qui se trouvait sous ma main, et je traçai ce billet à la hâte :

« Du caractère et de l'énergie! pouvais-je soup-
» çonner de la part d'un père une si cruelle ironie?
» Ah! monsieur, dites-moi, le caractère et l'éner-
» gie sont-ils possibles contre la honte d'une mère
» et la mauvaise foi... S'il y a quelque part une
» justice distributive, il vous suffira de relire votre
» lettre pour regretter d'avoir calomnié une femme
» qui ne peut vous répondre, en écrivant à un jeune
» homme qui ne peut la défendre. »

Aussitôt que ce billet fut écrit, je retrouvai cette sorte de courage qui naît quelquefois du désespoir.

« Du caractère et de l'énergie! » m'écriai-je avec un sourire amer d'ironie... Et mon imagination, facile à s'exalter, rêvait déjà un état honorable que je ne devrais qu'à moi seul, une position dans le monde assez brillante pour que je pusse entendre dire : « Il a, sans famille, sans fortune, surmonté les obstacles qui le condamnaient à l'obscurité; il a su vaincre son malheur, et, n'ayant pas de nom, il s'est créé une réputation. » Mon imagination rêvait

assez de célébrité pour que je pusse voir, comme d'Alembert, mes parents accourir vers moi. Ah! comme lui je n'eusse pas repoussé la mère qui m'eût abandonné. L'orgueil d'une mère pour son fils, lors même qu'il n'est qu'égoïsme, est encore un sentiment naturel que je conçois trop bien pour le juger sévèrement.

Dieu! que j'acquière quelque renom, et que mes parents s'offrent à moi comme la comtesse de Tencin à son fils! Si je déchire leur cœur, ce ne sera qu'en leur prodiguant les témoignages d'un attachement et d'un respect qu'il me sera d'autant plus doux de leur montrer, qu'ils auront perdu le droit d'exiger de moi cette redevance de la nature; car un fils ne doit à ses parents nulle reconnaissance du funeste présent de la vie, si, en lui donnant l'existence, ils l'ont sacrifié à de vaines convenances, à de méprisables intérêts. L'homme, en se reproduisant, ne fait qu'obéir à la loi de sa destinée; ce n'est pas sur la naissance que lui ont donnée ses

parents que doivent s'établir la gratitude et la tendresse d'un fils, mais sur les soins qu'il a reçus d'eux !

Les parents contractent, à l'égard de leurs enfants, des obligations dont ils ne peuvent se dispenser sans crime, et les enfants ont à remplir, envers leurs parents, des devoirs qu'ils ne peuvent méconnaître sans déshonorer leur caractère. Sera-t-il absous par la justice divine, par sa conscience, par l'opinion publique, cet homme indigne du nom de père, qui ne donne la vie à une nouvelle créature que pour l'abandonner? Plaignez ce bâtard qui demande un asile et un nom. A qui s'adressera-t-il? L'intérêt, l'égoïsme, ont endurci les âmes. Plaignez-le, lors même qu'il serait riche, car on plaint l'orphelin, car l'homme jeté dans la vie sans avoir reposé sa tête sur le sein d'une mère n'a pas connu la plus ineffable des jouissances !

XI

La volonté n'est pas une puissance, il s'en faut, car les projets d'un être isolé sont non-seulement dépendants des circonstances, mais encore des hommes.

On répond à celui qui regrette de n'avoir pas de famille pour l'aider dans la vie qu'il est doux de tout devoir à soi-même. Il y a longtemps que je sais que, pour adoucir les douleurs du malheureux qui se plaint, l'usage est de lui contester son mal ou de l'en accuser et de lui dire : « Vous ne souffrez pas, » ou bien : « Pourquoi souffrez-vous? » Ignore-t-on que l'homme, pour tout devoir à lui-même, est obligé de tout devoir aux autres; qu'il ne peut rien que par les autres? Et en admettant qu'un enfant qui a besoin de tout le monde ne soit repoussé par

personne, croit-on qu'il soit plus doux de devoir son bonheur à des étrangers qu'à sa famille?

Du reste maintenant l'égoïsme a jeté le masque. Un jeune homme se présente dans le monde avec la confiance de la jeunesse et la présomption de l'inexpérience, il demande un service; la mode est passée de tromper l'espérance par de fausses promesses : « Vous demandez un service, lui dit-on, pouvez-vous en rendre un autre? — Non. — Ne m'importunez donc pas plus longtemps. » On ne cherche pas plus à s'excuser de refuser ce qu'on vous demande qu'une générosité délicate ne chercherait à faire valoir ce qu'elle accorderait. Chacun à présent avoue son égoïsme avec plus de franchise que l'innocence n'a de candeur.

Aujourd'hui, quel moyen de sortir de l'obscurité? A peine peut-on espérer atteindre aux limites de l'esprit : quel homme prétendrait les reculer?

Il n'y a plus à choisir entre la mort et un nom; la gloire n'est plus qu'un mot creux, il ne sonne pas

l'argent. La République et Napoléon ont usé l'enthousiasme. La fortune, arrêtée dans sa course par les débris de nos armes, agite le bonnet de la liberté comme une vaine marotte, ou bien en trafique comme d'une enseigne mercantile. La fortune est la religion du jour, l'égoïsme l'esprit du siècle.

Pour surgir de l'obscurité il n'est plus qu'un moyen : grattez la terre avec vos ongles, si vous n'avez pas d'outils, mais grattez-la jusqu'à ce que vous ayez arraché une mine de ses entrailles... Quand vous l'aurez trouvée, on viendra vous la disputer, peut-être vous l'enlever; mais, si vous êtes le plus fort, on viendra vous flatter, et, quand vous n'aurez plus besoin de personne, on viendra vous secourir... A votre tour, vous deviendrez avare, égoïste; vous achèterez des tréteaux, vous aurez un habit galonné; vous vanterez l'industrie, mais vous vous garderez de la favoriser; vous décrierez hautement ce que vous envierez en secret; vous refuserez les secours qu'on vous demandera, parce

que ce n'est pas en soulageant les besoins de quelques individus qu'on acquiert la popularité, mais en flattant les passions des masses, et, pour vous élever au-dessus de la foule, vous lui sourirez avec dédain et lui parlerez d'égalité avec le mépris de l'orgueil ! Maintenant le mérite n'est qu'une qualité privée qui reste dans l'ombre quand l'argent ne la fait pas briller ; la fortune est érigée en vertu publique, et, dans les entreprises où l'on voit l'homme riche s'associer à l'homme de talent, le nom du riche est placé le premier et l'honneur du succès lui reste toujours, comme si le talent aujourd'hui ne consistait qu'à se servir du talent des autres !

. . . .

Mathilde, ces réflexions portent l'empreinte du découragement qui les a fait naître.

Dédaigné de mes parents, il fallut chercher des protecteurs. Je m'adressai à tout le monde ; je m'a-

dressai aux ministres ; je dis à l'un d'eux : « Mon père est le général d'Harcourt, rien de ce qu'il sollicite ne lui est refusé : je suis son fils, je vous demande une place qui me donne dans le monde un rang honorable ; je puis justifier ce bienfait. Accordez au malheur de ma naissance ce que vous ne me refuseriez pas si j'avais ce titre de moins. » Cette demande n'était point appuyée, elle resta sans réponse ; il en fut de même de toutes mes démarches. Je dus chercher en moi seul d'autres ressources. J'écrivis un *Essai sur l'esprit de mon siècle*, où l'on trouva du mordant, de la vérité, et, lorsque je portai cet ouvrage à un libraire modeste, ce ne fut qu'à force d'instances que j'obtins qu'il le lût : « Sans doute, me dit-il en me le remettant, il aurait du succès si vous aviez un nom ; mais, quelque remarquable que soit cet *Essai*, je ne puis courir le risque d'un début. Pour se faire un nom, il faut appartenir à une coterie, à moins d'être assez riche pour *acquérir* une réputation : et, ajouta le li-

braire, aujourd'hui il faudrait être riche pour le devenir. »

Une seule chose, avec mon caractère et mes goûts, pouvait me faire oublier le malheur de ma situation : il m'eût fallu, Mathilde, un intérieur où je retrouvasse des intérêts, des liens, des affections.

Mais, seul au milieu de la foule, ces plaisirs qui suffisent à tant d'hommes qui se trouvent heureux me faisaient sentir davantage le vide d'une existence qu'aucun attachement ne remplit ; et le monde, que j'observais avec ce tact de l'infortune qui supplée l'expérience, comme par une sorte de privilége et de science, n'excitait que mon dégoût. Au milieu de tous ces êtres indifférents qui se groupaient autour de moi, et dont le visage trahissait mille passions, mon cœur restait froid, tous les objets me devenaient importuns, des pensées tristes s'emparaient de mon imagination ; je revenais chez moi, l'ennui m'y ramenait ; j'y retrouvais l'ennui : nul être ne m'y attendait, nul plaisir ne m'y était préparé,

nul bonheur ne m'y retenait. Seul, toujours seul, poursuivi par cet ennui qui n'est pas une douleur qui désespère, mais une douleur qui absorbe, comme ces vapeurs méphitiques qui altèrent la vie! Étais-je dans le monde, je regrettais ma solitude; étais-je seul chez moi, je sentais comme une sorte de froid passer sur mon âme; à peine avais-je quitté la foule, que j'étais pressé d'y retourner; je cherchais à me fuir et me retrouvais partout; la solitude et la foule m'étaient également pénibles: je n'avais pas de famille dans le sein de laquelle il me fût possible de me renfermer, et il me manquait un intérieur après lequel je soupirais vivement.

Je me fuyais... Je vous rencontrai, Mathilde, dans le monde; vous portiez le deuil d'une sœur que vous veniez de perdre; deux douleurs sont déjà une sympathie; deux êtres qui souffrent se sentent et se rapprochent parce qu'ils sont sûrs de se comprendre: ce n'est, je crois, que dans le cœur

de l'homme malheureux que la sensibilité se trouve pleine et dégagée de ce sentiment égoïste qui l'altère toujours.

Votre père, Mathilde, avait été longtemps le frère d'armes du mien, et, dans le cercle où nous étions, le secret de ma naissance était trop connu pour que votre père ne l'apprît pas ; mais je dus moins les témoignages de sa bienveillance à ma situation qu'aux anciens souvenirs que je faisais revivre en lui.

L'homme qui a toujours vécu dans les camps réduit toutes les questions de morale au mot d'honneur, tous les devoirs à l'observation de la discipline, et la vertu à la bravoure ; le plaisir est un butin qui lui appartient ; partout où il le trouve, il s'en empare sans scrupules et en jouit sans remords. Rien ne lui paraît plus dans la nature qu'un enfant naturel ; s'il n'a pas de famille, il est mis dans un régiment ; à défaut de mère, il a son colonel, et s'il n'a pas de nom, qu'il s'en fasse un sur le

champ de bataille. Avec une telle perspective peut-on se plaindre de son sort?

Le monde a toujours un expédient pour trouver des torts au malheur; mais ce monde, si prompt à accuser, si habile à conseiller, dès qu'on a besoin de lui vous abandonne et vous blâme.

Dès notre première rencontre, je me sentis, Mathilde, attiré vers vous ; je cherchai dans vos yeux le secret de votre caractère : leur expression est si vive, qu'on peut dire qu'il y aurait de la coquetterie dans votre regard et dans votre sourire s'il n y avait pas tant de simplicité.

« Vous souffrez? » me dites-vous avec un son de voix si doux et si pénétrant, que ce son fugitif semble se répéter toutes les fois que je me plais à me souvenir de notre première entrevue : je craignais, en répondant non, de diminuer votre intérêt; en répondant oui, je craignais de n'exciter que votre pitié : j'aurais voulu que vous devinassiez ma réponse, j'aurais voulu pouvoir approcher

mon cœur du vôtre pour qu'ils s'entendissent.

Pendant quelque temps je souffris moins de mon isolement; je ne fus plus seul, votre image se reflétait dans mon imagination, elle occupait ma pensée, vous étiez comme à côté de moi, je vous voyais partout, je vous parlais souvent, je cherchais dans mon caractère les qualités qui pouvaient vous plaire, je vous trouvais toutes celles que je vous désirais; la femme qui vous aime n'est qu'une femme, celle que nous aimons est un être céleste dont tous les défauts se cachent sous le prisme à travers lequel il vous apparaît.

La femme que nous aimons est placée comme sur un nuage d'illusions, nous l'élevons pour la contempler; le désir est, je crois, un prestige plus puissant encore que la possession, dans un amour ordinaire, n'est une épreuve difficile.

Bientôt une réflexion vint se mêler à mes pensées d'amour et les troubler. J'aime Mathilde, me dis-je, mais si ce sentiment n'est pas partagé, il ajoutera

un mal nouveau aux peines de mon cœur ; Mathilde peut oublier que je n'ai pas de nom, pas de fortune, si elle ressent la moitié du sentiment qu'elle m'inspire ; mais son père y pensera ; ma position peut exciter sa bienveillance, elle blesserait ses intérêts ; il ne consentira jamais à donner sa fille à un homme qui n'a pas d'état, pas de nom, pas de fortune.

La raison s'y oppose, et on a toujours de la raison quand ce n'est pas directement sur ses intérêts ou sur ses affections qu'il faut prononcer. Mathilde, je vous aime, mais à peine si j'ose confier ce mot au papier ; si ce secret était connu, on m'accuserait de chercher à vous séduire ; le doute même d'un soupçon sur la délicatesse et le désintéressement d'une affection est en amour la plus cruelle et la pensée la plus douloureuse. Dès que l'on aime, on a besoin de s'estimer ; la dignité est inhérente à tous les sentiments passionnés et au désir de plaire. Mathilde, il faut renoncer à vous. Quand vous m'aime-

riez, quand vous vous donneriez à moi, vous ne seriez point heureuse ; l'opinion du monde flétrirait mon caractère, votre famille vous repousserait, et moi je n'ai pas de famille, personne ne vous accueillerait; mon isolement est trop pénible pour que mon cœur vous permît de le partager, et ma fierté ne pourrait supporter la seule idée que la réprobation de mon existence s'attache à la vôtre.

Je le sens, un mariage ne serait pour moi qu'un nouveau malheur, j'aurais trop d'amour-propre pour ma femme, et toute sa tendresse n'ôterait pas à mon orgueil le regret de l'avoir privée d'un seul avantage auquel elle eût pu prétendre sans moi.

Vains rêves d'amour, vaines espérances de bonheur, que vous faites cruellement expier l'instant où l'homme est assez faible pour vous admettre et vous caresser. C'est au fond de la coupe que le breuvage le plus doux dépose son amertume, et la dernière goutte du caliće est toujours la plus amère.

L'habitude du recueillement porte l'esprit vers les

idées religieuses. Il est impossible à l'homme qui médite souvent sur lui-même de ne pas remonter à la cause qui l'a fait naître ; toutes les grandes pensées aboutissent à Dieu ; mais il suffit d'observer le monde avec réflexion pour se pénétrer de l'importance de la morale. Ce mot, qui reçoit tant d'interprétations diverses, et que chacun ploie à sa manière de voir et de juger, ne doit cependant avoir pour tous qu'une seule signification.

Réduite au sens le plus strict et le plus égoïste, la morale se borne à ne pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît : mais l'homme qui sent en lui le principe vivifiant de l'orgueil ne se satisfait pas d'un mérite négatif, il fait aux autres le bien qu'il aimerait qu'on lui fît. Dans le monde, cette morale négative, qui semble si facile, n'est pas seulement outragée par les scélérats que les lois punissent ; la plupart des hommes que nous estimons le plus la violent sans cesse ; nos mœurs cupides, lorsqu'elles ne sont pas légères,

paraissent en opposition avec elle; car rien ne semble plus contraire à nos devoirs proprement dits que presque tous ces devoirs de société que nous nommons convenances et que nous rendons si obligatoires, tandis que nous méconnaissons si souvent les droits de la plus simple équité.

La morale se rattache à tous nos intérêts, à notre position sociale et à notre conscience; aussi ne la méconnaît-on jamais impunément: le remords ou le malheur se chargent tôt ou tard de la venger du dédain des esprits faux et légers.

On m'apporta un jour un billet de part du mariage de monsieur Édouard de Fontenay, le fils de ma mère, avec mademoiselle No..., qui appartenait à une des familles les plus distinguées, et une invitation d'assister à la bénédiction nuptiale.

Je fus sensible à ce souvenir délicat de la part d'un homme avec lequel j'avais été sur le point de me battre en duel et qui ne se doutait nullement des rapports qui existaient entre nous. Je me ren-

dis au jour désigné pour être le témoin de cette cérémonie qui lie si souvent, d'une chaîne indissoluble, deux êtres qui ne se connaissent pas, ou qui, le plus communément, s'aiment peu.

La mariée était jolie, et sa contenance était modeste. Édouard n'était accompagné que de son père; je remarquai avec étonnement que sa mère n'y était pas. Un des assistants m'apprit que les parents de mademoiselle No...., s'étant jetés dans une dévotion rigoureuse, avaient mis au mariage de leur fille avec Édouard pour condition : que sa mère, dont la conduite trop légère avait déjà provoqué depuis longtemps une séparation légale entre elle et son mari, n'assisterait point à la cérémonie nuptiale, et que mademoiselle No... ne serait jamais tenue de voir sa belle-mère. Édouard aimait celle qu'il épousait, il prit l'engagement qu'on exigeait de lui.

Je ne crois pas qu'il y ait de honte qu'on ressente plus vivement que celle de ses parents; on peut s'abuser sur la sienne, car l'amour-propre nous

aveugle toujours; mais jamais sur la honte des personnes que nous aimons. Il me semble au contraire qu'un sentiment vif la double, et que nous souffrons pour elles et pour nous de l'humiliation dont elles sont l'objet.

Celui qui m'instruisait de cette clause du mariage était allié à la famille de mademoiselle No..., et, pour justifier cette mesure, il crut devoir me donner sur la conduite de ma mère de longs détails que je ne lui demandais pas. Ce ne fut qu'en s'apercevant combien j'étais pâle qu'il s'interrompit pour me demander si je n'allais point me trouver mal. Je profitai de cette occasion qui s'offrait pour me retirer; je prétextai une indisposition. Ce n'était point une excuse mensongère, car les souffrances morales ne sont ni moins cruelles ni moins vraies que les douleurs physiques.

XII

De toutes les cérémonies religieuses, celle du mariage est la plus imposante; de tous les actes d'un homme, c'est l'acte auquel il doit apporter le plus de réflexion; car prendre la responsabilité du bonheur d'une seconde existence, c'est risquer de perdre le bonheur de sa propre vie, c'est jouer le plus gros jeu que l'on puisse jouer en ce monde.

Une solennité se prépare : deux jeunes gens vont faire le serment, devant Dieu et devant les hommes, de s'aimer toujours.

Des intérêts nouveaux désormais commenceront pour eux; une nouvelle affection dominera les anciennes affections de la jeunesse; de nouveaux soins les entoureront; ils auront de nouveaux devoirs à remplir; une famille nouvelle dont ils seront les

chefs naîtra et leur fera découvrir de nouveaux besoins et de nouveaux sentiments.

Malheur à l'homme et à la femme qui en rivant leurs deux destinées ne consultent que leur intérêt ou leur amour-propre! Les larmes qu'ils verseront ne devront inspirer nulle pitié. Ceux qui ne font du mariage qu'une spéculation ne peuvent se pénétrer des nouveaux devoirs qu'ils s'imposent : leur âme manque de délicatesse, leur orgueil de dignité.

On peut dire que ce n'est que le jour de son mariage qu'un homme prend vraiment possession de l'existence et qu'il jouit de la plénitude de ses droits.

Mais plus le jour d'un pareil acte est solennel, plus il doit être cruel pour une mère, quelques torts qu'elle ait eus, et en lui supposant même pour son fils la tendresse la moins vive, d'être privée de la place qui lui appartient à la bénédiction d'une union pure, et comme si sa seule présence devait corrompre le cœur de la jeune femme à laquelle il va lier son existence par un serment indissoluble. La

honte de son inconduite sera constatée par son absence, et son fils ne s'opposera pas à ce qu'elle souffre cet opprobre !

Au milieu des soins d'un bal, dans le bruit d'une nombreuse réunion, distrait par tant de jouissances, distrait par les plaisirs que ce jour promet et les projets qu'il fait naître, Édouard oublie sans doute que sa mère est seule et dédaignée ; on met à ne pas prononcer son nom une affectation cruelle; cependant on s'étudie à rappeler par des allusions le souvenir de ses torts à la jeune épouse dans les conseils qu'on lui donne... Il est facile d'être adroit quand on ne craint pas d'être méchant.

Je n'imagine pas un affront plus sanglant fait au cœur et à l'orgueil d'une femme. De cet affront fait à ma mère je ressentais la moitié, quoiqu'elle m'eût abandonné et que je ne portasse point son nom. Je dus comme elle dévorer cet outrage en secret, car, si l'on pouvait en blâmer la rigueur, on ne pouvait nier qu'il fût mérité.

Sa conduite fut répréhensible sans doute. Entraînée d'abord par un attachement violent, ma mère, dont les principes n'avaient jamais été fortifiés par la réflexion, céda sans résistance au sentiment qu'elle éprouvait. Il est plus facile à une femme de ne s'oublier jamais que de s'arrêter au premier oubli d'elle-même ! Quand les devoirs ont été une fois enfreints, il est si facile de les enfreindre une seconde fois ! On arrive bientôt à penser que, puisque le mal existe, il ne s'aggrave pas à refaire ce qu'on a fait déjà ; dès lors on ne cherche plus à se retenir, et, quand la réflexion et le remords viennent faire justice d'une pareille erreur, on cherche à s'étourdir sur ses torts par des torts nouveaux, jusqu'à parfaite conviction que le vice n'est qu'un grand mot pour effrayer les timides esprits et que la vertu n'est qu'un préjugé qu'il faut combattre. Ainsi ce qui ne fut d'abord qu'une faiblesse devient un goût et puis un système. Tel est, Mathilde, le secret de cette conduite légère de femmes nées souvent avec de l'esprit,

de la sensibilité, entraînées moins par leur cœur que par leur amour-propre, qui, ne pouvant plus prétendre à l'estime et au respect, s'en consolent en allant au devant des hommages et qui croient suppléer l'amour qu'elles ne peuvent plus inspirer, encore moins ressentir, par le plaisir qu'elles promettent. Mathilde, on vous dira que ces femmes qui ont moins de vertu ont plus d'amabilité ; vous ne le croirez pas.

Chez elles l'amour devient un art, comme souvent la beauté ; la foule se presse, il est vrai, pour leur plaire, mais si tout le monde les adore un instant, c'est moins un hommage rendu à leur personne qu'à leur sexe. Qui voudrait s'attacher à elles ?

Une femme s'arrête rarement à sa première faiblesse : ma mère finit par oublier entièrement que, si nos mœurs sont peu rigoureuses sous le rapport de l'observation des principes, elles sont fort susceptibles dès qu'il s'agit du salut des apparences.

Son mari dut se séparer d'elle par suite de la publicité qu'elle mit dans la liaison scellée par ma naissance. Mon père, qui l'aimait vivement, n'en était pas mieux aimé. Un jeune homme qui faisait son entrée dans le monde fit oublier à ma mère mon existence; elle ne se souvint plus que mon sort dépendait de sa conduite, et le général d'H***, dont l'amour-propre fut vivement blessé, ne voulut plus, dès ce moment, entendre parler d'un enfant qu'il cessa d'aimer en cessant d'aimer sa mère. La vanité blessée devient soupçonneuse... Alors je fus abandonné et mis dans une pension où le nom de mes parents ne fut connu que du seul abbé de Latour, qui, fidèle au secret qui lui était confié, ne le révéla que pour empêcher le meurtre de deux frères entre eux.

Le scandale donne à la vertu plus d'éclat, et les funestes conséquences de l'inconduite la font mieux apprécier. Il peut y avoir de la vertu sans bonheur; je ne crois pas qu'il y ait de bonheur

sans vertu : de toutes les félicités, aucune n'égale celle que donne l'orgueil d'une conscience qui n'a rien à se reprocher.

Tel est le malheur de ma situation que je chercherais vainement à excuser ma mère, et que je ne puis me défendre de la plaindre en voyant une famille qui s'allie à la sienne la fuir comme une honte, et celui de ses deux fils qui n'a rien à lui reprocher lui-même s'en éloigner, comme s'il craignait le contact de sa mère pour sa jeune épouse.

XIII

Il n'y a guère que l'être qui souffre qui réfléchisse profondément sur son existence; celui qui n'a rien à envier fait rarement de retours sur lui-même.

Ah! Mathilde! m'était-il possible d'assister à la

bénédiction d'une union qui promettait tant de joie sans faire de ces souhaits stériles et sans ressentir de ces vains désirs qui accusent à l'homme son impuissance? Mathilde, au pied de l'autel où se célébrait le mariage de mon frère, mon imagination, exaltée par votre gracieuse pensée, vous présentait à mes regards sous le voile nuptial. Mathilde, j'osais promettre au ciel de faire votre bonheur, je me berçais de vagues rêveries! La seule image vraiment digne de traduire la pensée de la Divinité est la femme que l'on aime: oserais-je le dire même? dans un amour passionné, celle que nous aimons est la seule divinité que nous puissions comprendre; mais il ne faut, il est vrai, qu'une misère de la vie pour nous arracher à cette ivresse coupable et nous ramener à l'idée de Dieu, ce nom qui se trouve sur nos lèvres aussitôt que nous souffrons, et n'entre jamais dans notre cœur que lorsqu'il a un vœu à faire!

Au pied de l'autel même mon imagination sacri-

lége se refusait à croire à quelque chose de plus parfait que vous, Mathilde, à un bonheur plus grand que celui de recevoir de vous-même le nom d'époux. Je me voyais près de vous, entouré de mes enfants; j'avais oublié qu'il me manquait des parents. Mathilde, je sentais votre existence se confondre avec la mienne, je sentais nos âmes se rapprocher, s'unir, je sentais dans mon cœur les battements du vôtre, je sentais dans mes veines couler un sang plus pur, comme à cet instant promis par Swedenborg, où deux êtres qui se sont aimés en cette vie se réunissent à la tombe, se confondent, et de leurs deux existences composent celle d'un ange !

Dans cet égarement sublime, un moment je dérobai à la Divinité le secret de sa céleste félicité, un moment, un seul moment, car l'heure fuit rapidement où un cœur sensible peut s'oublier jusqu'à se croire heureux. L'âme expie cruellement ce larcin !

Cette perfection du bonheur qui lui apparaît comme un éclair, ou comme une révélation de l'im-

mortalité, ne lui fait sentir que plus vivement le vide de la vie et son honteux néant. Dans l'instant qui succède à cet instant d'extase, il semble que l'âme ait grandi et que son humaine enveloppe soit devenue trop étroite; elle est mal à l'aise dans le corps qui la retient : on sent qu'elle voudrait rejeter ses dépouilles mortelles et s'élever à cette hauteur de félicité à laquelle l'imagination ne parvient que pour être aussitôt précipitée. L'horreur de sa chute se mesure à son audace, car plus la pensée de l'homme s'exalte, et plus l'homme se rapetisse à ses propres regards.

L'imagination est un présent fatal, et n'est le plus souvent, pour celui qui le reçoit, qu'une misère de plus. Son vol ambitieux dépouille l'existence du charme qu'elle a pour le plus grand nombre. Celui qui se laisse abuser par elle est comme le voyageur qui, traversant un désert aride, ne sait point résister à l'ardeur de la soif, et, loin de la calmer, l'irrite en vidant d'un trait la coupe à laquelle il ne devait

porter ses lèvres que pour les humecter. Le malheureux, dont le palais est brûlant, cherche vainement ensuite au fond de la coupe une goutte qu'il n'y a pas laissée; il languit, et succombe avant d'avoir achevé sa route.

Les êtres les plus avides de bonheur sont toujours ceux qui savent le moins en jouir. Pour aspirer à un bonheur qu'ils ne peuvent atteindre, ils rejettent celui qui leur est offert; trop dédaigneux du vulgaire des plaisirs, ils cherchent en vain des jouissances : leurs sensations sont usées par le dégoût.

Mathilde, vous appartenir, recevoir de votre bouche séduisante le nom le plus doux, les chastes assurances d'un légitime amour, serait pour mon cœur une pensée trop enivrante pour qu'il l'admette sans qu'elle soit troublée par ces craintes qui, lorsqu'elles se réalisent, prennent le titre orgueilleux de pressentiment.

Édouard, épousant une femme qu'il aimait, dont

on vantait le charme de la figure et du caractère, n'excitait point mon envie. Son bonheur ne me paraissait qu'un bonheur ordinaire, et, quelque vivement qu'il en fût transporté, il me semblait que ce n'était point ainsi que je l'eusse ressenti. Je m'indignais intérieurement que, pour faire le serment d'aimer et de respecter toujours celle à laquelle il unissait sa vie, il ne se servît que d'une expression commune . ce oui qu'il prononça, il le dit comme tout le monde. Ah! Mathilde, s'il avait fallu prendre vis-à-vis de vous un engagement pareil, mon cœur se fût montré tout entier dans ce mot si froid et si sec, il lui eût donné de la vie!

Mais, Mathilde, à toutes les pensées dont vous êtes l'objet se mêle le sentiment de ma malheureuse situation, qui ne m'a jamais laissé voir l'espérance que sous l'aspect de la crainte.

En pensant à vous, mes yeux avec instinct cherchaient ma mère parmi les témoins de cette cérémonie religieuse à laquelle je n'avais été prié

d'assister que comme un étranger au caractère duquel on accorde une preuve d'estime; je cherchais ma mère... On l'avait exclue! Mon front se colora de la honte qui devait se placer sur le sien. J'appris que, pour assister aussi à cette cérémonie, elle s'était cachée dans le coin d'une obscure chapelle de l'église. Mathilde, je ne vous demande pas si vous devez moins la plaindre que la blâmer; je connais votre cœur, je sais que le coupable qui souffre recouvre ses droits à votre indulgence : le bonheur insolent peut seul exciter votre mépris.

Il ne dépend pas de moi d'oublier que ma mère dédaigna de répondre aux avances de ma tendresse et me laissa dans un cruel abandon!... j'en ai trop souffert; mais, pour lui épargner un tel affront, j'aurais donné tout mon sang.

Ce jour, qui flétrissait la conduite de ma mère si publiquement, lui dessilla les yeux et lui fit faire sur le passé de sérieuses réflexions. L'heure n'était

plus de s'étourdir par des plaisirs nouveaux ; et le remords longtemps repoussé n'en a que plus de force quand il arrive.

Vivement agitée par de tardifs regrets, ma mère éprouva une sorte de transport brûlant, en même temps qu'elle fut pénétrée par l'humidité des murs épais de la chapelle où elle s'était placée. Retenue par la crainte de trahir sa présence et de montrer sa honte à des gens qui l'humiliaient, elle n'osa point sortir... elle souffrait. A cet instant je n'étais pas mieux moi-même. Le seul cœur qui comprît le sien était celui du fils qu'elle avait abandonné.

Elle revint chez elle avec une fièvre ardente dont elle ne se plaignit pas pour qu'on n'en soupçonnât point la cause. En trois jours la maladie avait fait de rapides progrès ; sa conscience éveillée lui révéla le danger de sa position assez tôt pour qu'elle pût se repentir... Elle fit appeler son mari pour s'excuser des torts qu'il avait à lui reprocher ; il fit répondre qu'il était absent. Édouard, averti du péril

de sa mère, ne s'arracha pour la voir qu'une seule fois des bras de sa jeune épouse.

Les tables de ma mère étaient, il est vrai, couvertes de cartes de visites ; ce que dans la société on désigne par « *tout le monde* » se faisait inscrire chez elle ; mais de froides convenances ne tiennent pas lieu de ces soins inspirés par le sentiment filial, qui sont aussi doux à donner qu'ils sont doux à recevoir.

Monsieur de Latour était près de ma mère ; quoiqu'elle n'eût jamais écouté ses conseils, il possédait sa confiance la plus intime. Elle lui parla souvent de moi, lui adressa sur mon esprit, sur ma figure, mille questions, mais refusa constamment de me voir. Qu'avait-elle à craindre d'une entrevue avec moi ? mon cœur lui avait tout pardonné. Aussitôt que monsieur de Latour m'eut averti du danger imminent qui menaçait les jours de ma mère, j'accourus près d'elle. Il était déjà trop tard ; elle venait de recevoir ces secours bienfaisants de la reli-

gion qui, s'ils n'absolvent pas la conscience, au moins la tranquillisent. Je saisis sa main, elle était glacée; je la portai à mes lèvres; elle ouvrit une dernière fois les yeux, et les referma pour jamais sans m'avoir reconnu.

XIV

Quand la mort n'est qu'un mot, elle peut facilement exalter l'imagination; mais le prisme qui la colore fait promptement place au dégoût et à l'effroi, dès qu'elle approche et qu'elle se montre nue avec son corps décharné et son visage livide.

La vue d'un être qui se meurt, son agonie, ses souffrances, ses infirmités, font moins penser à l'éternité qu'elles ne font réfléchir aux misères de la triste condition humaine; mais c'est inutilement que la mort nous montre la vanité des résolutions,

la fragilité des projets, l'inutilité des efforts, l'odieux de l'égoïsme, le ridicule de l'orgueil ; elle n'instruit personne, et l'impression qu'elle laisse un instant sur l'esprit est le plus fugitif des souvenirs.

Je n'accompagnai que de loin le cercueil de ma mère. Au milieu de ses parents qui l'entouraient, ma présence eût été un reproche de plus à sa mémoire; je dus le lui épargner. Une pierre sans inscription fut placée sur sa tombe; aucun ami n'y vint déposer une larme, y jeter quelques fleurs : tant il est vrai que la sensibilité profonde est aussi rare que la vertu ; tant il est vrai que le cœur qui peut se laisser séduire un instant ne s'attache véritablement qu'à ce qu'il respecte. L'estime est la plus forte de toutes les sympathies.

Avant de mourir, ma mère avait remis à l'abbé de Latour une lettre qu'elle adressait à mon père, et que je devais porter moi-même aussitôt qu'elle aurait cessé d'exister.

« Votre mère a expié par ses regrets ses torts

envers vous, me dit monsieur de Latour, et en mourant, elle ne vous a point oublié. L'abandon de votre père est moins de l'indifférence de cœur que le ressentiment d'un orgueil blessé. Votre langage serait trop vif pour adoucir des souvenirs irritables; je vous accompagnerai dans la visite que vous devez lui faire, et, pour le préparer à vous voir sans embarras, je vous précéderai de quelques instants. Mais, Emile, dites-moi que votre cœur a pardonné à votre mère. — Cette larme qui roule dans mes yeux vous répond. — Elle avait, reprit-il, de la bonté, de la délicatesse et de l'esprit; mais son exemple prouve qu'il ne suffit pas d'avoir des qualités heureuses pour être estimable, qu'il faut aussi des principes sévères; car, si ce sont les qualités qui font le charme du caractère, ce sont les principes qui règlent la conduite et affermissent le bonheur. Emile, toutes les erreurs de votre mère, dont vous avez si cruellement souffert, ne sont venues que de ce qu'elle a compris trop tard ce mot: Devoirs.

Elle vous lègue son exemple pour vous servir de leçon ; ne l'oubliez jamais, et ne croyez pas que la morale a des obligations qu'une femme doit remplir, et dont un homme peut se dispenser. Vous aussi, vous apprendriez trop tard le danger des subtilités auxquelles l'esprit cède d'autant plus facilement qu'elles flattent nos penchants doux à satisfaire. »

XV

La mort, qui n'épargne personne, et qui venait de m'arracher ma mère au moment où le repentir allait me la rendre, vous avait enlevé peu de temps auparavant une sœur que vous chérissiez, Mathilde. La douleur que votre père ressentit de cette perte cruelle ne put être adoucie que par vos soins et votre affection ; aussi reportait-il sur vous seule une tendresse qui jusqu'alors avait été partagée. L'idée

de se séparer de la seule fille qui restait près de lui le tourmentait sans cesse ; et, quelque brillants que fussent les partis qui s'offraient pour vous, il trouvait toujours quelques prétextes pour les écarter.

Le jeune Emmanuel S***, maître à vingt-cinq ans d'une fortune considérable, que le charme de votre esprit et la grâce de votre personne avaient vivement passionné, venait de se présenter pour obtenir votre main, avec cette confiance que justifiait une position brillante dans le monde. C'est alors que la crainte, que la jalousie, m'arrachèrent l'aveu d'un amour qui n'était plus un secret pour vous. Vous l'aviez deviné, Mathilde, sans l'approuver ; mais, si ma délicatesse me faisait un devoir de vous le taire, la vôtre vous en faisait un de paraître l'ignorer. Le jeune Emmanuel fut refusé; votre père lui fit répondre que, pouvant assurer lui-même la fortune de sa fille, des convenances d'argent le décideraient moins dans le choix de son gendre que les

avantages d'un nom et d'un rang assez élevé pour qu'il eût dans la société quelque influence.

Je ne puis vous dire, Mathilde, si un consentement de votre père m'eût été moins douloureux qu'un refus ainsi motivé. Cette réponse ne me laissait aucun moyen de m'abuser sur les obstacles qui devaient nous séparer pour toujours. Je n'ai reçu de mes parents que le nom d'Émile; élevé loin d'eux, mon existence leur était devenue trop indifférente pour qu'ils se soient occupés de me préparer un avenir en me faisant donner un état..... Depuis longtemps, j'avais songé à m'en créer un; mais toutes les difficultés se multiplient quand on est sans famille, sans protecteurs, sans amis; et tous mes efforts n'avaient servi qu'à me convaincre qu'alors qu'il faut lutter contre l'égoïsme, et qu'on ne possède absolument d'autres forces que les siennes pour percer la foule, on doit renoncer à toute espérance de succès, à moins qu'on ne soit servi par ces hasards heureux dont l'homme habile profite,

mais que l'homme sage ne calcule jamais, ou bien encore à moins qu'on n'ait un caractère doué, soit d'une puissance de volonté extraordinaire, soit d'une souplesse extrême, vertu plus commune, mais qui m'est également refusée.

A vingt ans, on consulte moins ses intérêts que son amour-propre, et, jusqu'à ce que l'expérience et l'habitude du monde aient assoupli le caractère, les premières démarches sont celles qui coûtent le plus à faire; les premiers refus sont de mortelles blessures; aussi me laissai-je aller à mon dégoût de la vie, et abandonnai-je promptement des résolutions dont je sentais en moi-même la nécessité sans avoir le courage d'y persister.

Un sentiment passionné se trahit toujours; pour le révéler il suffit d'un mot, d'un geste, d'un regard; et vous ne pouviez ignorer, Mathilde, l'amour que vous m'inspiriez. En vous avouant cet amour que je ne pouvais plus vous cacher, je lus dans vos yeux célestes que vous aviez apprécié les motifs de

mon silence, et que vous en aviez été touchée ; mais l'embarras de votre maintien si plèin de bonté, votre sourire si plein de douceur et de tristesse, auraient suffi pour m'avertir que votre père n'approuverait jamais notre union si j'avais pu en douter un instant.

Après cet aveu qui m'était échappé, que je me parus à moi-même faible et méprisable ! « Si Mathilde, me dis-je, allait croire que cet amour que j'exprime n'est qu'un piége pour la séduire, et que sa fortune seule est l'objet de mes désirs ! » Mais non, Mathilde, mon âme comprenait trop bien la pureté de la vôtre pour que vous ayez pu vous méprendre sur la délicatesse de la mienne : « Jamais ! m'écriai-je, jamais, » et ce mot retentissait à mon oreille comme un son douloureux.... « Jamais ! » Mon âme un instant s'élança au delà des bornes de ce monde pour concevoir l'espérance dans l'éternité ! Ah ! la mort s'embellit et cesse d'être effrayante quand elle apparaît à l'esprit

comme l'unique terme qui puisse renverser les obstacles que la vanité de l'homme se plaît à accumuler contre son propre bonheur ; la mort qui réunit deux êtres qui s'aiment, et que d'odieuses convenances séparent, n'est plus alors un squelette qui exhale une fétide odeur ou qui tombe en poussière, c'est une dernière espérance que le cœur accueille avec empressement, et qu'il chérit avec ardeur.

XVI

A midi, c'était le 9 septembre, monsieur de Latour se rendit chez mon père, et fut introduit aussitôt qu'on l'eût annoncé. J'étais resté dans un premier salon, plus troublé qu'un innocent qui entend son arrêt. Livré à tant d'anxiétés, que les moments me semblaient s'écouler lentement! S'ils

avaient pu se précipiter comme les battements de mon cœur!... Enfin, une porte s'ouvre, j'entends prononcer mon nom; un regard de monsieur de Latour m'indique que mon père est devant moi. J'allais me jeter dans ses bras, je rencontrai sa main qui s'avançait; je la saisis, je la baignai de larmes. J'étais si pâle, que monsieur de Latour s'avança pour me soutenir; mon père me fit asseoir auprès de lui. Il y avait dans tout mon être tant de tendresse, de transport, qu'auprès de ce que je sentais, qu'auprès de ce que j'aurais voulu lui dire, ce qu'il me témoigna me parut froid : devais-je attendre aussi de l'accueil d'un vieillard sexagénaire l'exaltation qui se trouve dans un jeune cœur dont la sensibilité n'a point encore été émoussée? La raison aurait dû m'en prévenir; mais dans cette entrevue je n'apportais que le sentiment dont j'étais animé, et un sentiment vif ne calcule pas mieux qu'il ne s'exprime... « Émile, me dit mon père, je vous ai donné des soins pendant deux ans; la légè-

reté de la conduite de votre mère aurait pu seulement me faire douter de la part que j'avais prise à votre existence, si, dans un entretien que nous eûmes ensemble, à la suite de reproches qui avaient blessé son orgueil, elle ne m'eût contesté même jusqu'à la possibilité de conserver une illusion à cet égard. Nous nous séparâmes alors violemment, sans nous être jamais revus depuis, et j'aurais complétement ignoré ce que vous étiez devenu si vous ne m'eussiez point, il y a deux ans, adressé une lettre à laquelle je ne dus répondre que par un désaveu formel du titre que vous me donniez. Ce que votre mère m'écrit de son lit de mort la justifie et vous rend ma tendresse. — Ah! mon père! m'écriai-je en portant vivement sa main contre mon cœur. — Écoutez, me dit-il, j'ai eu tort de me laisser abuser par des paroles jetées dans un moment d'emportement; je pardonne à votre mère : je l'ai beaucoup aimée; mais, en me séparant d'elle, j'avais déjà trop connu les femmes pour qu'il me fût possible de con-

server d'illusions sur leur caractère, et pour être tenté de me marier. Je n'avais point d'héritier, j'ai appelé près de moi un de mes neveux, dont j'ai résolu d'assurer l'avenir et l'indépendance ; je lui donnerai le tiers de ma fortune, vous aurez le reste après ma mort. — Mon père! » Et ce furent les seuls mots que je pus prononcer : je m'indignais qu'il ne me connût pas mieux, et qu'il me crût capable de m'occuper de froids intérêts, quand je le retrouvais après vingt ans d'abandon! Je lui adressai un regard de reproche; l'abbé de Latour seul le comprit. « Vous ne me répondez rien, reprit le général; Émile, désapprouveriez-vous cet arrangement? — Je ne l'ai point écouté. — Alors, nous en reparlerons plus tard : vous resterez près de moi, vous m'instruirez de vos projets, je vous donnerai mes conseils, vous me parlerez de votre amour... — Qui vous en a instruit? — Monsieur de Latour l'a deviné. » Monsieur de Latour paraissait très-occupé à regarder quelques tableaux de prix;

il se retourna : « Général, dit-il, Émile est presque mon élève ; je vous ai parlé de sa conduite, c'est en sa présence que je dois vous faire connaître son caractère.

« Il a dans le cœur et dans l'esprit une exaltation qui lui ont fait faire quelques fautes, mais qui auraient pu lui en faire commettre bien davantage s'il y avait eu moins de droiture dans ses idées et moins de délicatesse dans ses sentiments. Son isolement et son abandon justifient un peu cette exaltation, et excusent jusqu'à un certain point l'extrême susceptibilité de son amour-propre. Vos conseils, général, et le bonheur, le rendront plus sage et plus modeste.

» Tant qu'Émile a été sans parents, je me suis cru le droit de l'avertir franchement de ses défauts ; il retrouve son père, j'abdique mon autorité. Je veux seulement lui faire observer que la tendresse n'exclut pas la reconnaissance que méritent les dispositions que vous avez faites pour régler les

intérêts de son avenir. Mais cet excès de désintéressement, qui rend Émile trop ombrageux, l'âge l'en corrigera assez.....

» Son esprit a de l'élévation, son cœur une profonde sensibilité; mais son imagination est trop ardente, trop vive : c'est un défaut qui entraîne souvent dans plus d'écarts que des défauts plus grands, et qui peut nuire plus encore au bonheur qu'il ne nuit à l'égalité de caractère.

» Général, voilà sur Émile ma plus franche opinion : il mérite la tendresse et l'estime de son père; il est digne du changement heureux qui s'opère dans son sort, et, quand vous aurez étudié l'âme de votre fils, vous reconnaîtrez qu'elle est plus accessible aux sentiments qu'aux intérêts.

» Émile, donnez-moi la main. La prospérité n'énorgueillit que l'égoïste et le sot : elle vous rendra plus modeste et meilleur. Soyez heureux, mon enfant, soyez heureux. Je vous laisse avec votre père. Adieu, général; c'est une douce journée que celle

où l'on peut se dire à soi-même : « J'ai satisfait à un devoir difficile... Adieu... »

Et l'abbé de Latour, après avoir pressé les mains de mon père avec cette vivacité qui trahit une forte émotion, nous quitta.

XVII

Écrire, jeter sur le papier ses idées, peindre ses impressions, se rendre compte à soi-même de mille sensations confuses, les analyser, pour celui qui sent vivement, c'est une jouissance et un besoin : c'est une jouissance aussi douce que de confier à son ami un bonheur qu'il partagera, et un besoin aussi pressant que le besoin de connaître une peine qu'il éprouverait sans la révéler.

L'homme qui sent fortement en exprimant ses sensations en retrouve de nouvelles ; ses impres-

sions se fixent, ses idées se développent, ses pensées s'élèvent, ses sentiments s'exaltent ; s'il décrit son bonheur, il s'en pénètre mieux ; s'il n'a que des infortunes à peindre, la réflexion les adoucit.

Quand on écrit pour satisfaire à l'inspiration intérieure dont l'âme est saisie, mille mots se présentent, et l'expression paraît toujours incomplète ; la plume court rapidement, les doigts se pressent en vain, l'esprit les accuse de lenteur, car, en se succédant, les pensées échappent. Il semble qu'écrire soit pour l'imagination une existence physique. Se reproduire ainsi n'est pas seulement un besoin, c'est une jouissance qui a toute la réalité d'un plaisir matériel.

Les émotions fortes veulent être réfléchies. Je viens de quitter mon père ; il m'a parlé longuement de ses projets, m'a entretenu longtemps des détails de sa fortune : j'ai tout écouté en silence, car il m'était impossible de lui répondre.

Lorsque mon âme est émue à un certain degré,

elle ne trouve plus d'expressions, elle n'a plus de langage. Mathilde, il doit vous souvenir de cette soirée que, par un hasard inespéré, nous passâmes seuls ensemble. J'étais près de vous : une occasion si précieuse n'était point à négliger, j'avais mille choses à vous dire ; je ne prononçai point un mot. Votre regard pénétrant cherchait la cause de mon silence dans l'observation de ma physionomie ; je n'y répondais que par un sourire préoccupé..... J'étais heureux, Mathilde, j'étais heureux ! Je jouissais intérieurement de ma félicité : un son indifférent l'eût altérée comme un ton faux trouble une parfaite harmonie.

Mathilde, je vous en ai prévenue, mon caractère est bizarre, et le jour où vous m'appartiendriez, si je devenais muet, ce ne serait pas d'indifférence, ce serait de bonheur.

Près d'une personne que l'on aime et dont on est aimé, qu'a-t-on à lui dire? tout n'est-il pas au-dessous de ce qu'on sent? Pour s'entendre, ne suffit-il

pas de se regarder; pour se comprendre, ne suffit-il pas de s'aimer? Mathilde, un geste de vous me révèle votre pensée, et, près de vous, un mot à prononcer me coûte toujours un effort.

Si mon imagination veut me représenter le bonheur auquel j'aspire le plus vivement, je me crée un intérieur, ce que les Anglais appellent *a comfortable home* : rien n'y manque, parce qu'il y a de l'ordre; tout y plaît, parce que dans tout il y a du goût et de la simplicité; personne n'y est admis familièrement, parce que le plaisir est plus vif de se retrouver ensemble; seuls et libres de toute gêne, nous avons peu d'amis, parce qu'il en est peu de sincères et de dévoués. Mathilde, vous partagez mes goûts. Ainsi, le soir vous êtes placée près de moi : nous nous aimons trop tous les deux pour n'avoir pas mutuellement le désir de nous plaire; vous vous accompagnez sur votre harpe, car vous savez que le son de votre voix charme mon âme. Vous prétendez que je n'aime point la musique, lorsque je reste in-

sensible à ces phrases savantes qui étonnent l'oreille sans rien dire au cœur; mais suis-je jamais resté froid à un air simple ou touchant?

Je vous écoute, Mathilde, ou bien vous dessinez et j'écris. Si Dieu nous a accordé un enfant, il est mis au milieu de nous : jamais il ne versera une larme que je pourrai lui épargner. Il y a un bonheur faux qui rend les hommes égoïstes et vaniteux; mais le vrai bonheur donne au cœur plus de sensibilité et à l'esprit plus d'élévation : il sera heureux où je ne le serai pas moi-même.

Le nom de père me sera doux à entendre, comme il m'eût été doux à prononcer. Telle est l'exigence des sentiments passionnés et d'une imagination vive, qu'en retrouvant un père que j'appelais depuis si longtemps de toute l'ardeur de mes vœux, il me semblait que je perdais quelque chose. C'est que le plaisir qui coûte une illusion ne la remplace jamais.

En attendant le résultat de la lettre de ma mère

et de l'entrevue de monsieur de Latour avec mon père, je me demandais : « Que me dira-t-il, s'il me reçoit? — Rien, m'étais-je répondu; il me pressera contre son cœur. Il comprendra le mien! et mes transports seront trop vifs pour qu'il puisse les croire excités par la fortune et les avantages qu'elle peut donner. » C'est le propre de l'imagination de tout exagérer, et de l'inexpérience de tout juger présomptueusement d'avance. Il y a un certain âge dans la vie où l'exaltation n'est plus possible; la sensibilité peut être assez profonde pour assister au spectacle de tant de maux et de tant de douleurs sans être entièrement usée, mais l'exaltation n'a jamais résisté à l'expérience du cœur humain. Il y a dans le cœur des hommes plus de pauvreté qu'il n'y a de misère dans la vie.

A cet âge où les illusions s'évanouissent, qu'une expérience plus ou moins cruelle retarde ou précipite, tout se réduit *au positif de l'existence.* Ce ne sont plus les sentiments qui la remplissent, ce sont

les intérêts qui l'occupent; on pense moins aux autres, on songe plus à soi, on espère moins, on prévoit davantage; les peines et les jouissances sont moins vives et plus rares, tout devient habitude.

C'est en vain que je me répète ces vérités banales, que j'accuse mon caractère d'exigence et d'injustice pour oublier la froideur de l'accueil de mon père, qui, après vingt ans d'abandon, semblait moins retrouver en moi un fils qu'un héritier. Je le sais, mille raisons l'excusent et le justifient; mon esprit les comprend, mais mon cœur ne peut se décider à les admettre.

XVIII

« Vous aimez beaucoup Mathilde? — Ah! mon père, si je l'aime! Depuis deux ans que je la con-

nais, mon cœur n'a plus de vide... le désespoir l'a comblé. — Son père fut longtemps mon ami dans les nombreuses campagnes que nous fîmes ensemble; depuis, des intérêts différents nous ont divisés, et nous ne nous voyons plus que fort rarement; c'est un homme très-orgueilleux. — Il adore sa fille! — Il craint de s'en séparer. Émile, vous ne connaissez pas les hommes; vous les connaîtrez plus tard. Le comte d'Amb... a des blessures qui le font beaucoup souffrir et ne lui permettent guère de quitter son appartement; il est comme la plupart de ceux qui ont vieilli dans les camps, qui ne savent s'occuper que de leurs souvenirs. Sa fille lui est nécessaire, c'est la seule qui reste maintenant auprès de lui, et aucun soin ne remplacerait les soins qu'elle lui donne... Mon ami, je vous parle avec mon expérience de soixante ans, vous devez vous attendre à tous les obstacles que le comte d'Amb... pourra susciter, quoiqu'il ne puisse ignorer que Mathilde partage les sentiments que vous

avez pour elle. Les femmes, qui sont si habiles en dissimulation, feignent plus adroitement que nous un sentiment qu'elles n'éprouvent pas, mais elles cachent moins bien que les hommes une affection sincère et passionnée, parce qu'elles s'y adonnent davantage : moins de choses les en distraient, et quand il leur arrive d'aimer vraiment, elles n'ont pas une fibre qui ne tressaille, une faculté qui ne soit profondément éprouvée; tout ce qui est ressort en elles acquiert la force et la souplesse de l'acier, esprit et cœur, sens et vanité.

» Émile, vous avez vingt ans et la tête ardente; je ne vous dirai point : « Luttez contre votre amour, » parce que vous l'augmenteriez; quand la place est prise, on ne capitule plus, il faut se rendre. J'irai voir le comte d'Amb..., je saurai quelles sont les conditions qu'il mettra à votre mariage : ma fortune est au moins égale à la sienne; vous êtes mon fils! — Ah! mon père! — Je sais ce que veut dire cette exclamation : vous trouvez que je tarde trop;

je vais m'occuper de cela tout de suite. Mais faites bien vos réflexions; on se sauve encore d'une bombe qui éclate, mais il y a dans le mariage des coups qu'on ne pare pas. Et, quant à moi, d'honneur, j'aimerais mieux me voir assis sur un canon pointé ou sur un baril de poudre. Émile, êtes-vous bien résolu? — J'y suis plus que décidé; mon bonheur dépend de la démarche que vous allez faire. — Vous le voulez? alors, attendez-moi; je vais chez le comte, et, s'il se défend, nous l'enlèverons d'assaut.

Je serrai avec reconnaissance la main de mon père, quoiqu'il ne m'entretînt qu'en plaisantant d'un sujet qui intéressait si vivement mon cœur. Il partit et me laissa seul. Un chaos de pensées confuses, de projets, de craintes, des angoisses les plus cruelles et des rêves les plus doux s'offrait à moi; mon imagination était en proie au délire. En même temps que je calculais un refus possible, probable, j'entrevoyais une lueur de félicité, et dans un accès de

désespoir je surpris sur mes lèvres un sourire de bonheur.

Le bonheur ! le bonheur, c'est un mot qui désespère ; l'homme joue avec lui et ne s'en défie pas. Toujours, toujours le bonheur est imparfait : ce qui est nécessaire pour le compléter est toujours ce qui manque, comme si un esprit ennemi de l'homme s'était plu à brouiller leurs lots, à diviser leurs parts. Voyez tous ces plaisirs variés, ces éléments de bonheur, ils sont épars ; vainement on chercherait à les réunir, vainement on croit le bonheur possible : l'impuissance de l'homme croît avec son ambition.

Abandonné vingt ans par mes parents, éloigné du sein de ma mère au premier cri que je jetais pour m'en approcher, en la perdant je retrouve un père, une fortune... je devrais être heureux ; mais puis-je l'être?... puis-je l'être en me voyant l'objet de la haine et de l'envie d'une famille qui est la mienne par toutes les lois de la nature, et qui, au moment où mon père ne répare qu'une grande injustice,

semble ne me considérer que comme un étranger sans nom et sans aveu, qui vient la frustrer d'un héritage qu'elle avait attendu comme un droit? Le titre de parent m'est refusé par ces parents avides ; les humiliations qu'ils me préparent blessent mon cœur, mais non point mon orgueil. Je m'irrite du malheur qui m'a placé si bas, mais je n'en rougis pas. Qu'ils me rejettent et me repoussent loin d'eux, comme un de ces intrigants qui flattent bassement toutes les passions et qui, habiles à profiter des faiblesses du cœur humain sur lesquelles ils spéculent, ne s'introduisent dans les familles que pour les dépouiller et s'enrichir de leur ruine; fort de ma délicatesse, fort d'une conscience qui ne me reproche rien, je pourrai braver leurs outrages; mais ils s'éloignent de mon père, et mon père le voit. On ne désapprouve pas seulement sa conduite à mon égard, on cherche presque à la flétrir. Et les soins d'un fils dont il a été séparé trop longtemps pour s'attacher fortement à lui, car les liens de l'habitude

sont les seuls que resserre l'âge, les soins d'un fils pour lequel il n'a qu'une tendresse sans entraînement, sans illusion, ne lui paraîtront-ils pas trop chèrement achetés par ce blâme dont on affecte si hautement de l'accabler? Si ce fils, qu'il a accueilli si tard, ne devait lui coûter que des regrets, que ne l'a-t-il laissé dépérir lentement dans son cruel abandon, dans son cruel isolement!

Alphonse, Alphonse, vous n'êtes qu'un neveu de mon père; moi, je suis son fils, il m'a reconnu en m'ouvrant ses bras : le tiers d'une fortune qui devait toute me revenir vous est assuré. Suis-je envieux de la part que vous m'enlevez, et ne pourrais-je pas la regretter?... Je ne vous la conteste pas. Si mon cœur était libre, si pour obtenir la main de Mathilde je n'avais pas besoin de cette fortune dont la perte excite si vivement votre haine contre moi, cette fortune, je vous l'abandonnerais tout entière: il m'est plus facile de supporter le besoin que d'endurer le mépris, même de ceux que j'estime le moins.

Quand la seule crainte qu'on puisse accuser mes soins pour mon père d'être intéressés fait rougir mon front, comment, Alphonse, comment vous, comment vos parents, osez-vous afficher avec tant d'éclat votre sordide avarice? Comment ne prenez-vous pas au moins le soin de cacher à mon père que vous n'aimiez en lui qu'une succession dont son fils vous exclut?

Alphonse, vous n'avez que trente ans, et c'est à cet âge que vous abjurez la pudeur de la délicatesse, et que vous rejetez même son masque. Vous n'avez pas eu honte de dire à mon père avec une basse ironie : « Tant que ce grand enfant de vingt ans, qui vous vient à soixante par miracle, demeurera chez vous, aucun de vos parents n'y mettra les pieds. Ce jeune homme a pu avec adresse capter votre affection, mais vous ne persuaderez à personne que vous en êtes le père... Quand on a un enfant, on ne l'abandonne pas si longtemps, on ne le reconnaît pas si tard. Il vous plaît de le nommer votre fils ; un

étranger peut frustrer votre famille de son patrimoine, mais vous ne pourrez la forcer du moins à le reconnaître. Choisissez entre elle et un... » J'étais dans le salon, cette pièce touchait au cabinet de mon père ; Alphonse le savait, et, pour que je ne perdisse aucune de ses paroles, il élevait la voix. Je m'élançai : « N'achevez pas, » lui dis-je. Alphonse me regarda avec arrogance. « Émile ! » me dit mon père. L'èxpression avec laquelle il prononça mon nom me rendit à moi-même. Je sortis sans ajouter un mot, mais je jetai sur Alphonse un regard qui ne put lui laisser de doute sur le mépris qu'il m'inspirait. Ma poitrine était gonflée. Si ce premier mouvement qui porte l'homme à se venger de l'injure qu'il reçoit par un outrage qu'il rend n'est pas dans la nature, il est tellement dans notre éducation, qu'il est plus facile à l'homme d'honneur de châtier une insulte que de la mépriser. La porte était à peine refermée sur moi, que j'hésitais à la rouvrir pour punir une si cruelle injure ; et cette fièvre de

ressentiment qui allumait mon sang ne s'apaisa que lorsque des larmes que je ne pouvais plus retenir s'échappèrent de mes yeux. J'avais besoin d'exhaler une vengeance que je ne pouvais satisfaire ; j'allai trouver l'abbé de Latour, je lui parlai avec chaleur de l'affront dont j'avais été l'objet. J'avais prévu quels seraient ses conseils, mais j'avais besoin de les entendre pour me rassurer sur moi-même. Le mot de lâche retentissait à mes oreilles comme si l'on eût osé me soupçonner. Pour me contenir, j'avais besoin qu'on me dît qu'en immolant mon orgueil à mon devoir j'avais satisfait dignement à l'honneur. Ce n'était pas assez que je le sentisse en moi-même ; j'avais besoin qu'on me répétât que j'étais au-dessus du soupçon, et que je ne devais pas le craindre.

Le doute suspend la vie. J'attends mon père ; son retour va décider de mes craintes, mais ce ne sont point celles qu'il a cherché à faire naître en moi qui m'agitent ; si le seul nom du mariage l'effraye, ses

liens ne me causent aucun trouble : je me sens capable d'en remplir tous les devoirs. Et quand j'aimerais moins Mathilde, c'est encore dans une union assortie que je mettrais mes espérances et toutes mes idées de bonheur.

Mon père tarde à venir. Si le comte d'Amb... avait cédé à ses instances, à nos désirs, je serais heureux. Je le serais trop pour que je puisse l'espérer et le croire ! Les chagrins que je souffre ne m'affecteraient plus. Entre Mathilde et moi, mon père oublierait le dédain d'une famille dont il est le chef et saurait apprécier la différence des soins ; ceux qu'il recevrait de nous ne seraient point intéressés, ils charmeraient sa vieillesse ; il n'aurait point à penser que, pour jouir plus vite, nous appelons sa mort de toute l'ardeur de nos convoitises.

Ce n'est qu'après avoir accepté le contrat de propriété d'une terre fort belle, qu'Alphonse s'est éloigné de mon père, dont le retour tardif vers moi lui a heureusement servi de prétexte pour se débarrasser

de la reconnaissance ; car toutes les fois que le bienfait ne pénètre et ne touche pas le cœur, il blesse et irrite la vanité.

XIX

« Soyez heureux, Émile, soyez heureux ! — Mathilde est donc à moi ? — Votre imagination va trop vite, je ne suis plus assez jeune pour la suivre. — Ai-je à craindre quelque obstacle que je n'ai point prévu ? — Vous n'avez rien à craindre, que votre exaltation, qui ne vous laisse jamais jouir d'un bonheur qu'avant qu'il arrive. — Celui-là, puis-je le ressentir froidement ? Mais, de grâce, mon père, expliquez-vous. — J'ai trouvé le comte d'Amb... ; Mathilde était auprès de lui. Sa tendresse pour son père est touchante ; et je crois que si j'avais moins

connu le cœur des femmes, la candeur de son visage, le charme de son esprit, la simplicité de ses manières, auraient affaibli mes préventions contre un sexe auquel il est aussi doux de plaire qu'il est dangereux de s'y attacher. — Mais que vous a dit le comte en vous voyant? — Je me suis avancé vers lui avec l'ancienne franchise des camps; ma visite a paru le surprendre, mais Mathilde en a aussitôt compris le motif : elle s'est retirée, sous un prétexte qu'elle a feint. Les femmes ont tant d'astuce! — Le comte n'a-t-il fait aucune observation? — Il fallait d'abord que je l'entretinsse de mon projet pour qu'il y répondît. Je m'étais préparé aux objections qu'il me ferait; je les combattis toutes victorieusement. Il m'attendait à la dernière, je l'avais prévu : « Je ne puis donner mon assentiment à cette alliance, me dit-il, avant d'avoir le consentement de Mathilde. — Il est inutile. » — Ah! mon père, vous lui avez avoué... — Mathilde vous aime, pourquoi le lui aurais-je caché? — Et qu'a-t-il répondu? — Il n'avait

plus rien à répondre. « Votre fille restera près de vous si vous le désirez, » ai-je ajouté. Cette dernière considération l'a entièrement décidé : « Le choix d'Émile me plaît; je lui donne, le jour de son mariage, ma terre du Languedoc qui porte mon nom, elle est estimée huit cent mille francs ; et je ne doute pas que vous ne trouviez en lui une affection égale à celle que j'espère de Mathilde. Mon cher comte, nous sommes vieux ; il n'y a plus qu'une jouissance à notre âge, c'est d'assurer le bonheur de ceux qui nous tiennent. Émile et Mathilde s'aiment vivement tous les deux ; prononcez... — Je n'y mets qu'une condition, et c'est pour assurer davantage leur bonheur, en ne laissant rien à regretter aux enfants qu'ils peuvent avoir et à eux-mêmes ; car, général, vous le savez, l'amour est un feu qui jette beaucoup de fumée et ne dure guère ; ce qu'on devrait nommer sottises, on l'appelle illusions, et c'est avec ces mots de roman qu'on exalte la tête de tous les jeunes gens qui croient connaître le monde parce qu'ils s'en

créent un d'imagination... Général, tout passe, excepté un nom honorable... — Je vous comprends : Émile recevra le mien, c'était mon projet. Il a été malheureux, son adoption réparera son abandon. » — Ah! mon père, je ne puis vous dire... — Ne m'interrompez pas. — « Je n'ai jamais manqué à ma parole, reprit le comte; je m'engage d'honneur avec vous; mais, en vous donnant mon consentement pour ce mariage, je crois qu'il est convenable qu'il soit remis jusqu'après l'accomplissement de cette formalité, à laquelle vous avez des raisons trop puissantes de tenir pour que j'aie besoin d'insister. »

« Cet avis était le mien. Nous nous sommes quittés en nous serrant la main avec une vieille amitié; c'est une affaire terminée. Mon cher Émile, pour un vieux soldat, comment trouvez-vous que je me sois acquitté de ma mission de négociateur? — Je cherche une expression pour ma reconnaissance. — Il ne s'agit pas de reconnaissance; vous êtes mon fils, c'est à moi à vous dédommager des désagré-

ments qu'on cherche à vous susciter. Je vous sais gré de la modération que vous avez mise à l'égard d'Alphonse : c'est la preuve d'affection la plus grande que vous ayez pu me donner; je sens combien elle a dû vous coûter, et je mettrai dans le soin de vos intérêts et dans l'accomplissement de vos désirs, autant d'activité que vous avez montré de respect pour ma présence et de ménagement pour ma famille. Je presserai de tous mes efforts les formalités nécessaires à votre reconnaissance. Je n'ai point d'autre enfant que vous; vous êtes majeur, j'ai soixante-neuf ans; rien n'arrêtera les démarches que je vais commencer. Émile, je serai le parrain de votre premier enfant. Mais, mon ami, vous devez une visite au comte; c'est un moyen de voir votre Mathilde, de la remercier d'un bonheur qu'il vous sera plus facile qu'à moi de lui exprimer. Je vous quitte pour ne pas vous retenir.

« Les sentiments d'un vieillard ne sont pas expansifs comme ceux d'un jeune homme. Émile, à mon

âge, on n'aime plus, mais on s'attache; vous avez cru que mon cœur n'avait point répondu à l'appel du vôtre : je vous le répète, à mon âge la froideur n'est pas toujours de l'insensibilité, et à soixante ans, ce n'est pas par l'exaltation qu'une vive affection se prouve, c'est par le dévouement. Mon ami, je vous quitte, mais c'est pour aller m'occuper de vous. »

XX

Je suis bien jeune, et j'ai beaucoup souffert. Je connaissais la souffrance à l'âge où les jeunes gens ne connaissent encore que le plaisir. Mon existence a commencé par le regret; mais je ne me souviens plus de mes peines que pour mieux apprécier mon bonheur. Mathilde, je suis heureux! c'est la première fois que mon âme s'ouvre à l'espérance et

qu'il jouit du plaisir sans amertume. Vous m'appartiendrez : que de pensées ! mon amie, contient ce mot... Ce n'est pas celui d'un maître désireux d'essayer sa puissance et de faire subir son joug ; non, Mathilde, en m'appartenant, vous me donnerez une nouvelle existence. Une femme dont on est aimé est une vanité, une femme que l'on aime est une religion : vous serez tout pour moi, existence, vanité, religion, bonheur, tout. Mon amie, quelques jours encore éloignent l'instant où je vous appellerai ma femme; ces quelques jours sont un siècle, que les plus doux projets essayent vainement de franchir, un vide que je cherche à combler de tous mes souvenirs épars que je réunis en faisceaux. Mais, alors même qu'il est dominé par le sentiment le plus vif, l'homme ne se dépouille jamais entièrement de son égoïsme. En commençant ce récit de ma triste existence, je n'avais eu la pensée, mon amie, que d'éclairer votre sensibilité naïve, de la préparer aux combats qu'elle

aura à soutenir, et je ne vous ai parlé que de moi. Ce mot égoïste se retrouve à toutes les pages, à toutes les lignes; je crois que, pour les tracer, ma main profitait des absences de mon esprit et de mon cœur, qui toujours étaient près de vous; car, Mathilde, je vous le jure, le sacrifice de ma vie ne me coûterait rien à faire au bonheur de la vôtre.

Je ne vous ai parlé que de mes souffrances, quand mon seul dessein était de vous fortifier contre les séductions dont vous serez environnée, contre les adulations qui vous seront prodiguées, car les hommes ne les épargnent même pas aux femmes qu'ils méprisent. Mon amie, il faut qu'une femme soit bien pénétrée du sentiment de ses devoirs, pour résister au ridicule dont ce mot devient l'objet de la part des hommes, dès qu'il forme un obstacle à leurs désirs; mais, Mathilde, je ne compte pas seulement sur la sévérité de vos principes, je compte encore sur la bonté de votre cœur : vous serez effrayée de la seule pensée que d'un instant d'entraînement

dépend l'existence d'un pauvre petit être voué pour toute sa vie au malheur et à la honte !

Mon amie, un instant suffit pour perdre l'estime de soi-même ; la vie est un mont escarpé, les hommes ont le choix de le gravir ou de le descendre : des fatigues menacent ceux qui entreprennent de le gravir, mais un repos doux comme le bonheur les attend au sommet ; c'est le calme d'une conscience modeste qui n'a nul reproche à s'adresser et qui jouit du bien qu'elle fait sans en être enorgueillie. Mathilde, l'homme n'a pas besoin d'efforts pour descendre le revers de ce mont ; ceux qu'il ferait pour se retenir seraient inutiles, il est précipité... Un gouffre l'attend, qui se cache sous des fleurs... La première faute, mon amie, nous entraîne toujours : la première victoire sur nous-même est la plus difficile ; mais il ne faut avoir connu qu'une fois la jouissance qu'elle donne, pour qu'il soit impossible de lui préférer un de ces plaisirs plus rapides que vifs, qui font parfois expier

l'entraînement d'un instant par le malheur de toute la vie.

Il n'y a de bonheur, Mathilde, que dans la vertu. Nos mœurs, en essayant de contredire cette maxime, la confirment; elles sanctionnent ainsi la vérité d'une asssertion qui est fondée dans tous nos livres de morale. Nous en avons de sublimes, mais les préceptes qu'ils contiennent sont vains; non que nous en contestions la vérité théorique, mais nous les traitons comme des rêveries métaphysiques, parce que nous les jugeons d'après notre lâche conduite, tandis que ce seraient eux qui devraient la régler.

Le temps de la métaphysique a passé. La morale ne doit plus être qu'une démonstration mathématique dans un siècle où tout se réduit au positif des intérêts; ce ne sont plus des préceptes qu'il faut, ce sont des exemples. La morale a changé de nom, elle s'appelle maintenant statistique : c'est de la comparaison seule des faits que la vérité doit désormais jaillir. Interrogeons la société, nous verrons souvent

la fortune s'élever sur les débris de l'honneur; mais pénétrons dans les intérieurs, dans les consciences, et nous verrons si c'est en abjurant la délicatesse que l'on atteint le bonheur. Le bonheur et la prospérité sont deux expressions distinctes, aussi différentes que l'estime de la foule est différente de l'estime de soi-même : l'une s'égare souvent, l'autre ne trompe jamais. On ne jouit de la première qu'avec inquiétude, on goûte l'autre sans mélange. Il est vrai, la prospérité devient rarement la récompense de la vertu; mais jamais, jamais il n'exista de bonheur qu'il ne fût mérité : ainsi que le fard qui cache les rides sans les faire disparaître, quelques jouissances peuvent un instant dérober le trouble de la conscience, mais non point l'apaiser.

Ces réflexions, Mathilde, auxquelles je m'abandonne, sont tristes et sévères; et peut-être vous paraîtrai-je me défier du bonheur quand je ne devrais penser qu'à en retracer l'image. Non, mon amie, non; je veux seulement assurer le vôtre

contre les atteintes qui le menacent, et vous êtes trop au-dessus du soupçon pour craindre l'offense ?

Ma position m'excuse, si j'ai parlé avec trop d'amertume des faiblesses d'un sexe obligé de lutter sans cesse contre la force et l'adresse du nôtre. J'ai dû vous rappeler l'histoire de ma vie pour vous montrer toutes les conséquences d'une seule faute, et ma rigidité a pour cause mon amour pour vous. Excusez, Mathilde, le désordre de ces pensées, de ces pages ; c'est le fruit de quinze nuits de veilles. Mes yeux pouvaient-ils se fermer, pouvais-je m'endormir après avoir acquis le droit de vous aimer et de vous le dire ? — Vous espérer est un rêve trop plein de délices pour que j'aie laissé le sommeil l'interrompre.

J'avais besoin de remplir ces veilles. A des fragments écrits dans d'autres temps, j'ai réuni des souvenirs nouveaux. Je n'ai point eu le projet, Mathilde, de faire un livre : rappeler une dernière fois toutes les souffrances que vous me faites ou-

blier, c'est vous dire tout le bonheur que je vous dois. L'expérience du malheur m'a donné, mon amie, le droit de vous offrir mes conseils; le désir de mériter votre confiance par la confiance la plus absolue de mon cœur a conduit ma plume rapide, qui jamais ne s'est arrêtée pour effacer un mot. Mathilde, j'attends le jour qui doit nous unir. Vous trouverez dans votre corbeille les feuillets sur lesquels ma main convulsive a écrit ces fragments; ils furent écrits sous l'impression, sous le sentiment du moment : en lui survivant, ils ont conservé le désordre des pensées diverses qui les ont fait naître. Mathilde, nous lirons ensemble ces fragments; vous excuserez leur incorrection, vous me dicterez vos réflexions; tous les deux, nous ajouterons à ces feuillets nos idées, nos observations, nos souvenirs, nos projets; plus tard nous les relirons, nous y joindrons de nouveau les pensées nouvelles que l'expérience aura fait naître en nous. Mon amie, nous les relirons encore, et si un jour l'un de nous

outrageait son bonheur, oubliait ses devoirs, une de ces pages l'arracherait à son erreur.

XXI

« Est-ce que la douleur est pour vous un élément? — Non, Mathilde, ce n'est qu'une habitude, —C'est qu'il semble que vous n'ayez de jouissance qu'à vous désespérer! Quand vous n'avez pas de tourments, vous vous en créez d'imaginaires. Est-il juste d'accueillir si facilement toutes les craintes et de repousser avec tant de dureté l'espérance? — J'ai un mauvais caractère, je le crains. — Je ne vous adresserais point de reproches, » avez-vous ajouté, Mathilde, avec un sourire charmant dont mon âme a conservé l'empreinte, « si vous n'aviez qu'un mauvais caractère. L'homme ou la femme qu'on aime n'ont jamais que des défauts doux à

excuser; mais vous avez un caractère malheureux, et, quand il s'agit de votre bonheur, j'ai le droit d'être sévère, n'est-ce pas? De toutes les peines qu'invente votre imagination inquiète, est-ce que mon cœur n'en ressent pas la moitié? — Je suis ingrat! — Non, vous êtes injuste. C'est demain que la cour prononce l'arrêt qui doit vous rendre le nom qui vous appartient, tous vos droits de fils, et lever les obstacles qui nous séparent encore : pourquoi cette inquiétude dans vos regards; pourquoi se tourmenter ainsi à l'avance d'une décision qui ne peut être douteuse et qui satisfera nos vœux et nos désirs? Auriez-vous pour moi quelques secrets? — Mathilde, il n'est aucune de mes pensées que je puisse vous taire, il n'en est aucune que je ne ne puisse vous avouer; mais ce soir je souffre, je ne me sens pas bien. — Vous êtes pâle; ce que je vous ai dit, Émile, vous aurait-il blessé? — Mathilde, il ne faudrait qu'un mot de vous pour me donner la mort; mais être blessé de si tendres reproches, pouvez-

vous le croire? — Vous ne m'en voulez donc pas? — Vous êtes tout pour moi! — Mais Émile, vous tremblez? — J'ai besoin de me retirer. — Seul? — Oui, seul. — Émile? — Mathilde? — Dans une affection partagée, une souffrance est un lien de plus. — A demain, Mathilde. — A demain, Émile. — A demain.

XXII

Mon cœur n'est point ingrat, injuste; mon imagination n'est point inquiète; je suis calme, j'espère!.... Qu'ai-je à craindre? Cet arrêt!... dois-je le redouter? Peut-on refuser à un père le droit de reconnaître son fils, de réparer envers lui des torts cruels? Cette réparation, la morale la réclame; des magistrats s'y opposeraient-ils? A mesure que le moment approche, mon trouble augmente; mais

j'espère, oui, je veux espérer. Mon bonheur peut-il m'échapper? Si les juges cependant prononçaient contre moi, Mathilde, je vous perdrais sans retour. L'assassin a le droit de se pourvoir contre le jugement qui le condamne. Ce droit, à moi, m'est refusé; la loi, par une exception unique et inique, dispense ses interprètes de motiver une décision dont va dépendre tout le bonheur de mon existence. Bonheur, tu ne peux m'échapper, car tu entraînerais ma vie dans ta fuite, je te suivrais. La loi! elle me poursuit depuis le berceau, elle me proscrit dans mes sentiments; ce qui pourrait m'aider à réparer les torts de ma naissance m'est refusé. Tout, tout, jusqu'à la chance d'acquérir un nom, quand mes parents m'ont frustré du leur, que dis-je? du mien. Le travail de mes mains est le seul qu'on me permette! que dis-je, permettre? on m'y contraint. Et cette faute de mes parents dont je suis innocent, comment la punit-on? en faisant retomber sur moi tout le poids de leur inconduite, en accumulant sur

ma tête le châtiment et l'opprobre; et encore cette même loi qui flétrit mon existence n'oblige-t-elle mes parents qu'à me donner un métier! O justice! ô justice! n'ai-je pas acquis le droit de te craindre? Suis-je coupable pour être traité comme un criminel? Suis-je coupable pour que la loi marque mon front du sceau de la réprobation et me condamne à un métier forcé?

On m'enlève contre mes parents toutes les armes que me donne la nature. On me dépouille de tous mes droits. La recherche de la paternité m'est interdite. Faites donc taire mon cœur; arrêtez-en les battements, vous qui depuis ma naissance me poursuivez avec tant d'acharnement; abreuvez-vous du sang qui coule dans mes veines. L'abandon ne le glacera plus. Il cessera de s'irriter du crime et de la honte qui le troublent et le souillent. Désaltérez-vous, tarissez-le jusqu'à la dernière goutte. Puisque vous dédaignez le sang impur des coupables, prenez tout celui de l'innocent. Protégez donc ce père

contre les cris d'un enfant qu'il abandonne; étouffez les soupirs de cet enfant; condamnez ses plaintes, punissez-le de ses larmes; repoussez ce fils qui vient vers vous réclamer une mère. Laissez languir dans l'abandon, avilir et dévorer par la misère cette victime, cette créature, ce bâtard, repoussé ignominieusement du somptueux hôtel de son père par des valets qui devraient le servir et qui le chassent. Attendez que le désespoir l'ait dégradé, ou laissez-le périr de faim. A-t-il de l'argent pour salarier des avocats et des juges? Il n'en a pas pour avoir du pain! Qu'il renonce à obtenir de sa mère l'aumône alimentaire qu'un jugement seul peut lui arracher, quand il n'est point de dédommagements qu'elle ne lui doive. Sa mère!... Il y a longtemps que les remords de sa conscience sont perdus dans le bruit des plaisirs de l'opulence, étouffés dans la foule des jouissances que donne la fortune. Un fils! peut-être l'a-t-elle oublié. Et comment s'en souviendrait-elle? Il est vrai qu'un instant l'amour pour le père fit

donner des soins au fils. Mais le père a été remplacé. Dans le nombre, elle ne se souvient plus de son nom, et le fils alors a été laissé entre les mains mercenaires qui l'avaient reçu... Qu'elles l'aient gardé ou qu'elles l'aient abandonné... que lui importe ! Mais que, dans un instant d'oubli, cette mère ait laissé entre les mains de son fils les preuves d'une maternité qu'elle nie, cet oubli est le seul tort qu'elle se reproche envers lui ; que, pressé par le besoin et l'indignation, ce fils demande des secours, qu'il surmonte tous les obstacles que les tribunaux lui opposent, et qu'il obtienne enfin de sa mère une pension qu'elle lui refuse, tout le scandale d'un procès qu'il gagnera retombera sur lui ; sur lui seul pèsera la rigueur de l'opinion. On recherchera sa mère pour la plaindre ; on s'éloignera de lui, on le fuira. Vis-à-vis de ses parents, un fils a des droits à réclamer, la nature les lui donne ; en retour, des devoirs lui sont imposés. Mais le respect et la reconnaissance ne doivent être que le prix de leurs soins, j'y consens :

que les obligations soient mutuelles, que la naissance soit un contrat qui engage également l'enfant et les parents ; mais que l'opinion ne soit plus injuste en repoussant celui-là seul qui a souffert pour tous.

Il ne manque plus qu'un temple à l'adultère; un asile est ouvert au vice. Qu'on y porte, qu'on y entasse toutes ses victimes. Vincent de Paul! ta bienfaisance a trompé tes généreux desseins : c'est en aidant le vice qu'on multiplie les coupables et les victimes. Il est plus humain de laisser périr ces créatures avant qu'elles ouvrent les yeux. Qu'une mère immole à sa réputation, qu'elle n'a pas craint d'outrager, le fruit de ses entrailles, le fruit qu'elle a porté neuf mois dans son sein, n'arrêtez pas sa main qui s'apprête. Ailleurs ce fils la retrouvera et la remerciera de la mort à défaut de la vie. L'abandon est plus cruel que le néant. Peut-être un cri obtiendra-t-il pitié ? peut-être reculera-t-elle d'effroi devant la pensée d'un meurtre? Alors, en donnant

des soins à son fils, cette mère s'y attachera; peut-être un jour, en l'embrassant, ses yeux se mouilleront-ils des larmes de la joie? Le passé n'apportera pas de remords, n'excitera pas de regrets; son cœur, son orgueil satisfaits, récompenseront son dévouement; elle se félicitera d'avoir laissé l'existence à l'être innocent qui ne la lui avait pas demandée et d'avoir sacrifié une fausse honte à l'honneur vrai; car, après un outrage à la vertu, l'honneur est encore dans la réparation. Mais, au contraire, si cette malheureuse créature a été égorgée, si elle a péri de besoin ou de froid, elle n'aura souffert qu'un instant. Magistrats, je vous interpelle : défendez cette loi, votre ouvrage, qui nous poursuit dès le berceau. Pourquoi cette rigueur contre nous, qui ne devrions exciter que la pitié? — Le repos, l'honneur des familles l'exigent? dites-vous. — Magistrats! ignorez-vous donc qu'en ne punissant que les victimes, vous encouragez les coupables, vous les multipliez? Quel frein les arrêtera? ce n'est pas le

malheur d'un enfant, puisqu'il est abandonné, dépouillé du nom qui lui appartient, privé des soins qu'il devrait recevoir. Pour les retenir, puisque la nature et la conscience sont impuissantes, puisque l'opinion ne fait pas justice de ces parents qui sacrifient à un instant de plaisir tous les sentiments, ou dont la délicatesse ne sait pas réparer un instant d'entraînement et d'oubli, il fallait au contraire les intéresser dans le repos, dans l'honneur de leurs familles. Alors ces familles, se reposant aujourd'hui à l'ombre de leur non-solidarité, auraient, en devenant responsables vis-à-vis de la société, exercé une surveillance salutaire dont les mœurs se seraient ressenties. On se jouerait moins communément de la naissance d'un enfant, du bonheur de son existence, s'il y allait de l'honneur d'une famille, si le scandale retombait sur elle. Que le mot de scandale n'effraye pas : pour corriger des mœurs lâches, il n'est rien qu'un moyen, c'est la publicité. Que ce qui est honteux et vil le paraisse. Pour dégoûter du

vice, il faut en montrer la laideur : nous n'avons dans nos principes si peu de sévérité que parce que nous mettons dans de frivoles convenances toute notre rigidité, dans des convenances et des dehors qui ne sont qu'un masque hypocrite sous lequel la société cache sa bassesse et son avilissement. Pour qui n'a pas de vertu, la pudeur n'est que de la duplicité. Loin de là, loin de là, nos lois, dignes de nos mœurs, enlèveront peut-être au père qu'un repentir tardif rend à la nature le droit de reconnaître son fils, de lui donner son nom. Cela ne peut être! je m'égare; cela ne peut être assurément! Mathilde, vous l'avez dit, mon caractère est malheureux : je me tourmente à plaisir; un désordre d'idées, de pressentiments, trouble mon imagination. J'ignore ce que j'ai écrit; je ne veux point le savoir : ma défiance insulte à mon bonheur. Celui qui ne sait pas espérer n'est pas digne de jouir; j'espère donc. Peut-être en ce moment l'arrêt qui décide de mon sort est-il prononcé. Je l'attendrai avec confiance.

Une douleur m'attache à ces lignes, à ce papier, j'essaye vainement de m'en éloigner ; il semble que ma pensée ne soit encore exprimée qu'à moitié et que l'autre me retienne. Quittons ces fragments qu'une dernière larme vient mouiller. C'est près de Mathilde que je veux apprendre l'arrêt qui va nous réunir. Je veux voir sur ses lèvres le sourire du bonheur, je veux chercher dans ses regards l'expression d'un amour dont rien ne retiendra plus l'aveu. Je veux qu'elle jouisse de mon délire. Ah ! Mathilde, un instant, et je suis près de toi !

CONCLUSION

Ici ma tâche commence, et je n'ai encore trouvé d'autre expression que des larmes. Qu'ai-je à dire? Mon devoir est de respecter aveuglément les décrets de la Providence : je ne sais point expliquer ses desseins ; je ne sais pas orner des fictions de couleurs mensongères, j'ignore le langage des passions, je ne sais que plaindre le malheur. Un engagement sacré m'a été imposé par un être qui souffrait, je le remplis.

Nous étions dans le salon du général ; Émile était placé vis-à-vis de Mathilde, l'inquiétude de ses re-

gards démentait la joie de son sourire, et trahissait les efforts que ce sourire lui coûtait ; il attendait près de celle qu'il aimait l'arrêt qui devait les séparer ou les réunir. Mathilde était calme ; elle avait la confiance de ces âmes naïves qui croient que, pour attirer le bonheur et le fixer, il suffit de le mériter. Le comte d'Amb..., étendu dans son large fauteuil, partageait la confiance de sa fille, et ne doutait nullement d'une décision dont il avait fait à l'union de ces deux jeunes gens une condition absolue, comme si, pour être heureux, un titre et un nom était absolument indispensables. Il m'entretenait de ses projets à leur égard aussitôt qu'ils seraient mariés. Trois heures venaient à peine de sonner, qu'un billet *pressé* m'était adressé de la part d'un conseiller de la cour, avec qui j'étais lié, et qui connaissait l'intérêt que je portais à l'affaire dans laquelle lui-même était juge.

J'ouvre cette lettre et je lis : « *Je vous écris du* » *Palais*, où je suis encore retenu, ces quelques lignes

» à la hâte. L'arrêt a été rendu aujourd'hui à deux » heures : la Cour a refusé l'adoption que monsieur le » général comte d'H*** avait sollicitée en faveur du » jeune homme à qui vous vous intéressez. Je regrette » qu'en cette affaire mon opinion et ma voix n'aient » pu obtenir de la Cour une décision plus conforme » à vos désirs.

» La famille du général a fait intervenir les plus » puissantes protections, et n'a épargné, vis-à-vis de » mes collègues et de moi-même, aucune sorte de » démarches. Il suffisait, pour déterminer le refus » d'adoption, de savoir que le jeune homme que dési- » rait légitimer le général était son fils adultérin : un » jeune maître des requêtes, monsieur Alphonse de » B***, en a fourni toutes les preuves.

» La religion de la Cour, les principes qu'elle s'est » faits en pareille occurrence, sont invariables ; il n'y » avait d'espérance possible que dans l'ignorance » présumée de la part de la Cour de cette grave cir- » constance, ou tout au moins dans le doute qu'elle

» aurait pu conserver sur les liens entre l'adoptant
» et l'adopté.

» Croyez à mes regrets. »

« L'arrêt est rendu, » dis-je avec une voix émue. Émile me comprend ; il s'avance vers moi sans dire un mot, prend la lettre, la lit deux fois, passe sur son front une main tremblante, ouvre pour sortir la porte du salon, et tombe sans connaissance et sans vie. Mathilde jette alors un cri, et, prête à s'élancer vers lui, elle rencontre un regard de son père, et reste immobile à sa place.

Ainsi que dans l'apathie d'une maladie lente on invoque les souffrances aiguës, le plaisir fugitif que l'âme cherche dans les passions n'est-il que la vivacité d'une douleur? et, comme ces fièvres qui n'accroissent les forces du malade que pour les lui ravir, les passions n'agitent-elles le cœur de leur violente frénésie que pour lui enlever toute sa sensibilité? Je le vois, les transports des passions dessèchent l'âme et la flétrissent : de là l'égoïsme !

J'arrachai aux mains d'Émile cette lettre funeste, qu'il tenait serrée dans ses doigts trop fortement roidis, trop vivement contractés pour ne l'être que par la mort. C'était la douleur qui tordait ses bras et plaçait sur ses lèvres sans couleur un sourire affreux : « Lisez, dis-je au général, lisez... » Je n'imaginais pas tant d'indifférence et d'insensibilité : il prend la lettre.... il la lit, sonne ses gens et leur ordonne froidement de *rappeler Émile à la vie* et de le transporter chez son père. Je l'avoue, je ne pus me défendre d'un instant de colère. Ses gens avançaient pour enlever du salon l'infortuné qui gênait les regards de leur maître et, pour tant de souffrance, n'obtenait pas même une larme de ses yeux. On ne sait pas ce qu'une larme à répandre coûte à l'égoïste! J'écartai avec dédain cette foule de valets : « Émile, dis-je au comte d'Amb..., ne recevra des soins que de moi seul, puisque ceux qui lui devraient au moins des consolations l'abandonnent sans pitié. N'est-on si pressé de l'arracher à l'anéantissement

que pour le livrer au désespoir, quand pour le rendre à l'existence il suffirait de placer sa main glacée dans la main brûlante de celle qu'il aime? Ne voyez-vous donc pas que sa vie, c'est l'amour? Monsieur le comte, vous ne répondez pas?... Mais votre fille aussi se trouve mal! Vous ne vous précipitez pas vers elle pour lui donner des secours! vous attendez ses femmes! »

L'indignation me donnait de la force; j'entraînai Émile dans la pièce suivante. Quelqu'un entra, c'était son père : la vue de son fils sans connaissance l'instruisit de tout. J'étais seul près de lui; il me tendit la main, prit celle d'Émile et la quitta brusquement : je compris son geste... Émile fut placé dans la voiture de son père; nous partîmes.

En revenant à lui, le premier mot d'Émile fut le nom de Mathilde : « Mon amie, s'écriait-il, tu ne me réponds pas, tu t'éloignes de moi; viens, mon amie chérie, viens sur mon sein, il est brûlant... N'es-tu pas ma femme? »

Une transpiration glacée coulait sur son front, ses traits n'avaient plus que l'expression de l'égarement. J'étais près de lui, j'essayai vainement sur son esprit quelques paroles de calme ; il s'élança avec fureur de son lit... « Qu'on me laisse... qu'on me laisse. Alphonse, tu me poursuis, que me veux-tu?... Ne me retenez pas... Misérable, tu m'insultes!... Défends-toi... défends-toi, te dis-je... Alphonse, défends ton existence... Lâche, tu fuis! tu fuis, Alphonse! » Et, en redisant ce nom qui le désespère, il retombe accablé.

A son évanouissement succède un affreux délire; il appelle son pére, son père arrive, il le repousse. Il appelle Mathilde, prend la main du premier d'entre nous qui s'approche de son lit, la porte à ses lèvres avec transport, et puis la rejette avec rage, en proférant de nouveau cet odieux nom d'Alphonse qui tourmente sa pensée. Quelquefois il se lève brusquement, vient droit à moi, me demande où est Mathilde. Je lui réponds avec calme, il me

regarde fixement, s'éloigne, revient. Un jour il s'élança sur moi : « Émile, que me voulez-vous? lui dis-je. — Je ne m'en souviens plus. Vois-tu, je souffre! Touche mon front... comme il est brûlant... Approche, ne crains rien, je ne suis pas méchant. Sens-tu mon cœur? le sens-tu comme il bat? c'est pour elle!... Ne le dis pas!... Si Alphonse le savait, il nous séparerait!... » Et son délire recommençait.

D'abord, les médecins n'attribuèrent ce délire qu'à une fièvre ardente; bientôt ils reconnurent les symptômes d'une aliénation mentale. Le bruit s'en répandit. Cet Alphonse, dont la seule pensée poursuivait le repos d'Émile et excitait sa fureur, cet Alphonse vint arracher le général de la chambre de son fils, au nom de sa famille, et sous le prétexte du danger, à son âge, d'un spectacle aussi triste. Émile vit son père entraîné par cet avide neveu. Il le regarda fixement et ne le reconnut point. Oh! de la part d'un jeune homme, la cupidité qui se montre

sans voile est si horrible, qu'elle excite moins encore le mépris que le dégoût.

Les jours s'écoulaient.... Comme les jours de deuil, ils passaient lentement. J'étais le seul qu'Émile souffrît patiemment auprès de lui. Ma confiance en lui m'avait obtenu la sienne. Lorsqu'il menaçait, je n'avais besoin pour le calmer que de m'approcher de lui. Souvent, dans son égarement, il me commençait à voix basse, comme s'il eût craint qu'on l'écoutât, le récit de ses peines, mais jamais il ne pouvait achever : le désordre se jetait toujours dans ses idées; alors il s'agitait avec violence.

Le lendemain de cette visite d'Alphonse, arriva un ordre subit aux gardes commis aux soins d'Émile de le transporter dans une maison de santé qui leur était désignée. J'étais présent. Un pareil ordre m'indigna. Aussitôt je me rendis près de son père pour le lui faire rétracter. La porte de son hôtel m'avait été fermée; je pressai, et sans plus d'égard pour mon caractère que pour mon âge, on

ne répondit à mes instances que par des mots injurieux.

Émile fut entraîné dans la maison où il devait être détenu ; je l'y suivis. Des instructions avaient été données pour qu'on l'y traitât avec rigueur. Mes remontrances, mes prières furent inutiles. Le malheureux!... Une larme échappe de mes yeux et mouille mon papier. Je suis forcé d'interrompre un instant ce triste récit, et d'attendre qu'un moment de repos calme ma vive indignation.

Le malheur resserre les liens qu'il ne brise pas, et fortifie les sentiments qui lui résistent. Mon cœur, pour adopter Émile, n'avait pas besoin de la sanction d'un tribunal. Cet indigne abandon dont il était l'objet ne me laissa pas réfléchir s'il n'était pour moi qu'un étranger. Il souffrait tant! Je m'attachai à lui comme à mon fils ; je ne l'ai plus quitté.

J'étais présent quand, au mépris de mes instances, on voulut lui mettre la camisole de force. Ses yeux

égarés cherchaient des souvenirs dans ce lieu qu'ils apercevaient pour la première fois. Mais, quand ils s'arrêtèrent sur cette indigne camisole dont on allait le revêtir, à cette seule vue la rage s'empara de lui : une écume blanche jaillit de ses lèvres; il s'agita avec fureur et se débarrassa violemment de ceux qui cherchaient à le contenir. Il s'affranchit de ses bourreaux et retomba aussitôt épuisé. Alors on se jeta sur lui comme sur une proie qu'on force à la chasse et qui se rend de fatigue sans obtenir de grâce. On lui serra le cruel vêtement. Tous ces apprêts, ces soins, aliéneraient l'imagination la plus saine. Chez la plupart de ces infortunés qu'on accuse de folie, le désordre de la raison n'est guère qu'un sentiment profond du malheur; c'est une souffrance qui devient fixe, mais le plus souvent qui ne serait qu'instantanée si, au lieu d'achever de les égarer par une défiance qui les tourmente, des précautions et des traitements barbares, tant de soins étaient employés à les calmer. Et calmer la

folie, c'est la guérir, car ces transports dont on s'effraye ne sont que la fièvre de la douleur, et la douleur de l'âme est un sentiment. Il n'y a que l'homme qui ne sait pas la respecter qui puisse la craindre.

Émile, n'ayant plus assez de force pour se débattre, se laissa faire avec abattement. A sa fureur succéda en lui une tristesse profonde et concentrée; aux transports violents succédèrent de sombres transports. Ses regards étaient inquiets. Quelquefois ses yeux se mouillaient de larmes. Mais ce malheureux jeune homme, dont les cheveux étaient épars, dont le teint était livide, avait dans son égarement conservé encore des facultés pour l'orgueil : il étouffait ses soupirs et cachait sa tête dans ses mains jointes pour dérober la vue de pleurs qu'il ne pouvait retenir.

Pendant huit mois qu'il fut enfermé dans ces lieux, aucune parole, aucune plainte ne sortirent de sa bouche, ni le nom de Mathilde, ni celui d'Al-

phonse : il semblait anéanti. Il prenait ce qu'on lui offrait avec indifférence, le laissait bientôt avec distraction. Son maintien était calme, sa mémoire paraissait moins égarée qu'elle ne semblait absorbée par un seul souvenir.

Quel désaccord, quel contraste entre l'exaltation généreuse du caractère d'Émile et ce monde si froid dans ses sentiments, si vil dans ses calculs, si petit dans sa vanité, si misérable dans son égoïsme! Que de retours l'homme qui pense et qui sent fait-il sur lui-même en se mesurant avec ce monde qui, dans la basse cupidité qui le rapetisse et l'avilit, ose se rire encore de l'homme que son enthousiasme élève et grandit !

Émile avait besoin d'aimer. Il s'était fait d'un sentiment qu'il lui était interdit de ressentir une peine qui, en exaltant sans cesse son imagination, augmentait encore le vague de son âme. Il ne faut pas confondre l'indifférence avec l'insensibilité. Après vingt-cinq ans d'abandon, Émile retrouve son père ;

il le retrouve pour avoir à lutter contre la haine d'une famille vaniteuse, la vengeance d'avides collatéraux, et pour subir l'injustice d'un arrêt qui ne tient nul compte des droits de la nature et impute seul à l'infortuné, qui seul en a souffert, la honte d'une naissance dont il est innocent.

Fatigué de ne rien ressentir, Émile croit voir dans les yeux de Mathilde se refléter son âme; dès lors son âme appartient à Mathilde, et Mathilde croit aimer Émile; elle l'aime comme on aime si souvent dans le monde, par distraction, par vanité et par entraînement. On les sépare; Émile est conduit dans un hospice : c'est dans un hôpital que sont recueillis les enfants sans parents, c'est dans un hôpital qu'Émile va mourir, expier les torts de sa naissance et le tort d'un cœur trop plein de sensibilité.

Mathilde a épousé Alphonse : les instances de son père, l'éloignement d'Émile depuis six mois ont suffi pour la décider à cette union que les conve-

nances ont arrangée... Alphonse, par une faveur royale que le père d'Émile a sollicitée, héritera de la pairie après la mort de son oncle. Son adresse, ses intrigues, lui ont acquis une immense fortune, Alphonse a triomphé!

J'ai vu Mathilde parée de tout l'éclat du luxe; Mathilde paraissait heureuse. Et Émile se mourait! Ses forces l'avaient abandonné entièrement; une indisposition de quelques jours l'avait tellement affaibli, qu'il ne pouvait plus soulever sa tête. Il vient de prononcer mon nom... Grand Dieu! aurait-il retrouvé la raison? Il veut parler, sa langue s'embarrasse; il me tend la main, je m'approche.

« Je viens de rêver, me dit-il avec une voix éteinte, qu'Alphonse épousait Mathilde. Mais je sais bien, ajouta-t-il avec un regard triste, je sais bien que j'ai perdu la raison. Écoutez : je vais mourir; ils m'ont éloigné d'eux, ils m'ont fui. Oh! mon père, mon véritable père, vous seul êtes resté près de moi, et je lis dans vos regards qu'ils m'ont ou-

blié. » Après un instant de repos, il reprit comme s'il avait recueilli ses souvenirs :

« Ils m'ont oublié tous ! Qu'ils apprennent ce que j'ai souffert, c'est la seule vengeance que je désire... » C'est alors que je pris l'engagement de publier ce manuscrit. En le lui promettant, je vis sur les lèvres d'Émile un sourire ; il était bien faible, mais il exprimait encore tant de résignation, tant de reconnaissance, que ce seul sourire suffit pour me payer de tous mes soins.

Il se fit alors un long moment de silence ; j'étais près d'Émile, je tenais sa main glacée : à travers le râle de la mort, je l'entendis prononcer les noms d'Alphonse, de Mathilde, et puis le nom de son père... L'infortuné avait cessé de vivre.

Les derniers secours d'une religion qui laisse à l'être malheureux qui aime et qui souffre une dernière espérance lui furent administrés.

Je me suis acquitté d'un devoir douloureux. Les dernières intentions d'Émile ont été remplies.

Il n'eut que le convoi du pauvre ; son corps fut jeté dans la fosse commune. Personne ne suivit ses dépouilles mortelles ; ni la femme à laquelle il avait voué sa vie, ni l'homme de qui il avait reçu l'existence, n'ont versé une larme sur la tombe de l'infortuné dont les dernières paroles furent leurs noms.

FIN

APPENDICE

Nous avons pensé qu'il pourrait être assez curieux de retrouver ici sous la forme et sous le nom d'Appendice la réponse adressée par l'auteur d'ÉMILE à l'auteur des BATARDS CÉLÈBRES[1]. Cette réponse montre sous quel aspect différent la même situation peut être jugée à trente années de distance : à l'âge de vingt ans et à l'âge de cinquante ans.

A M. Émile de Girardin.

« Monsieur,

» Vous m'avez donné l'idée de ce livre ; je l'ai entrepris sous vos auspices ; j'ai été soutenu par vos encouragements et dirigé par vos conseils : c'est donc à vous qu'il devait être dédié.

» Puisse-t-il répondre à la pensée généreuse qui l'a inspiré !

» Je désirerais encore bien vivement que ce faible témoignage de ma sincère reconnaissance et de ma profonde admiration pût vous plaire. Ce serait, monsieur, la première récompense de mon travail, et bien certainement la plus douce à mon cœur.

» A. CHARGUÉRAUD. »

[1] Les BATARDS CÉLÈBRES, par A. CHARGUÉRAUD, chez Michel Lévy frères, rue Vivienne, 2 *bis*. (Un vol. grand in-18.)

A M. A. Charguéraud.

« Après avoir lu votre livre, je ne puis que me féliciter hautement de vous en avoir suggéré l'idée.

» Ce livre manquait à l'histoire des inconséquences humaines et des iniquités sociales. Il contribuera puissamment, je n'en doute pas, à hâter le jour de la réparation due à cette classe nombreuse d'hommes à laquelle je ne me vante ni ne me cache d'appartenir, et que, contrairement à tous les principes du droit moderne et du droit commun, le législateur français, doublement illogique, flétrit d'une main, flétrit en masse, flétrit sans jugement, flétrit avant qu'ils soient nés, tandis que de l'autre il les admet indistinctement aux premiers rangs de l'armée, de la magistrature, de l'administration publique, jusque sur les bancs des assemblées législatives et autour de la table des conseils de la couronne, la loi politique devançant en cela la loi civile et en étant la condamnation souveraine. Il y contribuera puissamment surtout, et avant tout, s'il commence par rendre aux bâtards, qui courbent bêtement la tête sous le poids d'une infamie imméritée, la force de réaction nécessaire à toute délivrance : qu'il s'agisse de la tyrannie d'un homme, de l'arbitraire d'une loi, ou de la barbarie d'un usage.

» L'esclave qui cache avec humilité ses fers ou ses stigmates, au lieu de les montrer, mérite de les porter. Le bâtard qui rougit de sa naissance comme d'une tache, d'une faute, d'un crime, et qui la dissimule au lieu de l'avouer, perd tout droit de se plaindre de ce qu'il appelle *un préjugé*, puisqu'il est le premier à lui payer tribut et à reconnaître ainsi la légitimité de son empire. Si ce préjugé a survécu à tant d'autres préjugés disparus, que les bâtards ne s'en prennent qu'à eux seuls ! Il ne subsiste que par eux. Si ce préjugé est une erreur ou un anachronisme, pourquoi les bâtards, au lieu de baisser la tête, ne la relèvent-ils pas ? Pourquoi, au lieu de le combattre corps à corps et à visage dé-

couvert, transigent-ils lâchement avec lui, visière baissée? Pourquoi, au lieu de déserter l'examen de la question qui se personnifie en eux, ne le provoquent-ils pas? Pourquoi, au lieu de chercher à se glisser dans l'épaisseur de la foule, n'en sortent-ils pas pour se compter et se donner la puissance du nombre? Pourquoi, enfin, leur origine paraît-elle les embarrasser, d'autant plus fort qu'ils ont réussi à monter plus haut les degrés de la hiérarchie sociale et de la considération publique?

» Si, au lieu de cette défection à sa propre cause, tout bâtard qui s'est fait à lui-même un nom dans l'État, dans la science, l'art ou l'industrie, qui s'est élevé par ses efforts, qui s'est illustré par ses œuvres, avait bravement opposé l'éclat de sa célébrité à l'ombre de sa bâtardise pour la dissiper, depuis longtemps le prétendu défaut de bâtardise serait allé rejoindre dans la tombe son frère le prétendu droit d'aînesse.

» Je me souviens d'avoir écrit, alors je n'avais pas vingt ans, et maintenant j'en ai plus de cinquante, je me souviens d'avoir écrit un petit livre intitulé *Émile,* qui, si on le rapprochait des lignes qui précèdent, paraîtrait peut-être en contradiction avec elles. Cette contradiction, plus apparente que réelle, s'explique naturellement à cet âge par l'ignorance des hommes et des choses, ignorance qui faisait prendre à la vague tristesse de mes aspirations la douleur de l'isolement pour la honte de la naissance.

» Manque d'expérience, je suis tombé dans la méprise commune et dans le lieu commun. J'ai versé dans l'ornière creusée par les siècles. Trente années d'apprentissage, trente années d'efforts et d'études, d'observations et de réflexions, m'en ont laborieusement tiré. Mais ce qui, plus encore que la réflexion, a contribué à m'en tirer, c'est la comparaison. Autour de moi, il n'y a plus que des morts auprès desquels je serai bientôt. Je puis donc maintenant m'exprimer en toute liberté, sans risque et sans crainte de porter le fiel au bord d'aucune lèvre vivante, d'attrister aucun regard, de faire pâlir aucun front, de faire rougir aucune joue, de faire froncer aucun sourcil, d'éveiller aucune colère, de

troubler aucun foyer, d'attirer aucun scandale, de susciter aucun procès, de rompre ou de dénouer aucun lien. Légalement, je n'avais pas de frère, ce qui n'avait pas empêché ma mère d'avoir deux fils : le premier selon la loi, le second hors la loi ; le premier régulièrement déclaré, le second ténébreusement soustrait; celui-là né avec l'honorable nom qu'il a honorablement porté ; celui-ci né sans nom, ce qui n'était rien, et sans famille, ce qui était tout ; l'un, soigneusement élevé, n'ayant qu'à prendre la peine de s'asseoir à la place marquée par ses parents à côté d'eux ; l'autre, prudemment écarté à l'égal d'un dangereux indice, n'ayant pas même reçu, précomptée en instruction, et pour lui en tenir lieu, sa part d'héritage.

» L'héritage ! tout est dans ce mot.

» La preuve que, la question d'héritage retranchée, la bâtardise n'est qu'un fantôme, c'est qu'entre les deux fils, dont je viens de parler, ne se donnant pas le nom de frères, le premier ayant trente-cinq ans, le second en ayant trente, l'ordre d'arrivée, en 1836, était déjà en sens inverse de l'ordre de départ. Le premier était fonctionnaire, le second était député. C'était le second qui protégeait le premier. Tandis que le nom et l'existence du premier étaient généralement ignorés, le nom et l'existence du second étaient universellement connus. Des deux, le second était celui qui, malgré bien des résistances intéressées et beaucoup de calomnies semées, occupait incomparablement la meilleure place dans ce qu'on appelle : le Monde ; c'était celui qu'on citait ; c'était celui qu'on enviait ; socialement enfin, c'était le second qui était devenu le premier.

» Ce fait n'étant point contesté, je demande : Qu'est-ce donc que la bâtardise ?

» Ou la bâtardise est une erreur de la loi, ou elle est une infamie de la personne. Si elle était une infamie innée, elle devrait être inhérente à l'individu maculé ; elle devrait le suivre de son berceau à sa tombe, dans tous les actes de sa vie, sans pouvoir un seul instant s'en séparer ; elle devrait être conséquemment un

empêchement à ce qu'il pût jamais commander une armée, présider un tribunal, administrer un pays, être élu député et devenir ministre ! Puisqu'il n'en est pas ainsi, il faut donc en conclure que la bâtardise, qui se traduit par l'inégalité civile, est une erreur de la loi, non une indignité de la personne.

» Comment mettre fin à cette erreur légale ? Il n'est qu'un moyen. Je l'ai indiqué ailleurs[1]. — Par le retour à la loi humaine faussée par la loi positive.

» La loi humaine, c'est la liberté dans le mariage, c'est l'égalité des enfants devant la mère et leur indivisibilité.

» La loi positive, c'est l'État s'immisçant dans une convention qui ne doit relever que de la foi ou de la raison des deux parties contractantes ; c'est l'État leur imposant la communauté des enfants et ne sachant à qui les attribuer dans les cas de plus en plus fréquents où il prononce la séparation du père et de la mère ; c'est l'État déifiant et violant simultanément l'égalité civile ; c'est l'État érigeant en article de foi légale que le crime ou le délit sont exclusivement personnels au coupable pour aboutir à rendre responsable de sa naissance l'enfant naturel ou adultérin et à lui interdire la recherche de la paternité, punissant ainsi dans le fils qu'il va chercher le père qu'il prend le soin d'écarter ; c'est l'État, enfin, perpétuant au sein de la société, on ne saurait dire pourquoi, une distinction arbitraire plus difficile à justifier par le raisonnement que le maintien de l'esclavage, traité maintenant parmi nous de monstruosité sociale.

» Mais heureusement la logique est aux sociétés en voie de civilisation, ce que la statique est aux édifices en voie de construction. Logique et statique ont des lois qu'on n'enfreint pas impunément, car elles portent avec elles-mêmes leur sanction.

» Pourquoi de toutes parts la société européenne menace-t-elle de tomber en ruines ? Est-ce vétusté ? non ; c'est inconséquence.

[1] De la liberté dans le mariage. Ouvrage épuisé. — Politique universelle. Livre septième, page 200, troisième édition.

» L'inconséquence, c'est la logique outragée qui se montre et qui se venge. Je m'en rapporte pleinement à elle pour accomplir l'œuvre de redressement à laquelle vous aurez utilement concouru par la publication de votre livre.

» Je vous en remercie cordialement au nom des bâtards honteux que vous allez rendre à un plus juste sentiment d'eux-mêmes, en plaçant devant leurs yeux et gravant dans leur mémoire les noms des bâtards célèbres.

» ÉMILE DE GIRARDIN. »

AU HASARD

FRAGMENTS SANS SUITE

D'UNE

HISTOIRE SANS FIN

12*

DEDICACE

A....

«

»

»

»

»

»

»

» »

HOMMAGE

d'un auteur modeste.

AVIS AU PUBLIC

Un grand philosophe d'un petit bourg, qui se nommait Bias, ou autrement, disait fièrement : « *Je porte tout avec moi.* » Aussi léger de bagage, à la fierté près, que ce sage de la Grèce, je cheminais le nez au vent, cherchant un gîte, attendu qu'il n'y a pas de philosophie qui tienne contre une nuit de janvier passée à la belle étoile, et de patience de propriétaire qui dure contre un locataire qui ne paye pas son terme, quand mes yeux se fixèrent sur un écriteau, où se lisait en lettres pompeuses :

APPARTEMENT A LOUER.

C'est là ce qu'il me faut, me dis-je, en grommelant quelques mots à un honnête portier qui, aussitôt, entreprit une longue énumération des avantages de ce logement précieux, qui, entre autres, m'as-

sura-t-il, jouit de la plus belle vue de Paris... Je le crois bien, c'est au sixième au-dessus de l'entresol, et il n'y a que cent soixante-douze marches à monter... Je les franchis d'un saut (manière de parler qu'il ne faut pas prendre à la lettre), et un coup d'œil me suffit pour examiner cet appartement, qui se réduisait à une petite pièce mansardée, de six pieds carrés, où le jour ne pénétrait qu'à travers l'épais rideau de neige qui couvrait une croisée s'ouvrant en tabatière. C'est là qu'en dressant dans les règles un état de lieux je découvris, dans un coin de la cheminée, ce manuscrit, qui semblait avoir été condamné à périr par le feu. Devais-je l'abandonner aux flammes ? c'est ce que le lecteur décidera, quand il aura parcouru ce livre, fruit de vingt ans de méditation d'un arrière-petit-neveu du célèbre oncle Tobie.

INTRODUCTION

Le génie, ainsi que la vanité, ne se mesure point à la taille. Un petit homme qui avait une grande imagination se dit un jour en se chauffant les pieds : « On ne peut plus ne pas être auteur ; » et, absorbé par ces paroles remarquables qui le transportèrent aussitôt dans les hautes régions de la pensée, il s'aperçut trop tard qu'il avait brûlé ses pantoufles. Il y a toujours de petites choses dans la vie qui arrêtent l'imagination dans son essor. Rien n'était plus juste, il s'emporta contre deux tisons qui ne jetaient qu'une flamme obscure, en grommelant ces mots : « Mais si ceux qui me liront allaient avoir plus d'esprit que moi ! Eh ! qu'importe ? ajouta-t-il avec humeur, les scrupules n'arrêtent que les sots ! » et le petit homme tailla sa plume.

En moins de temps qu'un de nos poëtes en eût mis à faire un impromptu, notre auteur avait délibéré qu'il n'adopterait pas de plan, d'intrigue, d'exposition, de nœud ni de dénoûment, parce qu'il trouvait plus facile de s'en passer. C'était puissamment raisonner ; mais, quand l'auteur en arriva à la dédicace, son embarras s'accrut visiblement. Il est des hommes, se dit-il, toujours prêts à payer le génie qui les flatte. Fi ! la louange vendue est le dernier degré d'avilissement d'une âme intéressée, reprit le petit homme qui avait de l'indépendance ; et il fut résolu, après deux mois d'une alternative cruelle, qu'il serait mis un grand A et une page blanche, afin de laisser, à tous ceux qui achèteraient ce livre, la satisfaction d'inscrire eux-mêmes leurs noms sur la page blanche de l'immortalité !

AU HASARD

FRAGMENTS SANS SUITE

D'UNE

HISTOIRE SANS FIN

I

MON PORTRAIT

> Il est impossible à l'homme de faire son propre portrait; il s'embellit ou s'enlaidit, même par vanité, pour paraître original.
>
> BOISTE.

Je suis bossu. Je l'avoue sans périphrase; cependant, les hommes en général considèrent une bosse comme une difformité, attendu que le plus grand nombre n'en a pas... cependant, encore, je vois

chacun tourmenté du désir de se distinguer de la multitude, et affecter le ridicule pour atteindre l'originalité. « Aux yeux de la nature, rien n'est » beau, rien n'est laid, tout est dans l'ordre. » Telle était l'opinion du Scythe Anacharsis.

Je n'entrerai pas dans les autres détails extérieurs de ma personne ; je laisse à ceux de mes lecteurs qui ont de l'imagination le plaisir de me revêtir des formes qu'ils préfèrent. Je m'établis le Don Quichotte des illusions. Ceux dont l'esprit créateur n'irait pas jusque-là pourront facilement supposer une bosse à telle personne de leur connaissance qu'ils aimeront le plus, ou qu'ils admireront davantage.

J.-J. Rousseau, cet homme qui copiait si habilement de la musique, a écrit dix volumes pour parler « du gouffre de misère où l'avait plongé la célébrité. » Eh bien ! moi, je la cherche !

Le fameux Montesquieu, président et baron, et qui certes n'eût pas refusé le titre de prince de la

Brede, prétendait « qu'un grand nom est un poids » bien pesant à soutenir.» Napoléon lui-même osa désirer le sort d'un berger, et cela, devant sa cour assemblée ! Hors les gens de mauvaise foi, il n'y a, dans le monde moral, que deux classes distinctes d'individus : les ingrats et les envieux. Je suis envieux. Cet aveu surprendra parce que ce n'est rien moins qu'un démenti à tous nos faiseurs de pensées nouvelles, qui, je ne sais comment, se sont tous entendus pour répéter la même chose, entre autres que « l'envie est le seul défaut qu'on n'avoue » pas. »

C'est que nous autres auteurs de maximes et de sentences, nous ne sommes pas payés, comme les médecins, pour rédiger à chaque malade une ordonnance, ou pour apporter, selon le sexe, l'âge, la complexion de l'individu, des modifications dans le traitement. Nous ne nous donnons pas même la peine d'avoir des idées neuves, nous prenons une pensée dans Montaigne, et nous l'arrangeons au

goût du jour; telle opinion de La Bruyère devient celle d'un fat tranchant qui la subtilise; telle maxime de La Rochefoucault ou de Pascal est travestie par un petit maître aux paroles dorées.

Étranglez Montaigne dans un col de Walker; logez La Rochefoucault dans un pantalon à la cosaque; habillez Pascal en *dandy*, et ce travestissement vous donnera l'idée de l'autre.

Le secret pour avoir une idée, c'est de la piller quelque part; le secret pour l'exprimer, c'est de réunir les deux mots les plus incohérents de la langue; cela fait contraste, cela produit de l'effet: qu'importe que ce soit le langage de la vérité, si c'est le ton inintelligible de l'oracle!

Mécontent de moi-même et mécontent des autres, ainsi que l'on a dépeint l'envieux, je pourrais demander pourquoi je fus mis au monde? mais cette question me conduirait à mille autres questions. Par exemple, pourquoi suis-je bossu? Pourquoi, au

lieu de me nommer Montmorency, ne suis-je qu'un bâtard ?

Lecteurs, ces questions seraient déplacées, car elles nous conduiraient peut-être à des parallèles, et je ne sais à l'avantage de qui seraient les comparaisons ; certain sentiment intérieur nous insinue toujours que nous valons mieux que ceux qui nous entourent... et si j'ai de l'orgueil, entre nous, lecteurs, vous avez bien quelque peu de vanité ! Quel homme n'en a pas ! On croit peut-être que ces deux mots : Orgueil et vanité, sont synonymes, on peut n'avoir pas lu les œuvres de M. l'abbé de Lamennais, et ignorer qu'il a dit : « Peu d'hommes s'élèvent jusqu'à l'orgueil, la plu- » part croupissent dans la vanité. »

En vain je me tâte pour me trouver quelques défauts ; serais-je parfait, selon l'usage des héros de romans ! non, mais depuis qu'on a si bien défini les défauts, depuis qu'on les a si bien travestis, il n'est pas plus facile de décider si, depuis hier,

tel vice n'est pas devenu une vertu, que de faire avouer à un baron datant de l'antique monarchie ou à un duc créé sous l'empire, lequel des deux se croit le moins noble.

Mais, comme il est plus désagréable de faire imprimer du mal de soi qu'il n'est embarrassant de dire du bien de sa personne, je laisse aux lecteurs le soin de me juger; cela ne leur coûtera pas grand'peine ; je sais comment l'on juge : on décide, on ne retourne pas un homme comme une étoffe pour voir s'il est effectivement à l'endroit ou à l'envers; selon l'intérêt ou la passion qui nous meut, nous disons : C'est un *homme à l'endroit*, c'est un *homme à l'envers;* si nous sommes indifférents, nous disons avec dédain : C'est un homme nul.

II

DU STYLE

Le style est l'homme.
BUFFON.

Arrêtez, lecteurs... peut-être allez-vous juger de mon caractère sur ma manière d'écrire.

Un écrivain dit: «Le style est l'homme.» La concision de la pensée fait son succès; on l'adopte parce qu'on la retient; on la répète sans réfléchir que cette pensée, devenue triviale, ne fut jamais que spécieuse.

Ainsi s'accréditent les erreurs; ainsi s'établissent les préjugés; et peut-on ne pas frémir, quand on songe que tout notre système social repose sur des préjugés, et qu'il suffirait d'un raisonnement ou d'une réflexion pour détruire cet édifice que la civi-

lisation s'enorgueillit d'avoir créé. Il n'y a pas de quoi être si fière !

Peut-on croire qu'il suffit de lire l'ouvrage d'un homme pour le connaître ? Un système qui ne repose que sur la bonne foi présupposée des auteurs, et qui a à lutter contre leur intérêt, est-il admissible, et peut-il l'être ?

Il n'est qu'une clef pour pénétrer véritablement dans le sanctuaire où s'enferment, à double tour, les motifs de nos actions, ce sont nos actions mêmes ; mais nos actions diverses, en plusieurs circonstances.

Je rends maintenant aux lecteurs la liberté de se former leur opinion sur moi ; je me soumets à leur jugement sans me dissimuler toutefois, qu'il me reste encore à craindre leurs passions, leurs préventions, leurs intérêts, leur amour-propre, enfin tous ces sentiments nés de l'orgueil et de l'égoïsme, qui pardonnent rarement à l'auteur une divergence de pensées et d'opinions.

III

DU CHOIX D'UN ÉTAT

« Riche ou pauvre, puissant ou faible, tout citoyen » oisif est un fripon, » disait le philosophe de Genève; de là, je conclus que, pour être un honnête homme, il faut s'occuper; mais le même auteur assure ailleurs que « dans ce monde le pays des chi» mères est le seul digne d'être habité. » Comment concilier cette inconciliable contradiction? ô philosophes!

Là-dessus, je pense qu'il faut préparer ses paquets et songer aux provisions; mais que vous en semble? Si nous ne faisions pas de paquets, cela ôte le charme du voyage et les illusions de la vie.

J'aime beaucoup les illusions, j'aimerais aussi à

posséder cent mille livres de rente, mais je ne possède rien, ce qui s'appelle rien. Venu au monde je ne sais comment, élevé par je ne sais qui, je me trouve jeté dans « *le désert populeux du monde civi-* » *lisé*, » comme une pierre qui tomberait des nues. Je n'ai de vocation pour rien, ou j'ai de la vocation pour tout, selon qu'il plaira de l'entendre, car il n'est pas un succès que je n'envie, une jolie femme que je ne convoite; les richesses me tentent, les honneurs encore plus; je désire tout, depuis la santé du vigoureux colporteur qui défie le poids des plus lourds fardeaux jusqu'au crédit du député qui a accaparé toutes les places, jusqu'à la conscience du fournisseur enrichi, jusqu'aux parchemins de l'émigré qui n'a plus qu'eux à offrir à ses créanciers.

Or, la destinée m'a fait commis, et commis à mille francs, ce qui n'est pas beaucoup; je travaille, ce qui m'ennuie; je ne suis cependant pas dénué de toute espérance, mais, a dit un auteur anonyme, comme exprès pour me désespérer, « l'espérance est

» une grande route qui, le plus souvent, n'aboutit à » rien. » Eh, s'il me plaît, ne puis-je pas espérer que ce livre aura cinq ou six éditions au moins? Ce n'est pas rare par le temps qui court.

Avez-vous lu le *Voyage autour de ma Chambre?* Lisez-le, si vous ne le connaissez pas, et remarquez certain dialogue entre l'*âme* et la *bête*... C'est un auteur assez plaisant que le Sterne franco-russe! Faites-moi tel arbitrage; ce calcul est faux, me dit brusquement mon banquier, que faites-vous donc?

Je ne réponds rien, je ne puis lui dire : Vous coupez le fil de mes idées; je voyageais en imagination; je parcourais le pays des chimères sur les ailes de l'illusion; je me créais un monde selon mes désirs, un état selon mes goûts. Les gens d'affaires ne sont pas romanesques; ils n'aiment que les richesses palpables, et mes camarades sont des ricaneurs; aussi me suis-je bien gardé de leur avouer qu'il s'agissait d'un moyen à l'aide duquel on peut se croire heureux sans bonheur; riche, sans rien pos-

séder; noble, sans avoir d'ancêtres; à l'aide duquel on peut se créer des jouissances sans avoir de plaisirs, et s'élever jusqu'à la hauteur des grands en demeurant au niveau du petit.

IV

A MES LECTEURS

> Il vaut mieux être assis que de marcher.
>
> YOUNG.

Asseyez-vous..... mais surtout ne prenez pas de chaises; sur ce siége on a trop l'air d'être mis à la torture. Laissez encore à ces êtres embarrassés d'eux-mêmes ces divans et ces canapés sur lesquels le corps se fatigue mollement. Je vous plains, si quelque arrière-grand-père ne vous a pas légué un de ces fauteuils dont le dossier s'élève à la hauteur des oreilles en caressant doucement les joues,

ou si, méconnaissant le prix de ce meuble patrimonial, vous l'avez échangé contre quelques fugitives pièces de métal. Alors, réfugiez-vous sur le moelleux coussin d'une antique bergère; là, seulement le corps conserve un doux équilibre; de là, seulement, l'imagination prend son essor à son aise... Mais si vous n'avez jamais réfléchi à l'importance que l'on doit mettre au choix de tel ou tel siége, vous n'êtes pas digne de m'entendre, laissez-moi! Allez assister humblement aux repas de nos rois, allez vous disputer l'honneur d'un pliant, la tête haute, allez vous momifier sur les banquettes d'une antichambre ministérielle, allez dans les salons en vogue convoiter une chaise, qui peut-être ne vous y sera point offerte... je resterai seul dans mon fauteuil, c'est le trône qui m'élève à l'égal des grands, et c'est à lui que je dois la conservation de mon indépendance. Au retour, il me console lorsque l'irritant spectacle du luxe et des honneurs a irrité mon caractère envieux; de riants souvenirs viennent

m'égayer, d'enivrantes espérances viennent m'enivrer.

Ce n'est, pour me servir de l'expression de M. de Maistre, que lorsque la *bête* est bien assise que l'*âme* peut atteindre aux plus hautes régions de la pensée, ou explorer le vaste pays des illusions.

Le soir, une main appuyée sur le bras de mon fauteuil, si je me souviens du ton protecteur d'un supérieur du matin, il m'échappe un sourire de dédain; je suis vengé!

Si une femme a attiré mes regards, si elle a affilé mes désirs, c'est de ma bergère que je berce son image, je suis heureux! Les pieds sur mes chenets, j'attends un sort moins terne en échafaudant projets sur projets. Douces sont les illusions, doux est le plaisir d'enrichir ce que l'on aime, doux est le bonheur de jouir à l'aise des bienfaits de l'indépendance, douce est la possession de quarante mille livres de rente, mais doux aussi sont les rêves et les projets d'une brillante imagination!

V

SOLILOQUE

> Chacun songe en veillant, il n'est
> rien de plus doux,
> Une flatteuse erreur lors emporte
> nos âmes.
> LA FONTAINE.

«Il me faut une compagne, car le bonheur veut » deux êtres. »

Elle se nommera Clothilde, je l'aimerai; elle possédera toutes les qualités du cœur, tous les agréments de l'esprit : il me semble que je la vois; elle a une taille svelte, elle est gracieuse comme la fleur qui se balance sur sa tige; son regard est tendre comme le sentiment qu'elle m'inspire; sa bouche a cette expression voluptueuse et contenue de la candeur et de l'amour. A la délicatesse d'une âme élevée, Clothilde joint le tact d'un esprit juste, et à la réserve de la modestie, ce sentiment de toutes

les convenances, vernis d'une éducation parfaite, qui ajoute aux qualités en les faisant briller.

Clothilde n'est pas coquette; elle n'a pas l'art de plaire, elle en a le don; elle n'en a pas le talent, elle en a le génie. Elle n'est pas la Beauté, elle est la Grâce; elle n'est pas l'Esprit, elle est la Bonté. Ses actions révèlent toute la naïveté de son âme, et sa toilette toute la simplicité de ses goûts.

Une robe unie, avec une pèlerine de gaze et des manches larges font valoir sa taille, dessinée par une jolie ceinture. Je vois son pied charmant qui semble à peine effleurer la terre; je sens sa main délicate s'appuyer sur mon bras. Lecteurs, qui riez de ces détails minutieux, vous-mêmes un jour vous apprendrez que, lorsqu'il s'agit d'amour, aucun détail n'est superflu. Ce sentiment lutte contre tous les obstacles, mais il cède à la crainte d'un seul ridicule; il résiste aux plus grands malheurs, mais il ne résiste point à une mésaventure; la couleur ou la forme d'une robe suffisent souvent pour le faire

naître, les qualités les plus précieuses n'ont pas toujours le pouvoir de le fixer.

Une femme est une idole que l'on aime à parer; c'est sur elle que l'on reporte tout son orgueil, lorsqu'on est parvenu à cet âge de la vie où le soin de briller fait place au désir d'être utile.

J'aime ses cheveux blonds, qui sont en harmonie avec la douceur de ses traits; j'aime la manière dont elle les arrange; j'aime sa figure angélique, lorsqu'elle soulève au retour la gaze légère dont elle a voilé ses traits pudiques pour les soustraire aux regards impudents.

Clothilde a dix-neuf ans; son caractère n'est pas encore entièrement formé: elle est comme une nuance heureuse formée des plus agréables couleurs; elle est comme l'esquisse de la perfection! Apportant, dans l'exercice de sa religion, ce mysticisme qui trahit le besoin d'aimer jusqu'à ses devoirs, elle est comme un être intermédiaire entre la créature et le créateur.

Clothilde n'a-t-elle point de défauts ? Elle a de la faiblesse dans le caractère, de la légèreté dans les goûts, de la prodigalité, mais donner sied si bien à une femme ! Clothilde, dans une conversation légère, brille par des réflexions spirituelles, par des observations fines, mais elle sait rendre attachant un entretien sérieux ; alors le son agréable de sa voix devient persuasif.

Sa complexion est délicate ; Clothilde est comme ces objets d'autant plus précieux qu'ils sont plus fragiles. Sa santé exige d'extrêmes ménagements, mais quoi de plus doux que de prodiguer ses soins à la femme, à la fille, à la mère que l'on aime ?

A la campagne, dans le manoir que nous possédons, car on ne peut vivre sans château, Clothilde est la Providence des paysans ; c'est elle qui console les affligés ; c'est elle qui porte des secours aux pauvres, et, comme le vicaire de Wakefield, « nous » n'avons autour de nous que des visages heureux. »

Clothilde conduit sa fille sous le chaume de l'in-

digent, afin de lui apprendre à le plaindre et de lui montrer à mettre de la dignité jusque dans les détails d'un ménage.

Je me suis chargé de l'éducation de mon fils; je lui enseigne à profiter de l'avantage de sa position, pour se rendre heureux par le bonheur des autres; je lui fais connaître le prix de l'indépendance, pour qu'il sache la conserver, et je lui montre cette probité commune, non comme un but où il faut s'arrêter, mais comme le point d'où il faut partir pour atteindre à cette délicatesse qui met l'homme au-dessus des circonstances, et qui n'est si rare, que parce qu'au lieu d'imprimer dès l'enfance une sage direction à la volonté, on cherche à la maîtriser, et qu'en domptant le caractère, on l'avilit toujours.

Les habitants m'ont confié le soin de leurs intérêts et la défense de leurs droits. Ils m'ont offert le titre de maire du village, en attendant que mon âge me permette de remplir une fonction plus importante.

Ils me réservent l'honneur d'être l'interprète de leurs opinions et de leurs besoins. Mandataire fidèle, je saurai mériter leur reconnaissance! Que sais-je? la carrière de l'ambition m'étant ouverte, je m'y précipite, je m'élance à la tribune où j'aspirais; je deviens le juge sévère du ministre déprédateur; si mon éloquence ne l'abat pas, ma conscience l'intimidera, car, si le talent commence les réputations, la moralité seule les consolide. On peut usurper la confiance, mais on ne la conserve qu'en la méritant: Mirabeau avait perdu son crédit lorsqu'il brillait encore!

Peut-être devrai-je à l'exercice de vingt ans de vertus quelques jours d'influence! Est-il donc si difficile d'obtenir la confiance d'un monarque et la reconnaissance d'une nation? Ainsi que tel ministre, je ne refuse point orgueilleusement le prix de mon travail; je l'accepte comme un moyen de plus de stimuler l'homme de talent parti d'où je suis parti et se donnant pour but, comme moi, d'adoucir le sort

de cette portion du peuple asservie par le travail, avilie par la misère.

Je donne au règne du roi la durée du souvenir; les événements passent, les monuments se détruisent, mais les souvenirs et les ruines défient la faux meurtrière du temps et l'aveugle puissance de la destruction.

Tout en apportant de l'économie dans le trésor public, je propage les établissements dont l'expérience a constaté l'utilité. La nation voit s'élever des édifices dignes d'elle, car les impôts que perçoit le gouvernement rentrent immédiatement en circulation, et les édifices restent. Ma surveillance et mes soins s'étendent à toute la périphérie; la centralisation, qui subordonne étroitement le pays à sa capitale, montre trop les limites de l'esprit : c'est le système de la médiocrité qui restreint l'espace dans un cercle parce qu'elle ne peut se mouvoir au delà.

Enfin, j'obtiens pour ma patrie cette admiration

et ce respect que donne la puissance qui naît de la justice; si mon intégrité ne trouvait pas grâce devant l'intrigue, j'emporterais au moins quelques regrets, et j'aurais assuré à mes enfants un nom honorable.

Alors, peut-être, la fortune propice m'aura-t-elle rendu mes parents : c'est un bonheur dont l'honnête homme doit toujours remercier le ciel, car une famille est comme une patrie : c'est dans l'exil, c'est dans l'abandon que toutes deux deviennent plus chères.

Blotti dans mon fauteuil à la manière des enfants à qui l'on compte une histoire de voleurs, dans une longue soirée d'hiver, un de mes bras s'était tellement engourdi, qu'il me fallut changer de position; or, les méditations sont comme les rêves, elles se terminent là où elles s'interrompent.

> Quelqu'accident fait-il que je rentre en moi-même?
> Je suis Gros-Jean comme devant.
>
> LA FONTAINE.

VI

LE MONDE, LA LUNE ET LES ÉTOILES

> En fait de systèmes, il faut toujours se réserver le droit de rire le lendemain de ses idées de la veille.
>
> BUONAPARTE.

Le monde est un kaléidoscope mis en mouvement par une volonté suprême, selon les conjectures des uns, ou par les seules lois de la nature, selon l'opinion des autres.

Ainsi, les êtres vivants sont, à l'égard de la vaste machine nommée univers, ce que les parcelles de verre sont relativement à cet instrument qui fut à la mode et qui est maintenant oublié, ainsi qu'il arrive à toute chose. Chaque place est assignée par le hasard, et nous disparaissons successivement de la surface que nous occupions pour être immédiate-

ment remplacés dans un ordre différent et imprévu.

Ces variations, produites par le frottement, en d'autres termes, la vie; ces variations, auxquelles nous concourons tous indirectement, sont infinies; elles sont infinies parce qu'elles sont dues au hasard, et c'est au hasard encore qu'il faut sans doute attribuer cet ordre social qui nous régit et qui n'est rien moins que l'inverse de l'ordre qui semble être prescrit par la nature.

Le lecteur ne comprendra rien sans doute à ceci; je serais fort embarrassé de me concevoir moi-même; cependant personne ne niera que ce soit un système. Je l'improvisai hier dans une promenade aux Champs-Élysées: c'était mon jour de méditation; j'étais assis près d'un arbre, et pour ne pas voir tous ces brillants équipages qui passaient et repassaient, comme pour humilier mon obscurité, je m'étais retourné, et, selon l'expression proverbiale, je bâillais aux corneilles, lorsque l'innombrable quantité d'étoiles qui perçaient l'azur du

ciel attirèrent mes regards, et me firent réfléchir si profondément, qu'en sortant au bout d'une heure de cette stupeur contemplative, je ne pensais plus à rien.

J'examinai de nouveau ces corps célestes, ou planètes, selon qu'on voudra les appeler, et partant de ce point que la lune est habitée, je conclus qu'il existe autant d'étoiles qu'il y a dans la vie de sorts différents, et que nous sommes destinés à parcourir successivement tous ces mondes jusqu'à ce que nous ayons tous également rempli les mêmes rôles.

Ainsi que Murat, qui, dans sa jeunesse, par pressentiment de son élévation future, élevait sans cesse les regards vers les étoiles, je me voyais déjà roi absolu dans une étoile tombante, usurpateur dans une étoile flamboyante; il me semblait que j'avais surpris le secret de la nature; j'étais dans une telle agitation, qu'en redescendant sur la terre, je me vis entouré d'une foule rangée en cercle, qui me regardait avec curiosité et me prenait sans doute pour

un conteur de bonne aventure au moment de l'exorde; j'allais me croire au portique, lorsque j'entendis sur ma taille des plaisanteries qui ne me permirent pas de m'abuser plus longtemps.

Je m'éloignai à la hâte,

Jurant, mais un peu tard, qu'on ne m'y prendrait plus.

VII

BOUTADE

> Le cœur qui respire avec le plus d'ivresse le parfum des fleurs est le premier que déchirent les épines.
>
> THOMAS MOORE.

Le bonheur est un sommeil qui se termine toujours par un affreux réveil. L'illusion est un songe qui ne s'achève jamais que par une mésaventure.

Un grand malheur nous accable, une contrariété nous irrite ; le malheur blesse notre sensibilité, la contrariété aigrit notre humeur. Aussi renversai-je tout ce qui s'opposait à mon passage au retour de ma promenade, en rentrant chez moi pour me soustraire à cette foule abjecte qu'on nomme *peuple*, à cette multitude passive, décorée de l'appareil d'un nom, qui meurt successivement sans avoir vécu ; à cette masse dont la puissance matérielle cède à la volonté d'un seul individu, et qui ne se meut que par l'impulsion qu'elle reçoit.

La mansarde est l'abri ordinaire du commis mal payé et de l'auteur peu renommé.

Soit que je doive l'attribuer à l'irascibilité de mon caractère, à l'activité de mon imagination, ou à la rapidité de ma fuite, quand j'eus fermé sur moi la porte de ma mansarde, j'étais dans une agitation telle, que mes poumons semblaient avoir suspendu leur action ; ma poitrine était gonflée, mes joues étaient brûlantes ; je soulevai avec peine le couvercle

vitré de ma chambre, et pour mieux respirer je m'assis sur mon toit.

Dans cette haute position, j'étais placé entre la nature et la civilisation; je plongeais du regard sur le dôme sous lequel la créature a mis le créateur et sur des toits sans nombre, qui, à la demi-clarté de la lune, rappelaient moins une ville qu'un cimetière.

La nuit projetait son reflet noir sur mon imagination, et mes pensées errantes s'arrêtaient tristement sur tous les objets qui m'entouraient.

La tranquillité de la campagne est comme le doux calme de l'innocence; le silence d'une ville ressemble à l'état muet d'une grande douleur.

La pente de mon toit est si peu inclinée qu'elle est presque droite. Je serais tué sur la place, me dis-je en mesurant la distance qui m'élevait au-dessus de la terre, si la croisée se refermait, ou si je lâchais la barre de fer qui me retient. De quoi dépend la vie? pensai-je. Je sondai l'abîme un moment pour entre-

voir la mort. Quoique fermement persuadé que le suicide est un bien dès que l'existence est un mal, que la mort est le terme des souffrances et l'initiation aux secrets de la nature, l'instinct de conservation se faisait d'autant plus sentir en moi, que je trouvais des arguments plus décisifs en faveur de la mort volontaire. Je serrais graduellement le barreau auquel la vie et la mort semblaient également suspendues, à mesure que mes réflexions devenaient plus concluantes.

J'appelais en vain cette philosophie factice, qui détourne l'homme des méditations profondes et des sentiments passionnés; ce savoir de glisser légèrement sur la vie, de ne s'attacher à rien pour que rien ne retienne, cet art de plaisanter sur tout pour se dispenser de rien approfondir. J'enviais cette insouciance qui naît de l'imagination bornée et de la sécheresse de l'âme.

Il y a telle position de la vie où regarder au-dessous de soi n'est pas un moyen de se sentir plus

heureux, car la félicité ne s'assied pas sur des raisonnements, et le spectacle comparé de la misère des autres au bonheur relatif dont on jouit n'est satisfaisant que pour l'égoïste calculateur.

L'inexorabilité du besoin n'apparaît à la plupart des riches que comme une idée vague, aussi peu susceptible de réalité que de définition ; le malheureux, tenu à distance par l'excès même de sa misère, n'ose point troubler leur opulente indifférence ; il s'adresse à l'homme dont les moyens de secours sont moindres, mais dont la position est plus en rapport avec la sienne.

Si vous avez ce louable orgueil qui oblige, qui est la noblesse innée, si vous avez la bonté qui sait compâtir sans humilier, ne souhaitez jamais cet état intermédiaire qui place entre le grand qu'il faut ménager, et le pauvre que l'on voudrait secourir; entre le ton protecteur qui blesse, et la prière qui afflige; ne désirez pas cette condition moyenne d'où l'on ne peut regarder au-dessus comme au-

dessous de soi sans qu'il naisse de l'un de ces deux rapprochements une de ces tristes pensées qui dépouillent l'existence du charme qu'elle paraît avoir pour le plus grand nombre.

Un pareil état n'est qu'une alternative de regrets et de désirs, de désirs et de regrets, c'est l'*impuissance de l'âme.*

VIII

LES FEMMES

C'est un mets digne des dieux,
Qu'une femme belle et bonne;
Mais il devient dangereux
Quand le diable l'assaisonne.
CALDÉRON.

Tout le monde n'a pas le privilége d'avoir des aventures, aussi n'ai-je entretenu mes lecteurs que de mes méditations prosaïques; cependant je ne voudrais pas que l'on pût croire que, parce que je suis bâtard, je suis incapable d'ambition, et que,

parce que je suis bossu, je suis indigne d'amour!

Sophie, ton nom se présente comme un souvenir douloureux évoqué par le regret; tu as déchiré plus que mon cœur, tu m'as dessillé les yeux sur moi-même!

Illusions du bonheur, vous fuyez vite; vous fuyez comme les nuages chassés par l'orage qui se prépare!

Quel que puisse être à mon égard le jugement de mes lecteurs, j'ai trop d'esprit pour me faire personnellement illusion; aussi m'étais-je fait un devoir d'opposer toujours ma raison à mon imagination, comme, en d'autres circonstances, j'opposais, aux tristes vérités de la méditation, la factice insouciance d'une fausse légèreté; mais, dès que Sophie me laissa entrevoir son attachement, il ne dépendit plus de moi de restreindre un sentiment comprimé depuis longtemps; je cessai d'être maître de mon cœur, aussitôt que je pus croire que j'étais le maître du sien.

L'homme peut conserver sur lui-même assez de puissance pour résister à un sentiment non partagé; ce n'est qu'une lutte de sa volonté contre ses forces : la résistance est vaine dès qu'il est entraîné par la promesse d'un retour; car, alors, l'orgueil se joint à l'amour! Ils sont deux pour l'abuser.

Cette femme, que mon imagination se plaisait à revêtir de tous les attraits, à parer de toutes les qualités, cette femme, l'objet de mes rêves, n'était qu'un rêve.

Votre vanité vous abuse, sexe imparfait, ce n'est point à vous que s'adressent nos hommages; vous êtes seulement, comme la pierre druidique, l'autel sur lequel se consomme le sacrifice; vous êtes seulement l'intermédiaire d'un culte qui n'est rendu qu'à l'amour!

Admis dans l'intimité d'une famille, j'avais distingué Sophie de ses deux sœurs; les yeux noirs de Clarisse étaient plus beaux, ils respiraient l'âpre

volupté, mais il y avait plus de tendresse dans les regards de Sophie.

Les traits de Gabrielle étaient plus réguliers, mais ceux de Sophie avaient une expression de douceur qui me plaisait et qui me rassurait.

On remarquait davantage la taille élégante de Clarisse, et ce je ne sais quoi de la beauté antique qui donnait à penser que Gabrielle avait été sculptée dans le marbre, mais la taille délicate de Sophie me paraissait plus gracieuse. Ses joues pâles n'avaient pas la teinte rosée qui colorait les joues de ses sœurs, mais elle avait ce que ses sœurs n'avaient pas, elle avait ce charme indicible de la beauté maladive. Pourquoi la beauté sans la santé a-t-elle souvent un attrait que n'a pas la beauté avec la santé ?

Qu'est-ce que les femmes? D'un mot je pourrais les démasquer... Lecteurs, je suis de mauvaise humeur, mais aussi quoi de plus propre à exciter la colère que cette étrange erreur d'avoir attribué aux

femmes plus de sensibilité qu'à l'homme? Elles la montrent davantage, c'est pour leur sexe une parure et un moyen, c'est le secret de leur adresse, c'est le raffinement de leur coquetterie... Je romps brusquement; car, lorsqu'on parle des femmes avant d'avoir atteint le pôle glacé de la vie, il ne faut soulever le voile de la vérité qu'à moitié; la raison même exige qu'on laisse un petit coin aux illusions, pour ne pas dépouiller l'automne de l'existence de sa dernière feuille.

IX

MA CHAMBRE

Le lecteur connaît déjà, de mon ameublement, le fameux fauteuil auquel est enchaînée mon ambition, impatiente de prendre son vol. Folle, lui dis-je un jour qu'elle avait entraîné ce cher fauteuil jus-

qu'à la porte, où veux-tu me conduire? Et étonné d'un si rude trajet, auquel il n'est point habitué, le pauvre fauteuil vit tomber en poussière un de ses pieds vermoulus qui comptait plus d'un siècle d'existence. Folle, repris-je avec l'accent de dureté le plus expressif, où veux-tu me conduire? Et il m'apparut comme un immense tableau... Je vis des palais magnifiques, des hommes prosternés devant des hommes; j'allais m'abaisser moi-même, séduit par l'éclat du luxe, lorsque j'aperçus une main décharnée se traîner sur le tableau, et tracer, en lettres de deuil : « Tous ici sont également des hommes. » Je refusais d'y croire; je refusais de penser que ces êtres que je voyais à travers le prisme brillant de la fortune et des honneurs étaient mes égaux. Puissance des richesses! L'envie, fille illégitime de l'ambition, m'arracha un soupir. J'étais mal à l'aise sur mon fauteuil renversé, ma chambre ne pouvait plus me contenir; je sortis précipitamment, et ma vision se termina en rencontrant ce que l'on appelle

un homme. Un homme! Je le regardai avec dédain; qu'il me parut petit et que ses vêtements me semblèrent mesquins!

Un vide affreux était resté dans mon âme; mon imagination, étonnée du spectacle qu'elle venait d'entrevoir, se demandait s'il était vrai qu'il y eût des hommes élevés si haut, tandis qu'il en est d'autres placés si bas; s'il était vrai qu'il y eût des hommes si dédaigneux et d'autres si humiliés; s'il était vrai que l'existence entière du plus grand nombre fût vouée au laborieux amusement de quelques individus péniblement blasés, ou soumise au despotisme de leurs absurdes caprices.... Mes mains se cramponnaient à mon fauteuil pour s'y retenir; mon imagination repoussait cette apparition comme un rêve, elle protestait contre le Monde qu'elle ne pouvait expliquer, contre Dieu qu'elle ne pouvait définir! Elle protestait contre les bizarreries de la vie, contre l'étroitesse de la sphère qui m'emprisonnait. Je jetai dans ma chambre un regard de déses-

poir, car le découragement succède toujours à un état violent. Après la fièvre la prostration.

Ma chambre est fort petite, mais il me serait impossible d'en décrire exactement la largeur et la longueur, car il ne me souvient pas de l'avoir jamais parcourue; peut-être suis-je moins entreprenant que l'illustre auteur du *Voyage autour de ma Chambre*, qui poussa l'audace jusqu'à recommencer sa tournée au péril d'échouer..... J'ai l'*âme* vagabonde, mais la *bête* est de naturel stationnaire; j'en apporterai pour preuve certain endroit de la cheminée où j'ai coutume de m'asseoir; là, trois carreaux sont usés par mon opiniâtre habitude d'y poser les pieds. N'avez-vous jamais ressenti de satisfaction de vous-mêmes, hommes modestes, en apercevant derrière vous l'empreinte de vos pas marquée sur le sable?

Sur cette cheminée, en face du fauteuil invalide qui réclame une jambe de bois, entre deux lampes, est une tête en plâtre pour servir à l'étude du sys-

tème de Gall. Je ne suis point initié aux secrets du célèbre docteur, mais, à tort ou à travers, j'aime à me palper la tête quand mon imagination rétive se refuse aux méditations. Où est la bosse du génie? Où est la protubérance du crime? Sont-elles éloignées? Sont-elles voisines? Ai-je l'une? Aurais-je l'autre? Ce sont là des questions qu'on ne se pose point sans passer subitement de l'extase à l'effroi. De telles questions qu'on s'adresse sont des émotions qu'on se donne.

En faisant décrire à mon fauteuil un quart de cercle à gauche, se découvre une grande table ronde qui, à vol d'oiseau, peut avoir cinq pieds de diamètre; là sont éparses, sur des feuilles volantes, des pensées sans choix, que je confie au papier telles qu'elles m'arrivent; là sont épars des fragments de Rousseau, de Châteaubriand, de Lamartine, de Bonald, de madame de Staël, de Voltaire, de Bossuet; des passages de Montesquieu, des scènes de Molière, des chapitres de Montaigne, des extraits

de Massillon, de Fléchier, des vers de Parny, de Bertin, de Millevoye... Ces auteurs ne sont pas alignés selon les dimensions de leur format dans une bibliothèque somptueuse qu'on n'ouvre jamais; ce sont des amis qui m'entourent toujours, et parmi lesquels je choisis rarement. Je laisse au hasard le soin de décider de mes lectures; le premier auteur qu'il m'indique est certain d'avoir la préférence.

En inclinant légèrement sur la droite, j'aperçois mon lit. Regardez, n'apercevez-vous rien? Je ne puis jamais en approcher sans penser que l'amour et la mort en revendiquent la possession avec une égale ardeur. N'y voyez-vous rien? Moi, j'y vois toujours, sous les draps, une femme; derrière les rideaux, un squelette. C'est là, aussitôt que ma lampe est éteinte, que commencent mes réflexions sur l'emploi de ma journée. Le sommeil vient souvent me surprendre avant qu'elles soient finies, avant que j'aie répété : Encore un jour replongé

dans le néant ; encore un jour consumé sans fruits ; encore une portion de ma vie dévorée par le temps sans avoir été embellie par le bonheur ! Puisse cette nuit n'avoir plus d'aube ! Et le lendemain, lorsque les rayons du soleil viennent se jouer dans mon alcôve, les projets ont fait place aux regrets, l'espérance a chassé le désespoir, comme la clarté a chassé l'ombre... Ce tapis à côté de mon lit, est l'ouvrage de Sophie; c'est elle qui a brodé cette guirlande de fleurs. Prenez ce fauteuil, écoutez; je vais vous conter son histoire et la mienne.

Présenté à un bal que donnait le général de B***, il me reçut avec la franche cordialité d'un ancien militaire ; ses trois filles, dont vous connaissez déjà les noms, l'entouraient et l'aidaient à faire les honneurs de la soirée ; deux d'entre elles me regardèrent, et se regardèrent ensuite ; la troisième me sourit avec bonté : elle s'appelait Sophie; je m'approchai d'elle, j'éprouvais déjà le besoin de lui faire oublier, en lui parlant, ce que ma taille a de dif-

forme. Elle me montra de la bienveillance et de l'intérêt ; je lui laissai entrevoir ma reconnaissance par mon extrême désir de lui plaire ; une conversation générale s'engagea : seul, sur une question délicate, je soutins un avis opposé à l'avis unanime, je développai mon opinion avec assez de bonheur, puisque ma franchise plut à M. de B***, et qu'elle obtint l'approbation de Sophie ; de ce jour, je devins intime et nécessaire chez le général ; de ce jour, Sophie fut l'objet de mes pensées les moins vagues et de mes rêveries les plus douces.

Un jour je me laissai aller à lui dire : « Il y a des torts de la nature que notre amour-propre peut se dissimuler, ou au-dessus desquels peut s'élever notre esprit, tant que nous sommes indifférents, mais qui deviennent de douloureux chagrins pour notre orgueil aussitôt que notre cœur, en se donnant, a senti le besoin d'un retour... » Sophie me répondit en me regardant : « Ces torts extérieurs ne s'aperçoivent que le premier jour, le second on ne se sou-

vient plus que de l'élévation de l'âme, lorsque de tels malheurs et de telles compensations se retrouvent dans la même personne. » Cet entretien est gravé mot à mot dans mon cœur. « Il n'y a qu'un sentiment vif qui puisse s'abuser à ce point, lui répliquai-je. — Tous, répondit-elle, ne commencent-ils pas par l'illusion, et, s'il en est de durables, ne pensez-vous pas comme moi que ce doit être ceux qui n'ont point été soumis au prestige de quelques avantages extérieurs ? — Il ne suffit pas d'être aimé pour être heureux, il faut sentir encore que l'on justifie la préférence que l'on obtient. — C'est de la vanité, ce n'est plus de l'amour. — L'amour est-il possible sans un sentiment d'orgueil pour ce que l'on aime? Clothilde.... » lui dis-je; à ce nom, comme une pensée de douleur se peignit dans les regards de Sophie. « Ah! pardon, pardon, si ce nom m'échappe en vous parlant, il s'adressait à vous; j'ai rêvé une femme idéale, mon cœur s'est créé une Dulcinée, mon imagination a animé cette nouvelle

Galathée, c'est une illusion avec laquelle je joue, et qui me console des dédains qu'il m'a fallu souffrir. — Vous avez souffert des dédains? me dit Sophie, en donnant au son de sa voix, non l'accent de cette pitié qui indigne de la part d'un indifférent et désespère de la part de l'être qu'on aime, mais l'expression de la plus douce tendresse. — Qui voudrait partager mon sort?... » Je ne veux plus me souvenir des paroles qui suivirent cet entretien. Sophie m'autorisa à demander sa main à son père ; toutes les difficultés qu'il avait fallu vaincre furent levées. Sophie se donnait à moi par une affection généreuse ; il y avait, dans le sacrifice de son amour-propre, une magnanimité, un dévouement, qui l'entraînaient. « Une bosse, lui disais-je un jour en plaisantant, peut être vue de deux manières ; c'est une difformité lorsqu'un bossu de quatre pieds neuf pouces trois lignes se compare à l'Apollon du Belvéder, mais, aussi, une bosse est une réputation d'originalité toute faite que l'on porte sur soi ; c'est

le bagage d'un homme d'esprit..... » Ses sœurs ne pensèrent point ainsi; elles effrayèrent Sophie en lui montrant le ridicule qui la suivrait partout où je lui donnerais le bras. Le ridicule! Ce mot-là ne détruit pas seulement l'amour; que d'échecs il a fait subir aux plus grandes réputations! Ce qu'il y a de plus sacré n'est pas à l'abri de ses cruelles atteintes. Le bonheur de deux personnes, leurs sentiments furent sacrifiés à la crainte de quelques plaisanteries. Le ridicule n'est une arme si puissante en France, cette noble patrie de la routine, que par la frayeur qu'il fait naître à l'avance; le ridicule est comme ces fanfarons qui menacent et qui fuient dès qu'on avance sur eux.

Sophie, l'impitoyable Sophie, brisa nos doux projets; mon idole s'écroula : de ce moment, je la connus mieux; de ce moment, je la dégradai du nom de Clothilde, de ce nom collectif qui est le faisceau de toutes mes idées de perfection sur les femmes.

Mon illusion avait été complète; il ne manqua rien à mon désappointement.

J'avais doté Sophie de toutes les qualités qui pouvaient l'embellir; je lui avais prodigué tous les dons d'une imagination fécondée par l'amour; le prisme a cessé et le charme, en se dissipant, ne m'a laissé voir, à la place de cette Clothilde si parfaite, qu'une femme faible ayant de l'exaltation dans la tête, peu de sensibilité dans le cœur, et beaucoup de vanité. Prête à sacrifier le bonheur des autres à sa coquetterie, prête à se sacrifier elle-même à son amour-propre qui l'abuse, elle a des qualités brillantes, et pas une qualité solide; soumise aux préjugés, en voulant s'élever au-dessus d'eux, suppléant à la bonté par un facile enthousiasme, son mérite le plus grand était l'art de couvrir de l'éclat brillant de la supériorité la réalité de sa terne médiocrité. Une main inconnue trace sur mon papier le mot de dépit; je cherche en vain à l'effacer, il perce toujours. Telle était mon aveuglement à l'égard de Sophie, que ses

yeux qui n'ont aucune couleur certaine, je voulus les croire bleus ; je voulus croire aussi qu'elle n'était pas perfide. Une femme se dissimule tout l'odieux de sa coquetterie ; elle mine notre indifférence, détruit notre bonheur et se rit de notre défaite ! Heureux qui peut se venger d'un pareil abus de la beauté, d'un pareil travers de l'esprit et d'une telle violation *des droits de l'âme !*

Mais parlons de mon ameublement : ce livre, dont la moitié est cachée sous mon oreiller, c'est un volume de Rousseau ; il y a des notes à chaque page, ce sont des souvenirs déposés dans le sein de mon plus intime ami, un échange de pensées avec les siennes. Rousseau, tu fus méconnu ! C'est ton plus bel éloge ; ceux-là même qui peuvent aspirer à comprendre les révélations du génie ne peuvent pas toujours deviner les secrets d'un cœur sensible et malheureux !

Je regrette, lecteur qui me visitez, de n'avoir pas de siége à vous offrir ; je ne possède que mon

gothique fauteuil, je vous l'offre, je vous traite en ami, je vous abandonne le soin du feu et je vous confie mes pincettes; ne faites pas fi du plaisir de remuer les tisons, de les rapprocher pour donner naissance à la flamme, ou de les agiter pour faire jaillir en pluie de feu les étincelles : mais je vous vois sourire de dédain à mes faciles jouissances; agissez sans cérémonie, je vous traite sans façon; si le coin de mon feu vous ennuie, si les détails de mon intérieur vous obsèdent, sortez... Accoutumé à la vie contemplative, entre les quatre murs d'une mansarde, je puis rester seul.

Au revoir!



PROMENADE

Épigraphe à trouver.

Je suis prodigue, non par vanité, mais par système ; je ne cherche point à éblouir par l'éclat d'un luxe qui nous rend l'esclave des autres, mais je vais au devant de toutes les jouissances que je puis satisfaire.

Le soin de mon avenir appartient à la Providence, je vis au jour le jour. Quoi de plus absurde que de se refuser un plaisir aujourd'hui pour augmenter la part du lendemain ! L'avarice est un vice digne de mépris ; l'économie est une folie digne de pitié.

Plus d'un de mes lecteurs trouvera sans doute la dernière assertion au moins hasardée.

Si les bornes de mon livre étaient moins circonscrites, j'eusse dressé une liste de tous les événements possibles et probables, de tous les accidents susceptibles d'être prévus et de ceux que l'on ne peut prévoir, et j'eusse réduit mes incrédules adversaires à trembler d'être convaincus; car, si l'on pouvait calculer tous les périls auxquels la vie est exposée pendant seulement une seconde, les chances de la loterie cesseraient de paraître nombreuses : qu'importe qu'un édifice soit construit solidement par des mains habiles, s'il repose sur un terrain mouvant!

Je ne choisirai qu'un argument pour appuyer mon système. J'aime beaucoup les systèmes, j'aime beaucoup avoir raison, j'aime beaucoup avoir le dernier mot.

Je citerai la première fable de La Fontaine, *la Cigale et la Fourmi;* mes lecteurs s'étonneront sans doute d'un choix qui paraît si contraire, car ils ont

approuvé peut-être le sec refus de cette fourmi prévoyante à l'excès par l'excès de son imprévoyance; mais ont-ils réfléchi que si cette même fourmi, qui ajoutait l'ironie à l'insensibilité, se fût approchée d'eux, ses provisions, fruits de tant de soins, lui eussent été pour toujours inutiles? L'homme épargne si rarement l'insecte qui le gêne.

C'était le premier jour de septembre, j'avais touché les appointements d'un mois, lorsque j'aperçus un de nos jeunes sybarites étendu mollement dans une élégante calèche. — Qu'il est heureux, pensai-je en suivant du regard sa voiture jusqu'à ce que j'eusse cessé de l'apercevoir; le luxe donne à son existence un brillant vernis qui se reflète sur sa personne; il ne connaît de besoins que le besoin des plaisirs. Le riche est comme ces voyageurs, amis de la nature, qui se font transporter à l'endroit le plus sûr et le plus commode pour admirer les montagnes dont ils n'aperçoivent que le sommet, et devant l'élévation desquelles ils s'extasient sans réfléchir que

le paysan est journellement obligé de les gravir pour les descendre et de les descendre pour les gravir. Peines et dangers sont pour le pauvre qui, en se frayant un chemin difficile à travers la voie étroite des défilés, voit la roche se détacher au-dessus de sa tête, et sent l'avalanche manquer sous ses pas ; menacé sans cesse d'être entraîné par le torrent ou d'être englouti par le précipice. Telles étaient les phrases que j'arrangeais sans pouvoir dire précisément si je pensais, lorsqu'un fiacre, en allant se mettre à la disposition des passants, m'apparut ; je fis un signe spontané au cocher qui s'arrêta. « Où monsieur veut-il être conduit ? — Partout et nulle part. — Je ne sais pas où ça est, dit le cocher d'un ton niais. — Où vous voudrez. — Monsieur me prend-il à l'heure ? — Sans doute, lui répliquai-je impatienté ; menez-moi jusqu'à ce que je vous ordonne d'arrêter, entendez-vous ? jusqu'à ce que je vous ordonne d'arrêter. » Qu'il est facile de commander ! « Monsieur n'a pas dit où il veut être conduit. — Tout droit. » L'im-

pertinent! ai-je besoin de lui rendre compte de mes actions ou de mes pensées?

Ce cocher va me prendre pour un fou; heureusement ce chemin n'est pas celui qui conduit à Charenton, me dis-je, dès que la portière fut refermée sur moi; car je gage qu'il m'y mènerait. Il ignore que je veux connaître le plaisir de voir le piéton éclaboussé sans crainte de l'être soi-même; d'entendre crier gare d'un endroit sans danger. — Cocher, faubourg Saint-Jacques; je ne veux plus voir ces somptueux cabriolets des hommes d'affaires qui spéculent sur la ruine des autres; je ne veux plus voir le tilbury du jeune fashionable, la calèche de l'élégante danseuse. Si je dois être accroché, je veux l'être par une charrette. A la préfecture de police comme ailleurs c'est l'habit qui fait le droit.

Je ne conteste pas le mérite d'un brillant équipage: je ne suis point exclusif; mais le fiacre n'a-t-il point aussi ses avantages? Il laisse au philosophe voyageur le temps d'examiner les objets, de réflé-

chir sur chacun d'eux; et, pour l'homme avide de sensations, quoi de plus agréable que d'avoir à craindre que l'essieu rompe, que les roues se séparent, que la caisse s'enfonce? Quoi de plus doux que d'entendre le coup de fouet résonner sur le corps desséché de la maigre haridelle? Ah! ah! cela fait vibrer délicieusement les cordes de la sensibilité... ô fiacre!

Et encore, pour celui qui, comme moi, cherche à deviner les douceurs de l'opulence, un fiacre n'offre-t-il point un moyen infaillible de connaître, avec un peu d'imagination et de bonne volonté, quel peut être le plaisir de ces petits maîtres qui promènent leur existence en phaéton, ou de ces grands seigneurs qui font traîner leur ennui à six chevaux? Abstraction faite en ce moment de quelques secousses, je puis donc aussi m'écrier: J'ai connu les plaisirs du riche, moins les jouissances de propriété et d'amour-propre.

Qu'importe? Tout s'émousse, l'habitude de porter

un habit le rend nécessaire, mais non plus agréable; si les riches ont plus de plaisirs, ils ont aussi plus de besoins. Point de privations, point de jouissances, celles-ci sont toujours égales à celles-là. Eh, c'est moi qui répète ces maximes triviales débitées communément! Loin de moi de telles pensées! Loin de moi! J'ai de l'ambition; il me plaît de briller; il me plaît d'être généreux; il ne me plaît pas de vivre dans l'obscurité; il ne me plaît pas de souffrir le regard scrutateur et méprisant de cette multitude qui juge sur l'apparence; il ne me plaît pas de végéter; je suis homme autant que le souverain, le ministre, le riche héritier; mais cet individu sans vêtements et sans éducation, qui me regarde fixement, est-il moins que moi? — Cocher, arrête, je veux sortir, mon corps a besoin d'activité; tiens, prends, garde. Mais quel droit ai-je de tutoyer cet homme, et pourquoi s'abaisse-t-il à le souffrir? Ne peut-on, en se servant mutuellement, conserver sa dignité et son indépendance?

Espèce humaine, que tu es vile, soit que tu commandes à l'intérêt ou que tu obéisses à la vanité!

XI

QUE VEUX-JE DIRE?

> Un homme qui se dit : que veux-je dire? devrait se taire.
>
> *Morale pratique.*

Que veux-je dire? Je n'en sais rien...... J'avais une idée, je ne l'ai plus; alors on met des points! Ce n'est maintenant qu'un moyen usé qui ne dit rien... Alors, on isole une particule, au hasard, non pas au hasard... à la cinquième ligne, un peu vers la gauche ; choisissez entre les particules celles dont le sens

est plus indéfini..... si..... quand..... quand..... si..... Il est des incrédules qui soutiendront sérieusement que cela n'en dit pas davantage. Si vous êtes aussi en humeur douteuse, lecteurs bénévoles, lâchez, comme je l'ai fait dans le précédent chapitre, la bride à votre imagination. Avez-vous de l'imagination? Le doute vous paraîtrait une injure, eh bien! répétez alors à haute voix : si..... quand..... seulement la valeur que vous mettriez à lire dix petites pages de notes comme celles de nos poëmes à la mode. Et attendu, chers lecteurs, que je n'ai rien de mieux à vous dire, je vais demander au sommeil de meilleures inspirations. Bonsoir!

XII

L'INDÉPENDANCE

> L'argent qu'on possède est l'instrument de la liberté, celui qu'on pourchasse est celui de la servitude.
>
> J.-J. ROUSSEAU.

Indépendance ! C'est en toi seule que réside la félicité humaine. Que n'ai-je une fortune suffisante pour disposer de l'arrangement de ma vie selon mon gré ! car, dans le monde social, les richesses suppléent à la liberté primitive. Mais non, ce n'est pas assez d'être riche, ce n'est pas assez d'être heureux, il faut encore paraître au-dessus de ce que l'on est. C'est ainsi qu'agit la multitude, et c'est ainsi que je ferais sans doute !

L'indépendance n'est jamais qu'un projet qu'on caresse, comme pour se dissimuler à soi-même la préférence qu'on accorde toujours à l'ambition, ce terme de l'esclavage qui se place naturellement entre le besoin et la vanité.

L'homme réduit à une existence chimérique tous les moyens de bonheur qu'il possède en lui, pour accorder une valeur fictive à des objets dont tout le prix est dans l'importance que leur donnent son amour-propre et son imagination.

Voilà de belles réflexions que tout le monde trouvera justes, mais placez celui qui les a faites et ceux qui les approuvent dans une situation indépendante, une heure après, le besoin d'augmenter leur fortune ou leur influence les aura replacés sous le joug de l'intérêt ou de la vanité.

Cette primauté de l'homme sur tous les êtres animés ne lui serait-elle accordée qu'en compensation de l'assujettissement de l'homme à l'homme?

XIII

A L'ACADÉMIE

> Celui qui aspire le plus vivement au bonheur est toujours le plus misérable.
>
> J.-J. ROUSSEAU.

Montesquieu se moqua de l'Académie dans les *Lettres Persanes*, et la flatta dans ses discours lorsqu'à force de sollicitations il eut obtenu l'honneur d'en faire partie.

Ainsi parlaient et agissaient les hommes avant le déluge, tels ils étaient « *avant la révolution,* » expression consacrée, tels ils sont encore ; car c'est un des caractères distinctifs de l'envieux, de décrier ce qu'il n'a pas.

Tout le monde est envieux.

Tout le monde est égoïste.

Tout le monde a de la vanité, mais tous les auteurs anonymes ne sont pas des auteurs inconnus, et je ne m'interdis pas l'espérance de voir un jour inscrire mon nom sur la liste des candidats au fauteuil somnifère ; aussi parlerai-je avec révérence du code académique, et me bornerai-je à demander le bannissement à perpétuité de la langue française, d'un mot et de ses dérivés. Le retranchement d'un mot est déjà une œuvre académique. Demandez plutôt à monsieur A.

Le mot dont je demande la radiation de tous les dictionnaires et vocabulaires parus et à paraître, est *bonheur*, expression désespérante qui n'a pu être créée que par un esprit infernal et ennemi du bien-être des hommes.

Examinons ce mot dans ses diverses acceptions.

Selon la définition d'Épicure, le bonheur est une suite de plaisirs. L'expérience depuis longtemps a

fait justice d'une pareille assertion. Dans l'acception d'un état ou d'un sort florissant, le terme vrai est *prospérité;* celui de *bonheur* n'a qu'un sens faux et inapplicable.

La félicité, souvent employée comme synonyme du bonheur, était représentée chez les Romains avec deux cornes d'abondance et quelques épis. Je le demande, cette image répond-elle à l'idée que nous nous faisons du bonheur?

Le bonheur n'existe pas! c'est un mot: oiseux, parce qu'il est inapplicable; désespérant, parce qu'il émousse toutes les jouissances que donne la nature, tous les plaisirs que l'art invente avec tant de peine; délétère, parce que cette croyance chimérique d'un état que nous ne pouvons pas définir nous porte naturellement au dégoût et au mécontentement du sort même le plus prospère, en nous en montrant toujours un préférable.

Il semble qu'il manque à l'homme un organe pour jouir du bonheur. Vous qui doutez, regardez l'eu-

nuque auprès de la jeune odalisque confiée à sa garde. C'est en vain que le regard qu'il jette sur sa belle captive étincelle ; son œil n'a pas de langage ! une ardeur douloureuse dévore l'âme de cet infortuné ; le désir torture son imagination ; le regret use son existence ! Vous l'avez vu, cet eunuque qui n'a conservé de facultés que pour le désespoir ; maintenant, voyez l'homme s'épuisant en désirs pour atteindre au bonheur ! Chaque jouissance qu'il se crée est un besoin qu'il s'impose, une privation qu'il se prépare. Comparez-les : tous deux souffrent ; tous deux endurent les mêmes tourments ; tous deux sont impuissants ! L'un est impuissant pour l'amour, et l'autre l'est pour le bonheur.

Ah ! si l'on pouvait donner une définition précise d'un terme vague, comme une pensée sans objet, je dirai que le mot *bonheur*, dans son sens vrai, est le nom d'une souffrance, née de la vanité et de l'imagination de l'homme ; elle se révèle par une envie immodérée de ce qui s'offre à ses regards, par

un désir continuel de ce qui lui manque, et par le dégoût de ce qu'il souhaite, aussitôt qu'il l'obtient.

XIV

L'AMOUR ET L'AMITIÉ

> Le premier mobile en amour est une certaine réciprocité de plaisir qui doit résulter des sens; en amitié, c'est une espèce d'échange qu'on nomme confiance, et qui résulte du cœur. L'amour est une sympathie physique, l'amitié une sympathie de l'âme.
>
> *Recueil de pensées.*

Pourquoi veut-on toujours accoler ces deux mots? Pourquoi veut-on toujours établir des parallèles entre deux sentiments qui ne sont ni semblables ni

contraires? Pourquoi moi-même, en ce moment, les ai-je réunis sous un même titre? Pourquoi? Parce que chacun se laisse aller à l'impulsion commune; nos idées sont entraînées par l'opinion comme ces débris qui suivent le courant d'un fleuve, ou chassées en sens divers comme ces feuilles séparées de la branche, qui sont livrées à tous les vents.

Il y a, entre l'amour et l'amitié, la différence d'une sensation à un sentiment; l'amour agit particulièrement sur les sens et sur l'imagination; l'amitié sur le cœur et sur le jugement.

L'amour est comme ces déserts brûlants de l'Afrique où les mirages viennent montrer tour à tour des palais ou des forêts là où il n'y a qu'un sable mouvant, ou des fleuves lorsque la soif accable.

L'amitié ressemble à ces petits champs que l'on cultive avec soin parce qu'ils s'enrichissent de tous les soins qu'on leur donne, et qui centuplent le grain de blé qu'on y sème.

Il y a ensuite des déserts sans mirages, des ter-

rains sans récoltes, comme il y a des idéologues qui n'ont pas le sens commun, et des auteurs qui n'ont pas de génie!

En commençant ce chapitre, chers lecteurs, mon dessein n'était pas, autant qu'il m'en souvient, de faire le portrait de ce petit démon qui agite l'univers, ni l'analyse de ce sentiment que j'appellerai tout bonnement l'amitié, puisqu'il ne s'offre pas à mon esprit d'expression plus poétique.

Cette esquisse, tracée sans réflexion par ma plume, m'oblige à figurer tout le plan. L'amour est en avant de mon tableau; je le représente couleur rose et noire, se débattant à travers les épines qui arrêtent son vol, et dédaignant de fouler sous ses pieds les fleurs semées sur sa route, l'arc tendu et le carquois vide, la torche agitée par le vent, et sans cesse menacée de s'éteindre; il contemple avec orgueil ses autels, où le mot *illusion* est tracé en lettres de feu; il regarde avec le sourire du mépris l'amitié qui semble se cacher modestement dans l'ombre; on

distingue difficilement les traits de l'amitié; seulement on voit sur ses lèvres un regard bienveillant, et sa figure porte cette expression d'ingénuité qui n'appartient qu'à la jeunesse; cependant ses épaules sont enveloppées du large manteau de l'expérience, ce vêtement lourd comme les années et qui ne s'achète que par le sacrifice de bien des jours.

A côté d'elle sont deux arbrisseaux dont les branches, en s'entrelaçant, se fortifient contre l'orage.

Il y a un grand espace vide entre l'amour et l'amitié : je m'y placerais si ma bosse ne devait point effrayer ce malin enfant qui joue avec les illusions, et s'effraye si facilement des réalités, que la réalité même du plaisir le fait fuir; et cependant, réduit à opter entre les deux sentiments dont je viens de parler, je donnerais la préférence à l'amour, parce que c'est la vie dans la vie : expression que je dérobe à je ne sais quel auteur. Je lui donnerais la préférence, parce que, s'il est soumis aux risques

de l'avenir, il donne au moins des arrhes sur le présent, tandis que l'amitié, qui cède à l'empire des circonstances, ne laisse que de profonds regrets et une plaie vive qui ne se cicatrise jamais : la méfiance.

L'amour est comme la fleur, il n'a qu'une saison; l'amitié est comme la tige, elle résiste aux hivers. L'amour est comme le plaisir dont il faut jouir tout de suite; l'amitié est comme le bien-être qu'il faut amasser. L'amour se fonde sur l'égoïsme et sur l'illusion; l'amitié repose sur le désintéressement et sur la vérité.

En amour, celui qui oblige c'est celui qui donne; en amitié, c'est celui qui reçoit.

On joue à l'amour comme à colin-maillard, le bandeau tombe en sachant qui l'on vient de prendre; l'amitié n'a pas de bandeau.

Ma profession de foi ressemble à une litanie, mais aussi le moyen d'arrêter l'imagination quand on lui lâche la bride sur un pareil chapitre!

XV

INSPIRATION

> La vérité est une.... le plus souvent l'esprit de l'homme, pour l'atteindre, s'éloigne d'elle.
>
> *Recueil de pensées.*

C'est un fâcheux inconvénient, soit dit entre nous, lecteurs, de n'avoir pas d'antichambre et d'être obligé de dire soi-même à ses créanciers : « Je n'y suis pas. » C'est un fâcheux inconvénient de n'avoir pas à ses ordres *des gens* pour éconduire les créanciers qui ne sont pas satisfaits d'une réponse, aussi péremptoire ; c'est, enfin, un fâcheux inconvénient de n'être pas riche !

Ces réflexions me sont inspirées par la visite de mon libraire qui vient réclamer le prix d'un exemplaire des poétiques Méditations de M. de Lamartine. Telles sont les tristes conditions de l'existence, les tristes vérités de la vie ; on vend et on achète la pensée ; de sublimes rêveries sont asservies à d'ignobles besoins ; les plus hautes conceptions de l'ambition rencontrent pour obstacles les plus humiliantes tracasseries de l'intrigue ; les plus nobles élans de l'*âme* sont arrêtés par les plus misérables souffrances de la *bête*.

« De l'argent, me crie mon avide libraire en m'arrachant à ma lecture. Ce terrible mot effraye l'enthousiasme et met en fuite les dernières illusions. De l'argent ! — Je n'en ai pas, mais je vous offre en payement un ouvrage dont j'ai déjà fait quinze chapitres ; c'est un ouvrage philosophique destiné à faire une grande révolution dans les idées. — Il faut un nom ! — Vous y mettrez le mien, je m'appelle... — Eh ! qu'importe, le vôtre ! Jeune

homme, apprenez qu'en littérature comme en politique les révolutions ne réussissent qu'avec l'appui de vieux noms ou de grandes réputations. Croyez-vous que la révolution française fût née de la seule volonté du peuple? Les mécontentements de quelques grands la commencèrent; les intérêts des petits l'ont achevée. » Il dit, et mon ouvrage fut refusé sans même avoir été lu.

« Vous voulez de l'argent. Il me vient une idée... Envoyez à l'Académie dix mille francs pour être affectés dans un temps fixé à la solution d'un problème sur lequel je réfléchis depuis longtemps; vous n'y mettrez qu'une condition, celle d'être chargé de l'impression des livres envoyés au concours; la solution devra obtenir l'unanime approbation. Ce problème sera diversement traité : il ne sera point résolu; car chacun écrit avec ses intérêts, et les intérêts se composent d'éléments si divers!... La somme vous rentrera grossie d'énormes bénéfices; voilà la question :

« Décider, sans qu'il reste aucun doute, lequel » des sentiments contribue le plus au bien-être in- » dividuel et général, et laquelle des passions lui » nuit davantage. »

» Supposez, lui dis-je, que l'aréopage littéraire lance ce manifeste académique ; soudain vous entendrez crier le parquet du cabinet sous les pas précipités de l'auteur qui médite; vous verrez le silence du boudoir troublé; les doigts de la jeune fille se tacheront d'encre comme ceux de la pupille de Figaro; cette question paraît si facile à résoudre! L'adolescent dérobera les rubans roses et bleus de ses sœurs pour nouer ses cahiers ; le médecin physiologiste fouillera les archives de ses hôpitaux pour faire jaillir de ses compilations une nouvelle doctrine des sentiments moraux, et surchargera d'un vernis brillant les pensées de ses modèles pour dissimuler ses larcins.

» La prude d'hier dictera à l'un des heureux de la veille un panégyrique de l'amitié et de la religion,

et une satire contre l'amour, avec cette épigraphe à ajouter : impuissance et envie !

» Le jeune homme peindra l'amour avec toute l'ivresse de ses sens, et parlera de l'amitié avec le mépris audacieux de l'imprévoyance. Plus tard il traitera l'amour comme un rêve de jeunesse, et l'amitié comme une erreur de l'inexpérience ! La coquette délaissée travaillera à un traité sur l'égoïsme, et l'homme blessé dans son orgueil fera un livre sur la vanité chez les autres. Le jeune prodigue méditera une diatribe contre l'avarice de ses parents ; un joueur ruiné brochera une brochure contre les jeux.

» L'expérience n'a point encore instruit de sage pour leur dire : Vous voulez connaître lequel des sentiments contribue le plus au bonheur ? Vous voulez savoir laquelle des passions s'y oppose davantage ? Ignorez-vous que les hommes sont comme les feuilles ? qu'ils se diversifient sans jamais se ressembler, qu'ils diffèrent jusque dans leurs similitudes ? Tou-

tes les vérités générales, selon l'opinion, sont fausses et inexplicables; ce qui peut sembler vrai à l'égard d'une multitude ne l'est plus à l'égard d'un être isolé...

» Le caractère, l'esprit et le cœur forment une espèce de triumvirat moral qui dicte des lois à l'individu, mais ne se soumet à aucune règle. Les moralistes et les métaphysiciens sont des charlatans ou des dupes qui cherchent à raffiner sur les sentiments et qui portent l'art jusque dans l'âme comme si la nature n'était pas assez riche d'elle-même,

» Il me semble voir des patients qui mettent leur imagination à la torture pour réduire la nature à une idée, ou qui compliquent ses secrets pour pénétrer ses mystères. Ainsi, on les voit idéaliser une multitude de sensations, et nier presque entièrement l'existence du plaisir de l'amour pour lui substituer de subtiles idéalités!

» Amis, croyez-moi, pour arriver au bonheur, puisque bonheur on dit, la conscience est le meilleur

guide, la délicatesse le meilleur arbitre, la modération dans les désirs le chemin le plus court, la résignation le plus sûr. La résignation, c'est le bonheur dans la vertu.

« C'est une expression bien étrange que le mot de vertu ; par le siècle qui court, on dirait un spectre évoqué de la tombe. Cependant, assure-t-on, le temps des préjugés a fui, il a fait place au siècle des principes.

» Pauvres humains ! vous jouez aux idées avec des mots, vous jouez la vie contre des ombres, et la mort vous joue sous table ! »

Satisfait de cette dernière pensée, je voulus voir l'effet qu'elle avait produit sur mon libraire. Il était parti !

XVI

LA VANITÉ

> La vanité est l'épiderme de l'esprit; une louange le chatouille, la plus légère humiliation l'écorche.
>
> *Recueil de pensées.*

Demandez à un moraliste ce que c'est que la vanité; il vous répondra avec la présomption de l'ignorance : C'est un défaut. Au besoin il prouverait, par sentences, maximes, réflexions, en s'appuyant de l'autorité de Vauvenargues, que « l'envie d'oc» cuper les autres de soi rend sot, dur et méchant.»

La vanité, selon moi, est la base fondamentale de toute société, la mère du besoin, le lien de tous les hommes entre eux; elle a sa source dans l'amour-

propre, comme l'amitié a sa naissance dans le dévouement. Depuis le souverain jusqu'à l'artisan, nous ne sommes tous que des marionnettes : la vanité est le fil qui nous fait agir! C'est le grand ressort de l'univers moral; s'il se brisait, qu'arriverait-il? nous retournerions aux champs, et le règne de la vanité ferait place à l'empire de la force.

Conclusion et morale : les défauts et les qualités des hommes, les institutions et les préjugés des gouvernements sont, relativement à l'organisation sociale, ce que la pluie et le beau temps, le froid et le chaud sont à l'égard de l'ordre de la nature.

Ce que je viens de dire, chacun à part soi l'avait déjà pensé. On ne peut donc plus être original! Ah! que ne suis-je né dans ce bon temps de la féodalité. Monsieur Azaïs, le livre des Compensations à la main, me déclare qu'en retour on m'eût brûlé vif. Alors il vaut mieux se perdre dans la foule des esprits vulgaires ou dans le nombre des auteurs inconnus; il reste encore la ressource de calomnier

dans l'ombre la célébrité que l'on poursuit sans pouvoir l'atteindre.

XVII

SCRUPULES ET REMORDS TARDIFS

Vaut mieux tard que jamais !
Trivialité.

Dans ma longue excursion sur le territoire des idéologues, les lecteurs amis ou ennemis ont peut-être entièrement oublié l'infortuné bossu à l'esprit philosophique. J'ai plus de confiance dans le souvenir de mes lectrices : cette moitié du monde, à laquelle la nature dit : *sois homme*, a plus de mémoire dans l'esprit ; mais celle à qui elle dit : *sois adorable*, a plus de mémoire dans le cœur.

Mon livre est plein de contradictions; ah! je le sens, pour expier la lourde sottise de m'être fourvoyé dans le dédale de l'abstraite métaphysique, et obtenir le pardon de mes lecteurs, il n'est plus qu'un moyen, c'est de les endormir avec de bonnes histoires à la manière du célèbre docteur lauréat.

Sybarites oisifs, et vous, élégantes vaporeuses, ce n'est peut-être qu'avec dédain que vous feuilleterez quelques pages de ce livre acheté sur la parole d'un libraire, ou sur la foi de son journal.

Ce n'est pas l'ouvrage d'un de ces auteurs que l'on s'arrache dans les salons sur leur réputation d'esprit, comme, avant la révolution, un dîner n'était complet qu'autant qu'on avait réuni à sa table deux ou trois hommes de lettres : c'était de rigueur dans le XVIIIe siècle, ainsi que tels ou tels mets sont nécessaires à la composition d'un menu. La mode !

La conception d'un commis ! en vérité, ce doit être fort plaisant, s'écriera le sémillant fashionable ; c'est sans doute un traité sur la manière de tailler

les plumes! Avez-vous entendu, madame? Je disais : C'est sans doute un traité sur la manière de tailler les plumes!

La production d'un bossu, cela peut être fort plaisant, dira l'indolente petite-maîtresse; voyez donc, Charles, pour passer la soirée, comment il traite de l'amour; est-ce avec les formes classiques du Huron ingénu ou les façons romantiques du sauvage du Meschascébé?

D'autres diront: C'est un ouvrage décousu, insipide et ennuyeux. L'auteur ne les contredira pas, car, tel est l'effet que son ouvrage a produit sur lui-même.

Le public ne sait pas ce qu'il en coûte pour achever un livre commencé; l'enthousiasme et l'intérêt mettent la plume à la main; on est tout feu pour le premier chapitre, refroidi au second, on bâille au troisième, *crescendo*, *crescendo*. Ah! le chemin de l'immortalité n'est pas toujours un chemin jonché de fleurs, et les lauriers de la gloire sont hérissés

de plus d'épines que n'en porte la tige de la rose !

Si tous les auteurs, avant de noircir inconsidérément du papier, réfléchissaient un instant et pensaient à ce qu'il a fallu de soins pour le faire ; s'ils se demandaient ce que leurs titres à la célébrité peuvent devenir, lecteurs, que de livres de moins, depuis les ouvrages de plus d'un membre de l'Académie jusqu'à celui que vous lisez en ce moment !

XVIII

ÉBAUCHE D'UN GRAND SYSTÈME DU MONDE SOCIAL

> Le monde social est un géant tyrannique et trompeur, armé du code des préjugés et du livre des déceptions.
>
> LE VICOMTE D'ARLINCOURT.

Le monde social est une vaste machine dont les formes bizarres attestent encore l'imperfection.

Ce monde, placé entre le volcan qui vomit les hommes, et le gouffre qui les engloutit, est soutenu par la suprême loi de l'équilibre. D'un côté de la balance sont les préjugés, de l'autre les principes, sortes de poids qui élèvent les rois et abaissent les hommes.

Ce monde tourne et se meut sur un axe qu'on nomme *argent*, qui le traverse, et dont les deux extrémités ou pôles sont l'*intérêt* et la *vanité*, les deux mobiles les plus puissants de l'organisation sociale.

Le *besoin* est le méridien, ou le point de départ que l'on est convenu de ehoisir pour calculer le nombre de degrés qui subdivisent l'étendue de notre nouveau monde. La *fortune* est l'échelle dont on se sert le plus communément pour mesurer les distances des hommes entre eux.

Cet horizon, qui s'éloigne à mesure qu'on approche, et qui n'est plus quand on arrive, s'appelle poétiquement l'*espérance;* c'est un nuage qui

nous conduit insensiblement jusqu'à l'immense gouffre où tout va périr en le couvrant de sa vapeur illusoire.

Il y a deux éléments distincts : le *bien* et le *mal*. On nomme antipodes le *bon sens* et l'*esprit*. On appelle *hommes* neuf cent quatre-vingt-quinze millions de créatures exiguës à la face blanche ou noire, à la figure bouffie ou au visage tiré, qui s'intitulent des géants dès qu'ils ont sept pieds de haut.

A l'instant où j'écris ces lignes, un enfant vient de naître sans savoir comment; et, surpris par la mort, sans avoir eu le temps de faire ses paquets, un vieillard part pour l'autre monde, maudissant le voyage. Un homme se désespère parce qu'il manque de pain; un autre, trop riche, parce qu'il s'ennuie, et le roi de la Chine met peut-être son bonnet!

XIX

LE BAL

Sophie ne m'aime plus, donc je ne dois plus l'aimer. J'établissais cette conséquence péremptoire en ajustant le nœud de ma cravate, avec une certaine prétention dont j'ai peu l'habitude. Cependant, lectrices à l'imagination active, n'allez pas croire que ma toilette soit ordinairement négligée. Il n'est pas dans toutes les Espagnes un honnête señor hidalgo plus décidé que moi à expirer de faim avant d'avoir un frac moins élégant. Tant de gens jugent sur l'habit, que mon plaisir le plus vif est d'arracher trois profonds saluts à tel qui ne vous ôte son chapeau que parce qu'il vous croit riche. La morale d'une pareille

mystification est que l'habit a une importance incontestable dont l'observateur philosophique doit faire son profit.

La comtesse Déricourt donnait un bal : Sophie devait s'y trouver, mais je ne m'étais pas avoué que ce fût cette cause qui m'y attirât, en m'y faisant inviter. Je m'étais blotti sur le coin d'une banquette, près de la porte, pour l'apercevoir le premier, dès qu'elle arriverait : tout cela sans calcul, sans préméditation, par pur instinct, je vous jure. On venait d'achever la seconde contredanse ; les deux battants de la porte s'ouvrirent, Sophie parut avec son père et ses deux sœurs.

Quelques pervenches d'un bleu céleste étaient jetées dans ses beaux cheveux blonds ; une robe, d'une simplicité que l'on trouvait prétentieuse, dessinait sa taille délicate ; elle avait l'éventail que je lui donnai. Ah ! je sentis en la voyant un léger frémissement ; puis, aussitôt, une vive douleur.

Mon amour-propre se révoltait contre mon cœur

et demandait vengeance ; en vain, pour l'apaiser, je répétais à voix basse et distincte : « C'est une femme légère, coquette, qui se pare de qualités qui sont feintes ; ses traits ne sont pas réguliers. » Il semble que l'homme n'ait des yeux que pour contrarier son imagination et réciproquement : les miens s'obstinaient à me montrer dans la taille de Sophie la plus gracieuse taille du bal. Et pouvais-je, sans rancune évidente, nier que son pied charmant effleurât à peine le plancher ; que sa physionomie séduisante attirât tous les regards? Mais qu'est-ce que la beauté? C'est une saison... la mort est là entre toutes ces jeunes filles ; elle se cache sous une guirlande de roses en attendant la décrépitude, plus cruelle encore que la mort. Près de moi était assise une de ces coquettes fanées qui n'ont que de l'exigence sans amabilité, et que, de gré ou de force, il faut encore encenser, parce qu'elles ont conservé toutes leurs prétentions, toute leur ardeur de plaire, une de ces femmes qui vous disent à soixante ans, en laissant

tomber négligemment leur mouchoir pour vous forcer à le ramasser, si vous ne prévenez cette formule par un prompt compliment : « Il me semble que je ne suis pas trop mal aujourd'hui, comment me trouvez-vous? — Laide, madame, très-laide! »

Quelle charmante valse! j'aime beaucoup la valse; mais souffrirais-je que ma femme?... Je venais de me dresser moi-même en point d'interrogation, lorsque je sentis la robe de Sophie qui allait m'effleurer. Je regardai Sophie, son cavalier était l'aide de camp du comte Déricourt... En repassant près de moi, Sophie m'aperçut; j'eus l'air de regarder un tableau; j'étais témoin de tous ses mouvements, dans une glace qui les répétait. Je vis ses joues se colorer vivement, et subitement pâlir; je la vis s'arrêter, s'asseoir; elle était prête à s'évanouir; si j'avais pu m'élancer..... « Voyez cette jeune personne, là-bas, en face, dont le bouquet vient de tomber, voilà un flacon, prenez, prenez donc! » dis-je brusquement aux *soixante printemps* assis près de moi, et les *soixante prin-*

temps de me répondre, en minaudant: « Ce n'est pas inquiétant, les évanouissements sont à la mode cette année; prêtez ce flacon, il me paraît charmant.. ce sel est parfait! » et je déchirais, d'impatience, mon gant en mille morceaux... Est-ce que la bonté d'une femme l'abandonne avec sa beauté.

Le général était près de sa fille; il m'aperçut, et je vis aussitôt sur ses lèvres un sourire plein de cordialité. Je m'inclinai respectueusement.

A quoi avait tenu tout le bonheur de ma vie? à un caprice. Sophie eût été si heureuse! Il y a je ne sais quoi, dans le mariage, qui m'a toujours séduit. Cette communauté d'affections, de devoirs, d'intérêts, m'est représentée par mon esprit comme ayant un charme indicible.

Je n'imagine rien de plus doux que d'entourer une femme de ces soins délicats, inspirés par la tendresse, de céder à cette domination inaperçue, dont les femmes gardent si bien le secret, de confier à sa volonté le soin d'exprimer la vôtre; — mais

alors le mari s'abaisse, devient ridicule à ses yeux, à ceux de sa femme, qui déjà peut-être lui est infidèle ; — non, les désirs d'une femme que l'on aime sont trop doux à satisfaire pour qu'il soit humiliant de les prévenir ; il n'y a que l'homme qui ne sait pas s'affranchir d'un pouvoir usurpé, qui puisse rougir de céder à une puissance qu'il abandonne lui-même ; une femme est souvent tentée d'abuser d'une autorité qu'elle a soustraite par la ruse, elle est toujours discrète de celle qui lui est accordée par la confiance.

XX

LES SUITES DU BAL

Comme un homme endormi par le bruit est réveillé par le silence, je sortis de mes réflexions au

dernier coup d'archet du chef d'orchestre. Je cherchais Sophie du regard, lorsque j'aperçus, tout près de moi, un groupe dont les éclats de rire, demi étouffés, annonçaient une assez grosse gaieté parmi les jeunes gens qui le composaient. J'y reconnus un jeune parent de Sophie, et le même aide de camp avec lequel elle venait de valser. Je prêtai involontairement l'oreille, et j'entendis sur mon compte quelques plaisanteries excitées par le récit de mes amours. L'aide de camp insistait particulièrement sur la difformité de ma taille et le ridicule de mes prétentions. Je ne fus plus le maître de moi; je me levai. « Messieurs, leur dis-je avec sécheresse, la maison dans laquelle vous avez l'honneur d'être reçus ne me permet pas de m'expliquer tout haut; si l'un de vous veut sortir un instant, je lui dirai en deux mots ce que je pense de votre conduite et de votre conversation.. » Cette valse m'avait monté la tête; je suivis l'aide de camp dans une pièce destinée aux rafraîchissements; personne ne s'y

trouvait alors. « J'ai tout entendu ; je n'ai besoin d'aucune explication ; je me regarde comme offensé ; le choix des armes m'importe peu ; décidez. — Vous le voulez, dit-il en souriant de l'air du dédain, vous le voulez ; le pistolet est l'arme la plus égale. — Le pistolet, soit ! demain matin à cinq heures. — J'aurai deux témoins. — Il suffit. » Je retournai chez moi ; et j'appris le soir, par un mot que m'écrivait le général, qu'informé de l'affaire dans tous les détails, il se proposait de me servir de second. Homme excellent ! J'acceptai. Sophie, instruite par l'indiscrétion d'une de ses sœurs qui avait tout entendu, s'était immédiatement retirée sous le prétexte d'une indisposition.

XXI

LE DUEL

> Celui qui va se battre de gaieté de cœur n'est à mes yeux qu'une bête féroce qui s'efforce d'en déchirer une autre, et, s'il reste le moindre sentiment naturel dans leur âme, je trouve celui qui périt moins à plaindre que le vainqueur.
>
> J.-J. ROUSSEAU.

Au moins douze heures ont passé depuis l'injure. Deux hommes se placent à dix pas l'un de l'autre, s'ajustent froidement au signal donné par deux témoins : voilà ce qu'on nomme un duel.

Si la pensée d'une mère mourant dans son fils, d'une femme privée de la moitié de son existence par la mort de son mari, d'enfants au berceau livrés à la vie sans guide et sans appui, n'a trahi sur

le visage aucune émotion, on appellera cela du courage.

Si le premier qui tire échappe au danger en tuant son adversaire, on le félicitera de son bonheur.

Aucun lien ne m'attache à la vie; mais, je le sens, si j'avais des parents à qui mon existence fût chère, une famille à qui elle fût utile, non, certes, je ne la sacrifierais pas à un préjugé barbare dont l'homme n'aperçoit pas toute l'horreur, parce que son esprit se traîne lâchement à la suite de la coutume, et que ses yeux sont fascinés par l'habitude.

La nuance est plus légère qu'on ne l'imagine entre un duel et un assassinat; de ces deux crimes, la plus grande différence c'est que l'un est proscrit par les lois, et l'autre prescrit par l'usage. Différence : une lettre, un *e* au lieu d'un *o*.

C'est de nos jours qu'un homme âgé de plus de quarante ans, ayant dans l'armée un grade supérieur, donna l'exemple de la plus horrible cruauté ajoutée à la plus lâche ironie; cet homme-monstre

s'avance sur son jeune adversaire qui l'a manqué, pose sa main sur son cœur, en compte les battements, le loue sur son courage, et l'étend mort à ses pieds.

Le bourreau n'a pas fait justice de cet homme, il vit encore !

Je n'ai point de testament à faire, de lettres à écrire ; je trace rapidement les pensées que mon esprit laisse échapper ; ce n'est point la crainte qui me ravit le sommeil. Exposé à paraître, dans quelques heures, devant un juge suprême, dont la justice peut-être ne s'exercera pas selon nos idées convenues du bien et du mal, quel homme, en cet instant, n'a pas besoin de se recueillir en lui-même !

J'ai méconnu la modération, cette première condition de la dignité, pour me prévaloir du plus affreux des abus ; c'est un tort grave dont je m'accuse ; mais, s'il est un moyen de l'expier, mon repentir me l'indiquera.

Dans ces instants qui s'écoulent entre l'injure et la réparation, la mort apparaît comme la destinée, et le tableau de la vie se déroule à nos yeux. Un voile funèbre le recouvre... En avant de ce vague, qui n'a d'horizon qu'une ligne noire, et qui ne reflète que des ombres, sont jetés épars les illusions de la fortune et de la vanité, les lambeaux de la misère, la faux du temps, le fantôme du bonheur.

A peine sorti du néant, l'homme est précipité dans le vide. Placé entre les deux gouffres de la naissance et de la mort, quelles traces laisse-t-il de sa vaine existence?

Par de là cette couche de terre et de cadavres que l'homme foule un instant pour lui apporter de nouvelles dépouilles; par de là, l'âme a pressenti le séjour de l'immortalité. Notre crédule esprit, notre vaine raison cherchent à s'élever contre une croyance que leurs proportions étroites ne leur permettent pas toujours de concevoir; ils sont comme ces matelots révoltés de Colomb qui, à la distance

de trois jours d'un monde nouveau, refusaient d'avancer et refusaient d'y croire.

Mon âme a pressenti l'immortalité; mon ignorance n'en cherchera point à pénétrer les secrets. Toute interprétation donnée à l'existence du créateur est indigne de lui; toute interprétation donnée au sort qu'il nous réserve est nécessairement fausse, car l'imagination de l'homme s'arrête aux limites du possible.

Mon esprit respecte les erreurs des religions diverses, les contradictions de tant de cultes différents; mon cœur s'attache à la sublime pensée d'où émanent tous les dogmes, celle d'un Dieu suprême dont la bonté et la justice sont infinies; car l'athéisme est incompatible avec la nature de l'âme; ce n'est qu'une thèse de l'esprit soutenue sans conviction par l'orgueil; et, alors même qu'en montrant des os usés par le temps, l'homme parviendrait à expliquer la fin de son être par la décomposition de la matière, le secret de sa naissance, de sa formation,

de son existence, de sa destinée, arrêterait encore son imagination, et la forcerait à s'élever à l'idée plus digne d'un principe universel dont le nom de Dieu renferme tout le mystère!

Endormi dans mon fauteuil, ma lampe s'était éteinte, et je dormais encore lorsque je sentis une main se placer sur mon épaule; c'était celle du général... je la pressai vivement. « Dans cette sorte d'affaires, me dit-il, il ne faut jamais arriver les derniers. » Et nous partîmes sans ajouter un mot de plus. Arrivé à l'endroit fixé, j'y trouvai mon second témoin que j'avais fait avertir. Je n'avais ressenti jusque-là aucune impression bien précise; mais ces détours, ces soins que nous fûmes obligés de prendre pour éviter d'être vus, me firent un instant frissonner. Tout ce mystère ressemblait aux apprêts d'un crime! Mon adversaire arriva dix minutes après nous; je n'éprouvai en le voyant aucune sensation de trouble ou de ressentiment. Les témoins convinrent entre eux de leur fait. On nous remit un pistolet;

nous devions tirer ensemble; je fus averti du dernier signal en sentant une balle déchirer mes habits et me percer le bras gauche que j'avais appuyé sur la hanche... Une vive douleur m'excitait à l'emportement; je fus assez maître de moi pour me retourner, ajuster avec ironie un mince arbrisseau, et assez heureux pour l'atteindre... Humilié d'une pareille vengeance, qui n'opposait à une vanité méprisable qu'une générosité méprisante, l'aide de camp et ses témoins m'en contestèrent le droit; le général les mit d'accord, fit panser mon bras, et termina l'affaire par les paroles d'usage.

XXII

DÉNOUMENT

La plus douce de toutes les vengeances est celle que la générosité a dictée, car elle n'est jamais trou-

blée par le remords ; la plus douce de toutes les victoires est celle remportée sur soi-même, car elle satisfait à la fois le cœur, l'amour-propre et la raison.

Une récompense plus chère m'attendait encore ; sans m'annoncer aucun de ses desseins, le général m'entraîne chez lui. Sophie était livrée aux plus vives inquiétudes ; ma présence imprévue lui arracha un cri de surprise, et nos regards se rencontrèrent avec trouble. « L'aimez-vous toujours? » me demanda son père ; et, sans attendre ma réponse : « Allons, dit-il en me prenant par la main, je devine l'aveu que vous ne voulez pas me faire, soyez mon fils. Ma Sophie veut réparer une légèreté en se dévouant désormais au bonheur que vous méritez. »

J'étais muet d'étonnement, de je ne sais quoi encore, que le lecteur voudra bien comprendre en se transportant par l'imagination dans le salon du général. Je suis assis près de lui sur un large divan, Sophie est à sa gauche. Il tient ensemble une de nos

mains dans la sienne; Gabrielle est à son piano, elle écoute en ayant l'air de feuilleter un livre de musique; Clarisse, qui paraît livrée tout entière à l'intérêt du dernier roman de Walter Scott, jette furtivement un regard oblique sur mon bras en écharpe; le général leur raconte, avec emphase, le sang-froid, le courage et la générosité dont je viens de faire preuve; le héros du roman jouit de l'attention qu'il excite, des soins dont il est l'objet, des craintes délicates de Sophie pour sa blessure. On oublie sa bosse, la gloire transfigure les hommes! C'est beau, la gloire!

On nous fiance ce matin; à quinze jours la célébration du mariage; quelle imposante cérémonie que celle où deux êtres, dont une jolie femme, à la tournure svelte, et une nouvelle espèce de Scarron, se jureront de s'aimer toujours!

XXIII

ADIEUX AUX LECTEURS

> Tout le monde doit savoir que l'auteur qui vient de terminer un ouvrage, et que l'amoureux qui va se marier, ne consultent pas pour avoir un avis.
>
> *Recueil de pensées.*

Il y a, le jour d'un mariage, deux sortes de détails; la vanité dicte volontiers les uns ; le bonheur est plus discret, il cache les autres.

Je ne soumettrai point la patience de mes lecteurs à l'épreuve du récit fastidieux d'une cérémonie sans faste ; car il faudrait leur dire qu'en redescendant les marches de l'église les assistants se pres-

saient autour de nous et s'écriaient : « La mariée est charmante, mais regardez donc son mari ; on voit bien tout de suite que c'est un mariage de convenance ; » et d'autres propos plus ou moins impertinents, que Sophie cherchait vainement à me dérober en attirant mon attention sur divers objets.

J'ai moins envie encore d'initier mes lecteurs aux secrets de la chambre nuptiale... Lecteurs, vous m'importunez; quel moyen de rompre promptement avec cette espèce de confidents qui exige qu'on l'amuse à tout prix et préfère le scandale à l'ennui? Quel moyen de terminer ce volume insipide? Je cours chez mon notaire chercher une expédition en bonnes formes de mon contrat de mariage, que je ferai insérer tout au long en manière de conclusion. Voyez l'effet des pièces en règle, comme cela achève d'une manière très-piquante les amours de Très-H. et T. P. dame Nathâlie d'Olonne, duchesse de Nevers, avec un mince avocat; et les drôleries de

Monsieur le comte Olivier de R*** avec... personne!

Lecteurs, je vous le certifie, c'est la conclusion la plus à la mode; il n'y en a ni de plus noble ni de meilleur goût pour brusquer un dénoûment difficile à trouver.

(Année 1828.)

FIN

Paris. — Imprimerie A. Wittersheim, 8, rue Montmorency.

TABLE

ÉMILE.

	Pages
Avis de l'Éditeur	1
Préface	3
Introduction	5
I.	15
II.	29
III.	40
IV.	54
V.	64
VI.	67
VII.	74
VIII.	80
IX.	83
X.	85
XI.	99
XII.	115
XIII.	121
XIV.	130
XV.	133
XVI.	138
XVII.	144
XVIII.	150
XIX.	161
XX.	166
XXI.	174
XXII.	176
Conclusion	186
Appendice	203

AU HASARD.

		Pages
Dédicace		210
Avis au public		211
Introduction		213
I.	— Mon portrait	215
II.	— Du style	221
III.	— Du choix d'un état	223
IV.	— A mes lecteurs	226
V.	— Soliloque	229
VI.	— Le Monde, la Lune et les Étoiles	237
VII.	— Boutade	240
VIII.	— Des femmes	245
IX.	— Ma chambre	249
X.	— Promenade	263
XI.	— Que veux-je dire?	270
XII.	— Indépendance	272
XIII.	— A l'Académie	274
XIV.	— L'amour et l'amitié	278
XV.	— Inspiration	283
XVI.	— La vanité	290
XVII.	— Scrupules et remords tardifs	292
XVIII.	— Ébauche d'un grand système du monde social	295
XIX.	— Le bal	298
XX.	— Les suites du bal	303
XXI.	— Le duel	306
XXII.	— Dénoûment	312
XXIII.	— Adieux aux lecteurs	315

FIN DE LA TABLE

L'HOMME

ET

LA FEMME

— L'HOMME SUZERAIN, LA FEMME VASSALE —

MICHEL LÉVY FRÈRES, ÉDITEURS

Du même auteur :

ROMAN

ÉMILE. . . . . 1 volume.

COMÉDIES ET PROVERBES

LA FILLE DU MILLIONNAIRE.

LE SUPPLICE D'UNE FEMME.

LES DEUX SOEURS.

LE MALHEUR D'ÊTRE BELLE.

LE MARIAGE D'HONNEUR.

LES HOMMES SONT CE QUE LES FEMMES LES FONT.

LES TROIS AMANTS. (Inédit.)

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT. — [1925]

ÉMILE DE GIRARDIN

L'HOMME ET LA FEMME

— L'HOMME SUZERAIN, LA FEMME VASSALE —

Lettre

A

M A. DUMAS FILS

« En Jésus-Christ il n'y a pas de
» distinction entre le maître et l'esclave;
» entre l'*homme* et la *femme*. »

SAINT PAUL *aux Galates*, c. III, 28.

QUATORZIÈME ÉDITION



PARIS

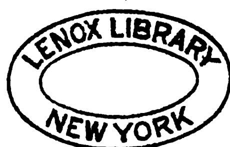
MICHEL LÉVY FRÈRES, ÉDITEURS

RUE AUBER, 3, PLACE DE L'OPÉRA

LIBRAIRIE NOUVELLE

BOULEVARD DES ITALIENS, 15, AU COIN DE LA RUE DE GRAMMONT

1872



L'HOMME
ET
LA FEMME

— L'HOMME SUZERAIN, LA FEMME VASSALE —

A

MONSIEUR ALEXANDRE DUMAS FILS

Le 20 juillet 1872.

MON CHER DUMAS,

« Faut-il tuer la femme adultère? Faut-il lui pardonner? » — Telle est la question que s'est posée M. Henry d'Ideville dans une première lettre qu'il a publiée à l'occasion

d'un procès récent, où, quoique l'article 324 du Code pénal[1] fût formel, le mari, égaré par votre dénoûment de Diane de Lys, a cru qu'il avait le droit de tuer impunément, à un autre domicile que le domicile conjugal, sa femme et son complice, guettés et pris par lui en flagrant délit d'adultère. C'est une erreur commune qu'il importe de détruire. Je commence par rendre ce service à la vérité.

Ayant lu cette lettre vous avez eu le désir d'y répondre, et cette réponse, sous votre plume étincelante, a pris les proportions d'un volume de 180 pages que vos lecteurs n'ont pas trouvé trop long, puisqu'il est arrivé déjà à plusieurs éditions.

1. Le meurtre commis par l'époux sur son épouse ainsi que sur le complice à l'instant où il les surprend en flagrant délit dans LA MAISON CONJUGALE est *excusable*.

Ayant lu cette réponse, le désir m'est aussi venu de dire mon mot sur cette question que vous avez mise à l'ordre du jour, mais sans la résoudre. Elle ne se résoudra qu'après que les fabricants de lois positives, prophètes et législateurs, auront renoncé à la prétention impie de défaire les lois naturelles afin de refaire l'Humanité sous le nom de Société.

Les belles sociétés que celles qu'ils ont faites, où le mariage est tel que vous le dépeignez !

Vous avez intitulé votre réponse :

L'HOMME-FEMME.

J'intitule la mienne :

L'HOMME ET LA FEMME

L'HOMME SUZERAIN, LA FEMME VASSALE

De chacun de ces deux titres le lecteur pourra dire :

Telle pensée, tel titre.

Pensée confuse, indécise, titre mystique et presque inintelligible.

Pensée précise, titre précis.

Le mien appelle les choses par leur nom.

Est-ce qu'en fait et en droit, même dans notre société moderne d'où la féodalité territoriale a disparu, la féodalité conjugale ne lui a pas survécu? Est-ce que l'époux n'est pas suzerain et l'épouse vassale?

C'est avec raison que dans son très-beau livre intitulé *l'Assujettissement des femmes*, M. Stuart Mill a dit : « Le rapport du mari
» avec sa femme ressemble beaucoup à celui
» d'un seigneur avec son vassal, sauf cette
» différence que la femme est tenue à plus
» d'obéissance envers son mari qu'autrefois

» le vassal n'en devait à son seigneur. »

Cette suzeraineté de l'homme, cette vassalité de la femme sont écrites en ces termes dans le Code Napoléon :

« ARTICLE 37. Les témoins produits aux » actes de l'État civil ne pourront être que » du *sexe masculin.*

» ART. 148. Le fils qui n'a pas atteint » l'âge de vingt-cinq ans accomplis, la fille » qui n'a pas atteint l'âge de vingt-un ans » accomplis ne peuvent contracter mariage » sans le consentement de leurs père et » mère ; *en cas de dissentiment, le consentement du père suffit.*

» ART. 213. Le mari doit protection à » sa femme, la *femme obéissance à son* » *mari.*

» ART. 214. La femme est *obligée* d'ha-

» biter avec le mari et de le *suivre partout*
» *où il juge à propos de résider*[1].

» Art. 215. *La femme ne peut ester en*
» *jugement sans l'autorisation de son mari,*
» quand même elle serait marchande pu-
» blique, ou non commune, ou séparée de
» biens.

» Art. 217. La femme même non com-
» mune ou séparée de biens ne peut donner,
» aliéner, hypothéquer, acquérir à titre gra-
» tuit ou onéreux *sans le concours du mari*
» dans l'acte ou *son consentement par écrit.*

» Art. 373. Le père *seul* pendant le
» mariage exerce l'autorité sur l'enfant jus-
» qu'à sa majorité ou son émancipation.

1. Une femme ne peut rien opposer pour se défendre de l'ordre marital ; elle n'est pas même admise à dire que l'air du lieu où la conduit son mari est contraire à sa santé, ou qu'il y règne des maladies contagieuses. (Pothier, *Traité du Contrat de mariage*, t. II, p. 248.)

» ART. 1449. La femme séparée, soit » de corps et de biens, soit de biens seu» lement, en reprend la libre administra» tion. Elle peut disposer de son mobilier » et l'aliéner. Elle ne peut aliéner ses » immeubles *sans le consentement du mari*, » ou sans être autorisée en justice, à son » refus.

» ART. 1538. Dans aucun cas, ni à la » faveur d'aucune stipulation, la femme ne » peut aliéner ses immeubles *sans le consen*» *tement spécial de son mari*, ou à son » refus, sans être autorisée par justice. »

Cet anachronisme, qui s'explique par l'opinion de Napoléon sur la femme[1], vous paraît

1. Un mari doit avoir un empire absolu sur les actions de sa femme; il a le droit de lui dire : Madame, vous ne sortirez pas; madame, vous n'irez pas à la comédie; madame, vous ne verrez pas telle ou telle personne; c'est-à-dire : madame,

tout simple; il vous paraît juste, nécessaire, légitime, divin.

Il me paraît monstrueux. Il m'indigne.

Le passé et le présent, la barbarie et la civilisation sont pour vous contre moi; mais la nature et la logique sont pour moi contre vous.

S'il est vrai que la raison finit toujours par avoir raison, ce ne sera pas à votre opinion que se rangera l'avenir, ce sera à la mienne.

Dans l'antiquité, notamment à Rome, dès que la femme était entrée dans la maison conjugale, le mari devenait son souverain maître et son irrécusable juge; il avait le

vous m'appartenez corps et âme. BONAPARTE, premier consul. *Conseil d'Etat.* (THIBAUDEAU, *Mémoires sur le Consulat.*)

La femme est donnée à l'homme pour qu'elle fasse des enfants. La femme est notre propriété, nous ne sommes pas la sienne, car elle nous donne des enfants et l'homme ne lui en donne pas. Elle est donc sa propriété, comme l'arbre à fruit est celle du jardinier. (NAPOLÉON, empereur, *Mémorial de Sainte-Hélène.*)

droit, sans appel ni recours, de la mettre à mort non-seulement dans le cas de manque à la foi conjugale, mais pour des actes de simple désobéissance : je le reconnais, vous ne reculez pas si loin, vous n'allez pas jusque-là; amolli par votre siècle, vous vous bornez, d'accord avec saint Augustin [1] et un célèbre jurisconsulte du moyen âge, Beaumanoir [2], à investir l'époux suzerain, l'époux haut justicier, du droit « *d'administrer une* » *correction* à l'épouse vassale, au lende- » main de son mariage, *à la première in-* » *fraction légère*, mais attentatoire au foyer

1. Le mari a le droit de souffleter sa femme. (SAINT AUGUSTIN.)

2. Il loist à l'homme de battre sa femme *sans mort* et *sans méhaing*. (Sans mutilation.) BEAUMANOIR.

En ce temps, il était enjoint aux femmes de laisser pousser leurs cheveux assez longs *pour que les maris eussent prise sur elles*.

» proprement dit, qu'elle se sera permise[1]. »

Mais, pour que cette correction administrée soit efficace, quelle sera-t-elle? quelle devra-t-elle être?

L'époux suzerain assommera-t-il à coups de poing ou frappera-t-il à coups de verge l'épouse vassale?

Et si l'épouse vassale, plus profondément blessée dans sa dignité que dans sa chair, moins corrigée qu'offensée et irritée, se plaît à récidiver, que fera l'époux suzerain?

Doublera-t-il soit le nombre des coups de poing, soit le nombre des coups de verge, ou jugera-t-il que le moment est venu de lui dire : « Tu n'es pas la femme, tu n'es même « pas une femme; tu n'es pas dans la con- « ception divine; tu es purement animal; tu

1. *L'Homme-Femme.* Page 87. (Textuel.)

» es la guenon du pays de Nod, tu es la
» femelle de Caïn ; — je te tue[1]. »

Ce droit de t'ériger en bourreau de la femme, Homme, qui te l'a donné? Où l'as-tu puisé? Tu l'accuses de « n'être pas dans la conception divine, » mais à l'appui de cette accusation quelle preuve produis-tu d'abord que cette prétendue conception divine n'est pas une invention humaine, et ensuite, si cette conception divine existe en réalité, que tu en es personnellement la représentation plus scrupuleusement fidèle? Pour traiter avec tant de mépris et tant de rigueur « la femelle de Caïn, » as-tu commencé par te scruter et par te demander si tu ne descends pas de lui et si tu vaux mieux qu'elle?

1. *L'Homme-Femme.* Page 176. (Textuel.)

La femme vaut l'homme, elle ne vaut pas plus, mais elle ne vaut pas moins.

Socialement comme physiquement, l'homme-femme est l'exception.

Socialement comme physiquement, l'homme *et* la femme sont la règle.

Prétendre qu'ils forment et doivent former un seul être est une exagération.

Reconnaître qu'ils forment et doivent former deux êtres essentiellement distincts, indépendants l'un de l'autre, également libres, ayant des besoins pareils et des fonctions différentes, est la vérité attestée par l'évidence.

S'il en est ainsi, et le contraire ne saurait être démontré victorieusement, que devient la suzeraineté de l'homme? que devient la vassalité de la femme?

S'il en est ainsi, que faut-il penser:

Premièrement, de l'indissolubilité civile et religieuse du mariage?

Deuxièmement, de la séparation de corps légalement admise et judiciairement prononcée?

Troisièmement, du divorce?

Contre l'indissolubilité du mariage et la séparation de corps, on ne saurait rien ajouter à ce que vous avez écrit qui en soit la condamnation plus irréfutable.

Vous avez écrit, publié et imprimé :

« Lorsqu'il y a faute chez l'homme, c'est
» toujours la faute de la femme. Sur cent
» femmes coupables, il y en a quatre-vingts
» qui le sont par la faute de leurs maris.

» La séparation sépare, voilà tout, elle ne
» libère pas. Elle ne rompt pas la chaîne, elle

» la rend plus longue et par conséquent plus
» lourde. Elle rive de loin, mais pour tou-
» jours, l'innocent à la faute du coupable;
» elle lui supprime sa moitié sans lui en per-
» mettre une autre. Elle condamne les deux,
» le coupable et la victime, aux mêmes
» peines, au célibat et à la stérilité, et ils
» rompent leur ban à moins qu'ils n'aient
» toujours dans leurs poches l'*Essai sur le*
» *principe de la population* de Malthus; elle
» condamne les enfants qui naîtront d'eux et
» qui sont bien innocents ceux-là, à ce *père*
» *et mère inconnus*, qui seront peut-être la
» honte et le chagrin de toute leur vie.

» Voici un jeune homme des plus hono-
» rables, des plus laborieux qui rencontre
» une jeune fille, entourée de la famille la
» plus honorable et la plus honorée, au dire
» de tous. La jeune fille plaît au jeune homme,

» il la demande, il l'épouse. La donzelle est
» enceinte de deux mois, du fait d'un laquais.
» L'honnête famille, qui le savait, a mis sa
» progéniture et sa descendance légalement
» sur le dos d'un galant homme qui croit à
» la parole d'honneur des pères et des mères.
» Il s'adresse à la loi qui lui répond : « On
» va faire un désaveu de paternité et on va
» te séparer de cette misérable femme. —
Alors je puis en épouser une autre ? —
Non ; tu ne pourras jamais te remarier avant
» qu'elle meure. — Et si elle vit plus long-
» temps que moi ? — Tu ne te remarieras
» pas, voilà tout. — Et si je veux aimer moi,
» si je veux avoir des enfants qui portent
» mon nom ? — Impossible. — Mais je n'ai
» rien fait de mal. — Tant pis pour toi. —
» C'est abominable. — C'est comme ça. »

» Voici une jeune fille des plus honorables

» qui rencontre dans le monde un jeune
» homme qui a, comme on dit, les meilleures
» références. Ce jeune homme est admis à
» faire sa cour, il est agréé. Le contrat est
» signé, le mariage a lieu. Une heure après
» la sortie de l'église, avant la fin du repas,
» ce jeune homme sort, on ne le revoit plus.
» Il est parti emportant la dot, laissant une
» femme vierge et ruinée. Celle-ci s'adresse
» à la loi, qui lui répond : « C'est vrai,
» *madame*, vous avez épousé un escroc. — Eh
» bien, rendez-moi ma liberté. — Non. —
» Que dois-je faire? — Attendre. — Quoi?
» — Qu'il revienne. — Et s'il ne revient
» pas? — Attendre qu'il meure. — Et s'il
» ne meurt pas? — Tant pis pour vous.
» — Et si j'aime un autre homme? —
» Vous serez déshonorée. — Et si j'ai des
» enfants? car enfin je suis née pour être

» mère. — Ils seront bâtards. — C'est abo-
» minable, car enfin je suis innocente, moi.
» — C'est comme ça. »

» Mais, pourrait ajouter la loi, nous avons
» trouvé des circonstances atténuantes pour
» les incendiaires, les assassins et les parri-
» cides, et, à certains anniversaires, quand
» ils se sont bien conduits pendant un certain
» temps, nous les rendons à la liberté.

» — Complète?

» — Complète.

» — Parfait.

» Eh bien, franchement, ce mari ainsi
» trompé par cette famille, cette femme ainsi
» abandonnée et volée par ce drôle ont rai-
» son; c'est abominable! »

Ah! permettez-moi de vous le dire, ce qui a surpris vos lecteurs les plus sympathiques,

ce qu'ils n'ont pu s'expliquer, c'est qu'ayant écrit ce qui précède et ajouté ce qui suit : « Il vaut mieux rétablir le divorce dans » la loi que d'être forcé d'admettre le meurtre » dans les mœurs... Le divorce a montré ce » grand avantage de libérer complétement » les enfants et les personnes, de rejeter dans » le vide les non-valeurs morales, et de » rendre aux véritables valeurs leur taux, » leur circulation et leur fécondité », l'auteur n'ait pas fait du rétablissement du divorce la conclusion de son livre. Cette conclusion eût été logique, claire, précise. Pourquoi l'avoir rendue inconséquente, obscure, insaisissable par votre voyage autour de la Bible; par votre exposition de la création du monde; par votre mise en scène du serpent, d'Adam et Ève « ceignant de feuillages les parties » de leur corps qui dénonçaient malgré eux

» leur tentation irrésistible; » par votre récit de Caïn, leur premier-né, errant, vagabond et finissant par arriver au pays de Nod, pays ignoré de tous les géographes; par votre décor de l'arche de Noé; par votre dénoûment de Jésus et de sa mère; et enfin par votre prêche sur la montagne adressé à votre fils... imaginaire?

Où les lecteurs sérieux s'attendaient à trouver ce conseil d'un père à son fils : — « Ne te marie qu'après que le divorce » aura été rétabli, » qu'ont-ils trouvé? Ils ont trouvé ce conseil : — « Que l'indissolubilité » du mariage, dont je t'ai montré tous les » dangers, décrit toutes les tortures, ne soit » pas un obstacle qui t'arrête; marie-toi ». Où les lecteurs s'attendaient à trouver une solution, qu'ont-ils trouvé? Ils ont trouvé un sermon.

Et quel sermon! — Un sermon qui après avoir débuté par cet exorde : « Il faut mettre » en accord les trois côtés du triangle. Dieu » tout-puissant, l'homme médiateur, la » femme auxiliaire, voilà le triangle [1], » finit par ces deux mots : — « Tue-la ».

C'est-à-dire, brave la loi de ton pays, au risque d'avoir le même sort que Leroy du Bourg, condamné pour homicide involontaire commis sur la personne de Denise Mac Léod sa femme, à la peine de cinq années de réclusion et de vie commune avec les plus ignobles malfaiteurs.

En vérité, en vérité, je vous le dis, il est heureux pour ce sermon qu'il ait été protégé par l'éclat de votre talent et la popularité de

1. *L'Homme-Femme*. Page 95. (Textuel.)

votre nom, car autrement il n'y eût eu qu'une voix pour le qualifier de double défi porté à l'humanité et à la société, d'excitation au mépris de la raison et de la loi.

Oui, en vérité, il est heureux que vous n'ayez de fils qu'à la cantonade.

Le meurtre est un dénoûment, il n'est pas une solution.

Le divorce en est-il une?

Malgré l'éloge qu'en a fait Montesquieu [1],

1. Le divorce était permis dans la religion païenne et il fut défendu aux chrétiens. Ce changement qui parut d'abord de si petite conséquence eut insensiblement des suites terribles et telles qu'on put à peine les croire. On ôta non-seulement toute la douceur du mariage, mais encore on donna atteinte à sa foi; en voulant resserrer ses nœuds on les relâcha, et, au lieu d'unir les cœurs, comme on le prétendait, on les sépara pour jamais.

Dans une action si libre et où le cœur doit avoir tant de

mon avis est qu'il ne saurait être qu'une transition.

Vingt années de réflexions et d'observations m'ont de plus en plus affermi dans la pensée qu'il n'y a de solution que celle que j'ai publiée en 1852 sous ce titre :

LA LIBERTÉ DANS LE MARIAGE

PAR

L'ÉGALITÉ DES ENFANTS DEVANT LA MÈRE.

Assurément le divorce est préférable à la séparation de corps admise légalement et

part, on mit la gêne, la nécessité et la fatalité du destin même.

Rien ne contribuant plus à l'attachement mutuel que la fausseté du divorce, un mari et une femme étaient portés à soutenir patiemment les peines domestiques, sachant qu'ils étaient maîtres de les faire finir; et ils gardaient souvent ce pouvoir en vain toute leur vie sans en user, par cette seule considération qu'ils étaient libres de le faire. (MONTESQUIEU.)

prononcée judiciairement, mais il tranche la question de l'indivision des enfants, il ne la dénoue pas [1].

Ma solution la dénoue et ne la tranche pas.

Faisant asseoir les juges sur le trône du roi Salomon, les obligeant à la même sagesse, à la même infaillibilité, le divorce, sans égards pour la pudeur, les initie, eux et le public, aux mystères de l'alcôve conjugale et aux secrets les plus intimes de la vie des familles, dont il démolit les murs. Le divorce fait du mariage l'école du scandale. Pourquoi cette intervention des juges où le plus souvent elle ne peut être qu'aveugle et où toujours elle est nuisible? Pourquoi ne pas laisser l'époux et l'épouse être entre eux

1. *L'Homme-Femme.* Relire les pages 107, 108 et 109.

leurs seuls juges? Pourquoi ne pas les laisser libres de se choisir et de se quitter? [1]. Avant d'être mon opinion, cette opinion avait été celle de Target, qui coopéra à la rédaction du Code civil, qui repoussa énergiquement toute espèce de législation sur le mariage, comme inutile et superflue, et qui soutint que les États n'en ont pas besoin, attendu que partout où

1. Le projet de Code civil de la Convention s'exprimait ainsi :

Le mariage appartient à la liberté, c'est-à-dire à la conscience ;

Il constitue une association sur le pied de l'égalité entre l'homme et la femme.

Livre I. Titre III. Art. 1. — Les époux règlent librement les conditions de leur union.

Les époux ont ou exercent un droit égal pour l'administration de leurs biens.

Titre VI. Art. 2. — Le divorce a lieu par le consentement mutuel des deux époux ou de l'un d'eux.

Art. 5. — La loi défend de stipuler aucune restriction à la faculté du divorce.

la puissance publique aperçoit l'intention de vivre avec une femme comme avec une épouse, « *elle doit reconnaître un mariage* » *capable de donner aux enfants l'état de* » *légitimité.* » C'était aussi l'opinion de Portalis et de Siméon.

A quel titre, en effet, l'État intervient-il pour marier les gens soit à perpétuité soit à temps? De quoi se mêle-t-il? De quelle responsabilité se charge-t-il?

Une des grosses questions de notre temps, c'est celle des enfants *nés hors la loi*, puisque le nombre des enfants passant pour *légitimes* tend partout à décroître et que le nombre des enfants qualifiés *illégitimes* tend partout à s'accroître. L'Annuaire du Bureau des Longitudes constate qu'à Paris sur 2,84 enfants qui naissent passant pour *légitimes*, 1 est qualifié *illégitime*. — Plus du tiers. Cette

grosse question, le divorce la laisse subsister tout entière. Comment la dénouer autrement que par la liberté dans le mariage, fondée sur le principe de l'égalité des enfants devant la mère ?

Par la liberté dans le mariage la féodalité conjugale perd ses droits, l'humanité reprend les siens. La femme cesse d'être vassale, l'homme cesse d'être suzerain. Il est sans titre pour lui pardonner; il est sans droit pour la tuer. Elle s'appartient, et les enfants qu'elle a mis au monde au péril de sa vie lui appartiennent. Alors entre vous et M. Henry d'Ideville le débat s'éteint, car il n'a plus d'objet.

Par la liberté dans le mariage la femme rentre en pleine possession de son autonomie.

Elle n'est plus condamnée au supplice d'aimer ou de paraître aimer l'homme dégoûtant qui la dégoûte, de respecter ou de paraître respecter l'homme méprisable qu'elle méprise, l'hypocrite démasqué qu'elle ne saurait plus estimer.

Par la liberté dans le mariage, la femme est affranchie du *debitum conjugale*[1], la plus honteuse, la plus pénible de toutes les corvées corporelles, lorsque, par exemple, après le rejet d'une demande en séparation de corps, elle y est assujettie par arrêt, ainsi qu'on l'a vu récemment dans un procès très-retentissant. Un savant professeur de droit, M. Émile Accolas, l'a dit avec raison : « *C'est le droit* » *au viol entre époux*. Il n'y a pas de droit

1. La femme doit aimer son mari, lui être soumise, lui obéir. Elle est obligée envers lui au devoir conjugal lorsqu'il le demande. (POTHIER.)

» respectif des époux sur la personne l'un de
» l'autre, car la personne humaine n'est pas
» matière à droit, et tout individu est libre
» par le droit de la nature, le seul fondé en
» raison, de s'unir à celui qu'il aime le
» mieux, et dont il juge qu'il est le mieux
» aimé. »

Par la liberté dans le mariage, l'adultère[1], ce crime d'invention sociale qui n'existe pas dans la nature, cesse de grossir notre nomen-

1. Le droit romain admettait en ces termes l'adultère, sous le nom de concubinage :

« Celui qui prend une concubine ne se rend pas avec elle coupable d'adultère, parce que, le concubinage tirant son origine et son nom des lois mêmes, il ne peut, par conséquent, être soumis à la peine de la loi... Un officier peut avoir une concubine qui soit de la province où il exerce ses fonctions... On peut avoir une concubine de tout âge, pourvu qu'elle ait atteint douze ans... On peut avoir pour

clature pénale[1], que la prévoyance, d'accord avec l'expérience, commande impérieusement

concubine l'affranchie d'un autre, et même une femme libre d'origine... » (*Digeste*, liv. XXV, tit. VII, *des Concubines*.)

L'Empereur Napoléon Ier l'admettait également puisqu'il érigeait ainsi en nécessité la pluralité des femmes :

« La femme est donnée à l'homme pour qu'elle fasse des enfants. Or *une femme unique* ne pourrait suffire à un homme pour cet objet; elle ne peut être sa femme quand elle est malade; elle cesse d'être sa femme quand elle ne peut plus lui donner d'enfants. L'homme que la nature n'arrête ni par l'âge ni par aucun de ces inconvénients doit donc avoir PLUSIEURS FEMMES. » (*Mémorial de Saint-Hélène.*)

1. *Code pénal.* ART. 337. — La femme convaincue d'adultère subira la peine de l'*emprisonnement* pendant trois mois au moins et deux ans au plus.

ART. 338. — Le complice de la femme adultère sera puni de l'*emprisonnement* pendant le même espace de temps et, en outre, d'une amende de cent francs à deux mille francs.

ART. 339. — Le mari qui aura entretenu une concubine dans la maison conjugale et qui aura été convaincu sur la plainte de la femme, sera puni d'une amende de cent francs à deux mille francs.

de restreindre, car, de l'aveu de tous les criminalistes, l'abus que l'on fait de l'emprisonnement est un des plus graves dangers qui menacent l'avenir. Il est unanimement reconnu que les maisons de correction, de justice et d'arrêt sont les dépôts de recrutement de l'armée du crime, dont les maisons de force sont les casernes.

Par la liberté dans le mariage, la femme recouvre pleinement l'autorité maternelle, dont elle a été abusivement dépouillée par des lois arbitraires. Procréer des enfants, les développer physiquement, est sa fonction naturelle; les instruire, les développer moralement est sa fonction sociale. A la femme l'honneur exclusif de cette seconde fonction, ayant eu le péril exclusif de la première.

Par la liberté dans le mariage, qui serait la réhabilitation de la maternité, arbitrairement, injustement flétrie, quelle source de suicides tarie et combien d'avortements, combien d'infanticides de moins! conséquemment, combien d'enfants de plus! Combien d'enfants de plus allaités par leur mère; conséquemment, combien d'enfants de moins déposés aux hospices, où la mortalité est de 30 0/0 plus forte que pour les autres enfants!

Par la liberté dans le mariage, qui n'exclurait nullement la fidélité dans le mariage, l'unité dans le mariage, — fidélité réciproque, unité exemplaire, — le vocabulaire des grands mots à signification creuse serait très-abrégé, et le Code en vigueur considérablement diminué, car le tort d'une

femme d'avoir été dupe de sa confiance en croyant à un amour qui n'était pas sincèrement partagé et qui ne devait pas être durable, aurait sa réparation naturelle, honorable et honorée, dans le scrupuleux accomplissement des devoirs de la maternité, vertu qui, celle-ci, ne serait pas un vain mot. Qu'est-ce que la fidélité dans le mariage lorsque l'amour en est absent et a fait place au sentiment contraire? Quel nom doit-elle porter?

Par la liberté dans le mariage, toute distinction légale, toute distinction arbitraire entre enfants, légitimes, ou passant pour légitimes, et enfants qualifiés illégitimes, tombe d'elle-même. Cette fois le droit romain a raison quand il dit :

« La mère ne peut avoir de bâtard. »

S'il est un principe qui soit absolument vrai, c'est celui-ci :

Les enfants sont égaux devant la mère.

Par la liberté dans le mariage, la femme cesse d'être en tutelle à perpétuité [1]. Dès qu'elle n'est plus mineure légalement [2], elle acquiert la liberté de jouir et de disposer à son gré de la fortune qui lui est propre. Il n'y a plus de biens dotaux, il n'y a plus que des biens paraphernaux [3]. Elle devient

1. Un fait a toujours frappé les hommes qui réfléchissent, c'est qu'il n'y a pas de majorité pour l'épouse; la femme, après vingt ans de mariage, est aussi mineure que la jeune fille qui entre en ménage à dix-huit ans.

(E. Legouvé.)

2. *Code Napoléon.* Art. 388. — Le mineur est l'individu de l'un ou de l'autre sexe qui n'a point encore l'âge de vingt et un ans accomplis.

3. *Code Napoléon.* Art. 1574. — Tous les biens de la

« *dame de ses droits* », selon cette définition de Guy-Coquille :

« Les biens paraphernaux sont ceux que » la femme a, outre sa dot, sans congé de » son mari, à l'égard desquels biens elle est » *dame de ses droits* et en peut disposer[1]. »

Elle agit comme le législateur inconséquent lui rend le droit d'agir, lorsqu'elle devient veuve ou tutrice[2]. Cette inconséquence légale a été très-judicieusement relevée en ces termes par M. Legouvé :

« Notre Code accorde à la veuve tous les

femme qui n'ont pas été constitués en dot sont paraphernaux.

Art. 1576. — La femme a l'administration et la puissance de ses biens paraphernaux.

1. Guy-Coquille. *Traité des droits des gens mariés.*

2. *Code Napoléon.* Art. 390. — Après la dissolution du mariage arrivée par la mort naturelle ou civile de l'un des époux, la tutelle des enfants mineurs et non émancipés *appartient de plein droit* au survivant des père et mère.

» droits qu'elle refuse à la femme et à la
» mère mariée ; et comment les lui accorde-
» t-elle ? En une seconde ! Hier, ce matin,
» elle ne pouvait pas administrer même ses
» biens personnels, elle ne pouvait pas faire
» un bail, elle ne pouvait pas (même séparée
» de biens) entreprendre un commerce ; et,
» le soir, elle est appelée à diriger, seule,
» la vie de ses enfants et la sienne ! Vous
» la lancez, ignorante, éperdue, dans toutes
» les difficultés des affaires, dans tous les
» embarras d'une administration et d'un
» gouvernement domestique dont vous
» l'aviez toujours écartée !

» C'est absurde... et providentiel, car
» c'est votre condamnation ; voilà le droit
» des femmes écrit dans la loi par vos pro-
» pres mains ! »

Par la liberté dans le mariage est écartée la fausse et scabreuse question de la recherche de la paternité, source intarissable d'abus, de procès et de scandales. Établir la paternité du séducteur, — l'Angleterre est là pour l'attester, — n'est pas chose plus facile que d'établir la non-paternité de l'époux lorsque l'épouse est accouchée dans la maison conjugale d'un enfant dont il a personnellement la certitude de n'être pas le père. Pas d'illusion! Jamais la recherche de la paternité, interdite par l'article 340 du code Napoléon, ne sera admise en France, où le législateur et le juge ont reculé avec raison devant le désaveu de la paternité, même en cas soit d'impuissance alléguée, soit d'adultère constaté.

Par la liberté dans le mariage, plus d'in-

certitude sur les questions que le rétablissement du divorce laisserait indécises : — Auquel des deux disjoints seront attribués les enfants ? L'un les aura-t-il tous, ou se les partageront-ils s'il y en a deux ? S'il n'y en a qu'un seul ou s'il y en a trois, comment se tranchera le nœud de l'indivisibilité ? Dans quelle proportion chacun des deux disjoints participera-t-il aux frais d'éducation des enfants auxquels la femme aura donné le présent de la vie, mais auxquels l'homme aura donné le présent de son nom ? Points très-délicats sur lesquels vous avez très-bien mis le doigt en ces termes : « Qu'est-ce que » deviendraient les enfants avec le divorce, » le père et la mère reprenant une liberté » absolue ? Lequel des deux s'en chargerait ? » Auquel des deux les imposerions-nous ? » Au plus honnête ? Mais si le plus honnête

» est justement celui des deux qui n'a pas
» de quoi vivre? Au plus aisé alors? Mais si
» le plus aisé est justement le plus immoral
» des deux? Que l'État s'en charge alors, en
» prélevant sur les biens des deux divorcés
» de quoi pourvoir à l'éducation de ces
» enfants? Mais si les deux divorcés n'ont
» rien ni l'un ni l'autre? Restera l'amour
» paternel ou maternel, qui arrangera les
» choses? Hélas! il en est du sentiment maternel et du sentiment paternel comme de
» tous les grands sentiments, qui exigent
» une grande persévérance et de grands
» sacrifices; ils sont extrêmement rares, le
» sentiment paternel surtout. »

Par la liberté dans le mariage, — et uniquement par elle, — s'ouvre une issue à cette impasse que j'appellerai soit l'*Impasse*

Dumas, soit l'*Impasse d'Ideville*. A votre choix. *Tuer* est périlleux, il y peut aller pour le moins de cinq années de réclusion dans une maison de force; mais par voie de guet-apens rien de plus facile et de plus simple que le meurtre; *pardonner* n'est pas périlleux, — il n'y a pas de cour d'assises à redouter, — mais rien de moins facile et de moins simple que le pardon; c'est infiniment plus compliqué qu'on ne le suppose avant de s'en être rendu compte, le Code Napoléon à la main. Mari et père, vous avez un premier-né sur la paternité duquel le doute n'est jamais entré dans votre esprit; d'autres enfants encore ont pu vous venir successivement sans éveiller en vous aucun soupçon, lorsque pendant une absence prolongée, un dernier-né vous est arrivé, à la naissance duquel vous avez la certitude de n'avoir pris absolument

aucune part. Cette naissance vous a été cachée, dans ce cas exceptionnel seulement le législateur et le juge vous permettront de la désavouer; vous la découvrez! que ferez-vous, que devrez-vous faire? Fermerez-vous les yeux et pardonnerez-vous, ou élèverez-vous la voix et ne pardonnerez-vous pas? Si vous ne désavouez pas légalement l'enfant que vous savez positivement n'être pas le vôtre, ce sera votre premier-né qui, au prix de la moitié de son patrimoine paternel, fera les frais de votre générosité maritale. Le consanguin sera immolé à l'utérin. Dans l'ordre légal existant sera-ce juste? Mais si vous désavouez légalement ce petit parasite du foyer conjugal, que penseront de leur mère vos autres enfants qui avaient été habitués par vous non-seulement à l'aimer, mais encore à l'honorer? Que deviendra-t-elle?

En la punissant ainsi, ne les punirez-vous pas, et quoique vous ayez agi dans leur intérêt pécuniaire, vous pardonneront-ils de les avoir fait orphelins de mère ? Tout bien pesé dans la balance du désaveu, même dans celle du divorce, il semble que le plus sage soit d'écarter la question d'argent, la question de vol à l'héritage; mais où sera la garantie que le premier petit parasite que vous aurez laissé se glisser à votre table n'y mettra pas le couvert d'un second, le second d'un troisième et ainsi successivement? Qu'avez-vous fait et que ferez-vous? Serez-vous logique jusqu'à extinction de fécondité de la femme portant votre nom? Si vous ne reculez pas devant le blâme de vos amis et devant les suppositions les plus injurieuses de la malignité publique, à qui toute magnanimité est toujours suspecte, que pense-

ront, en avançant en âge, les enfants que vous n'aurez pas voulu, lorsqu'ils étaient plus jeunes, priver des soins de leur mère? Et si vous reculez à quoi aura servi votre première concession, faite à des considérations qui finalement ne vous auront conduit qu'à l'inconséquence, inconséquence vivante, car, n'étant pas rétroactive, la séparation de corps que vous ferez prononcer, — même le divorce s'il était rétabli, — n'empêcherait pas le premier petit parasite amnistié de jouir du nom et d'hériter de la fortune dont ne jouiront ni n'hériteront ses frères et sœurs utérins? Ainsi de la même souche trois espèces de rejetons: Premièrement, enfants légaux et réellement légitimes; deuxièmement, enfants légaux quoique adultérins; troisièmement, enfants adultérins sans être légaux. Comment une telle complication, une telle incohérence n'a-t-elle

pas déjà suffi pour décider l'État à s'abstenir désormais de toute immixion dans le règlement d'une question où il n'intervient que pour la rendre inextricable et insoluble ? Ce qui lui importe c'est que la population s'accroisse sous l'empire des conditions les plus favorables à son double développement physique et intellectuel. Le surplus ne le regarde pas et ne saurait le regarder, car dès qu'il divise les enfants en deux camps ennemis : le camp des *enfants nés selon la loi* et le camp des *enfants nés hors la loi,* il commet une criante injustice à l'égard de ceux au détriment desquels il a établi inconsidérément cette division. Est-ce que la loi de recrutement distingue entre les enfants *nés selon la loi* et ceux *nés hors la loi?* Est-ce qu'à titre de compensation elle dispense ces derniers du service militaire? Est-ce que

devant le canon, le péril, la mort, l'honneur, les enfants *nés hors la loi* et les enfants *nés selon la loi* ne sont pas égaux ? Est-ce qu'on a remarqué que les légitimes étaient plus braves que les naturels, et les naturels plus intrépides que les adultérins et les incestueux ? A quel titre donc l'État prend-il parti pour les uns contre les autres, donnant sa protection à qui n'en a pas besoin et ne la donnant pas à qui elle serait nécessaire, si l'abstention absolue ne devait être sa règle sans exception ? Ou ces paroles de Cambacérès, rapporteur du décret du 12 brumaire an II, sont vraies ou elles sont fausses :

« Dans un gouvernement basé sur la li-
» berté, les individus ne peuvent être la
» victime des fautes de leur père. L'exhéré-
» dation est la peine des grands crimes ;

» l'enfant qui naît en a-t-il commis ? »

Si elles sont vraies, pourquoi ne pas les mettre en application ?

Les enfants naturels sont ceux nés hors mariage. Le Code Napoléon les range en deux classes :

1° Les enfants adultérins et incestueux ;

2° Les enfants naturels proprement dits ; ce sont ceux nés de personnes libres et qui au moment de la conception pouvaient contracter mariage entre elles[1].

Il les régit ainsi qu'il suit :

« Art. 334. La reconnaissance d'un en-
« fant naturel sera faite par un acte authen-

1. *L'Annuaire du Bureau des Longitudes* a recensé en France 3,064,849 naissances *illégitimes* de 1817 à 1860 (TROIS MILLIONS *soixante-quatre mille huit cent quarante-neuf*) la moyenne générale de ces quarante-deux années ; donne plus de 72,000 naissances par an.

» tique lorsqu'elle ne l'aura pas été dans son » acte de naissance.

» ART. 335. Cette reconnaissance ne » pourra avoir lieu au profit des enfants nés » d'un commerce incestueux ou adultérin.

» ART. 338. L'enfant naturel reconnu ne » pourra réclamer les droits d'enfant légi- » time.

» ART. 340. La recherche de la paternité » est *interdite.*

» ART. 341. La recherche de la maternité » est *admise.*

» ART. 342. Un enfant ne sera jamais ad- » mis à la recherche soit de la paternité, » soit de la maternité dans les cas où, suivant » l'article 335, la reconnaissance n'est pas » admise.

» ART. 756. *Les enfants naturels ne sont* » *point héritiers;* la loi ne leur accorde de

» droits sur les biens de leur père ou mère
» décédés, que lorsqu'ils sont légalement
» reconnus. Elle ne leur accorde aucun droit
» sur les biens des parents de leurs père et
» mère.

» ART. 757. Le droit de l'enfant naturel
» sur les biens de ses père et mère décédés
» est réglé ainsi qu'il suit : Si le père ou la
» mère a laissé des enfants légitimes, ce
» droit est d'*un tiers* de la portion hérédi-
» taire que l'enfant naturel aurait eu s'il eût
» été légitime; il est de la *moitié* lorsque les
» père et mère ne laissent pas de descen-
» dants, mais bien des ascendants ou des
» frères ou sœurs ; il est des *trois quarts* lors-
» qu'ils ne laissent ni descendants, ni ascen-
» dants, ni frères, ni sœurs.

» ART. 758. L'enfant naturel a droit à la
» totalité des biens lorsque ses père ou mère

» ne laissent point de parents au degré
» successible.

» Art. 762. Les dispositions des articles
» 757 et 758 ne sont pas applicables aux
» enfants adultérins ou incestueux. La loi
» ne leur accorde que des aliments. »

Si hors de la société que j'appellerai la société légale, pour la distinguer de la société indépendante qui vit en dehors des lois réglementaires du mariage civil, si hors de la société légale, le père qui a eu de sa maîtresse une fille n'en devient pas l'amant; si entre le frère consanguin et la sœur utérine, sachant ce que l'un est à l'autre, tout autre amour que l'amour fraternel ne les rapproche pas, n'est-ce point la preuve péremptoire qu'il y a des tâches auxquelles suffisent les mœurs du pays qui vous a vu naître, et les idées du temps qui vous verra

mourir[1]? Les articles 161, 162 et 163 du Code Napoléon en seraient retranchés, que les prohibitions qu'il renferme n'en subsisteraient pas moins.

Voici ces trois articles :

« Art. 161. En ligne directe, le mariage
» est prohibé entre tous les ascendants et
» descendants légitimes ou naturels et les
» alliés dans la même ligne.

» Art. 162. En ligne collatérale, le ma-
» riage est prohibé entre le frère et la sœur

1. Quoiqu'on eût à Rome la faculté de répudier sa femme, on eut tant de respect pour les auspices que personne, pendant *cinq cent vingt ans*, n'usa de ce droit jusqu'à ce Carvilius Ruga qui répudia la sienne pour cause de stérilité.

A Athènes, il était permis d'épouser sa sœur cousanguine et non pas sa sœur utérine. A Lacédémone on pouvait épouser sa sœur utérine et non sa sœur consanguine. A Alexandrie on pouvait épouser sa sœur soit consanguine soit utérine. Montesquieu.

» légitimes ou naturels et les alliés au même
» degré.

» Art. 163. Le mariage est encore pro-
» hibé entre l'oncle et la nièce, la tante et
» le neveu. »

Mais comme les Français ont pour loi suprême de n'établir jamais une règle que pour l'enfreindre, ce même Code n'a rien de plus pressé que d'ouvrir la porte aux dérogations qui suivent :

« Art. 164. Néanmoins il est loisible à
» l'Empereur de lever, pour des causes
» graves, les prohibitions portées par l'ar-
» ticle 162 aux mariages entre beaux-frères
» et belles-sœurs et par l'article 163 aux
» mariages entre l'oncle et la nièce, la tante
» et le neveu. »

Il n'y a pas de proposition qui ne soulève

au moins une objection ; la seule objection qui puisse être sérieusement faite à la solution que j'ai tirée de la nature même de l'homme et de la femme, c'est que cette solution est trop en avant de notre temps, qui n'est mûr que pour la décomposition.

Le règne de l'inconséquence héréditaire ne sera pas éternel.

Le jour viendra pour la politique du règne de la vérité, comme il est arrivé pour la science, malgré les barrières de l'ignorance et les bûchers de la superstition, malgré les fureurs des multitudes et les terreurs des despotes.

Dans son admirable plaidoyer en faveur du divorce, Milton, le grand poëte Milton, a dit : « Lorsqu'une vérité arrive au monde, » c'est toujours à titre de bâtarde, à la honte » de celui qui l'engendre, jusqu'à ce que le

» Temps, qui n'est point le père, mais l'ac-
» coucheur de la Connaissance, déclare l'en-
» fant légitime et verse sur sa tête le sel et
» l'eau. » Je suis de son avis.

Personne moins que moi n'a d'illusions sur les demi-mesures; mais si, théoriquement, je n'en admets aucune à titre de solution, je n'en repousse, pratiquement, aucune à titre de transition. Mes mains sont ouvertes pour applaudir au rétablissement du divorce en remplacement de la séparation de corps, laquelle ne se justifie pas plus au point de vue civil qu'au point de vue religieux. Mais quoiqu'il ne soit qu'une transition et quoiqu'il fonctionne légalement en Angleterre, en Allemagne, en Belgique, — pays catholique, — aux États-Unis, en Russie, en Suisse, etc., peut-être faudra-t-il attendre encore longtemps, très-longtemps avant que le divorce,

décrété le 20 septembre 1792 et aboli le 10 mai 1816, rétabli en 1831 par la Chambre des députés, mais écarté par la Chambre des pairs [1], trouve de nouveau en France une majorité législative qui soit disposée à le voter.

Alors, à défaut de la liberté de divorcer, au moins devrions-nous avoir la liberté de tester, telle qu'elle existe en Angleterre et aux États-Unis, où elle est complète.

Si, impudemment et invinciblement retranchée derrière l'article 312 du Code civil, une femme, en France, impose à son mari la paternité d'un enfant dont il a la certitude de n'être pas le père, non-seulement cet enfant héritera d'un nom usurpé, mais s'il est fils ou fille unique, il héritera encore de la moitié au moins de la fortune de l'homme

1. Avez-vous rétabli la loi du divorce, qui *garantissait la moralité des familles?* L. N. BONAPARTE. 1840. Tome I. P. 126.

qui n'aura pas pu le désavouer, même pour cause d'adultère, à moins que la naissance ne lui ait été cachée. Les articles 312 et 913 du Code civil sont formels; ils s'expriment ainsi :

Art. 312. — « L'enfant conçu pendant le » mariage a pour père le mari. »

Art. 913. — « Les libéralités, soit par acte » entre vifs, soit par testament, ne pourront » excéder la *moitié* des biens du disposant, » s'il ne laisse à son décès qu'un enfant légi- » time; le *tiers* s'il laisse deux enfants; le » *quart* s'il en laisse trois ou un plus grand » nombre. »

Qu'importe que le mari ne soit pas le père de l'enfant! Il suffit que la filiation soit *légale* pour qu'elle soit qualifiée *légitime*.

Qu'importe que la vérité soit outragée! Périsse la vérité plutôt que cette maxime du

droit romain naturalisée française : « *Is pater* « *est quem justæ nuptiæ demonstrant!* »

Un premier coup mortel serait porté à la maxime romaine dont l'article 312 précité est l'exacte traduction française, le jour où les articles 745 et 913 du Code civil auraient été effacés pour faire place à la liberté de tester, *liberté nécessaire,* dont le législateur ne saurait trop se hâter de mettre les parents en possession, s'il veut rendre à l'autorité paternelle et maternelle sa puissance presque entièrement perdue et aux jeunes privilégiés du patrimoine la force d'impulsion communément tarie en eux par la certitude légale d'hériter de la quotité immuablement fixée.

Si, comme on le prétend, l'héritage, la propriété représente du travail accumulé, à quel titre et de quel droit l'État intervient-il pour empêcher le travailleur de disposer de

son épargne aussi librement le dernier jour de sa vie, qu'il avait eu la pleine faculté de le faire au temps où rien légalement ne l'empêchait de risquer de perdre sa fortune dans l'espérance de l'accroître ?

N'admettant pas que la femme soit l'égale de l'homme dont, selon vous, elle est l'ennemie, et ne voulant pas qu'elle soit libre, vous vous écriez :

« Le seul moyen de rendre la femme
» inoffensive serait de la rendre libre. Vou-
» lez-vous être maître d'elle socialement,
» faites cesser son esclavage. Son esclavage
» c'est sa garantie, sa puissance, son génie.
» Femmes libres, — femmes mortes [1]. »

1. *L'Homme-Femme.* Page 5. (Textuel.)

Erreur ! erreur ! la vérité la voici :

Femmes libres, — femmes utiles.

Oui, femmes libres, — femmes contenues, femmes gardées, femmes préservées par le poids de leur responsabilité devenant leur point d'honneur.

Comment, avec l'esprit d'observation qui a fait de vous l'un des maîtres du théâtre moderne, comment n'avez-vous pas vu que la condamnation de l'esclavage de la femme était dans ce tableau que vous faites d'elle :

« Si elle est riche, elle achètera le mascu-
» lin nécessaire ; si elle est pauvre, elle en
» sera quitte pour un peu plus de patience
» et de malice, et se fera acheter par lui.
» Et d'ailleurs elle est décidée à tout. Il
» faut qu'elle brille, il faut qu'elle donne
» pâture et plaisir à sa chair. L'homme se
» présente. Qu'elle soit noble, bourgeoise

» ou peuple — peu importe, — elle a en
» elle ce qui l'attire, et elle s'en sert bien.
» Elle vous trousse gaiement les sentimen-
» talités préliminaires, et le mariage se
» bâcle en un clin d'œil. Neuf mois après
» elle a un petit, plus ou moins légataire
» des âcretés du sang paternel et des mé-
» langes de sa mère, mais ça c'est l'affaire
» de la Faculté. Ce sacrifice fait à la nature
» et à l'héritage, elle déclare au mari que
» ça la fatigue trop et qu'elle ne veut plus
» recommencer à être mère, du moins de
» quelque temps. Le mari ne dit pas non;
» que lui importe, pourvu qu'il ait les plai-
» sirs qui font la paternité, sans les ennuis
» qui la suivent! Il consent. On donne le
» petit à la nourrice habillée à la russe ou
» à la bourguignonne, et si madame a des
» sens, elle devient légalement la maîtresse

» de monsieur. Il veut être aimé, il l'est.
» Elle le met ainsi sous ses cottes et sous sa
» pantoufle. Elle le domine, l'annihile, le
» dissout, ce qui n'était pas difficile, et il la
» déprave en pratique, ce qui ne l'était pas
» davantage, la moitié étant déjà faite en
» théorie. Si elle n'a pas de sens, elle l'espace
» le plus possible, ou le subit dans un demi-
» sommeil toujours vigilant. Elle fredonne
» ce qu'il chante et le laisse se casser la
» voix tout seul.

« Pendant ce temps-là elle a passé à l'état
» de femme du monde, un des avatars les
» plus grotesques et les plus malsains du
» féminin chez les peuples civilisés. Elle
» achète un peu plus de cheveux, elle se
» peint, elle se teint, elle se poudre, selon
» l'époque et la mode, elle se décollette, elle
» montre le fond de son dos et le dessous de

» son bras. Ses seins, qui n'ont pas servi à
» l'enfant, servent au régal des yeux, s'éta-
» lant dans un corset de satin où tout le
» monde peut tremper son regard, mais où
» il n'est pas encore permis de mettre les
» doigts. C'est la gamelle aux tentations,
» c'est la tirelire aux compliments. On peut
» lui en faire tant qu'on veut, à mots plus
» couverts que l'objet. Du reste, elle ne sait
» rien, ne lit rien, ne comprend rien et parle
» de tout en petites phrases rondes, creuses
» et vides, devant lesquelles tout le faux mas-
» culin se pâme d'admiration, comme les
» enfants devant le marchand de ballons
» roses. Au milieu de tout cela le petit ou la
» petite a passé de la nourrice au gouver-
» neur ou à la gouvernante, au couvent ou
» au collége. On le voit ou on la voit une
» heure par jour ou une fois par semaine.

» Enfin, soit que monsieur ait épuisé son
» répertoire, soit qu'il manque de mémoire
» au milieu de sa tirade, soit qu'il n'ait pas
» encore pu émouvoir avec tout ce qu'il lui
» a débité, toujours est-il que madame com-
» mence à croire qu'il doit y avoir quelque
» mélodrame plus intéressant et plus mou-
» vementé, qu'elle a assez de son comédien
» ordinaire, et qu'elle a envie de courir les
» petits théâtres.

» C'est alors que l'inévitable catastrophe
» qu'elle couve depuis quelque temps brise
» sa coquille, et que le jeune premier en
» sort la bouche en cœur et le jarret en
» avant, pour doubler le premier rôle... »

Je m'arrête brusquement là, car si la citation était complète, l'emprunt que je vous ferais serait trop considérable.

La voilà donc la femme dont vous dites que « son esclavage est sa puissance, son » génie! »

Oui, la puissance du désœuvrement et le génie de l'ennui!

La voilà donc la femme à laquelle s'applique si justement cette observation de Daniel Stern : « Les Scythes crevaient les » yeux de leurs esclaves afin qu'ils n'eussent » point de distraction en battant le beurre. » Il y a aussi des gens qui crèvent les yeux » au rossignol afin qu'il chante mieux. Ne » serait-on pas tenté de croire qu'une pen- » sée analogue préside à l'éducation qu'on » donne aux femmes? »

La voilà donc la femme dont vous combattez l'affranchissement en le tournant en ridicule et en appelant « *féministes* » ceux qui sont d'un autre avis que le vôtre!

Féministe! soit. Je m'honore de l'être avec des hommes et des penseurs tels que MM. Gladstone, Jacob Bright, Stuart Mill, Stewart, Alexis de Tocqueville, Taine, Édouard Laboulaye; je m'honore de l'avoir été avant eux, car il y a longtemps, bien longtemps, c'était en 1834, que j'ai écrit :

« L'homme naît de la femme. Donc tout » ce qui profitera à la femme sera profitable » à l'homme.

» Les femmes portent l'avenir de la société » dans leur sein. Jamais il n'y aura de pro- » grès social que ceux qui lui seront dus.

» La femme ne doit pas être détournée des » fonctions que la nature lui a assignées. » Epouse, elle doit administrer le ménage ;

» mère, elle doit allaiter son enfant, l'élever,
» l'instruire. Ce qu'il est nécessaire que l'en-
» fant apprenne, il est utile qu'elle le sache
» pour le lui enseigner. Toute femme peut et
» devrait savoir ce qui forme les deux degrés
» de l'instruction primaire[1]. »

A cette époque, Alexis de Tocqueville n'avait pas encore écrit son admirable livre de *la Démocratie en Amérique*, où est consigné le résultat suivant :

« Si on me demandait à quoi je pense
» qu'il faille attribuer la prospérité singulière
» et la force croissante du peuple américain,
» je répondrais que c'est à la supériorité de
» ses femmes. »

Mais longtemps avant moi et longtemps

1. *De l'instruction publique en France*. 1834-1839.

avant que vous n'ayez créé ce nom de *féministes* pour le donner à vos contradicteurs, un grand esprit, un vrai savant, Condorcet, avait déjà dit :

« Parmi les progrès de l'esprit humain » les plus importants pour le bonheur général, nous devons compter l'entière destruction des préjugés qui ont établi entre les » deux sexes une inégalité de droits funestes » à celui même qu'elle favorise.

» On chercherait en vain des motifs de la » justifier, par les différences de leur organisation physique, par celles qu'on voudrait » trouver dans la force de leur intelligence, » dans leur sensibilité morale.

» Cette inégalité n'a eu d'autre origine » que l'abus de la force, et c'est vainement » qu'on a essayé depuis de l'excuser par des » sophismes.

« Il serait difficile de prouver que les
» femmes sont incapables d'exercer le droit
» de cité. Pourquoi des êtres exposés à des
» grossesses et à des indispositions passa-
» gères, ne pourraient-ils exercer des droits
» dont on n'a jamais imaginé de priver les
» gens qui ont la goutte tous les hivers et
» qui s'enrhument aisément ? »

Un savant magistrat, M. Bonneville de Marsangy, dans son livre intitulé : *Étude sur la Moralité comparée de la femme et de l'homme au point de vue de l'amélioration des lois pénales et des progrès de la civilisation*, a constaté ce qui suit :

« La moralité de la femme est généralement
» supérieure à celle de l'homme. Si les poëtes
» continuent à appeler les femmes le *beau*
» *sexe*, les hommes sérieux et justes pour-
» ront désormais leur décerner une qualifi-

» cation non moins bien méritée, celle de *bon*
» *sexe*. »

Direz-vous que M. Bonneville de Marsangy est un « *féministe?* » L'écraserez-vous sous le poids de votre néologisme?

Infligerez-vous la même épithète à Montesquieu s'exprimant ainsi :

« Entre hommes et femmes, les forces
» seraient égales, si l'éducation l'était aussi.
» Éprouvons-les dans les talents que l'édu-
» cation n'a point affaiblis et nous verrons
» si nous sommes si forts. »

La femme dont les journées ne sont pas employées à l'éducation de ses enfants, — garçons et filles, — la femme privée de la jouissance et de l'administration de ses biens, la femme qui n'est pas pleinement maîtresse de sa personne et de sa maison, la femme

enfin sans responsabilité directe est comme un vaisseau sans lest qui partirait pour une longue traversée. A moins de circonstances exceptionnelles, il serait voué au naufrage. Si l'on voit tant de femmes sombrer, on n'en doit pas chercher la cause ailleurs que dans l'absence de lest, que dans l'absence de responsabilité.

S'il vous en faut une preuve, je vais vous la donner.

Vous avez divisé ainsi qu'il suit les femmes en trois ordres :

Les vestales, — *femmes de temple;*

Les matrones, — *femmes de foyer;*

Les hétaïres, — *femmes de rue.*

Il se peut que cette division soit ingénieuse, mais à coup sûr elle n'est pas exacte, car elle laisse en dehors d'elle le plus grand nombre des femmes : les *femmes de champ,*

celles qui sont d'abord avec leur grand-père, leur père, leur grand'mère, leur mère, leur frère, leur sœur, et plus tard avec leur mari au labour, à la semence, à la fenaison, à la moisson, à la vendange; celles qui ont le soin de l'étable, de la porcherie, du poulailler; celles qui chauffent le four où cuira le pain, celles qui bercent leurs petites sœurs, celles qui habillent leurs petits frères, celles enfin qui, mariées, ne donnent pas aux enfants qu'elles mettent au monde un autre lait que celui de leurs seins.

A l'époque où j'étais député, je suis entré dans les logis d'un très-grand nombre de cultivateurs, les uns petits propriétaires, les autres fermiers ou colons. Eh bien, s'il m'eût fallu dire qui de l'homme ou de la femme y paraissait exercer et y exerçait effectivement

la puissance conjugale, je le déclare, mon embarras eût été invincible.

C'est qu'il est bien rare que l'égalité entre l'homme et la femme ne s'établisse pas d'elle-même lorsqu'ils unissent leurs quatre épaules pour porter le fardeau du travail journalier. En fait, je ne dis pas en droit, il n'y a de femme esclave que la femme désœuvrée, et telle est la corruption du désœuvrement, que si l'on demandait à la femme accablée sous le poids de son oisiveté, d'être la nourrice des enfants qu'elle a eu la force de mettre au monde, elle vous répondrait qu'elle n'en a ni la force, ni la santé, ni le temps.

Si le ridicule que les opinions superficielles excellent à jeter sur les opinions approfondies me faisait peur, je m'abstiendrais de relever cette page de votre livre :

« Ce n'est donc pas parce que nous lui » donnons l'éducation qu'elle reçoit que la » femme est ce qu'elle est, c'est parce qu'elle » est ce qu'elle est que nous lui donnons » l'éducation qu'elle reçoit; et quand elle se « prétend capable d'édicter des lois, de » commander des armées et de conduire des » locomotives, elle est aussi ridicule que le » serait le sexe fort s'il voulait porter des » chignons, montrer ses épaules et allaiter » des enfants. »

Le nombre des contradicteurs que rencontrera cette page sera très-petit : raison de plus pour que je dise hautement ce que j'en pense. S'il est un drapeau qu'on ne doit jamais déserter, à quelques quolibets qu'on s'expose en le défendant, c'est celui de la vérité dont on est le soldat.

Qu'ayant été la nourrice de ses enfants, la

femme en soit l'institutrice, qu'elle accomplisse entièrement toutes ses fonctions de mère, et cette tâche lui prendra assez de temps pour que jamais la pensée ne lui vienne de « commander des armées et de conduire » des locomotives. »

Quant à la prétention « d'édicter des lois » si elle paraît déplacée en France, quoique déjà pratiquée aux États-Unis, dans le Wisconsin, et appuyée en Angleterre, dans le parlement par une assez forte minorité[1], je dirai tant mieux! Pourquoi? parce qu'elle

1. M. Richard Cobden disait : « Il est impossible de produire un changement important dans l'opinion publique » en une période moindre de sept années. » Le 13 février 1871, un bill sur les droits politiques de la femme, en tout semblable aux précédents, a été lu devant la chambre des Communes; il portait les signatures de MM. Jacob Bright, G. B. Eastwick et Dr Lyon Playfair. Le bill a été rejeté comme les années précédentes; mais lors de la seconde lec-

appellera les méditations des hommes sérieux sur l'étude et l'examen de cette question.

Antérieur à la liberté de la presse et à la liberté de réunion, le régime des assemblées législatives, cette dilapidation du temps le plus précieux, ce verbiage stérile, n'est pas une solution; il n'est qu'une transition, ainsi qu'on a pu et dû s'en con-

ture de la majorité *contre* était réduite à 69 voix, et le nombre des votants *pour* s'était élevé de 94 à 151.

M. Gladstone, au lieu de voter contre, a quitté la salle. Trois membres du dernier cabinet : MM. Disraëli, Corry, et M. Ward Hunt ont voté pour; quarante-deux des 151 votants *pour* étaient de nouveaux adhérents.

Pendant la session de 1872, 622 pétitions en faveur de l'égalité légale de l'homme et de la femme, signées par 186,976 personnes, ont été présentées au parlement; 75 d'entre elles provenaient de réunions publiques ou de conseils municipaux, revêtues du cachet municipal. Les pétitions obtenues par les amis de la réforme nouvelle se montaient à 120 et comptaient 15,251 signatures dans la seule ville de Manchester.

vaincre si l'on juge de l'arbre par ses fruits.

Ne serait-il pas temps d'en finir avec les assemblées législatives et de fermer l'ère des lois positives pour inaugurer le règne des lois naturelles, des vraies lois de l'humanité?

Est-ce que la liberté de réunion, ayant pour auxiliaire la liberté de la presse, ne suffit pas à la maturité de toutes les questions qu'il s'agira tôt ou tard de convertir en solutions?

Est-ce que la conversion de l'impôt forcé en prime volontaire d'assurance ne rendrait pas superflu le vote annuel de l'impôt et du budget?

Est-ce qu'un recueil de formules légales, revisé ou complété tous les dix ans par une commission composée de cinq conseillers d'État et de cinq conseillers à la cour de cassation, dite *Commission de révision du code décennal*, ne serait pas suffisant, — ce qui étant d'utilité nationale, serait matière à

règlements d'administration publique, rédigés par le Conseil d'État et rendus exécutoires par décret du chef de l'État[1]?

Sans porter aucune atteinte à son principe, avouez que cela simplifierait infiniment la tâche du suffrage universel et la question devant lui de l'égalité de la femme.

Serait-ce un mal? Ne serait-ce pas, au contraire, un progrès, s'il est vrai que le progrès consiste à se servir de tout sans abuser de rien?

Toutes les questions d'une époque, anneaux d'une même chaîne, sont insolubles quand, au lieu de se servir des unes pour résoudre les autres, on traite chacune d'elles à part comme si elle était seule; c'est là une faute qu'on ne saurait m'accuser justement d'avoir

1. *Force* ou *Richesse. Question de l'année 1864.* Introduction.

commise dans cette lettre, qui ne serait pas complète si elle n'était pas suivie de l'étude qui formera la seconde partie de ce volume. Le succès vous en sera dû, mon cher Dumas, s'il a autant de lecteurs et d'éditions que le vôtre en a déjà eus.

Je conclus en ces termes :

Je ne suis ni pour le droit masculin contre le droit féminin, ni pour le droit féminin contre le droit masculin ; je suis pour le droit humain qui, n'admettant pas l'inégalité de la femme, la féodalité conjugale, n'admet conséquemment comme solution ni « *l'homme* » *qui pardonne* » ni *l'homme qui tue.* »

Croyez à mes sentiments, que n'ont jamais altérés nos dissentiments.

ÉMILE DE GIRARDIN.

LA LIBERTÉ

DANS LE MARIAGE

PAR

L'ÉGALITÉ DES ENFANTS DEVANT LA MÈRE

« Pour une république bien constituée, les premières lois devraient être celles qui règlent les mariages. » PLATON. *Des Lois*, IV.

« Qu'il n'y ait point de prostitution entre les filles d'Israël. » *Deutéronome*, XXIII, 17.

« Nous ne sommes pas les enfants de la servante, mais de la femme libre. » SAINT PAUL. *Épître aux Gal.*, ch. IV, v. 31.

« Chez les Germains, ce n'est pas la femme, c'est le mari qui apporte la dot. » TACITE. *De Morib. Germ.*, c. XVIII.

« La mère ne peut avoir de bâtard. » *Droit romain.*

« On n'est point l'enfant illégitime de sa mère. » *Miroir de Saxe.*

« Une mère est plus que mille pères, car elle porte et nourrit l'enfant dans son sein; voilà pourquoi la mère est très-vénérable. » *Digest of hindu law.*

« La servitude des femmes est très-conforme au genre de gouvernement despotique qui arrive à abuser de tout. Aussi a-t-on vu dans tous les temps, en Asie, marcher d'un pas égal la servitude domestique et le gouvernement despotique. »
MONTESQUIEU. *Esprit des Lois.*

« Quelle sotte chose que l'opinion publique! un homme de trente ans séduit une jeune personne de quinze ans : c'est elle qui est déshonorée. » CHAMFORT.

« Une femme est déshonorée parce qu'elle a constaté sa faute par l'éclat de sa douleur et de sa honte, tandis qu'une autre se met à couvert de tout reproche par l'excès de son impudence; et celle-ci n'est pas même l'objet d'un mépris secret. »
DUCLOS. *Considérations sur les mœurs*, ch. V.

« Toute femme que sa mère n'a point élevée n'aimera point à élever ses enfants. » J.-J. ROUSSEAU.

« L'avenir d'un enfant est toujours l'ouvrage de sa mère. »
NAPOLÉON PREMIER.

« Créer des mères est toute l'éducation des femmes. »
MADAME CAMPAN.

« Parmi les maux que notre organisation porte dans son sein, l'augmentation incessante du nombre des enfants nés hors mariage occupe une place importante. »
L.-J. KŒNIGSWARTER. *Enfants nés hors mariage.*

LIVRE PREMIER

PRINCIPE

« Pour atteindre à la vérité, il faut une fois dans sa vie se défendre de toutes les opinions qu'on a reçues. »

DESCARTES.

« On ne fait pas les lois, on les découvre. »

MONTESQUIEU.

« Ce n'est que sur les lois de la nature qu'on peut établir celles des sociétés humaines. »

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.

En France, sur 12,971 enfants qui naissent passant pour *légitimes*, 1 est qualifié *illégitime*. — Plus du treizième.

Sur 925,423 naissances déclarées *selon la loi*, le nombre annuel des naissances décla-

rées *hors la loi* est de 70,043, soit, sur 35,401,701 Français, chiffre du recensement officiel de la population en 1854, 2,800,000 bâtards.

A Paris, sur 2.84 enfants qui naissent passant pour *légitimes*, 1 est qualifié *illégitime*. — Plus du tiers.

A Munich, sur 1.21 enfants qui naissent passant pour *légitimes*, 1 est qualifié *illégitime*. — Près de la moitié.

En Belgique, dans les *communes rurales*, sur 15.40 enfants qui naissent passant pour *légitimes*, 1 est réputé *illégitime*; et *dans les villes*, sur 5.60 enfants qui naissent passant pour *légitimes*, 1 est réputé *illégitime*. — Plus du sixième.

A Bruxelles, sur 2.50 enfants qui naissent passant pour *légitimes*, 1 est réputé *illégitime*. — Plus du tiers.

Partout, le nombre des enfants passant pour *légitimes* tend à décroître, tandis que le nombre des enfants réputés *illégitimes* tend à s'accroître; partout, en Angleterre, en Allemagne, en Autriche, à Naples, en Portugal, à Rome, déjà le nombre de ces derniers égale, en Europe, le nombre des naissances actuelles : or, comme cette progression est continue, on peut, dès à présent, prévoir l'époque où ce qui passe maintenant pour la règle deviendra l'exception, et réciproquement.

La statistique confond, sous le nom d'*illégitimes*, les enfants que la loi distingue par ces mots : *naturels*, *adultérins*, *incestueux*.

En France, l'enfant naturel n'est point héritier; la loi ne lui accorde de droit sur les biens de son père ou de sa mère que lorsqu'il a été légalement reconnu. Même dans ce cas, le droit de l'enfant naturel n'est que du tiers

de la portion héréditaire qu'il aurait eue s'il eût été légitime.

L'enfant naturel reconnu ne peut réclamer les droits d'enfant légitime.

Toute reconnaissance de la part du père ou de la mère, de même que toute réclamation de la part de l'enfant, peut être contestée par tous ceux qui y ont intérêt.

La recherche de la paternité est interdite. La recherche de la maternité est admise. Mais l'enfant qui réclame sa mère est tenu de prouver qu'il est identiquement le même que l'enfant dont elle est accouchée. Il n'est reçu à faire cette preuve par témoins que lorsqu'il y a déjà un commencement de preuve par écrit.

L'enfant né d'un commerce incestueux ou adultérin n'est jamais admis à la recherche soit de la paternité, soit de la maternité. Il

ne peut hériter. La loi ne lui accorde que des aliments.

Lorsque le père ou la mère de l'enfant adultérin ou incestueux lui ont fait apprendre un art mécanique, ou lorsque l'un d'eux lui a assuré des aliments de son vivant, l'enfant ne peut élever aucune réclamation contre leur succession.

Le crime de suppression d'état, crime qui consiste à mettre l'enfant dans l'impossibilité de prouver de quels parents il est né, est puni de la réclusion.

Le condamné à la réclusion est renfermé dans une maison de force; la durée de cette peine est de cinq années au moins.

Deux millions huit cent mille Français réputés enfants illégitimes, qualifiés de bâtards et mis ainsi hors le droit commun, forment incontestablement une nation dans la nation.

Partout cette proportion tend à s'accroître, par deux causes : par l'immense développement de l'industrie manufacturière et par l'immense accroissement des villes.

Lorsque les lois admettaient et consacraient l'inégalité des citoyens devant elles, la condition faite aux bâtards pouvait sinon se justifier, du moins s'expliquer.

S'expliquer n'est plus possible.

Comment expliquer que ce soit l'enfant qui porte la peine de la « *faute* » qu'il n'a pas commise, de la « *faute* » qui a été commise avant qu'il fût né, qu'il fût engendré, qu'il fût conçu ?

Comment expliquer que ce soit l'enfant privé de l'héritage des biens de son père et de sa mère qui hérite des conséquences de leur conduite, condamnée par la loi religieuse et la loi civile ?

Comment expliquer l'inégalité entre enfants de la même mère, lorsque la religion chrétienne, qui, si elle est vraie, doit être la loi universelle, la règle éternelle, déclare que tous les hommes sont frères, égaux en Dieu et devant Dieu [1] ?

Cette inégalité entre enfants de la même mère ne saurait s'expliquer : aussi, quelles qu'en doivent être les conséquences sociales, ne pourra-t-on infirmer par aucune objection sérieuse la justesse de l'axiome nouveau que je viens proclamer.

Une seule ligne, celle qui suit, résume toute la révolution de 1789 :

LES FRANÇAIS SONT ÉGAUX DEVANT LA LOI.

1. Il n'y a plus maintenant ni de Juif, ni de Gentil, ni d'esclave, ni de libre, ni d'homme, ni de femme, mais vous n'êtes tous qu'un en Jésus-Christ. (SAINT MATTHIEU, c. V, 19.)

Cette seule ligne a suffi pour qu'une immense révolution s'accomplît.

Toute une révolution, non moins profonde et non moins féconde, est également contenue en germe dans cette autre ligne, exactement composée du même nombre de mots :

LES ENFANTS SONT ÉGAUX DEVANT LA MÈRE.

Ce principe érigé en loi, toute distinction disparaît entre les enfants qui passaient pour *légitimes* et ceux qui passaient pour *illégitimes*.

Tous également portent le nom de leur mère.

Tous également héritent de ses biens.

Tous ont les mêmes droits aux mêmes soins, à la même sollicitude.

Deux millions huit cent mille Français relégués hors du droit commun y rentrent,

sinon dans le présent, du moins dans l'avenir.

Le principe de l'égalité civile, vérité relative, fait un nouveau pas vers la vérité absolue.

Il n'y a plus deux nations dans une nation, une petite contenue dans une grande ; celle-là mise par celle-ci hors le droit commun et le droit naturel. L'homogénéité nationale, qui n'existait pas, est établie sur ce point.

La femme, dont le rôle dans la société avait été dénaturé, recouvre celui qui lui appartient.

L'ordre social, au lieu d'avoir la probabilité pour fondement, a pour fondement la certitude.

J'entends qu'on se récrie et qu'on me dit : Donner la maternité pour base à l'ordre social, qui avait pour base la paternité, c'est l'ordre social renversé !

Je réponds : C'est l'ordre factice renversé, mais c'est l'ordre naturel rétabli.

On reprend et on ajoute : Si telle était, en effet, la véritable base de l'ordre social, il n'eût pas attendu cinq mille ans pour se placer en équilibre sur elle, autrement que sous la forme d'exceptions locales.

Je réplique et j'ajoute à mon tour : Est-ce que, jusqu'en 1632, on n'a pas nié que la terre tournât? Et pourtant, est-ce qu'elle ne tourne pas?

L'un des plus illustres savants, Laplace, a consigné dans son immortel ouvrage, le *Système du monde*, cette observation d'une incontestable vérité :

« Les idées les plus simples sont presque » toujours celles qui s'offrent les dernières » à l'esprit humain. »

S'il en est ainsi, et l'histoire des siècles atteste qu'il en est ainsi, tout étonnement doit cesser.

Lorsque la Force est le seul droit qui règne, lorsque la gloire acquise par la guerre est la seule qui paraisse enviable et qui soit enviée, lorsque l'homme est libre et que la femme est captive; lorsque, enfin, l'homme est tout et la femme n'est rien, il découle naturellement de soi que l'ordre social ait pour base la paternité, et que ce soit le nom du père qui se transmette à l'enfant.

Mais, lorsque la Vérité sera la seule force qui régnera, lorsque la paix aura définitivement remplacé la guerre, lorsque, enfin, la femme aura pleinement conquis l'égalité comme elle a déjà conquis la liberté, il découlera pareillement de soi que l'ordre social ait pour base la maternité, et que ce soit le nom de la mère qui se transmette à l'enfant.

Sans contredit, ce sera là un grand chan-

gement opéré dans les mœurs et les usages, dans les idées et les conventions.

Mais si, parce qu'un changement est important, quoique nécessaire, on hésite à l'opérer en remontant des effets aux causes, comment s'y prendra-t-on pour arrêter le débordement de la misère, pour tarir la source de la prostitution, pour sauver de l'abandon et de la réprobation tant d'enfants recueillis par le *tour* des hospices sous le nom d'enfants trouvés, ou déposés, comme une lie, au fond de la société sous le nom d'enfants illégitimes; pour arracher, enfin, l'espèce humaine à son déclin physique et à son abâtardissement social?

Ne voit-on pas que, de toutes parts, le vieux monde s'écroule et que le nouveau monde s'élève? L'un entre au tombeau, l'autre sort du berceau.

Tout ce qui fut erreur tend à se rectifier; tout ce qui fut doute tend à se convertir en certitude. C'est la loi même de la science; c'est ce qui lui sert de preuve, c'est son criterium.

Or, je le demande, de quel côté se rencontre la certitude? Est-ce du côté de la maternité ou du côté de la paternité?

Aux temps où la femme, qu'elle fût légitime ou qu'elle ne le fût pas, vivait enfermée; aux temps où l'homme, dont elle était la *chose*, avait sur elle droit de possession absolue, droit de vie et de mort; dans les pays où ce droit subsiste encore; aux temps et dans les pays où le droit d'aînesse existait et existe encore, on comprend et on explique facilement que la paternité, offrant peu de doutes, ait été le sceau qui ait servi à marquer et à distinguer les enfants.

Encore une fois, il n'en saurait être autrement quand l'homme est tout et quand la femme n'est rien.

Alors cela est parfaitement logique et rationnel ; mais cela cesse d'être rationnel et logique dès que la femme est proclamée l'égale de l'homme [1], dès qu'elle jouit de la même liberté que lui, et que la paix, se substituant à la guerre, tend à devenir l'état normal de la société.

Les enfants sont égaux devant la mère : oui ou non, ce principe, qui a pour conséquence la liberté dans le mariage, est-il incontestablement juste ?

Assurément, il est tout aussi juste que ce principe qui a prévalu et qui ne trouve plus

1. En Jésus-Christ, il n'y a pas de distinction entre le maître et l'esclave, entre l'*homme* et la *femme*. (Saint Paul, *aux Galates*, c. iii, 28.)

parmi nous de contradicteurs : LES FRANÇAIS SONT ÉGAUX DEVANT LA LOI.

Ou le principe que j'ai énoncé est vrai ou il est faux, ou il est contestable ou il ne l'est pas.

S'il est contestable, qu'on le conteste!

S'il est faux, qu'on le démontre!

S'il est vrai, qu'on le reconnaisse!

Mais, s'il est vrai, de quel droit l'empêcherait-on de porter toutes ses justes conséquences, quelles qu'elles puissent être?

L'hypothèse est une manière idéale de se transporter dans la réalité et de suppléer l'expérience. Par l'hypothèse, je vais donc passer successivement en revue les conséquences sociales qu'entraînerait l'adoption du principe que je déclare souverainement vrai, souverainement juste, souverainement bon, souverainement moral, souverainement pacifique, souverainement civilisateur.

La première de ces conséquences, j'ai hâte d'en convenir, est de rayer la célébration du mariage du nombre des actes dans lesquels l'État s'est arrogé le droit d'intervenir, contrairement à cette opinion de Montesquieu :

« C'est à la loi de la religion de décider » si le lien sera indissoluble ou non; car, » si les lois de la religion avaient établi le » lien indissoluble et que les lois civiles » eussent réglé qu'il peut se rompre, ce » serait deux choses contradictoires[1]. »

La célébration du mariage n'aurait jamais dû cesser d'être un acte purement et exclusivement religieux.

Le mariage est un acte de la foi, non de la loi. C'est à la foi qu'il appartient de le régir ; ce n'est pas à la loi de le régler.

1. *Esprit des Lois,* liv. XXVI, ch. XIII.

Dès que la loi intervient, elle intervient sans droit, sans nécessité, sans utilité.

Pour un abus qu'elle a la prétention d'écarter, elle en fait naître d'innombrables qui sont pires, et dont, ensuite, la société souffre gravement sans se rendre compte de la cause qui les a produits.

C'est ce qu'il me sera facile de démontrer lorsque je répondrai aux objections que je pressens et à celles que je provoque.

Mais, avant de herser le champ des objections, il convient de défricher le champ des hypothèses.

LIVRE DEUXIÈME

HYPOTHÈSES

« Même je prie les lecteurs de n'ajouter point du tout foi à tout ce qu'ils trouveront ici, mais seulement de l'examiner et de n'en recevoir que ce que la force et l'évidence de la raison les pourra contraindre de croire. »

DESCARTES.

« Pour vérifier l'ordre de la nature, il suffit de s'en écarter ; pour réfuter les systèmes humains, il suffit de les admettre. »

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.

« On n'aurait jamais fait un pas vers la vérité, si les autorités eussent prévalu sur la raison. »

DUCLOS.

Je suppose différentes jeunes filles, nées dans les conditions les plus diverses et toutes parvenues à l'âge nubile.

Valentine est douée de tous les dons de l'éducation, de l'esprit, de la jeunesse et de la fortune. Elle peut choisir un mari à son gré : elle n'a que l'embarras du choix. Elle est catholique. Elle plaît à Lucien, pareillement doué de tous les dons de l'éducation, de l'esprit, de la jeunesse et de la fortune ; mais il est protestant. Lucien insiste pour épouser Valentine. Elle le refuse, et ce refus est fondé sur ce que, le protestantisme accueillant le divorce, que repousse le catholicisme, aucun mariage ne saurait avoir lieu entre deux personnes appartenant à des religions dont l'une le proclame un acte indissoluble, tandis que l'autre admet que c'est un nœud qui peut se dénouer. En effet, il n'y aurait pas eu pour Valentine garanties suffisantes et égalité de condition réciproque. Lucien est donc écarté. — Roger se présente. Valentine l'écarte

aussi. Pourquoi ? Roger lui déplairait-il ? Non ; au contraire, il lui plaît : il est beau, il est riche ; mais Valentine, éclairée par les conseils et l'expérience de sa mère, a entrevu dans l'indiscipline des opinions de Roger en matière de foi religieuse et de dépendance sociale, que ce seraient là deux freins qui le retiendraient peu le jour où il trouverait trop pesante ou trop courte la chaîne du mariage et où il serait tenté de la rompre, trop heureux de recouvrer sa liberté au prix de l'abandon, de la perte du douaire par lui constitué à Valentine par acte authentique, si considérable que fût ce douaire. Roger n'est point accueilli. Valentine lui préfère Édouard. A-t-elle tort ? a-t-elle raison ? C'est ce qu'apprendra l'avenir. L'acte constitutif du douaire a été dressé devant notaire ; le mariage a été célébré par le

prêtre, il est consommé; Valentine est l'épouse d'Édouard. Entre ce qui avait lieu sous le régime qu'il est question de réformer et ce qui vient de se passer hypothétiquement, nul autre changement, si ce n'est que Valentine conserve le nom de sa mère et que ce nom est celui qu'elle transmet à ses enfants. Je suppose que Valentine ne se soit pas trompée dans son choix; je suppose Valentine mère de trois enfants : ils savent qu'ils n'ont de droit que sur les biens de leur mère, après sa mort, et que la fortune de leur père ne leur reviendra que s'il la leur donne expressément par un acte spontané de sa libre volonté; ils n'y comptent donc que très-éventuellement et dans une certaine mesure; comptant moins sur lui, ils comptent plus sur eux. Loin d'être un mal, ce sera un bien; ce sera un

stimulant et un progrès. Maintenant, je suppose que Valentine ait été la victime d'une illusion. Édouard ne possédait aucune des qualités qu'elle lui supposait. Ce qui paraissait vertu en lui n'était qu'inexpérience; ce qui paraissait douceur n'était que faiblesse de caractère. Perverti par de funestes influences, il ne tarde pas à tomber dans tous les excès d'une vie dissipée et dissolue. Que fait Valentine ? Si Valentine est véritablement et sincèrement catholique, sa conduite est tracée par sa foi; alors même qu'elle a cessé d'aimer et d'honorer son mari, elle lui est encore fidèle, pour ne pas être infidèle à l'Église. Puisant à la source vive, pure et intarissable de la maternité des forces et des qualités nouvelles, elle se consacre à l'éducation des enfants qui portent son nom et dont elle répond devant la société ; elle y met son

honneur et son bonheur. Les trois meilleurs rois de France ont été formés par des femmes, par leurs mères : saint Louis, par Blanche de Castille ; Louis XII, par Marie de Clèves ; Henri IV, par Jeanne d'Albret.

Ainsi, par la maternité, la femme se relève et s'élève. Elle n'est plus irresponsable et désœuvrée. Elle tient dans ses mains, elle le sait, l'œuvre de l'avenir, et elle en répond. La trame qu'elle ourdit est celle de l'humanité. La fonction qu'elle accomplit est la plus haute, la plus noble, la plus difficile de toutes les fonctions. En est-il, en effet, de plus difficile, de plus noble et de plus haute que celle de concevoir un enfant, de le porter neuf mois dans ses entrailles, de lui donner la vie au risque de perdre la sienne, de l'allaiter pendant plus d'une année, de l'élever, de l'instruire, de dis-

cerner ses qualités, de reconnaître ses défauts, de former son caractère, son cœur et son esprit? Pour changer les destinées d'un peuple, il suffit souvent d'un progrès entrepris et accompli par un homme. Toute mère, dans son légitime orgueil, peut espérer de donner le jour à un tel homme. Toute mère peut espérer d'être illustrée par son fils. Est-ce que toute mère chrétienne et croyante n'a pas devant elle un puissant exemple qui doit l'encourager : l'exemple de Marie, la mère de Jésus? Contre un pareil exemple, donnant si pleinement raison à ce principe nouveau que je viens opposer au principe ancien, que pourra invoquer la contradiction? que pourra-t-elle m'objecter? Contradiction, je t'attends.

Fille d'une mère pauvre ou ruinée, Thé-

rèse ne possède pour toute fortune que les attraits dont la nature l'a dotée. Elle n'est pas seulement exposée à la séduction, elle est encore exposée à l'abus que beaucoup d'hommes ne craignent pas de faire du pouvoir matériel ou de l'ascendant moral que leur donne l'avantage de certaines positions. Pour se soustraire aux obsessions dont elle est l'objet, — obsessions empruntant toutes les formes, celle de la prière et celle de la menace alternativement, — Thérèse fera-t-elle entendre la voix de la vertu ? Une pauvre fille qui parle de sa vertu et qui n'a que ce rempart pour se défendre contre une convoitise déterminée est une fille perdue. Toute résistance de sa part ne fait que rendre le désir plus vif et l'attaque plus hardie. La vertu n'est un rempart invincible que contre l'amour sincèrement éprouvé et profondément

ressenti : dans ce cas, la timidité de l'homme fait la force de la femme.

Pauvre fille obscure qui répètes, sans les bien comprendre, les mots d'honneur et de vertu qu'on t'a appris, ne vois-tu pas que tu te livres lorsque tu crois ainsi t'abriter derrière eux ? Ta vertu ! En quoi donc seras-tu plus honorée si tu la gardes ? moins honorée si tu la perds ? Est-ce que le monde qui dispense l'estime te connaît, te regarde et tient compte des assauts que tu repousses, des luttes que tu soutiens, et finalement de ta victoire ou de ta défaite ? Est-ce que la misère d'une femme n'est pas jugée plus sévèrement que sa faiblesse ? Est-ce qu'il ne vaut pas mieux être recherchée que repoussée ? Tu crains la médisance ? Ignores-tu donc que la calomnie existe ? On ne dira pas que, placée entre deux sacrifices, tu as

préféré faire celui de ton travail et de ton pain ; on dira le contraire, on dira que c'est parce que tu t'es mal conduite que tu as été renvoyée de la maison, du magasin, de l'atelier ou de la fabrique. L'hypocrisie a des alliés et des cautions que la vertu n'a pas. Il est communément admis, comme présomption, que l'hypocrisie dit la vérité et que la vertu ment. Pauvre fille assiégée, à qui ce langage est tenu crûment, réponds-y, si tu peux.

Crois-moi : si tu es sincère et si tu veux être invincible, cesse de te servir de mots de convention qui, tombant de tes lèvres, sonnent faux ; ne prononce plus le mot de vertu ; c'est un mot trop dangereux à employer. Prononce tout de suite et sans hésiter le mot de maternité. Derrière ce mot fermement articulé, tu seras inviolable.

Déclare que tu ne te pardonnerais pas, et que la société elle-même ne te pardonnerait pas, si tu mettais au monde un enfant dont le sort et l'éducation n'auraient pas été préalablement assurés ! Renferme-toi dans ce dilemme inexpugnable et n'en sors pas ; dis à ton séducteur ou à ton oppresseur, peu importe, dis-lui : « Ou vous m'aimez ou vous ne m'aimez pas ; ou vous êtes un honnête homme ou vous êtes un malhonnête homme. Si vous m'aimez, ainsi que vous le répétez, si vous êtes un honnête homme ainsi que vous le prétendez, prouvez-le en me garantissant les moyens d'élever l'enfant qui portera mon nom et qui aura le droit de me demander compte de l'existence que vous lui aurez donnée, mais qu'il aura reçue de moi ; lorsqu'il aura besoin de pain ou d'appui, ce n'est pas à vous qu'il s'adressera, ce

sera à moi ; vous, peut-être, ne vous verra-t-il jamais ; moi, il me verra toutes les fois qu'il ouvrira les yeux. Vous hésitez, vous refusez... donc il n'est pas vrai que vous m'aimiez, donc il est douteux que vous soyez un honnête homme ! »

Mais j'aperçois que vous pensez et j'entends que vous dites : Ce langage est celui de la fille qui se vend et ne se donne pas.

Je reprends en ces termes : Non, monsieur, ce langage est celui de la mère qui considérerait non plus justement comme une faiblesse, mais en réalité comme un crime de donner la naissance à un enfant dont elle serait obligée de cacher l'existence, et qu'elle serait contrainte d'aller furtivement déposer autour d'un hospice. Si j'ai un enfant, je veux le porter, l'allaiter et l'élever sans mystère ; je veux lui apprendre à aimer et à res-

pecter sa mère, qui, avant de penser à elle, aura pensé à lui. De quoi aura-t-il à se plaindre? Son éducation aura été assurée. Qu'aura à dire la société? Elle aura été ainsi délivrée de la charge et du soin de pourvoir à l'existence de milliers d'enfants trouvés et abandonnés. Habitué que vous aviez été à faire retomber, sans scrupule, sur la femme subornée ou violentée tout le risque et toute la responsabilité de ce qu'il vous convenait d'appeler l'excès de sa faiblesse, et qu'il eût été plus juste d'appeler l'abus de votre force, ce langage si vrai, si simple, si positif, exempt de grandes phrases et de faux sentiments, glace vos transports et dissipe l'ivresse de vos sens; vous reconnaissez que vous n'y sauriez rien répondre...

L'honnête homme qui s'était oublié se sent troublé dans sa conscience; en lui par-

lant ainsi, la pauvre fille l'a réduit au silence. Le mot de vertu l'eût perdue. Le cri de la maternité l'a sauvée!

Est-ce vrai?

Mères, apprenez donc à vos filles à se défendre et à se protéger par d'autres raisons que les raisons banales et impuissantes que vous les avez accoutumées à répéter machinalement, sans tenir compte des différences de conditions qui résultent de la société telle qu'elle est constituée! Mères, dites donc de bonne heure à vos filles ce que c'est que la maternité! enseignez-leur que c'est, à la fois, pour la femme, le plus grand des périls et le plus impérieux des devoirs! Qu'elles sachent que c'est au prix de sa vie, souvent, que la mère met au monde un enfant, et qu'en tout cas elle répond de lui, soit qu'elle meure ou qu'elle

survive. C'est principalement l'inexpérience qui recrute la prostitution, laquelle, ensuite, s'entretient par l'opprobre qui s'attache à ce qu'on est convenu d'appeler la *première faute.* Donc faites d'abord cesser l'inexpérience; après viendra le jour où il n'y aura plus d'opprobre et de sévérité que pour la mère qui, sous quelque prétexte que ce soit, aurait manqué aux devoirs de la maternité. Finissons-en avec les grands mots et les phrases creuses. Toute prime doit se proportionner au risque qu'elle se propose pour but et qu'elle doit avoir pour effet d'anéantir. Que l'homme soit responsable de l'enfant devant la femme et que la mère soit responsable de l'enfant devant la société, et l'on ne tardera pas à voir se fermer, en même temps que les tours d'enfants trouvés, le gouffre de la prostitution. C'est

par la maternité, réhabilitée en certains cas, et toujours honorée, qu'il se comblera. Combien de malheureuses filles qui, d'échelon en échelon, sont descendues au dernier échelon de l'ignominie, et qui fussent restées de dignes et d'excellentes mères, si elles avaient pu, sans fausse honte, avouer l'existence de leur enfant et l'élever publiquement au lieu de l'abandonner clandestinement! Le plus souvent, l'enfant et la mère se protégeront réciproquement : la mère, en mettant son enfant à l'abri de la misère; l'enfant, en tenant sa mère en garde contre la séduction.

O maternité, lorsque tu seras ce que tu dois être, la vertu de la femme et son point d'honneur, la société, comme la terre, tournera d'elle-même!

La prostitution n'existera plus, car ce

sera un effet qui n'aura plus de cause.

Il y aura des unions contractées devant le notaire et sanctifiées par le prêtre, et des unions contractées devant le notaire seulement.

La société pourra avoir deux poids pour peser ces deux sortes d'unions, honorer plus les unes, honorer moins les autres, mais de celles-ci comme de celles-là les enfants naîtront égaux devant leur mère, dont ils porteront le nom.

Louise est née dans la condition la plus modeste; elle a été habituée par sa mère à vivre de peu et à économiser beaucoup. Michel le sait : c'est la femme qu'il lui faut et qu'il désire avoir. « Louise, lui dit Michel, voulez-vous nous marier? — Michel, répond Louise, vous savez que je ne possède rien;

quelle épargne avez-vous? — Aucune encore, répond Michel. — Eh bien, reprend Louise, travaillez et attendez pour m'épouser que vous ayez amassé la petite somme nécessaire pour opérer le versement exigé par la Caisse maternelle, de telle sorte que, si vous veniez à mourir, ou si vous veniez à vous déranger et à m'abandonner, les enfants que je pourrais avoir ne manquent ni de pain ni d'éducation. » Si Michel est un brave et digne garçon, il se mettra à l'ouvrage, redoublera d'efforts et se surpassera[1] ; si, au contraire, Michel n'est qu'un *coureur*, le chemin qu'il

1. La pauvre fille d'un paysan suisse se croirait déshonorée si, en se mariant, elle n'apportait pas à son mari son lit, le mobilier de noyer et un trousseau complet composé de tout le linge dont elle aura besoin pour le reste de sa vie; de son côté, son époux n'oserait pas se présenter à l'église pour la cérémonie s'il ne portait pas l'uniforme neuf et complet de la milice.

prendra ne sera plus celui qui conduit à la maison de Louise.

L'objection qu'on ne manquera pas de faire est celle qui va suivre : « Demander ainsi à l'ouvrier, avant de se marier, qu'il possède déjà une épargne, si faible qu'on la suppose, c'est ne pas tenir compte de l'insuffisance des salaires ; ce serait donc reculer de plusieurs années, pour un grand nombre d'ouvriers, l'époque à laquelle ils ont l'habitude de se marier. Ainsi empêchés de se marier dans toute la vigueur de l'âge, et entraînés par elle, beaucoup d'excès de leur part ne seraient-ils pas à redouter? »

Je réponds : Si les salaires tels qu'ils sont fixés sont insuffisants, eh bien, par la loi même du travail, lequel doit être rétribué selon sa valeur, ils s'élèveront et devront s'élever au taux nécessaire pour se propor-

tionner aux risques prévus et aux besoins légitimes du travailleur. Il n'y a pas une considération sociale au nom de laquelle j'admette que, pour ne pas diminuer le profit de tels hommes, d'autres hommes seront éternellement condamnés à l'insuffisance du salaire, et que, pour mettre telles femmes à l'abri du viol, d'autres femmes seront nécessairement vouées à la prostitution.

Non, malgré l'autorité de saint Augustin[1], je n'admets pas cela, et la société elle-même n'a pas d'intérêt à l'admettre. La justice est l'aplomb des sociétés. Si l'on ne veut pas qu'elles s'écroulent, qu'on les construise donc

1. Retranchez les femmes publiques du sein de la société, la débauche la troublera par des désordres de tout genre. Les prostituées sont dans une cité ce qu'est un cloaque dans un palais. Supprimez ce cloaque, et le palais devient un lieu malpropre. (Saint Augustin.)

comme l'on construit les maisons, non en violant les lois de la statique, mais en les observant.

Louise, persistez dans la réponse que vous avez faite à Michel, et le travail donnera au travailleur, à la fois contenu et stimulé, les moyens d'épargner la somme nécessaire à la constitution préalable du douaire universalisé.

Ce sera, du même coup, l'affranchissement du travailleur, qui acquerra ainsi l'habitude de l'ordre, et l'affranchissement de la femme, qui acquerra ainsi la garantie de son indépendance.

Je dis l'affranchissement de la femme, car la pauvre femme ne sera plus exposée, ainsi qu'elle l'est trop souvent, à être malmenée par le mari qui se dérange, qui la délaisse, et même qui la bat lorsqu'elle se hasarde à prendre la défense de ses enfants affamés

et à remontrer à son indigne mari qu'il fait un mauvais usage de l'argent qu'il gagne, argent qui serait si nécessaire à l'entretien du ménage! Demeurée esclave, serait-elle moins libre et plus maltraitée?

Si le père est attaché à ses enfants, la femme, sous le régime de la maternité, aura sur le mari un moyen d'action puissant qui lui manque présentement sous le régime de la paternité. A ce double titre de mari et de père, elle le contiendra par la menace et la crainte de se séparer de lui en emmenant avec elle les enfants de leur union. Ce sera son droit, car c'est à elle qu'ils appartiendront uniquement, en cas de séparation. Un contre-poids, rendant la faiblesse l'égale de la force, sera ainsi donné à la femme qui n'avait pas d'arme, à la pauvre femme impuissante non-seulement à se

défendre, mais encore à défendre ses enfants.

Le mari, me dit-on, laissera partir sa femme et ses enfants, dont il se peut qu'il ne soit pas fâché d'être débarrassé.

Cette objection, qui paraît victorieuse, serait en effet fondée, si le régime actuel subsistait; mais, sous le régime nouveau, elle est sans fondement et sans valeur. On oublie deux choses essentielles : que la femme qui se sépare de son mari conserve son douaire, et qu'avant de la remplacer, il faudra qu'il ait épargné l'argent nécessaire pour constituer un douaire nouveau, douaire qui sera d'autant plus impérieusement exigé de lui que, par sa conduite antérieure, il présentera moins de garanties et inspirera moins de confiance.

Adrienne est mariée; elle est mère de

deux enfants qu'elle aime; cependant cette tendresse n'a pas suffi pour la protéger efficacement contre l'entraînement et l'écart d'une liaison qu'elle a contractée, et à la suite de laquelle elle est sur le point de donner le jour à un troisième enfant, qui n'aura pas le même père. Sous le régime actuel de la paternité, Adrienne n'aurait eu que cette étroite alternative : ou bien attribuer cet enfant à l'homme qui n'en est pas le père, ou bien priver l'enfant de son état, au risque d'encourir, un jour, la peine infligée aux soustractions d'état : de cinq à dix années de réclusion. Entre deux crimes, lequel choisir? Sous le régime de la maternité disparaît cette odieuse alternative. Adrienne n'est obligée ni de se conduire en femme vile, ni de se conduire en mère dénaturée, ni d'imputer mensongèrement son enfant à

l'homme qui n'en est pas le père, ni de priver son enfant de l'état qui lui appartient et des soins qui lui sont dus. Elle donne son nom au troisième de ses enfants, comme elle l'a donné aux deux premiers. Tous les trois sont égaux devant elle; tous les trois, à sa mort, auront le même droit à sa succession.

Si le principe de l'égalité des enfants devant la mère, lequel a pour effet la liberté dans le mariage, ne rend pas moins rare la fidélité réciproque, du moins il écartera du mariage la paternité frauduleuse et l'imposture légale. Ce ne sera plus le mensonge qui régnera, ce sera la vérité. Il n'y aura plus deux vérités : une vérité selon la nature et une vérité selon la loi. Il n'y aura qu'une vérité. La société y gagnera; car les mœurs, qui se pervertissent par l'hypocrisie, se réforment par la publicité.

Vous trouvez mal que l'adultère dénoue le nœud conjugal ! Trouvez-vous donc mieux qu'il le resserre ?

Emportée par l'impétuosité de ses sens, ou égarée par l'excès de son imagination, Adèle est une exception parmi les mères. Elle a des enfants, mais elle les aime peu et ne s'en préoccupe pas. Ils deviendront ce qu'ils pourront. La vie qu'elle mène est une vie dissipée, dissolue, qui doit aboutir inévitablement à la misère. Sous le régime de la maternité, que deviendront les enfants d'Adèle ? — Je vous demande ce que deviennent aujourd'hui, sous le règne qui interdit la recherche de la paternité, les enfants de la débauche éhontée ou de l'adultère clandestin ? Pourquoi tant de pitié dans un cas et si peu dans l'autre ? Il faudrait être con-

séquent. Si d'ailleurs le sentiment de la paternité a sur l'homme tout l'empire qu'on lui attribue, les pères de ces enfants ne seront-ils pas là? Qui les empêchera de suppléer la mère? Assez longtemps, les mères dévouées ont suppléé les pères dénaturés. Ce ne serait que justice, ce ne serait que réparation.

Durand est catholique; Sidney est protestant; Bou-Jaghla est musulman. Tous les trois habitent Paris. Sous le régime de la liberté dans le mariage et de l'égalité des enfants devant la mère tel que je viens de l'exposer, Durand ne pourra divorcer sans que le divorce consommé équivale de sa part à une abjuration formelle. Dans ce cas, l'entrée de l'église, sa paroisse, pourra lui être interdite; son nom pourra être publié en

chaire, comme il le fut, sous le nom de bans, avant la célébration religieuse du mariage. J'admets, je reconnais, je proclame la toute-puissance des ministres du culte dans le royaume de la foi. L'excommunication est leur droit.

Sidney pourra divorcer à Paris aussi facilement qu'il pourrait divorcer à Londres ou à Bruxelles. Il ne devra compte de ses motifs qu'à sa conscience et qu'à la conscience publique, ces deux juges prononçant l'un en instance et l'autre en appel.

Bou-Jaghla pourra avoir le nombre de femmes que sa religion lui permet, sans qu'il soit fait de distinction entre sa résidence en France et sa résidence en Algérie.

Je viens de parcourir le cercle des principales hypothèses ; je me résume et j'affirme :

Que le régime nouveau, qui consiste à proclamer l'égalité des enfants devant la mère et à introduire ainsi la liberté dans le mariage, loin d'en relâcher les liens, les resserrera plutôt, parce que le père, pouvant être privé de ses enfants, s'il les aime, s'appliquera à rendre à leur mère la vie aussi douce, aussi agréable, aussi commode que cela sera en son pouvoir; parce que l'épouse, n'ayant plus contre le mari qui inclinerait à se séparer d'elle de recours que devant sa conscience et devant l'opinion publique, tiendra deux fois, et comme femme et comme mère, à ne pas mettre les torts de son côté;

Que ce régime ne porte aucune atteinte funeste aux mœurs privées et à la moralité publique;

Que, s'il peut être préjudiciable à des enfants en très-petit nombre, il sera certaine-

ment profitable au nombre le plus grand;

Que s'il change les conditions d'héritage et de transmission de la propriété, c'est pour faire passer avant elles les véritables lois de la population humaine, manifestement violées par l'état social tel qu'il existe et tel qu'il a pour effet de contraindre de malheureuses femmes, pour gagner péniblement quelques décimes par jour, à déserter le foyer maternel et à aller s'enrégimenter dans des manufactures, des fabriques et des ateliers où elles dépendent des maîtres et des contre-maîtres, contre lesquels elles n'ont d'abri que dans la laideur;

Que s'il change les conditions du mariage, c'est pour les améliorer;

Que s'il fait du douaire la règle et de la dot l'exception, il faudra s'en applaudir : trop souvent l'acte de mariage n'avait d'autre ob-

jet que de marier deux piles d'écus ou deux lambeaux de terre; moins rarement on mariera pour eux-mêmes un homme avec une femme; l'argent comptera moins, la beauté comptera plus;

Qu'en mettant la beauté des femmes à un plus haut prix, il tarit la source de la prostitution, et ainsi ne lui laisse plus pour s'alimenter que les rebuts de la nature, le résidu physique avec le résidu moral;

Qu'en développant le sentiment de la maternité, qu'en en faisant la vertu, le point d'honneur, la force de la femme dans sa faiblesse, il porte à la prostitution, qui aurait échappé au premier coup, le coup suprême;

Que l'homme, qu'on s'accorde si souvent d'ailleurs à représenter comme étant trop avide de bien-être matériel, ne fera pas moins d'efforts pour s'enrichir parce que ses efforts

se proposeront pour but la possession d'une femme qu'il aspirera à pouvoir choisir, au lieu de se proposer pour but la transmission du même domaine de père en fils;

Que le sentiment filial du fils à l'égard du père n'en sera que plus vif et plus pur, lorsque le fils n'aura rien à prétendre du père, mais qu'il en pourra tout recevoir. De nos jours, et sous le régime de la paternité, combien ne voit-on pas de fils laisser percer, dans leur langage plus ou moins dissimulé, l'impatience avec laquelle ils attendent, pour hériter, le jour de la mort de leur père! Rarement, très-rarement on voit le fils, la fille, excités par la même convoitise, désirer la mort de leur mère. Pourquoi cette différence, qui ne sera pas niée? C'est à la nature d'en donner l'explication.

Demandez-la-lui.

Sous le régime de la paternité :

L'épouse comblée des biens de la fortune fléchit sous le poids d'une oisiveté qui le plus souvent enfièvre et égare son imagination. Elle ne sait que faire pour employer son temps. La femme ne fait rien, parce que l'homme fait tout.

L'épouse qui n'a pas apporté de dot et qui n'a pas reçu de douaire fléchit sous le poids d'un travail contre nature, qui l'oblige, par économie, à se séparer de son enfant peu de jours après lui avoir donné la naissance, à le mettre en nourrice loin d'elle, moyennant 5 ou 6 francs par mois[1]; qui l'oblige à aller travailler d'un côté lorsque son mari va travailler de l'autre, et les force à ne se rejoindre que

1. Le prix des mois de nourrice, en *moyenne,* pour la *première* année, est de 7 fr., et de 5 fr. après le sevrage.

le soir, en rentrant chacun de l'atelier qui les a tenus éloignés de leur ménage toute la journée. Si c'est là ce qu'on appelle la famille et la vie de famille, cela vaut-il, en conscience, tout le bruit qu'on en fait ?

La femme, le fils et la fille font concurrence au mari et au père, et par cette concurrence abaissent le taux du salaire et appauvrissent le ménage lorsqu'ils s'imaginent leur venir en aide.

Sous le régime de la maternité, au contraire :

Plus la femme est riche, moins elle est désœuvrée, car non-seulement elle a ses enfants à nourrir, à élever, à instruire, à surveiller, mais encore elle a à administrer sa fortune, qui sera la leur. Conserver cette fortune, l'accroître même, voilà de quoi oc-

cuper ses loisirs, calmer son imagination et la refréner. C'est à tort qu'on suppose que les femmes sont peu aptes à la gestion des affaires : elles y excellent pour si peu qu'elles s'y appliquent ou qu'elles y aient été exercées.

Plus le ménage est pauvre, plus le mari y représente le travail et le salaire, plus la femme y représente la prévoyance et l'épargne. Chacun des deux exerce ainsi sa fonction naturelle. Le mari gagne doublement à ce que la femme ne travaille pas. Elle ne fait pas baisser le salaire et elle l'économise. Les enfants, ne travaillant pas avant l'âge où leurs forces ont acquis le degré de developpement nécessaire à leur plénitude, ont le temps de s'instruire. Ainsi, par la maternité, ce puissant instinct; ce noble sentiment, se régénérera l'humanité.

La maternité est un moule déformé auquel il faut rendre sa forme, si l'on veut arrêter le déclin visible des générations asservies par l'industrie.

La nourrice mercenaire, cette violation funeste d'une loi naturelle, cette cause profonde, très-profonde de perturbation sociale, et l'instituteur primaire, désormais inutiles, disparaissent heureusement : car tous deux sont remplacés par la mère. Alors se resserre naturellement le lien filial, détendu par la nourrice et par l'instituteur.

Dans l'ordre naturel, la mère qui met au monde un enfant doit l'allaiter [1].

Qu'arrive-t-il lorsque, sous un prétexte ou par un motif quelconque, la mère viole cette

1. Toutes les Germaines nourrissaient elles-mêmes leurs enfants.

Raphaël eut pour nourrice sa mère, Élisabeth Ciarla.

loi de la nature et met son enfant en nourrice? Il arrive que la mère change ainsi les rapports régulièrement établis entre les deux sexes, lesquels peuvent alors se rapprocher prématurément[1]: atteinte portée aux lois naturelles de la population.

Il arrive que la malheureuse femme, qui gagne dans une fabrique ou un atelier de 15 à 30 francs par mois, pour conserver son

1. CHARLES LOUDON. *Solution du problème de la population et des subsistances.*

« Après que le petit enfant est né, une vraie mère le doict nourrir et alaicter de ses mamelles, qui est la belle fontaine que dame Nature, sage et profide, a préparée à cet effet. Et quel passe temps plus grand pourroit avoir une femme en ce monde que celui qu'elle ha en alaictant ses enfants, desquels le petit patois et gergon gratieux, la difficulté de la prolation de leurs mots, le rys souef et amoureux, la joyeuseté qu'ils donnent à la maison, passe tous les badins du monde. » (PATRICLE DE SENÈS, évêque de Caiete. *Livre de la police humaine,* page 75.)

pain fait passer son lait, et met, loin d'elle, son enfant en nourrice moyennant 5 ou 7 francs par mois, afin de réaliser un profit de 10 à 24 francs ; atteinte portée aux lois naturelles de la concurrence.

Il arrive que le lien maternel et filial se relâche considérablement des deux parts et n'existe plus qu'en apparence.

Il arrive que, le véritable *obstacle préventif* étant affaibli, des économistes s'appelant Malthus sont obligés d'en chercher et d'en imaginer un factice, impuissant et funeste[1].

1. En Bavière, on a cherché à mettre un obstacle à des mariages inconsidérés, en les défendant à ceux qui ne remplissent pas certaines conditions. Mais en voulant remédier à un mal n'a-t-on pas produit un mal plus grand encore? N'a-t-on pas jeté la perturbation dans les familles? On trouve, en effet, que *le nombre des enfants illégitimes y est presque égal à celui des enfants légitimes.* (QUETELET, *Du système social,* page 69.)

Il arrive que la mortalité des enfants s'accroît et que leur constitution physique s'étiole.

On me dit : Ne soyez pas absolu... Toutes les femmes ne peuvent pas allaiter leurs enfants.

Je réponds : D'abord, vous qui l'affirmez, en êtes-vous bien sûrs?

Ensuite, les mères qui disent qu'elles ne le peuvent pas ont-elles essayé?

Enfin, les causes pour lesquelles elles ne le peuvent pas, ou pour lesquelles elles disent qu'elles ne peuvent pas, ont-elles été attentivement recherchées et examinées?

Si, en réalité, elles ne le peuvent pas, si effectivement elles n'ont point de lait, il y a de nombreux exemples d'enfants élevés au biberon, et nourris de lait de chèvre ou de

lait de vache coupé d'eau[1]. Du moins, si elles n'allaitent pas leur enfant, elles l'élèveront, ou il s'élèvera sous leurs yeux.

Si, pour accoucher, une femme pouvait se faire suppléer par une autre, combien de femmes grosses prétendraient qu'il leur est impossible par elles-mêmes de mettre leur enfant au jour!

Elles le diraient.

Les maris le répéteraient.

Le monde le croirait.

Ainsi naissent et s'enracinent certains préjugés, devenus presque indestructibles.

Mais les reines, elles aussi, sont contraintes d'accoucher elles-mêmes.

1. MAQUET. *Essai sur les Moyens d'améliorer le sort des enfants.* Voir dans cet ouvrage le moyen de nourrir les enfants privés de leur mère.

Il n'y a point d'exception à cette règle; pourquoi donc y en aurait-il à cette autre règle : Les enfants seront allaités par la mère ?

Une seule exception, une seule! et la règle est détruite. La reine pour une cause, et l'ouvrière pour une autre cause, abandonnent à des nourrices leurs enfants, et trahissent ainsi les saints devoirs de la maternité.

Je suis et je veux donc demeurer absolu.

Sous aucun prétexte et pour aucun motif, plus de nourrices.

Dût-on laisser expirer de faim l'enfant que sa mère aurait déclaré ne pouvoir nourrir, ou l'enfant dont la naissance aurait coûté la vie à sa mère, que ce serait encore de l'humanité bien entendue : car ce qu'il y a de plus meurtrier, c'est l'usage, de plus

en plus général, des nourrices; mais un enfant n'expirera pas de faim lorsqu'il aura à choisir entre le lait de la chèvre et le lait de la vache[1].

Au rebours de l'antiquité, qui plaçait souvent la mère sous la tutelle de son fils, le fils, élevé dans le respect de sa mère, étend à sa sœur et à toutes les femmes ce respect purificateur qui, en même temps qu'il ennoblit la femme, ennoblit l'homme, et en même

1. Les visiteurs ont remarqué que presque tous les enfants nourris par leur mère se portent très-bien... La mortalité qui était, année moyenne, à l'hospice des Enfants trouvés, de plus de 1 sur 3, n'avait été pour les enfants conservés par leurs mères que de 1 sur 14. (Valdruche, *Rapport du conseil général des Hospices.*)

... Ces enfants ont trouvé auprès de leurs mères des chances de vie supérieures de moitié à celles que l'hospice leur eût laissées. (Remacle, *inspecteur général des établissements de bienfaisance.*)

temps qu'il les fait égaux l'un de l'autre, les fait plus purs tous les deux.

Sans l'heureuse influence de la mère exercée sur le fils, jamais la femme ne se fût affranchie, même incomplétement, de la tyrannie de l'homme. Le passé enseigne donc à la femme le chemin qu'elle doit continuer de suivre, pour atteindre le but dont elle n'est plus éloignée que d'un dernier pas.

Mère, qu'elle se consacre à l'éducation de ses enfants, qu'elle cultive leur cœur et leur esprit; qu'elle apprenne tout ce qu'il sera nécessaire qu'ils sachent et qu'elle sache tout ce qu'il sera nécessaire qu'ils apprennent.

L'homme naît de la femme.

Donc ce qui profitera à la femme sera profitable à l'homme.

Combattre et vaincre pour elle, c'est com-

battre et vaincre pour lui. Jean-Jacques Rousseau avait raison quand il disait :

« Les hommes seront toujours ce qu'il » plaira aux femmes : si vous voulez qu'ils » deviennent grands et vertueux, apprenez » aux femmes ce que c'est que grandeur et » vertu... La première éducation est celle » qui importe le plus, et cette première édu- » cation appartient incontestablement aux » femmes ; si l'auteur de la nature eût voulu » qu'elle appartînt aux hommes, il leur eût » donné du lait pour nourrir les enfants. » Parlez donc toujours aux femmes, de pré- » férence, dans vos traités d'éducation ; car, » outre qu'elles sont à portée d'y veiller de » plus près que les hommes et qu'elles y » influent toujours davantage, le succès les » intéresse aussi beaucoup plus, puisque la » plupart des veuves se trouvent presque à

» la merci de leurs enfants et qu'alors ils » leur font vivement sentir, en bien ou mal, » l'effet de la manière dont il sont élevés. » Les lois, toujours si occupées des biens et » jamais des personnes, parce qu'elles ont » pour objet la paix et non la vertu, ne don- » nent pas assez d'autorité aux mères. »

Voltaire avait également raison quand il disait :

« La société dépend des femmes. Tous » les peuples qui ont le malheur de les » enfermer sont misérables. »

En effet, par le degré de liberté dont jouissent les femmes se mesure exactement, dans chaque pays, dans chaque siècle, le degré de civilisation que les hommes ont atteint.

Sans l'égalité des enfants devant la mère, l'égalité des citoyens devant la loi n'est qu'une imposture, car, évidemment et incon-

testablement, cette égalité n'existe pas pour *deux millions huit cent mille* enfants qui, arbitrairement qualifiés d'illégitimes, sont mis hors du droit commun en violation de la loi naturelle.

Assez longtemps, on a répété : « Les » hommes font les lois, les femmes font les » mœurs. »

Quelles lois, ô Justice, ont-ils faites!

Je dis : Eh bien! faisons des mœurs et ne faisons plus de lois.

Le moyen, c'est d'universaliser l'institution du douaire, c'est de fortifier la femme contre l'homme; c'est de chercher, pour parler la langue de Malthus, *l'obstacle préventif* où il est, dans la femme, au lieu de demander vainement à l'homme ce qui n'est pas en lui : la *contrainte morale* [1]; c'est de

1. Il est dans la fatalité des choses que les hommes cher-

rendre au mariage sa liberté par l'égalité des enfants devant la mère; c'est de faire de la maternité la vertu de la femme, son honneur et son bonheur, son émulation et sa récompense.

chent à séduire le plus de femmes possible; je me base sur ce que la misère détruira, soyez-en sûrs, le surplus de la population. (DESTUT DE TRACY.)

LIVRE TROISIÈME

OBJECTIONS

> « Pour reconnaître la force des objections, il faut les considérer dans leur système, mais avec leurs conséquences et leurs dépendances. »
>
> BAYLE.

> « Ne lisez pas pour contredire et réfuter, ni pour croire et admettre, ni pour trouver de quoy jaser et discourir, mais pour peser et examiner. »
>
> BACON.

Je cherche des objections sérieuses, je cherche des objections fondées.

J'en cherche et je n'en trouve pas.

Je n'en trouve que de spécieuses; les voici :

PREMIÈRE OBJECTION

Ce que vous proposez, c'est le retour à cet âge de transition où l'homme n'enlevait plus la femme, mais où il l'achetait.

RÉPONSE

Lorsque l'homme achetait la femme, qui en recevait le prix? Était-ce elle? Non, c'étaient ses parents [1]. Était-elle libre de refuser ou d'accepter? Non, elle n'était pas même consultée. Qu'a donc de commun ce qui a existé chez tous les peuples avec l'institution, telle

1. Un père qui connaît la loi ne doit point recevoir le moindre présent en mariant sa fille. *Recevoir un tel présent par cupidité, c'est avoir vendu son enfant.* Quelques habiles disent que le présent d'une vache ou d'un taureau n'est qu'une gratification. Non; tout présent reçu par le père constitue une vente. (MANOU.)

que je la suppose, du DOUAIRE UNIVERSEL ET INALIÉNABLE ? La dot a été longtemps, et en divers pays, le prix de la femme payé à ses parents ; le douaire n'est pas seulement le prix de la femme payé à elle-même, c'est plus et mieux que cela : c'est son indépendance constituée et l'avenir de ses enfants assuré, soit en cas de mort, soit en cas de séparation. Toute femme qui se livre à un homme court le risque de concevoir un enfant : que doit-elle faire? Assurer d'avance à cet enfant des moyens certains d'existence. Le douaire est la prime qui correspond à la probabilité et au risque de maternité. Le douaire n'est, en réalité, et ne doit être qu'une des nombreuses formes de l'assurance universelle.

DEUXIÈME OBJECTION

Si ce n'est plus la femme qu'on vend, c'est la femme qui se vend.

RÉPONSE

Non, ce n'est pas la femme qui se vend ; c'est la femme qui prévoit qu'elle peut, qu'elle doit être mère, et qui stipule, non pour elle, mais pour ses enfants. Que fait donc de moins et de différent, je vous le demande, la jeune fille conduite à la mairie et à l'église, qui n'apporte pas de dot et qui reçoit un douaire? En tout cas la femme qui se vend et qui abandonne son enfant est-elle donc plus pure à vos yeux que la femme qui se vend afin de le pouvoir élever ?

Est-ce que Montesquieu ne se sert pas de l'expression de *gains* nuptiaux [1] ?

TROISIÈME OBJECTION

Que deviendrait l'amour, si le risque était ainsi toujours prévu et la prime relative au risque préalablement exigée ?

RÉPONSE

M'opposer inconsidérément cette objection, c'est condamner souverainement l'institution du mariage telle qu'elle existe ; car, si je ne me trompe, la rédaction du contrat notarié et de l'acte civil précède la consommation de l'acte conjugal. Avant l'amour romanesque et sans l'exclure, je fais passer

1 MONTESQUIEU. *Esprit des Lois*. L. III, ch. XV.

l'amour maternel. Peut-on hésiter, lorsqu'on met dans une balance d'un côté le délire d'un instant, et de l'autre côté l'existence tout entière d'un enfant voué à l'abandon, à la misère, à la maladie, à l'isolement, à l'inégalité civile et au préjugé social?

QUATRIÈME OBJECTION

Quel sera le rôle des pères?

RÉPONSE

Ce qu'il est et ce que la loi a trouvé juste de le faire relativement aux *deux millions huit cent mille* enfants à qui elle interdit la recherche de la paternité. Si ce rôle est tout simplement et parfaitement équitable dans ce cas, en quoi donc, étendu à d'autres cas, serait-il moins équitable et moins simple?

Est-ce que l'enfant, avant de naître, est consulté et fait ses conditions, pour qu'il soit arbitrairement créé deux catégories d'enfants : les *enfants de la loi* et les *enfants de la nature?* En quoi et à quel titre les enfants de la nature ont-ils moins de droits que les enfants de la loi à la sollicitude sociale et à l'héritage paternel ?

CINQUIÈME OBJECTION

Le mari, n'étant plus retenu par le lien paternel, quittera plus facilement le foyer domestique.

RÉPONSE

Pour aller où ? Si partout il trouve le douaire entré dans les mœurs comme une barrière plantée dans le sol ; si partout il

trouve la défaillance de la femme protégée par la responsabilité de la maternité ; si partout il trouve la jeune fille et la jeune femme n'ayant qu'une pensée : — donner le jour à un enfant qui les respecte, qui les honore et qui peut-être les illustre, alors il n'y aura plus de mères qui rougiront de leur enfant et le cacheront, toutes le montreront et s'en pareront. Le contraire de ce que vous prétendez est précisément ce qui arrivera. La mère ayant la libre disposition et la propriété exclusive de ses enfants jusqu'à l'époque de leur majorité légale, le père sera étroitement retenu au foyer domestique par la crainte que ses enfants ne lui soient enlevés. Il y a de mauvais maris qui sont bons pères, qui maltraitent leurs femmes et adorent leurs enfants. Cette crainte fera de ces bons pères de bons maris, aussi empressés d'aller au-

devant des désirs de leurs femmes qu'ils étaient empressés d'aller au-devant des désirs de leurs enfants. La liberté légale dans le mariage, c'est l'amour durable dans le ménage ; l'indissolubilité légale dans le mariage, c'est l'amour habituel hors du ménage.

SIXIÈME OBJECTION

Que deviendra la fortune des hommes après la mort? Comment se transmettra-t-elle?

RÉPONSE

Après la mort, la fortune de l'homme retournera à ses ascendants de la ligne maternelle, si avant la mort il ne l'a pas donnée à la mère de ses enfants, ou partagée entre ses enfants eux-mêmes. A défaut

d'ascendants de la ligne maternelle, le décédé aura la situation qui lui est faite présentement par la loi, lorsqu'il meurt sans postérité et *ab intestat*. Il n'y aura de frappée par ce régime nouveau que l'avarice paternelle. Lorsque l'avarice paternelle serait plus rare et la piété filiale plus commune, où donc serait le mal? A quel âge d'ordinaire le fils hérite-t-il de son père? A l'époque où lui-même est déjà parvenu aux deux ou aux trois cinquièmes de sa vie probable, où il a traversé les plus mauvais temps, où il a pu acquérir par ses propres efforts des moyens d'existence, c'est-à-dire à l'époque où il aurait le moins besoin d'hériter. A tous égards et quels que soient les points de vue auxquels on se place, ne vaudrait-il pas mieux incontestablement pour les enfants que le père les dotât, et qu'ils n'en héritassent

pas ? Hériter à la mort de sa mère, parce que maternité et certitude sont deux termes équipollents, et recevoir du vivant de son père, parce que paternité et doute sont deux termes inséparables : telle est la loi vraie de la nature. La paternité n'est et ne saurait jamais être qu'un acte de confiance, conséquemment un acte émanant de la libre volonté.

SEPTIÈME OBJECTION

Ce serait restreindre l'hérédité, ce serait en retrancher la plus importante des deux moitiés.

RÉPONSE

Ce serait rendre à l'hérédité son cours naturel. Ce serait restituer au fleuve les eaux

détournées par le canal. Ce serait utiliser une immense force mal employée : l'aptitude des femmes à l'administration des choses.

Assez longtemps l'homme a été la personnification de la guerre, de l'esclavage, de la conquête ; c'est au tour de la femme à être la personnification de la paix, de la liberté, de la civilisation.

Dans ce régime nouveau, chacun des deux a sa part : à l'homme, le travail et le génie d'entreprise ; à la femme, l'épargne et l'esprit de prévoyance.

L'homme spécule, la femme administre.

L'homme acquiert, la femme conserve.

L'homme apporte, la femme transmet.

La dot demeure l'attribut du père, l'héritage devient le privilége de la mère.

Chacun des deux exerce ainsi la fonction

qui lui est naturelle, et conformément à l'essence des choses.

L'homme personnifie le travail, la femme personnifie l'épargne.

HUITIÈME OBJECTION

Que deviendront les fils qui n'hériteront plus de leur père?

RÉPONSE

Que deviennent les fils auxquels la loi ne reconnaît pas le droit de succéder dans la ligne paternelle? N'y a-t-il donc pas assez longtemps que les lois sont exclusivement faites dans l'intérêt d'un petit nombre de privilégiés, comme s'ils constituaient effectivement toute la société, alors qu'ils n'y sont qu'à l'état d'exception? Que deviennent les

enfants réputés illégitimes? Pourquoi ne pas s'en préoccuper à l'égal des enfants réputés légitimes? N'est-ce pas assez que ceux-ci aient déjà eu sur ceux-là pendant des siècles l'immense avantage de la tendresse, de la sollicitude et de la vanité paternelles? Est-ce que sur 925,000 enfants qui naissent annuellement en France, il y en a 70,000, soit 1 sur 13, qui naissent avec un patrimoine? Est-ce que sur 35,400,000 Français, il y en a 2,800,000 qui ont en perspective un héritage? Est-ce que l'héritage est la règle, la probabilité, la loi commune? Protéger ceux qui peuvent se passer de protection et délaisser ceux qui en auraient impérieusement besoin, est-ce donc là le but que doit se proposer la loi? Une loi qui se propose un tel but est-elle une loi et en mérite-t-elle le nom?

NEUVIÈME OBJECTION

Que deviendra la propriété patrimoniale ?

RÉPONSE

Elle subira, dans sa transmission par voie de succession, les changements et les modifications qui seront les conséquences du nouvel ordre de choses. Que ces changements soient plus ou moins profonds, le sol en discontinuera-t-il d'être possédé et cultivé ? Non. Eh bien, n'est-ce pas là ce qui est essentiel ? Qu'importe à la société que le sol soit aux mains de tels possesseurs ou de tels autres ?

Écoutez ce que dit, à ce sujet, Montesquieu :

« La loi naturelle ordonne aux pères de » nourrir leurs enfants, mais ne les oblige

» pas de les faire héritiers. Le partage des » biens, les lois sur le partage, les succes- » sions après la mort de celui qui a eu ce » partage, tout cela ne peut avoir été réglé » que par la société, et, par conséquent, par » des lois politiques ou civiles.

» Il est vrai que l'ordre politique ou civil » demande souvent que les enfants succèdent » aux pères, *mais il ne l'exige pas toujours.*

» Maxime générale : nourrir ses enfants » est une obligation du droit naturel, *leur* » *donner sa succession est une obligation du* » *droit civil ou politique.* De là dérivent les » différentes dispositions sur les bâtards » dans les différents pays du monde. Elles » suivent les lois civiles ou politiques de » chaque pays[1]. »

1. Montesquieu. *Esprit des Lois,* liv. xxvi, chap. vi.

Ecoutez ce que dit Pascal :

« Vous tenez, dites-vous, vos richesses de » vos ancêtres, mais n'est-ce pas par mille » hasards que vos ancêtres les ont acquises? » Vous imaginez-vous que ce soit par » quelque voie nouvelle que ces biens ont » passé de vos ancêtres à vous? Cela n'est » pas véritable. Cet ordre n'est fondé que » sur la seule volonté des législateurs, qui » ont pu avoir de bonnes raisons pour » l'établir, mais dont aucune certainement » n'est prise d'un droit naturel que vous » ayez sur ces choses. S'il lui avait plu » d'ordonner que ces biens, après avoir été » possédés par les pères durant leur vie, » retourneraient à la république après leur » mort, vous n'auriez aucun sujet de vous » en plaindre.

» Ainsi, tout le titre par lequel vous pos-

» sédez votre bien n'est pas un titre fondé
» par la nature, mais sur un établissement
» humain. Un autre tour d'imagination dans
» ceux qui ont fait les lois vous aurait rendu
» pauvre, et ce n'est que cette rencontre du
» hasard qui vous a fait naître avec la fan-
» taisie des lois qui s'est trouvée favorable
» à cet égard, qui vous met en possession
» de tous ces biens[1]. »

Écoutez ce que dit Vauvenargues :

« Qui a fait les partages de la terre, si ce
» n'est la force? Toute l'occupation de la
» justice est à maintenir les lois de la vio-
» lence[2]. »

Ce qui importe à la société, c'est que tous ses membres acquièrent la plénitude de leur

1. PASCAL. Partie I, art. XII.

2. VAUVENARGUES. *Introduction à la connaissance de l'esprit humain, suivie de réflexions et de maximes.*

développement physique et intellectuel. A cette condition, la société sera certaine que la terre à son tour atteindra à son plus haut degré de culture et de fécondité. La terre n'est qu'un instrument de travail. L'instrument de travail doit-il passer avant ou après l'éducation du travailleur?

DIXIÈME OBJECTION

Comment se constituera le douaire, pour reposer sur des fondements solides?

RÉPONSE

D'abord, il reposera sur les bases dont il est déjà en possession, et si ces bases sont trop étroites, il les élargira. Le progrès naît de l'expérience, comme le fils naît de la mère. Le douaire universel et inaliénable,

par ce fait même que l'universalité sera sa tendance et son but, saura se prêter à toutes les exigences légitimes et revêtir toutes les formes nécessaires, jusqu'à ce qu'il ait trouvé la plus simple et la moins précaire. L'homme qui sème un gland sait que de ce gland il sortira un chêne, mais il ne sait pas combien de racines, de branches, de feuilles et de fruits aura ce chêne. Le premier qui entrevit la force de la vapeur eût-il pu dire à combien d'applications innombrables elle donnerait lieu, et quelles révolutions sociales elle accomplirait? A un principe nouveau, il ne faut demander qu'une chose : Est-il juste? Le surplus appartient au domaine de l'expérience et du progrès.

ONZIÈME OBJECTION

Pourquoi une réforme si radicale, si absolue? Pourquoi ne pas se borner à proposer le rétablissement du divorce, et le droit de recherche de la paternité? Au plus, pourquoi ne pas s'arrêter à la conjonction du nom du père avec celui de la mère? Demander trop, c'est s'exposer à n'obtenir rien.

RÉPONSE

Il y a longtemps que j'ai appris à quoi m'en tenir sur les réformes partielles; elles sont pour le moins aussi difficiles à obtenir que les réformes intégrales; et le plus souvent les demander ne sert qu'à se faire taxer d'inconséquence et battre à plate couture. Qu'on ne me parle donc plus de réformes

partielles ni de palliatifs. L'erreur est relative et la vérité est absolue. Quiconque cherche et poursuit la vérité doit donc être absolu.

Le rétablissement du divorce et le droit de recherche de la paternité sont des complications, et ne sont pas des solutions.

La loi civile n'a pas le droit de proclamer légitime ce que la foi religieuse proclame criminel. Dans ce cas, la loi détruit la foi.

Si le divorce est un acte coupable et condamnable devant Dieu et aux yeux du pape, comment peut-il être un acte innocent et légitime devant la loi et aux yeux du magistrat?

Le divorce est une exception, il n'est pas une règle, c'est pourquoi je l'écarte; il tient plus de compte de la transmission des *biens* que du bonheur des personnes, des héritiers

que des conjoints; il implique une société fondée sur l'indissolubilité du mariage; or, établir cette indissolubilité pour la détruire, c'est faire œuvre d'imprévoyance et d'inconséquence. Le divorce ne dénoue pas, il brise; il ne simplifie pas, il complique. Si les deux conjoints divorcés n'ont qu'un enfant, comment le partageront-ils? S'ils ont trois enfants, qui aura le troisième?

Le droit de recherche de la paternité, qu'il soit exercé par la mère exclusivement ou par la mère et les enfants inclusivement, est un droit dont l'exercice n'aboutit et ne saurait aboutir jamais qu'au scandale et qu'au doute. Il est aussi destructeur du prestige de l'autorité paternelle qu'incompatible avec la réalité de la piété filiale. La paternité qui est imposée n'est plus la paternité, et le fils qui s'adresse aux tribunaux pour réclamer d'eux

un père vise sa fortune et non sa tendresse.

Où le droit de recherche de la paternité existe, le nombre des enfants réputés illégitimes, loin d'être plus faible, est plus considérable.

L'expérience est donc d'accord avec moi pour le condamner et le repousser.

Si elle était permise par la loi ou consacrée par l'usage, la conjonction du nom du père avec celui de la mère aurait pour effet de perpétuer, par une autre voie, ce qui existe et ce qu'on ne saurait trop anéantir, l'inégalité des enfants arbitrairement partagés en deux catégories : les *enfants selon la loi* et les *enfants selon la nature.*

Ceux qui porteraient deux noms, le nom de leur père conjointement avec le nom de leur mère, seraient réputés légitimes.

Ceux qui porteraient uniquement le nom

de leur mère seraient réputés illégitimes.

Ce serait vouloir détruire ce qu'on aurait entrepris de fonder.

Toute règle qui n'est pas absolue n'est pas une règle.

Toute règle qui admet une exception, une seule, si petite qu'elle soit, est une amphore fêlée au fond, qui, parce qu'elle est plus lente à se vider par le fond qu'à s'emplir par le haut, ne s'en vide pas moins.

Aucune exception, sous aucune forme, sous aucun nom, sous aucun prétexte, sous aucun motif, ne doit fausser la règle ainsi posée :

Les enfants sont égaux devant la mère.

Faussée et détruite serait cette règle, si toutes les mères remplissant pieusement les

devoirs de la maternité n'étaient pas égales entre elles.

Devant la société, ce nom signifiant conscience publique, il ne doit plus y avoir que deux classes de femmes : les bonnes mères et les mauvaises mères.

DOUZIÈME OBJECTION

« La raison, l'honnêteté, la pudeur par-
» lent en faveur du mariage ; la France n'a
» jamais été sourde à leur voix. Elle l'a bien
» montré dans ces derniers temps, lorsque
» certaines sectes novatrices qui font entrer
» l'abolition, ou, si l'on veut, la transforma-
» tion du mariage dans leurs plans de régé-
» nération, ont osé toucher à ce point déli-
» cat... Le bon sens public s'est tenu en

» garde, les bonnes mœurs se sont révol-
» tées; le ridicule et le mépris ont fait le
» reste[1]. »

RÉPONSE

Quelle que soit l'autorité qu'empruntent les paroles qui précèdent au caractère de l'auteur du *Contrat de mariage,* premier président de la cour suprême de France, cette autorité ne peut rien contre les faits; elle expire devant les chiffres. Il existe en France, on ne saurait le répéter trop souvent, 2,800,000 enfants nés hors mariage, sans y comprendre les enfants, en nombre peut-être égal, 1 sur 13, attribués, pendant le mariage, à des maris qui en sont réputés léga-

1. TROPLONG. *Du Contrat de mariage.*

lement les pères, lorsque réellement ils ne le sont pas, sans tenir compte des enfants mort-nés, 1 sur 10, soit sur 925,423 naissances, 31,398 morts annuelles ayant pour causes principales des grossesses cachées et des couches clandestines.

Que pèsent des paroles vides et légères, dans la balance où du côté opposé sont jetés des chiffres si précis et si accablants?

Ces chiffres, d'une exactitude incontestable et incontestée, attestent et démontrent l'impérieuse nécessité de sonder la profondeur de la plaie purulente où menace de se mettre la gangrène.

Bander une plaie est moins pénible que la sonder; contester le mal est plus facile que le guérir. Je le sais.

Partout, le nombre des enfants nés hors mariage tend à s'accroître, et déjà, dans les

plus grandes villes, il est sur le point de marcher de pair avec les enfants nés pendant le mariage. Publiciste, jurisconsulte, magistrat, auteur du livre intitulé : *Du Contrat de mariage*, que proposez-vous de faire pour préserver de cet envahissement les États d'où l'esclavage et le servage ont disparu, mais où l'inégalité civile subsiste sous une autre forme ou sous d'autres noms?

Est-ce que l'égalité civile, dont ces États se vantent d'être en pleine possession, existe entre l'enfant né pendant le mariage et l'enfant né hors le mariage?

Est-ce que l'égalité civile existe entre deux frères issus de la même mère, l'un dont la naissance a été impudemment et frauduleusement imputée au mari, l'autre dont la naissance lui a été timidement et scrupuleusement dissimulée; le premier, fils de la

fraude, passant pour légitime; le second, fils du scrupule, étant qualifié d'adultérin; celui-ci admis à succéder, et celui-là exclu de l'héritage?

Est-ce que l'égalité civile existe entre deux frères, tous deux fils du même père, mais l'un mis au monde par l'épouse, et l'autre mis au monde par la maîtresse?

Est-ce que cette flagrante inégalité civile peut longtemps subsister où l'égalité politique a triomphé?

L'esclave a acquis la liberté : est-ce que le bâtard ne finira pas par conquérir l'égalité?

Est-ce que l'enfant innocent a moins de droits à la justice de la société que le père coupable?

Est-ce que le mari doit être compté pour tout et l'enfant pour rien?

Est-ce que l'enfant de la nature est d'essence inférieure à l'enfant de la loi?

On peut ajourner ces questions, on ne peut pas les supprimer.

Tôt ou tard, elles se poseront.

Vaut-il mieux que ce soit tardivement? Se hâter de les résoudre, au lieu de les laisser s'aggraver, n'est-il pas plus sage?

Lorsque existait le droit d'aînesse, le sort des bâtards différait de si peu du sort des cadets, qu'il ne valait pas la peine de s'en occuper; mais, depuis que la loi est intervenue dans les successions pour proclamer l'égalité des partages, un droit nouveau s'est ouvert. C'est ce droit qu'invoquent hautement par ma voix tous les bâtards de France, et que ne saurait longtemps méconnaître le magistrat aussi haut placé que le premier président de la cour de cassation, qui a condamné en ces

termes *les artifices employés pour fausser la nature* :

« On n'a qu'à lire la *Politique* d'Aristote,
» et l'on verra le tableau... des déréglements
» et des mauvaises influences des femmes.
» C'est le mécompte le plus triste infligé par
» l'invincible nécessité aux *artifices employés*
» *pour fausser la nature*[1]. »

Il faut choisir entre ces deux régimes :

Entre le régime de la paternité présumée, qui est le régime de la loi, et le régime de la maternité portant avec elle-même sa preuve, qui est le régime de la nature, celui-ci conforme à la vérité incontestable; celui-là condamné par la statistique incontestée.

Le régime de la paternité, c'est l'inégalité

1. TROPLONG. *Du droit naturel à Sparte.*

des enfants devant la mère et devant la loi; c'est la femme possédée et ne se possédant pas; c'est la femme souvent vouée contre nature à la stérilité par l'impuissance, l'absence, l'inconduite de l'homme; ce n'est plus l'esclavage légal de la femme, mais c'en est encore le servage conjugal [1].

Le régime de la maternité, c'est l'égalité des enfants devant la mère et devant la loi; c'est la fin du vieux monde et la naissance du monde nouveau; c'est l'homme ne valant plus par ses ancêtres, mais valant exclusivement par ses œuvres; c'est la titulation héréditaire faisant place à l'illustration personnelle, le privilége de la naissance à

1. La servitude des femmes est très-conforme au genre de gouvernement despotique, qui arrive à abuser de tout. Aussi a-t-on vu dans tous les temps, en Asie, marcher d'un pas égal la servitude domestique et le gouvernement despotique. (Montesquieu. *Esprit des lois.*)

l'épreuve de l'élection, le travail au désœuvrement; c'est enfin la paix, l'échange, la démocratie succédant à la guerre, à la conquête, à l'aristocratie!

FIN.

TABLE

L'HOMME ET LA FEMME. — L'HOMME SUZERAIN, LA FEMME VASSALE 1
LA LIBERTÉ DANS LE MARIAGE PAR L'ÉGALITÉ DES ENFANTS DEVANT LA MÈRE. 77
LIVRE PREMIER. — PRINCIPE. 79
LIVRE DEUXIÈME. — HYPOTHÈSES 97
LIVRE TROISIÈME. — OBJECTIONS. 145

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT. — [1770]

